

Études économiques et financières

Perspectives économiques régionales

Afrique subsaharienne

Pour une croissance durable et plus solidaire

.....

AVR 14



Études économiques et financières

Perspectives économiques régionales

Afrique subsaharienne

Pour une croissance durable et plus solidaire

AVR 14

©2014 International Monetary Fund
Édition française ©2014 Fonds monétaire international

Édition française
Traduction réalisée par les services linguistiques du FMI
sous la direction de Yannick Chevalier-Delanoue
Correction : Monica Nepote-Cit et Van Tran
PAO : Fernando Sole

Cataloging-in-Publication Data

Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne. —
Washington : Fonds monétaire international, 2003—
p. ; cm. — (Études économiques et financières)

French translation of: Regional economic outlook. Sub-Saharan Africa. — Washington, D.C.:
International Monetary Fund, 2003—
v. ; cm. — (World economic and financial surveys, 0258-7440)

Twice a year.

Began in 2003.

Some issues have thematic titles.

1. Economic forecasting — Africa, Sub-Saharan — Periodicals. 2. Africa, Sub-Saharan —
Economic conditions — 1960— — Periodicals. 3. Economic development — Africa, Sub-Saharan
— Periodicals. I. Title: Sub-Saharan Africa. II. International Monetary Fund. III. Series: World
economic and financial surveys.

HC800.A1 R445

ISBN-13 : 978-1-47557-894-2 (version imprimée)

ISBN : 978-1-48434-925-0 (version PDF)

Les commandes peuvent être effectuées par Internet, télécopie ou courrier :

International Monetary Fund, Publication Services
P.O. Box 92780, Washington, DC 20090 (U.S.A.)
Téléphone : (202) 623-7430 Télécopie : (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org
www.imf.org
www.elibrary.imf.org

Table des matières

Sigles et acronymes	vi
Remerciements	vii
Résumé analytique	ix
1. Préserver la croissance face à la nouvelle donne mondiale	1
Introduction et résumé	1
Nouvelle donne mondiale : que signifie-t-elle pour l’Afrique subsaharienne?.....	3
La persistance des déficits budgétaires : faut-il s’en préoccuper?.....	10
Perspectives à court terme, aléas négatifs et actions recommandées.....	15
2. Pour une croissance durable et plus solidaire	23
Introduction	23
Évolution récente de la croissance et du développement humain.....	24
Le rôle de la productivité dans la réduction de la pauvreté :	
les expériences du Mozambique et du Viet Nam.....	30
Le défi de la création d’emplois.....	37
Le défi de l’accès généralisé aux services financiers.....	41
Conclusion	45
3. Amélioration des cadres de politique monétaire en Afrique subsaharienne	47
Panorama des politiques monétaires en Afrique subsaharienne.....	47
Aperçu des cadres de politique monétaire en Afrique subsaharienne.....	49
Principaux facteurs d’évolution des cadres de politique monétaire en Afrique subsaharienne.....	51
Relever les défis.....	58
Pour des politiques monétaires plus efficaces dans les pays d’Afrique subsaharienne	64
Conclusions.....	66
Appendice statistique	67
Bibliographie	99
Publications du Département Afrique du FMI, 2009–14	101
Encadrés	
1.1. Le protocole d’union monétaire de la Communauté de l’Afrique de l’Est	20
2.1. Mesures utiles pour améliorer le revenu par habitant d’un pays	32
2.2. Facteurs structurels influant sur la pauvreté en Afrique subsaharienne	34
2.3. Réduction de la pauvreté et composition sectorielle de la croissance	40
3.1. Évolution des cadres de politique monétaire (CPM) dans le monde	50
3.2. Politiques monétaires et détérioration des termes de l’échange en Afrique subsaharienne	52
3.3. Adapter les cadres de politique monétaire aux nouveaux défis.....	60
3.4. Le mécanisme de transmission monétaire dans les Tropiques : présentation narrative	62
Tableaux	
1.1. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel	4
1.2. Afrique subsaharienne : inflation (IPC)	9
1.3. Afrique subsaharienne : indicateurs d’endettement	12
1.4. Afrique subsaharienne : autres indicateurs macroéconomiques	17

3.1. Afrique subsaharienne : principales caractéristiques des cadres de politique monétaire d'un échantillon de pays	53
3.2. Afrique subsaharienne : instruments de politique monétaire utilisés par les banques centrales, 2010 et 2013	57

Graphiques

1.1. Afrique subsaharienne : crédit au secteur privé, 2010–13	4
1.2. Principales régions : projections de la croissance du PIB réel, 2008–18	5
1.3. Prix internationaux des produits de base, produits agricoles, moyenne pour 2014–16 par rapport à 2013	6
1.4. Prix internationaux des produits de base, combustibles et métaux, moyenne pour 2014–16 par rapport à 2013	6
1.5. Afrique subsaharienne : évolution du taux de change nominal, dollar/monnaie nationale.....	7
1.6. Afrique subsaharienne : flux d'actions vers les pays émergents et pionniers.....	7
1.7. Afrique subsaharienne : flux d'obligations vers les pays émergents et pionniers	7
1.8. Écarts de taux pour les pays émergents, 2012–14	7
1.9. Afrique subsaharienne : solde extérieur courant et solde budgétaire, 2013	8
1.10. Afrique subsaharienne : inflation	9
1.11. Afrique subsaharienne : écart de croissance du PIB réel, 2009–15	10
1.12. Afrique subsaharienne : solde budgétaire global, 2004–13	11
1.13. Afrique subsaharienne : écart de croissance des recettes totales réelles hors dons, 2009–15	11
1.14. Afrique subsaharienne : dette publique totale, 2009–13	12
1.15. Afrique subsaharienne : variations des postes de dépenses primaires, 2010–13	13
1.16. Afrique subsaharienne : variations des recettes totales et des dons, 2010–13	14
1.17. Ghana et Zambie : contributions à la croissance réelle des dépenses primaires, 2010 à 2013	14
1.18. Afrique subsaharienne : variations du ratio dette publique totale/PIB, 2012–13	15
1.19. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel et centile dans la distribution mondiale des taux de croissance.....	15
2.1a. Afrique subsaharienne : PIB par habitant (PPA)	24
2.1b. Afrique subsaharienne : indice de développement humain	25
2.2a. Afrique subsaharienne : PIB par habitant (PPA) et indice de développement humain, 2012	25
2.2b. Afrique subsaharienne : croissance du PIB par habitant (PPA) et indice de développement humain, 2012	25
2.3. Afrique subsaharienne : indicateurs de développement humain	27
2.4. Afrique subsaharienne : PIB par habitant (PPA)	29
2.5. Afrique subsaharienne : indicateurs du revenu et indicateurs démographiques, 2000–13	29
2.6. Afrique subsaharienne : indice de développement humain, 1990–2012	29
2.7. Afrique subsaharienne : variation de la pauvreté et du PIB par habitant.....	30
2.8. Afrique subsaharienne : estimations de densité de la distribution de la consommation dans la population	31
2.9. Mozambique : taux de pauvreté, 1996 et 2007	36
2.10. Viet Nam : taux de pauvreté, 1992 et 2004	36
2.11. Mozambique : emploi par secteur, 2002–08	36
2.12. Viet Nam : emploi par secteur, 2000–06	36
2.13. Mozambique et Viet Nam : PIB réel et productivité totale des facteurs.....	37
2.14. Mozambique et Viet Nam : productivité totale des facteurs dans le secteur agricole	37
2.15. Afrique subsaharienne : population par tranches d'âge, 2005–20	38
2.16. Afrique subsaharienne : projections de la répartition de l'emploi par type de pays et par secteur, 2020	39
2.17. Productivité totale des facteurs dans l'agriculture, 1961–2010	39

2.18. Afrique subsaharienne : accès aux services financiers et approfondissement financier, 2011	42
2.19. Afrique subsaharienne : accès aux services financiers et progrès du développement humain	43
2.20. Afrique subsaharienne : accès aux services financiers et PIB par habitant, 2011	44
2.21. Afrique subsaharienne : accès aux services financiers et indice de développement humain, 2011	44
2.22. Afrique subsaharienne : utilisation du téléphone portable pour régler les factures, 2011	45
3.1. Afrique subsaharienne : évolution de l'inflation, indice moyen des prix à la consommation, 1980–2012	49
3.2. Afrique subsaharienne : inflation, croissance de la masse monétaire et vitesse de circulation de la monnaie, moyenne sur 12 ans	54
3.3. Pays d'Afrique subsaharienne pratiquant le ciblage monétaire : évolution des multiplicateurs monétaires.....	54
3.4. Pays d'Afrique subsaharienne pratiquant le ciblage monétaire : évolution de la vitesse de circulation de la monnaie.....	55
3.5. Afrique subsaharienne : évolution du crédit de la banque centrale à l'État et de la dette publique.....	55
3.6. Afrique subsaharienne : régimes de change	56
3.7. Afrique subsaharienne : indicateurs d'approfondissement financier.....	58
3.8. Afrique subsaharienne : effets des variations des taux directeurs sur les autres taux d'intérêt dans un échantillon de pays, 2003–13	63

Sigles et acronymes

AFRITAC	centres régionaux d'assistance technique en Afrique
AfSS	Afrique subsaharienne
BCAE	Banque centrale de l'Afrique de l'Est
BRIC	Brésil, Russie, Inde, Chine
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CFA	zone franc (CEMAC et UEMOA)
CI	ciblage de l'inflation
CM	ciblage monétaire
CPM	comité de politique monétaire
EMBI	Emerging market bond index
EMBIG	Emerging market bond index global
EPFR	Emerging Portfolio Fund Research
IADM	initiative d'allègement de la dette multilatérale
IDE	Investissement direct étranger
IDH	indice de développement humain
IMAE	Institut monétaire de l'Afrique de l'Est
IPC	indice des prix à la consommation
ISIMP	Système d'information sur les instruments de politique monétaire
OMD	objectifs du Millénaire pour le développement
PEM	<i>Perspectives de l'économie mondiale</i>
PER	<i>Perspectives économiques régionales</i>
PPTE	pays pauvres très endettés
PPA	parité de pouvoir d'achat
PTF	productivité totale des facteurs
SACU	Union douanière d'Afrique Australe
TEC	tarif extérieur commun
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine

Remerciements

L'édition d'avril 2014 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (PER) a été préparée par une équipe dirigée par Alfredo Cuevas et Michael Atingi-Ego, sous l'autorité de Abebe Aemro Selassie.

L'équipe était composée de Isabell Adenauer, Adrian Alter, Jorge Iván Canales Kriljenko, Domenico G. Fanizza, Rodrigo Garcia-Verdu, Jesus Gonzalez-Garcia, Cleary Haines, Mumtaz Hussain, Emmanouil Kitsios, Montfort Mlachila, R. Armando Morales, Marco Pani, Bozena Radzewicz-Bak, George Rooney, Alun Thomas, Juan Treviño, S. Kal Wajid et Oral H. Williams.

Ce rapport contient aussi des contributions de Dalmacio Benicio, Andrew Berg, Luisa Charry, Samba Mbaye, Clara Mira, Yibin Mu et Rafael Portillo. L'équipe a bénéficié du concours de Jenny Kletzin DiBiase pour la mise en forme du rapport, de Natasha Mingos, assistée d'Anne O'Donoghue, pour la production, et de Charlotte Vazquez pour la composition. L'édition finale du rapport a été supervisée par Joanne Johnson du Département des communications, avec le concours de Martha Bonilla.

Les conventions suivantes sont utilisées dans la présente étude :

- Dans les tableaux, un blanc indique que la rubrique correspondante est en l'occurrence «sans objet», (...) indique que les données ne sont pas disponibles, et 0 ou 0,0 indique que le chiffre est égal à zéro ou qu'il est négligeable. Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme de leurs composantes.
- – entre des années ou des mois (par exemple 2009–10 ou janvier–juin) indique la période couverte, de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois indiqué inclusivement; le signe / entre deux années (par exemple 2005/06) indique un exercice budgétaire (ou financier).
- Sauf indication contraire, lorsqu'il est fait référence au dollar, il s'agit du dollar des États-Unis.
- Par «point de base», on entend un centième de point (de pourcentage). Ainsi 25 points de base équivalent à ¼ de point (de pourcentage).

Résumé analytique

PRÉSERVER LA CROISSANCE FACE À LA NOUVELLE DONNE MONDIALE

La croissance économique de l'Afrique subsaharienne devrait s'accélérer et passer de 4,9 % en 2013 à environ 5½ % cette année, grâce à l'amélioration des perspectives dans un grand nombre de pays de la région, dont la plupart des pays exportateurs de pétrole et plusieurs pays à faible revenu et États fragiles. L'activité économique de la région continue de s'appuyer sur des investissements de grande ampleur dans les infrastructures et le secteur minier, et l'arrivée à maturité de certains investissements. L'inflation devrait rester contenue dans la plupart des pays, tandis que, compte tenu des politiques et des perspectives actuelles, les soldes budgétaires devraient en général s'améliorer en 2014. Les déficits extérieurs courants devraient rester prononcés, en raison notamment du niveau élevé des investissements d'infrastructure en cours et des importations liées aux investissements directs étrangers.

Ces solides perspectives à court terme sont toutefois exposées à des aléas négatifs. Ce sont les facteurs extérieurs qui font peser de loin les plus graves menaces sur la région dans son ensemble, mais dans certains pays ce sont les risques d'origine interne qui sont prépondérants.

- *Le rôle des pays émergents en tant que source de croissance pourrait décliner.* La croissance vigoureuse que de nombreux pays d'Afrique subsaharienne ont enregistrée ces dernières années s'est appuyée sur le dynamisme des plus grands pays émergents. Si le rythme de croissance de ces pays — en particulier de la Chine — venait à ralentir davantage qu'on ne le prévoit actuellement, cela pourrait avoir de lourdes conséquences pour la région. Beaucoup de pays de la région subiraient certainement une baisse de la demande d'exportations. Il est probable aussi que les perspectives concernant les prix de certains produits de base — en particulier le cuivre et le minerai de fer — seraient plutôt sombres, ce qui influerait de façon négative sur la poursuite des investissements dans l'extraction de ces produits. Au-delà de toutes ces considérations, le resserrement des conditions financières en Chine pourrait aussi inciter les entreprises chinoises à moins investir à l'étranger.
- *Resserrement des conditions financières mondiales.* Les politiques monétaires fortement accommodantes adoptées par les pays avancés à la suite de la crise financière mondiale ont suscité ces dernières années un afflux de capitaux vers les pays émergents et les pays pionniers de la région. Avec l'abandon progressif de ces politiques, la région est confrontée à des conditions financières moins favorables et à un ralentissement, voire à un retournement, des flux de capitaux privés.
- *Accentuation des déséquilibres budgétaires dans certains pays.* En 2009–10, un grand nombre de pays d'Afrique subsaharienne se sont servis de l'espace budgétaire dont ils disposaient pour contrer les effets de la crise financière mondiale sur leur économie. Or, quatre ans après la crise, la politique budgétaire de la région conserve une orientation expansionniste alors que la croissance a retrouvé ses niveaux d'avant la crise dans la plupart des cas. Les pays particulièrement vulnérables sont ceux qui se sont largement appuyés sur les entrées d'investissements de portefeuille pour financer le déficit élevé de leurs finances publiques et/ou de leur compte extérieur courant.
- *Les conditions de sécurité demeurent fragiles dans certaines régions.* Les conflits qui sévissent en République centrafricaine et au Soudan du Sud provoquent des dommages considérables dans ces pays et risquent d'avoir des retombées sur certains pays voisins. D'autres pays du Sahel sont

aussi confrontés à la menace terroriste, ce qui nuit à la stabilité et à la poursuite des objectifs de développement.

Face à cette situation, il conviendra au cours des mois à venir de mettre davantage l'accent sur le maintien de la stabilité macroéconomique, pilier de la croissance vigoureuse dont la région a bénéficié ces dernières années. Particulièrement dans les pays qui sont fortement tributaires des flux d'investissements de portefeuille pour financer leurs importants déficits budgétaires et déficits extérieurs courants, il est nécessaire que l'action des pouvoirs publics soit axée sur le maintien de la stabilité pour éviter que la réalisation des objectifs de développement à long terme ne soit remise en question. Les pays doivent être prêts à adapter leurs programmes budgétaires en cas de chute des financements extérieurs tout en laissant leurs taux de change s'ajuster comme il se doit. Même lorsque l'accès aux financements extérieurs est relativement plus sûr, la politique budgétaire doit mettre l'accent sur la reconstitution des amortisseurs, à condition que la croissance soit à son potentiel, ce qui est le cas dans un grand nombre de pays. Cette période de croissance vigoureuse devrait être mise à profit pour faire en sorte que le rythme de recouvrement des recettes fiscales suive ou dépasse celui de l'augmentation des dépenses.

POUR UNE CROISSANCE DURABLE ET PLUS SOLIDAIRE

Dans le deuxième chapitre, les auteurs s'interrogent sur les moyens de promouvoir une croissance économique plus solidaire dans la région. Grâce à des politiques économiques bien conçues, à des allègements de dette, au renforcement des institutions et à des investissements élevés, nombre de pays d'Afrique subsaharienne affichent régulièrement depuis maintenant plus d'une décennie des taux de croissance de l'ordre de 5 % à 6 %, qui leur ont permis de faire reculer la pauvreté et de relever les niveaux de vie. Pourtant, la transformation structurelle n'est pas allée assez loin pour que la pauvreté continue de diminuer. Par exemple, bien que le Mozambique ait connu le même rythme de croissance que le Viet Nam, la pauvreté a reflué bien plus vite dans ce dernier pays grâce à une transformation structurelle plus rapide, qui a permis à un plus grand nombre de travailleurs d'accéder à des emplois mieux payés dans l'industrie et les services.

Les auteurs de ce chapitre recensent les domaines dans lesquels il conviendrait de redoubler d'efforts pour rendre la croissance plus solidaire à court terme. En plus des initiatives en cours dans un grand nombre de pays pour faire avancer les transformations structurelles — telles que l'investissement dans le capital physique et humain —, il est possible à court terme de répartir plus largement les fruits de la croissance en facilitant la création d'emplois, en assurant l'accès de tous aux services financiers et en rehaussant la productivité du secteur agricole, qui emploie la plus grande partie de la population. Ces objectifs peuvent être atteints en améliorant le climat des affaires, en fournissant une meilleure formation technique, en réduisant le coût des transactions financières et en exploitant les nouvelles technologies, par exemple les téléphones portables pour effectuer les transactions bancaires.

AMÉLIORER LES CADRES DE POLITIQUE MONÉTAIRE

Le dernier chapitre examine l'évolution récente de la politique monétaire dans un échantillon de pays d'Afrique subsaharienne, en soulignant que, pour atténuer les risques d'instabilité macroéconomique et financière, les autorités monétaires doivent faire preuve à la fois de vigilance et d'efficacité. Maintenant que l'inflation est descendue en dessous de 10 %, les banques cen-

trales de beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne sont confrontées à de nouveaux défis. La relation entre monnaie et inflation s'est affaiblie lorsque les pays ont ouvert leur compte de capital — et attiré ainsi davantage de capitaux — et qu'ils ont approfondi leurs marchés financiers. Avec le resserrement des politiques monétaires dans les pays avancés, les pays pionniers vont devoir faire face à une hausse des coûts de financement et à un risque accru de retournement des flux de capitaux.

Pour que la politique monétaire soit plus efficace, il sera nécessaire de procéder à un certain nombre de réformes. Les autorités monétaires devront notamment avoir à leur disposition des instruments permettant de gérer la liquidité excédentaire, des données à haute fréquence pour déterminer le moment opportun des interventions, des modèles analytiques solides pour prévoir l'inflation et une stratégie de communication claire pour ancrer les anticipations. La politique monétaire accordera aussi moins d'attention aux cibles quantitatives et davantage à l'évaluation plus approfondie des conditions monétaires. Un certain nombre de pays d'Afrique subsaharienne ont déjà pris des mesures dans ce sens.

1. Préserver la croissance face à la nouvelle donne mondiale

INTRODUCTION ET RÉSUMÉ

La croissance économique de l'Afrique subsaharienne demeure robuste et devrait s'accélérer en 2014. Après avoir progressé de 4,9 % en 2013, la production devrait augmenter d'environ 5½ % cette année. La région devrait donc continuer à afficher de très bons résultats économiques, comme pendant la période récente, en profitant du regain d'activité au niveau mondial engendré par l'amélioration des perspectives pour les pays avancés. Il est important de noter que ces projections reposent sur l'hypothèse que le ralentissement attendu de la croissance dans les pays émergents et le resserrement des conditions monétaires dans le monde n'auront qu'un effet limité sur la région. Toutefois, si ces risques venaient à se matérialiser, la croissance économique de nombreux pays de la région s'en ressentirait : le ralentissement de la croissance dans les pays émergents pèserait certainement sur la demande d'exportations et les prix des produits de base, tandis que le désordre provoqué sur les marchés par le retrait progressif des politiques monétaires non conventionnelles pourrait déclencher une forte hausse des coûts de financement. Au-delà de ces influences externes latentes, d'autres risques d'origine plus locale menacent aussi les perspectives de croissance dans plusieurs pays de la région. Dans quelques-uns d'entre eux, certaines dérives, par exemple des déséquilibres budgétaires prononcés, menacent de remettre en question les progrès qui ont été réalisés ces dernières années au prix de tant d'efforts sur le plan macroéconomique et qui ont soutenu la croissance. Plus problématique encore, les conflits en cours dans plusieurs pays font des ravages considérables, tout particulièrement en République centrafricaine et au Soudan du Sud. Dans ces conditions, les autorités restent confrontées à la difficile tâche de poursuivre sans relâche leurs objectifs de développement tout en réagissant aux facteurs de vulnérabilité macroéconomique dès qu'ils se manifestent.

L'Afrique subsaharienne a continué d'enregistrer de très bons résultats économiques en 2013. La croissance éco-

nomique de la région a été vigoureuse et s'est établie à 4,9 %, c'est-à-dire au même niveau qu'en 2012, en s'appuyant sur l'investissement dans les ressources naturelles et les infrastructures ainsi que sur l'augmentation de la production agricole. L'Afrique du Sud fait exception, où les tensions entre employeurs et salariés du secteur minier, la fragilité de l'approvisionnement en électricité, l'atonie de l'investissement privé et la confiance défailante des consommateurs et des investisseurs ont freiné la croissance. Du fait que les prix internationaux des produits alimentaires et des carburants sont restés modérés et que les pays ont mené en général des politiques monétaires prudentes, l'inflation a continué de refluer dans presque toute la région, tombant à 6,3 % en moyenne en 2013, contre 9 % environ en 2011–12. Globalement, les déficits budgétaires et les déficits extérieurs courants se sont creusés dans nombre de pays, avec toutefois de fortes disparités entre pays. Il est à noter que les recettes budgétaires ont diminué dans les pays exportateurs de pétrole. Depuis juin 2013, les monnaies de l'Afrique du Sud et de certains pays pionniers se sont affaiblies sous l'effet des sorties de capitaux induites par le resserrement des conditions monétaires dans le monde et, dans certains cas, par le déséquilibre prononcé des finances publiques et des comptes extérieurs.

À court terme, les perspectives devraient rester favorables. La croissance devrait s'accélérer pour s'établir autour de 5½ % en 2014, grâce à l'amélioration des perspectives dans un grand nombre de pays, dont la plupart des pays exportateurs de pétrole et plusieurs pays à faible revenu et États fragiles. Au Nigéria, la croissance devrait s'accélérer grâce au rebond de la production après que les perturbations récentes de l'offre auront été corrigées. Ailleurs, l'accélération de la croissance s'appuie sur l'amélioration de la situation politique et de la sécurité dans le pays (Mali), les investissements importants réalisés dans les infrastructures et le secteur minier (République démocratique du Congo, Libéria) et l'arrivée à maturité des investissements (Mozambique, Niger). En Afrique du Sud, l'activité économique devrait aussi s'améliorer légèrement, grâce à l'augmentation de la demande dans les pays avancés que le pays a

Ce chapitre a été préparé par Alfredo Cuevas, Montfort Mlachila, Jesus Gonzalez-Garcia, Marco Pani et Juan Treviño, sous la direction d'Abebe Aemro Selassie et avec le concours de Cleary Haines en matière de recherche.

comme partenaires commerciaux. Le niveau modéré des prix alimentaires et les politiques monétaires prudentes devraient concourir à de nouvelles baisses de l'inflation dans la plus grande partie de la région, et le solde budgétaire devrait s'améliorer dans plusieurs pays; en particulier, les recettes devraient se redresser au Nigéria et l'ajustement se poursuivre au Kenya. Cependant, le déficit extérieur courant moyen ne devrait pas diminuer, compte tenu des perspectives relativement peu favorables concernant les prix des produits de base et la demande d'importations émanant des pays émergents, et du niveau obstinément élevé des importations liées à l'investissement direct étranger (IDE).

Ce scénario est toutefois exposé à d'importants aléas négatifs, dans la mesure où certains des facteurs à l'origine des bons résultats de ces dernières années devraient devenir moins favorables à court terme. Dans la plupart des pays, les résultats remarquables de la décennie écoulée tenaient essentiellement à des facteurs d'ordre intérieur, mais aussi à une conjoncture extérieure favorable marquée tout particulièrement par l'accélération de la croissance dans les pays émergents et le caractère extrêmement accommodant des conditions financières à l'échelle mondiale. Ces facteurs devraient s'affaiblir, ce qui aura des effets incertains sur l'Afrique subsaharienne.

- *La croissance économique des pays émergents devrait ralentir.* La croissance économique vigoureuse des pays émergents observée ces dernières années a eu pour effet qu'une forte proportion des échanges commerciaux de l'Afrique subsaharienne s'effectue avec ces pays. Un tiers des exportations non pétrolières de la région ont désormais pour destination le groupe dit des BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine), alors que la proportion était inférieure à 10 % il y a dix ans. Outre le canal de la demande directe, la croissance économique des BRIC, notamment de la Chine, a alimenté celle de l'Afrique subsaharienne par le biais des prix élevés des produits de base et des flux d'investissement. Le ralentissement de l'activité dans les pays émergents et le rééquilibrage de la croissance de la Chine en faveur de la consommation au détriment de l'investissement auront vraisemblablement pour effet de réduire la demande et de faire baisser les prix des produits de base, en particulier des intrants in-

dustriels tels que le cuivre et le minerai de fer. De plus, il est probable que le resserrement des conditions financières en Chine se traduise par une augmentation des coûts de financement pour les banques du pays, ce qui pourrait inciter les entreprises chinoises à moins investir à l'étranger.

- *Les conditions financières mondiales devraient se durcir.* À la suite de la crise financière mondiale, les pays avancés ont déployé des politiques monétaires non conventionnelles très accommodantes, qui ont entraîné une forte augmentation de la liquidité mondiale et aussi un afflux massif de capitaux vers les pays émergents et les pays pionniers. Cela a permis à certains de ces pays d'émettre pour la première fois des obligations publiques internationales. Maintenant que les politiques monétaires non conventionnelles sont peu à peu retirées, les pays de la région sont confrontés à des conditions financières extérieures moins favorables, caractérisées par un ralentissement des entrées de capitaux privés, voire, dans certains cas, un retournement des flux.

Nous estimons que, dans l'immédiat, ces influences extérieures néfastes qui commencent à se manifester n'auront vraisemblablement que des effets limités dans la plupart des pays. Étant donné en particulier que la reprise économique monte en puissance dans la plupart des pays avancés et que, par conséquent, la croissance économique mondiale s'accélère, la demande extérieure devrait rester globalement favorable. Cela dit, la nouvelle configuration de la croissance mondiale et, en particulier, le resserrement des conditions financières mondiales auront un effet négatif sur les pays de la région qui ont d'importants besoins de financement extérieur, ce qui obligera certains d'entre eux à opérer rapidement un ajustement. La section suivante de ce chapitre examine ces questions plus en détail.

En outre, la vulnérabilité budgétaire d'un certain nombre de pays, dont le Ghana et la Zambie, ainsi que les retombées possibles d'un regain d'instabilité politique et de l'aggravation de l'insécurité en République centrafricaine et au Soudan du Sud engendrent des risques importants au niveau local.

Pour contrer ces risques et maintenir des taux de croissance élevés, les politiques macroéconomiques et finan-

cières devraient avoir pour but de préserver la stabilité, de renforcer la résilience des économies et d'éviter la formation de déséquilibres macroéconomiques. Les déficits budgétaires qui se sont creusés pendant la crise financière mondiale sont restés élevés dans nombre de pays bien que la croissance et les recettes aient retrouvé leurs niveaux d'avant la crise (voir plus loin la section sur la persistance des déficits budgétaires). Un grand nombre de pays devrait maintenant profiter de la dynamique de la croissance pour renforcer leur solde budgétaire, reconstituer leurs amortisseurs et consolider les finances publiques, tout en préservant les dispositifs de protection sociale et les investissements productifs et en maîtrisant l'inflation. Là où les marchés financiers sont plus développés, la politique monétaire devrait être renforcée par l'adoption de cadres plus prospectifs et plus souples. Il sera aussi essentiel que l'intégration régionale progresse pour rendre la croissance économique plus durable. À cet égard, les progrès accomplis par la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), qui a récemment signé un accord en vue de l'établissement d'une union monétaire dans les dix années à venir (encadré 1.1), sont un exemple encourageant.

Globalement, les perspectives économiques de la plupart des pays de la région demeurent favorables, surtout pour le moyen terme. Dans nombre de pays, les activités d'exportation et les investissements qui y sont liés ont été des moteurs importants de la croissance et continueront d'apporter une contribution positive. Les investissements ont eu pour effet secondaire de creuser les déficits extérieurs courants dans un grand nombre de pays, mais ces déficits devraient diminuer à mesure que les projets entreront dans la phase de production. Le principal risque pesant sur ce scénario de référence généralement positif est que la croissance économique des pays émergents ne ralentisse de façon beaucoup plus brutale qu'on ne le prévoit actuellement. L'expérience récente des pays pionniers de la région montre que le meilleur moyen d'atténuer les effets d'une conjoncture extérieure défavorable consiste à maîtriser les déséquilibres des finances publiques et des comptes extérieurs. Les pays de la région qui ont le plus souffert des perturbations qu'ont connues les pays émergents en mai 2013 et janvier 2014 sont ceux où ces déséquilibres étaient très prononcés (Ghana, Zambie) et/ou pour lesquels il existait d'autres sources d'incertitude dans le pays (Afrique du Sud, Nigéria).

Les deux autres chapitres de ce rapport examinent deux aspects du programme de développement à plus long terme des pays de la région :

- Le chapitre 2 porte sur les domaines où des actions sont nécessaires pour assurer une répartition plus large des bienfaits de la croissance. Le développement des possibilités d'emploi et un meilleur accès aux services financiers apparaissent comme des ingrédients importants pour soutenir la croissance économique ainsi que pour consolider l'amélioration des niveaux de vie et des indicateurs sociaux observée ces dernières années.
- Le chapitre 3 examine les difficultés que commence à poser la conduite de la politique monétaire dans certains pays de la région. De plus en plus, avec le développement des marchés financiers, les banques centrales devront améliorer leur politique monétaire en renforçant leur capacité d'analyse, de prévision et de gestion de la liquidité afin de restreindre autant que possible la volatilité de la liquidité et des taux d'intérêt.

NOUVELLE DONNE MONDIALE : QUE SIGNIFIE-T-ELLE POUR L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE?

La croissance économique de l'Afrique subsaharienne s'est redressée rapidement en 2010 et est restée vigoureuse depuis, en s'appuyant sur des facteurs intérieurs et sur la reprise mondiale. Cependant, malgré l'accélération prévue de la croissance économique mondiale, certains changements de la conjoncture économique internationale engendrent des risques. Les échanges commerciaux et les flux d'investissement aujourd'hui soutenus entre les pays d'Afrique subsaharienne et les marchés émergents (dont la Chine) vont vraisemblablement diminuer sous l'effet du ralentissement de l'activité dans ces pays, qui mettra fin à la dynamique suscitée par le niveau élevé des prix des produits de base. De même, les conditions financières qui étaient favorables ces dernières années devraient se durcir tandis que les pays avancés délaissent progressivement leurs politiques monétaires non conventionnelles. L'effet de ces évolutions variera selon les pays. Il sera probablement négatif dans les pays qui sont fortement

Tableau 1.1. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel
(Variation en pourcentage)

	2004–08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Afrique subsaharienne, sans l'Afrique du Sud	7,2	4,3	6,7	6,3	5,8	5,9	6,5	6,5
Afrique subsaharienne (total)	6,4	2,6	5,6	5,5	4,9	4,9	5,4	5,5
<i>Dont :</i>								
Pays exportateurs de pétrole	8,4	4,8	6,7	6,1	5,2	5,7	6,6	6,5
Pays à revenu intermédiaire ¹	5,1	-0,8	4,1	4,9	3,4	2,7	3,0	3,3
<i>Dont : Afrique du Sud</i>	4,9	-1,5	3,1	3,6	2,5	1,9	2,3	2,7
Pays à faible revenu ¹	7,3	5,1	7,0	6,5	6,2	6,8	6,9	6,8
États fragiles	2,7	3,3	4,8	3,3	7,5	6,0	7,1	7,1
<i>Pour mémoire :</i>								
Croissance économique mondiale	4,6	-0,4	5,2	3,9	3,2	3,0	3,6	3,9
Pays d'Afrique subsaharienne riches en ressources naturelles ²	6,4	2,0	5,4	5,5	4,8	4,1	4,9	5,0
Pays pionniers et émergents d'Afrique subsaharienne ³	5,8	2,5	5,4	5,5	4,8	4,4	5,0	5,2

Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

¹États fragiles non compris.

²Comprend les pays suivants : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Cameroun, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée équatoriale, Mali, Namibie, Niger, Nigéria, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, Sierra Leone, Tanzanie, Tchad, Zambie et Zimbabwe.

³Comprend les pays suivants : Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, Maurice, Nigéria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Tanzanie et Zimbabwe.

tributaires des exportations de produits de base et des flux de capitaux, mais ceux qui ont des liens étroits avec les pays avancés bénéficieront vraisemblablement de l'accélération de la croissance.

Une croissance vigoureuse, tirée essentiellement par l'investissement

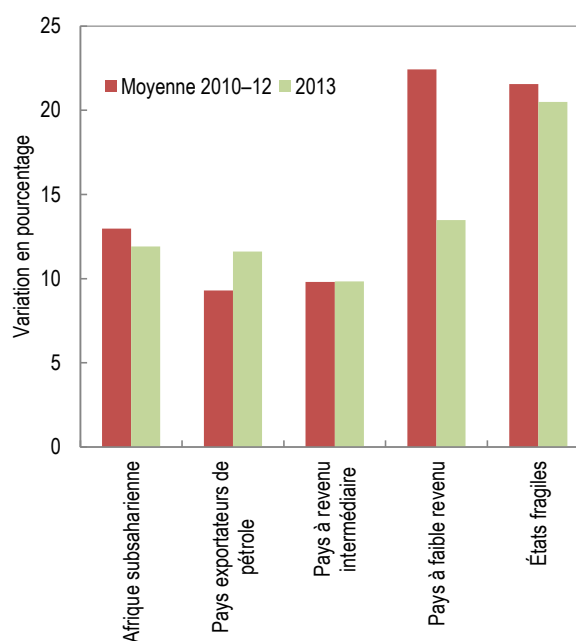
La croissance est restée vigoureuse dans la plus grande partie de l'Afrique subsaharienne et s'est établie à 4,9 % en 2013, c'est-à-dire au même niveau qu'en 2012 (tableau 1.1). Ces résultats sont dus essentiellement à la demande intérieure, alimentée par la forte croissance du crédit au secteur privé qui s'est poursuivie dans certains pays (graphique 1.1). Le dynamisme des investissements publics et privés dans les activités minières, les infrastructures de transport et de communication et la production d'énergie a fortement contribué à la croissance¹. Ces investissements ont été accompagnés d'une expansion généralisée des échanges commerciaux, des communications et d'autres services, et plusieurs pays ont bénéficié aussi de l'augmentation de la production agricole. La demande extérieure a contribué relativement moins à la croissance économique de la région du fait que la

¹Les investissements publics sont restés soutenus dans toute la région et ont augmenté tout particulièrement au Mozambique, en Namibie, en Ouganda, au Swaziland et au Togo, même si dans certains pays la sous-exécution des programmes d'investissements publics a contribué à contenir le déficit budgétaire (Botswana, Côte d'Ivoire, Libéria).

croissance du reste du monde et les prix des produits de base sont restés relativement modérés pendant la plus grande partie de l'année.

Certains pays, tout particulièrement la Côte d'Ivoire et le Mali, ont profité de la stabilisation au lendemain des conflits qui ont sévi dans ces pays; et le déroule-

Graphique 1.1. Afrique subsaharienne : crédit au secteur privé, 2010–13



Source : FMI, base de données du Département Afrique.

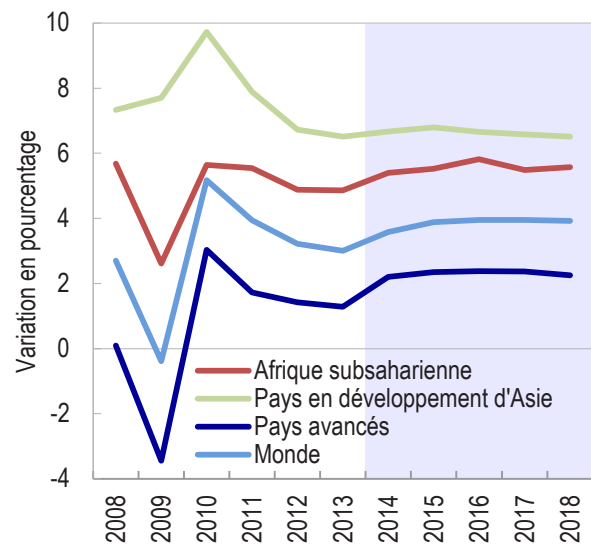
ment sans accroc des élections au Kenya témoigne des progrès sensibles qui ont été accomplis en matière de stabilité politique. En même temps, un nouveau conflit interne a gravement freiné l'activité économique en République centrafricaine, et l'éruption de violence a accru l'incertitude au Soudan du Sud vers la fin de l'année. Les taux de croissance ont augmenté dans les pays exportateurs de pétrole, bien que la production ait diminué en Guinée équatoriale et au Tchad; le Nigéria a connu une croissance économique généralisée qui a en partie compensé les pertes liées aux vols de pétrole sur grande échelle; et le Soudan du Sud a recommencé à produire du pétrole en juillet après une interruption de dix-huit mois. En Afrique du Sud, la croissance a continué de ralentir en raison de l'atonie de l'investissement privé, du manque de confiance des consommateurs et des investisseurs, des tensions entre employeurs et salariés, et de la fragilité de l'approvisionnement en électricité.

Que signifient pour la région la dégradation des perspectives de croissance des pays émergents et la baisse des prix des produits de base?

Selon les projections, la croissance économique mondiale devrait passer de 3 % à 3,6 % en 2014 (graphique 1.2). Pour une large part, l'impulsion devrait venir des pays avancés, en particulier des États-Unis. Globalement, la croissance devrait s'accélérer légèrement dans les pays émergents en 2014, mais il est probable qu'elle restera relativement faible dans certains des principaux partenaires commerciaux de la région, tels que le Brésil et l'Inde, sous l'effet conjugué du durcissement des politiques économiques, de la diminution de la liquidité mondiale et des goulets d'étranglement structurels, autant de facteurs qui pèseront sur les prix des produits de base et la demande dont font l'objet les principaux produits d'exportation africains.

Dans certains pays émergents, la croissance économique devrait faiblir en 2014, et cette décélération pourrait se prolonger sur le moyen terme. Au Brésil, en Chine et en Inde, le ralentissement pourrait être de nature structurelle et pourrait donc se prolonger au-delà des fluctuations normales du cycle économique. En Chine, où les autorités s'efforcent de contenir le crédit et de rééquilibrer la croissance économique, celle-ci devrait rester autour de 7½ %. Même après 2014, la croissance économique de la Chine ne devrait pas retrouver les ni-

Graphique 1.2. Principales régions : projections de la croissance du PIB réel, 2008–18

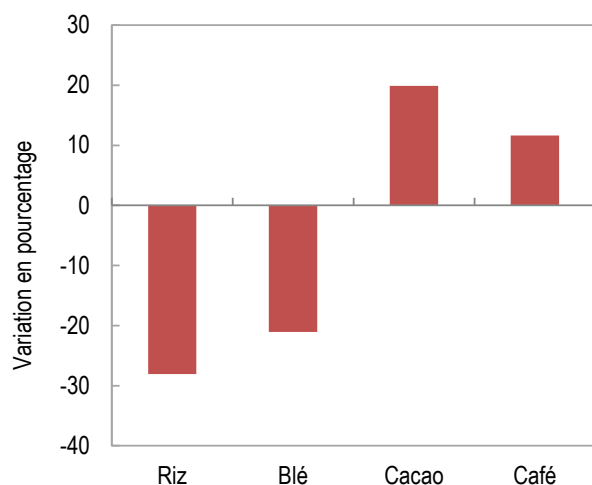


Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

veaux spectaculaires de ces dernières années; et un certain rééquilibrage des moteurs de la croissance au profit de la consommation, plutôt que de l'investissement, facilité par les mesures qui ont été prises pour ralentir la croissance du crédit et accroître le coût du capital, devrait avoir lieu au cours des prochaines années.

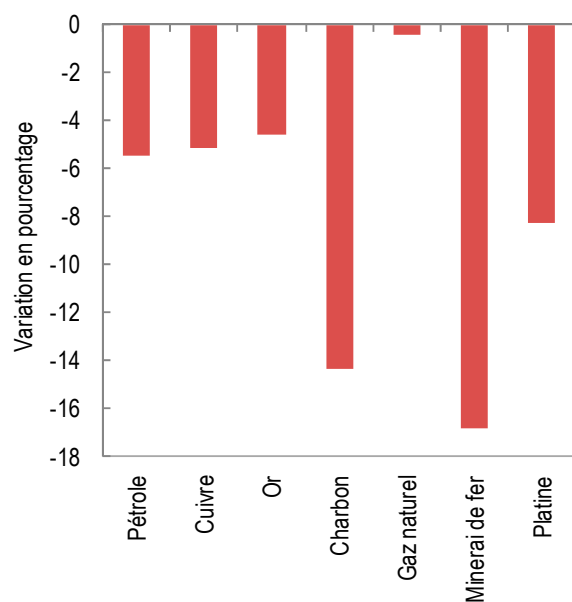
Le fléchissement de la demande des pays émergents et l'accroissement récent des capacités de production dans le monde devraient modérer les hausses de prix des produits de base. Par rapport à l'édition d'octobre 2013 des *Perspectives de l'économie mondiale*, les prévisions pour 2014 concernant l'indice composite des prix des produits de base non pétroliers n'ont été relevées que de 1 % environ, et les prévisions concernant les prix du pétrole ont été revues à la hausse de 2,8 % (ces dernières prévisions sont importantes surtout pour l'Angola, la Guinée équatoriale, le Nigéria et d'autres pays exportateurs de pétrole). La consommation globale de produits de base devrait continuer de s'accroître, mais, pour certains produits primaires tels que le cuivre et le minerai de fer, la demande devrait augmenter moins vite, ce dont se ressentiraient en particulier la République démocratique du Congo, la Guinée, le Libéria et la Zambie. Par rapport aux niveaux observés en 2013, ce sont les prix du minerai de fer et du charbon qui accuseront la plus forte baisse, tandis que les prix du cacao et du café augmenteront

Graphique 1.3. Prix internationaux des produits de base, produits agricoles, moyenne pour 2014–16 par rapport à 2013



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Graphique 1.4. Prix internationaux des produits de base, combustibles et métaux, moyenne pour 2014–16 par rapport à 2013



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

(graphiques 1.3 et 1.4). La diminution des prix de l'or au cours des trois prochaines années affectera surtout le Burkina Faso, le Ghana, le Mali et la Tanzanie, tandis que les exportations de pays comme la Côte d'Ivoire, le Ghana, l'Ouganda et le Rwanda devraient bénéficier d'une hausse des prix du cacao et du café.

La baisse des prix des produits de base et le ralentissement de la croissance économique dans les pays émergents pourraient aussi réduire les entrées nettes d'IDE, qui revêtent une importance particulière pour les pays à faible revenu et les États fragiles riches en ressources naturelles. Ces facteurs pourraient aussi inciter les investisseurs étrangers à se désintéresser des activités d'exploration et de la mise en valeur de nouvelles ressources; en outre, le repli de l'activité économique dans les pays d'où proviennent les IDE pourrait se traduire par l'ajournement ou le redimensionnement de certaines de ces initiatives, en particulier des projets entièrement nouveaux qui n'en sont encore qu'aux tout premiers stades de développement. Cela réduirait l'effet sur la croissance des activités d'investissement et retarderait la stimulation de l'offre qui suit généralement l'achèvement des projets.

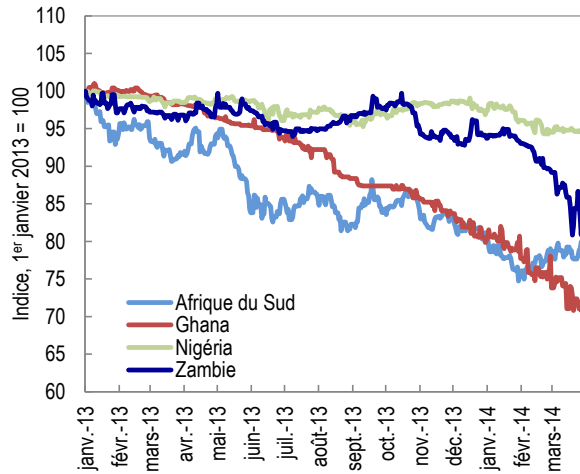
Dans quelle mesure le resserrement de la liquidité mondiale affectera-t-il la région?

Les effets d'un resserrement de la liquidité mondiale sont apparus clairement en 2013, lorsque la Réserve fédérale américaine a annoncé en mai qu'elle allait mettre fin progressivement à ses mesures monétaires non conventionnelles, ce qui a contribué au retrait de capitaux de certains pays pionniers d'Afrique subsaharienne et à des dépréciations monétaires (graphique 1.5)². Les rendements ont aussi augmenté sur certains marchés obligataires (par exemple en Afrique du Sud et au Nigéria), et certains pays ont pu connaître des sorties nettes d'actions et d'obligations (graphiques 1.6 et 1.7)³. Les marges sur les obligations souveraines et les taux d'intérêt du marché ont augmenté (graphique 1.8), les hausses les plus prononcées ayant été enregistrées au Ghana et en Zambie, ce qui

²Plusieurs pays à faible revenu ont aussi vu leur monnaie se déprécier sensiblement en 2013, même si les causes de cette dépréciation ont varié d'un pays à l'autre : réserves basses (Malawi), baisse des exportations due aux inondations (Mozambique), financement monétaire du déficit (Libéria), dégradation des termes de l'échange (Éthiopie), ou suppression des restrictions de change inefficaces sur fond de fortes dérives budgétaires (Gambie).

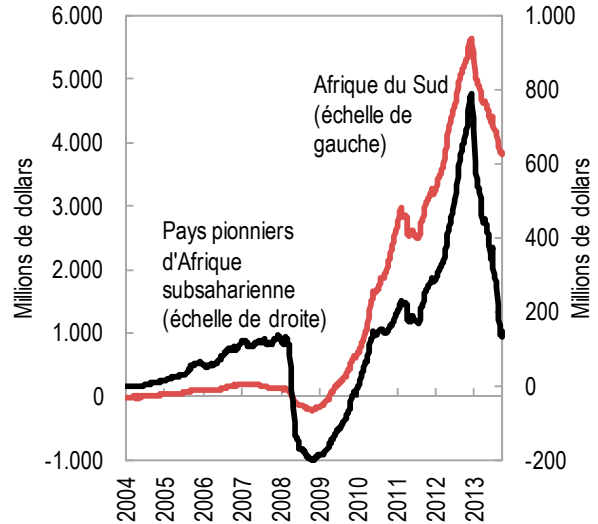
³Les données de balance des paiements les plus récentes, et les plus complètes, dont disposent les services du FMI font apparaître un effet plus modéré que ne l'indiquent les données EPFR (Emerging Portfolio Fund Research) des graphiques 1.6 et 1.7, lesquelles rendent compte des flux de fonds enregistrés pour la vente sur les principaux marchés développés par les particuliers et les investisseurs institutionnels.

Graphique 1.5. Afrique subsaharienne : évolution du taux de change nominal, dollar/monnaie nationale



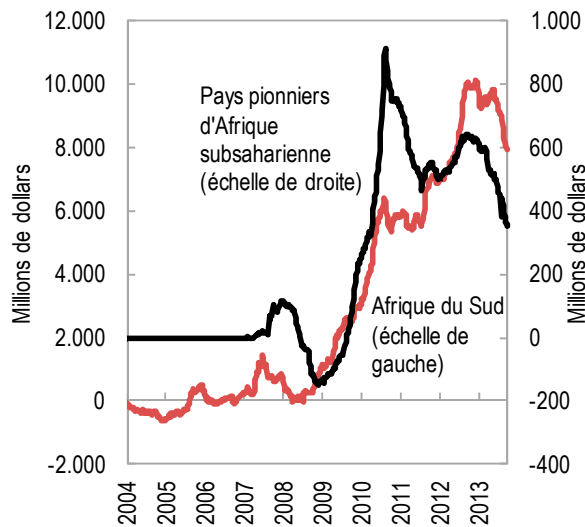
Source : Bloomberg, L.P.

Graphique 1.7. Afrique subsaharienne : flux d'obligations vers les pays émergents et pionniers
(Millions de dollars, chiffres cumulés depuis juin 2004)



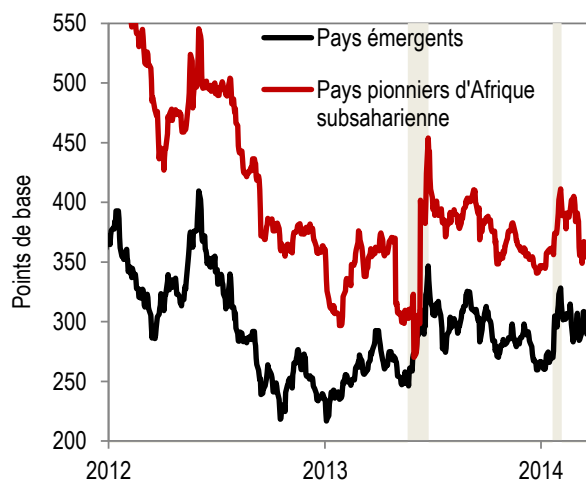
Source : base de données EPFR Global.

Graphique 1.6. Afrique subsaharienne : flux d'actions vers les pays émergents et pionniers
(Millions de dollars, chiffres cumulés depuis juin 2004)



Source : base de données EPFR Global.

Graphique 1.8. Écarts de taux pour les pays émergents¹, 2012–14



Source : Bloomberg, L.P.

¹La moyenne pour les pays émergents inclut les écarts EMBIG des pays suivants : Afrique du Sud, Argentine, Brésil, Bulgarie, Chili, Colombie, Hongrie, Malaisie, Mexique, Pérou, Philippines, Pologne, Russie, Turquie et Ukraine. Les pays pionniers d'Afrique subsaharienne dont les écarts sont pris en compte sont les suivants : Angola, Nigéria, Rwanda, Sénégal, Tanzanie et Zambie. Les zones grisées correspondent aux périodes de nervosité (21 mai–24 juin 2013 et 21 janvier–4 février 2014).

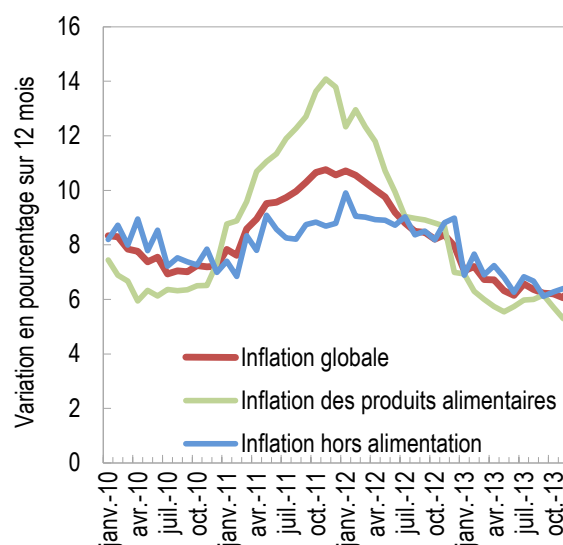
Tableau 1.2. Afrique subsaharienne : inflation (IPC)*(Variation en pourcentage, en fin de période)*

	2004–08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Afrique subsaharienne (total)	8,8	9,0	7,2	10,2	7,7	5,9	6,2	5,8
<i>Dont :</i>								
Pays exportateurs de pétrole	9,5	11,4	10,3	9,2	9,9	6,4	6,5	6,2
Pays à revenu intermédiaire ¹	7,2	7,0	4,3	6,4	6,0	6,0	6,6	5,8
<i>Dont : Afrique du Sud</i>	6,4	6,3	3,5	6,1	5,7	5,4	6,3	5,6
Pays à faible revenu ¹	10,1	7,1	7,4	18,9	8,5	5,8	6,1	5,5
États fragiles	11,3	15,4	8,0	9,3	4,7	2,6	3,2	4,1
Pour mémoire :								
Monde	4,1	3,2	4,2	4,7	3,8	3,3	3,7	3,5

Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.¹États fragiles non compris.

Sur fond de montée en puissance de la reprise économique, la Réserve fédérale des États-Unis a commencé en décembre 2013 à retirer progressivement ses mesures monétaires exceptionnellement accommodantes et, à terme, d'autres pays avancés pourraient lui emboîter le pas. En même temps, certains des principaux pays émergents pourraient relever leur taux directeur pour contenir la hausse des prix des actifs (Chine) ou la fuite des capitaux. Dans ce climat, le retournement récent des flux de capitaux dans la plupart des pays émergents et les pays pionniers va sans doute se poursuivre encore pendant un certain temps, les investisseurs retrouvant de meilleurs rendements par rapport aux risques dans les pays avancés. Les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire pourraient aussi voir diminuer les entrées d'IDE (en particulier en provenance des sociétés privées très endettées) sous l'effet du resserrement des conditions monétaires dans certains pays émergents (dont la Chine).

À moyen terme, toutefois, les taux d'intérêt mondiaux ne devraient pas accuser une très forte hausse, car certains des facteurs qui ont maintenu les taux bas ces dernières années devraient continuer d'opérer, comme cela est expliqué au chapitre 3 de l'édition d'avril 2014 des *Perspectives de l'économie mondiale*. En particulier, les taux d'épargne des pays émergents d'Asie devraient rester élevés. Les taux d'investissement d'une bonne partie de l'Europe resteront sans doute modérés, ce qui contribuera à maintenir l'équilibre mondial entre

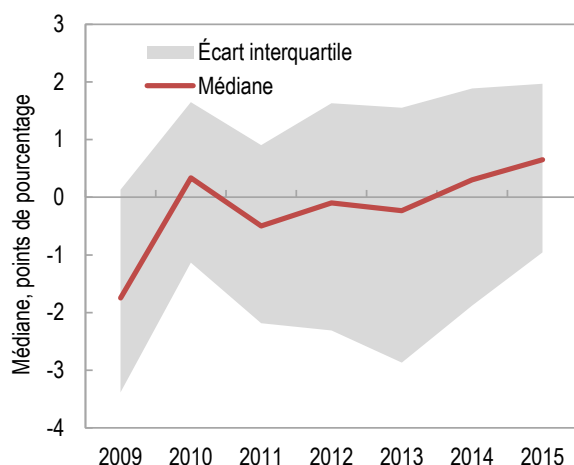
Graphique 1.10. Afrique subsaharienne : inflationSources : FMI, base de données du Département Afrique et *International Financial Statistics*.

épargne et investissement à un niveau compatible avec des taux d'intérêt réels qui resteraient relativement modérés par rapport aux normes historiques de long terme. Somme toute, et malgré la volatilité à court terme engendrée par l'abandon progressif des politiques monétaires non conventionnelles par les pays avancés, pour la plupart des pays de la région, les effets de ces tendances seront probablement modérés à moyen terme, même s'ils représentent un nouveau défi direct pour les pays émergents et les pays pionniers.

LA PERSISTANCE DES DÉFICITS BUDGÉTAIRES : FAUT-IL S'EN PRÉOCCUPER?

La plupart des pays de la région ont été en mesure d'éviter de mener une politique budgétaire procyclique pour la première fois en 2009, et certains ont même pu prendre des mesures de relance anticycliques grâce à la solidité de leurs finances publiques, résultat d'efforts menés pendant de longues années. C'est ainsi que les déficits budgétaires se sont creusés dans une grande partie de la région tandis que la croissance diminuait, en exerçant un effet stabilisateur pendant la crise. Aujourd'hui, toutefois, beaucoup de pays continuent d'afficher des déficits budgétaires élevés alors que la croissance et les recettes ont retrouvé (ou presque) leur niveau d'avant la crise. Dans la plupart des cas, ces déficits sont le résultat de politiques qui favorisent l'augmentation des dépenses en capital, dont ces pays ont bien besoin, tout en maintenant la dette à des niveaux soutenables. Dans d'autres cas, ils sont le résultat d'une reconfiguration des dépenses publiques, au détriment de l'investissement, qui s'est traduite par de nouvelles hausses de la dette publique. Ces évolutions ont fait naître la crainte que certains pays aient adopté des politiques qui contribuent moins à la réalisation des objectifs de stabilité, mais accentuent les facteurs de vulnérabilité budgétaire.

Graphique 1.11. Afrique subsaharienne : écart de croissance du PIB réel, 2009–15



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : L'écart de croissance est la différence entre la croissance du PIB réel pendant une année donnée et la croissance moyenne du PIB réel sur la période 2004–08. Les calculs ne prennent pas en compte le Soudan du Sud en raison du manque de données.

Des politiques budgétaires anticycliques pour la première fois en 2009

Dans une édition précédente de cette publication, la politique budgétaire des pays d'Afrique subsaharienne a été analysée du point de vue de la viabilité⁵. L'une des principales conclusions de cette analyse était que, pour la majorité des pays de la région, il n'y avait pas lieu de se soucier outre mesure de la viabilité budgétaire, car ils n'étaient pas gênés par un niveau d'endettement élevé⁶. Dans cette section, nous examinons plus en détail comment les dépenses publiques ont été reconfigurées à la suite de la crise mondiale de 2008–09, car les ajustements budgétaires semblent s'opérer de façon lente et inégale dans la région.

En 2009, pour la première fois, l'Afrique subsaharienne a pu recourir à la politique budgétaire pour atténuer les effets de la récession mondiale⁷. À l'exception des États fragiles, la plupart des pays de la région ont subi une décélération marquée de l'activité économique au début de la crise, qui s'est traduite par une baisse (un «écart de croissance») d'environ 2 points de pourcentage de la croissance médiane du PIB réel de la région par rapport à la trajectoire tendancielle observée de 2004 à 2008 (graphique 1.11). Cette même année, la situation budgétaire d'un grand nombre de pays s'est nettement dégradée par rapport aux années d'avant la crise (graphique 1.12), ce qui témoignait de leur capacité de maintenir, voire d'accroître, leurs dépenses publiques malgré la baisse des recettes, et de préserver ainsi généralement pendant la récession des dépenses sociales et d'équipement bien nécessaires. Tous les

⁵Chapitre 2 de l'édition d'avril 2013 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne — Élargir la marge de manœuvre de la politique budgétaire*.

⁶À l'époque, on estimait que dix pays de la région risquaient d'avoir des problèmes de viabilité budgétaire s'ils étaient amenés à chercher des financements supplémentaires pour couvrir leur déficit budgétaire accru. Cinq de ces pays étaient classés à «risque élevé» de surendettement (Burundi, Comores, République démocratique du Congo, Gambie et São Tomé-et-Príncipe); trois étaient classés à «risque modéré» de surendettement, mais leurs ratios dette/PIB avaient augmenté d'au moins 10 % depuis fin 2007 (Ghana, Malawi et Mali); et pour deux, l'Afrique du Sud et le Swaziland, on prévoyait de fortes hausses (de plus de 60 %) des ratios dette/PIB à l'horizon 2017.

⁷Chapitre 2 de l'édition d'avril 2010 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne — La politique budgétaire pendant la récession a-t-elle été anticyclique et favorable aux pauvres?*

groupes de pays ont subi une baisse des recettes réelles par rapport aux moyennes de la période 2004–08 («écart de recettes»), mais elle a été plus prononcée dans les pays à revenu intermédiaire et, surtout, les pays exportateurs de pétrole (graphique 1.13).

Un rééquilibrage laborieux et inégal des finances publiques au lendemain de la crise

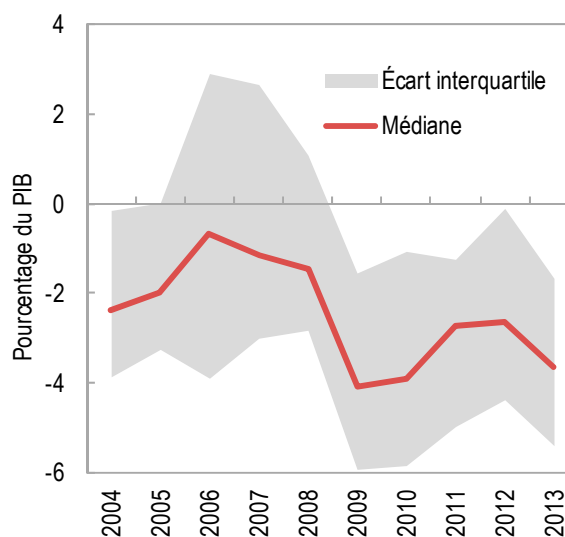
Malgré la reprise de la croissance économique, les déficits à l'échelle de la région sont restés généralement inchangés depuis 2010 (graphique 1.12), même s'il existe des différences considérables d'un pays à l'autre. Les recettes se sont rapidement améliorées lorsque l'activité économique a redémarré et ont retrouvé leurs niveaux d'avant la crise en 2013 (graphique 1.13), mais le solde budgétaire global de l'Afrique subsaharienne n'a pas changé. Dans quelques pays, les finances publiques ont continué de se dégrader ces dernières années, et cette détérioration s'est accompagnée d'une augmentation rapide de la dette publique dans plusieurs pays. Ces évolutions n'ont pas pesé trop lourdement sur la dette publique au niveau régional, et les indicateurs d'endettement sont restés à des niveaux peu alarmants (tableau 1.3), mais le nombre de pays où la dette s'est accrue en proportion du PIB est passé de 25 en 2010 à 31 en 2013 (graphique 1.14)⁸, les pouvoirs publics favorisant de plus en plus, dans certains cas, les dépenses courantes au détriment de l'investissement.

Les finances publiques ont été rééquilibrées dans certains pays depuis 2010, mais cela s'est parfois fait au prix d'une réduction de l'investissement public. Quinze pays de la région ont réussi à diminuer les dépenses primaires en pourcentage du PIB en 2010–13 (graphique 1.15)⁹. Parmi les pays exportateurs de pé-

⁸Les ratios dette/PIB restent en général faibles au niveau régional et ne suscitent pas de préoccupation particulière du point de vue de la viabilité des finances publiques pour la majorité des pays (chapitre 2 de l'édition d'avril 2013 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne — Élargir la marge de manœuvre de la politique budgétaire*).

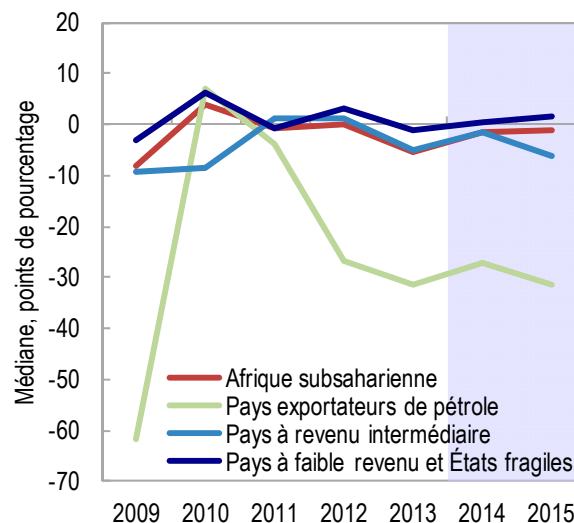
⁹Le Nigéria et le Soudan du Sud ne sont pas pris en compte en raison de l'insuffisance des données. Dans le cas du Nigéria, il n'existe pas de données désagrégées pour les dépenses primaires des administrations publiques au sens du présent chapitre (les organismes publics, ainsi que leur masse salariale, sont relativement importants et leurs dépenses ne sont pas prises en compte dans les dépenses du gouvernement fédéral). Le Cap-Vert est aussi exclu, car certains postes des dépenses primaires ont été reclassés en 2011, ce qui fausse les comparaisons entre période.

Graphique 1.12. Afrique subsaharienne : solde budgétaire global, 2004–13



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Graphique 1.13. Afrique subsaharienne : écart de croissance des recettes totales réelles hors dons, 2009–15



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : L'écart de croissance des recettes réelles est la différence entre la croissance des recettes réelles pendant une année donnée et la croissance moyenne des recettes réelles sur la période 2004–08.

trole, c'est au Tchad que le ratio dépenses publiques/PIB a le plus diminué; parmi les pays à revenu intermédiaire, au Botswana; parmi les pays à faible revenu, en Sierra Leone¹⁰; et, parmi les États fragiles,

¹⁰Les données relatives à l'Ouganda ne tiennent pas compte de deux projets hydroélectriques représentant environ 3,5 % du PIB.

Tableau 1.3. Afrique subsaharienne : indicateurs d'endettement

	Indice du risque d'endettement ^{1/}				Ratio dette publique/ PIB (2013)	Variation du ratio dette public/PIB en % ^{2/}	Ratio dette extérieure/ créanciers officiels (2013)	Variation du ratio dette extérieure/créanciers officiels en % du PIB ^{2/}	Ratio paiements d'intérêts/ recettes (2007)	Ratio paiements d'intérêts/ recettes (2013)
	F	M	E	S						
Afrique subsaharienne (total)	19	18	5	2	34,2	4,6	10,2	-1,5	6,4 %	7,7 %
<i>Dont :</i>										
Pays exportateurs de pétrole	5	1	1	0	21,5	3,5	6,1	-0,4	3,3 %	5,1 %
Pays à revenu intermédiaire	6	5	0	0	45,0	16,6	6,6	2,9	8,4 %	10,9 %
Pays à faible revenu	7	7	0	0	36,7	3,3	21,9	2,7	6,2 %	7,0 %
États fragiles (PPTE) ^{3/}	1	5	4	0	34,3	-53,3	16,9	-59,6	13,7 %	6,1 %
États fragiles (non PPTE)	0	0	0	2	69,7	2,1	44,3	-15,2	12,6 %	5,1 %

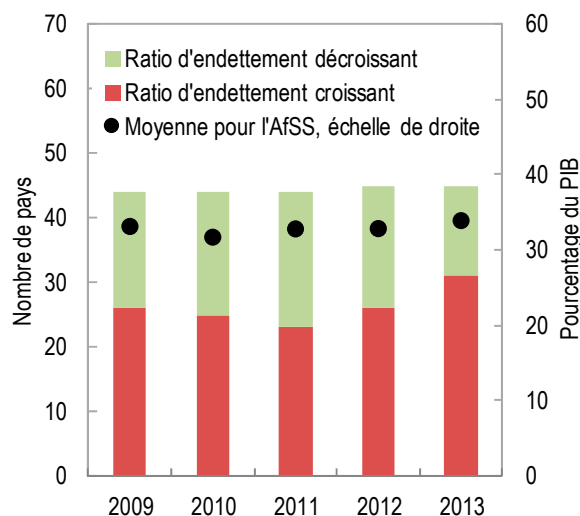
Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; estimations des services du FMI.

Note : PPTE = pays pauvres très endettés. Ne comprend pas le Soudan du Sud.

^{1/}Nombre de pays dont le risque de surendettement est faible (F), modéré (M), élevé (E) et qui sont surendettés (S), selon les analyses de viabilité de la dette réalisées par le FMI. L'indice pour neuf pays à revenu intermédiaire et exportateurs de pétrole est fondé sur les rapports récents établis par les services du FMI pour les consultations au titre de l'article IV, ainsi que sur une évaluation subjective des services du FMI. Le Soudan du Sud n'est pas compris (pas de classification).

^{2/}Variations entre fin 2007 et fin 2013.

^{3/}Pays qui ont bénéficié d'un allègement de dette au titre des initiatives PPTE et IADM (Initiative d'allègement de la dette multilatérale) entre fin 2007 et fin 2013.

Graphique 1.14. Afrique subsaharienne : dette publique totale, 2009–13

Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : Ne comprend pas le Soudan du Sud.

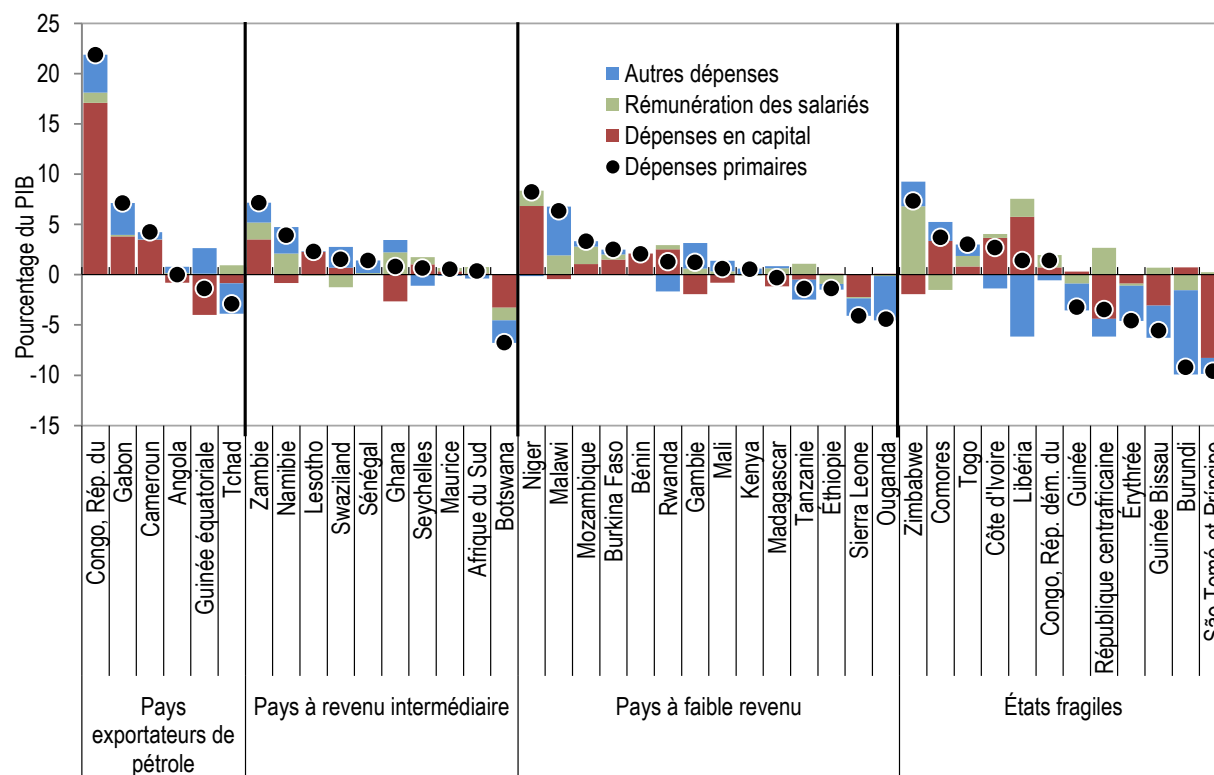
au Burundi et à São Tomé-et-Príncipe¹¹. Il convient de noter toutefois que, à l'exception du Burundi, de l'Ouganda et du Tchad, ces pays ont considérablement réduit leurs dépenses en capital.

¹¹Selon toute probabilité, la réduction observée des dépenses primaires en Guinée Bissau est liée aux troubles politiques qui ont agité le pays pendant la période considérée. Une situation analogue pourrait expliquer la baisse des dépenses en République centrafricaine.

En revanche, les dépenses primaires ont augmenté dans les 27 autres pays. Dans la plupart des cas, cette hausse s'explique par l'augmentation des dépenses en capital, en particulier dans les pays exportateurs de pétrole (sauf la Guinée équatoriale et le Tchad, dans une moindre mesure) et les pays à revenu intermédiaire (Lesotho). Cependant, la rémunération des salariés a sensiblement augmenté dans certains pays, bien souvent à un rythme supérieur à la croissance des dépenses en capital (Malawi, Mozambique, Namibie). Dans d'autres pays (Madagascar, Malawi, Namibie, Zimbabwe), les dépenses en capital ont en fait diminué. Enfin, les autres dépenses primaires se sont aussi accrues rapidement dans plusieurs pays, en particulier les pays exportateurs de pétrole et certains pays à revenu intermédiaire (Namibie, Swaziland)¹². Il convient de noter que le ratio recettes/PIB a augmenté dans à peu près la moitié des pays d'Afrique subsaharienne pendant la période 2010–13 (graphique 1.16). Deux pays font figure d'exception parmi les exportateurs de pétrole : l'Angola, où les recettes fiscales ont en réa-

¹²Pendant la période 2010–13, des élections ont eu lieu dans beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne, et il serait possible de mettre en évidence l'existence d'un cycle conjoncturel politique. Un grand nombre d'études ont été réalisées sur ce sujet (on en trouvera un récapitulatif dans Drazen, 2001). Dans le cas de l'Afrique subsaharienne, Block (2000) fait état d'un cycle conjoncturel politique pour la politique budgétaire (et monétaire) d'un échantillon de 44 pays entre 1980 et 1995.

Graphique 1.15. Afrique subsaharienne : variations des postes de dépenses primaires, 2010–13



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : Ne comprend pas le Nigéria ni le Soudan du Sud en raison du manque de données. La Côte d'Ivoire n'est pas prise en compte en raison de la reclassification des dépenses primaires en 2011. Le Cap-Vert n'est pas pris en compte en raison de la reclassification des dépenses primaires en 2011. Les données relatives à l'Ouganda ne comprennent pas deux projets énergétiques qui représentent environ 3,5 % du PIB.

lité diminué, et la Guinée équatoriale. Le tableau est différent pour les pays à revenu intermédiaire, dont la plupart ont vu leur ratio recettes/PIB augmenter, grâce parfois à la forte progression des recettes fiscales (Lesotho). Le ratio recettes/PIB a diminué en particulier en Angola, pays exportateurs de pétrole, et dans les États fragiles, notamment en République centrafricaine (en raison des troubles politiques), au Burundi et à São Tomé-et-Príncipe. Dans ce groupe, les dons ont reculé en proportion du PIB au cours de la période.

Accentuation des déséquilibres budgétaires au Ghana et en Zambie

Les pays qui ont profité des flux favorables de capitaux internationaux pour financer leur déficit budgétaire et/ou leur déficit extérieur courant, tels que le Ghana et la Zambie, sont particulièrement vulnérables aux changements de la conjoncture internationale. Au Ghana, l'augmentation des dépenses primaires en 2010–13 a été le résultat surtout d'une hausse de la masse salariale

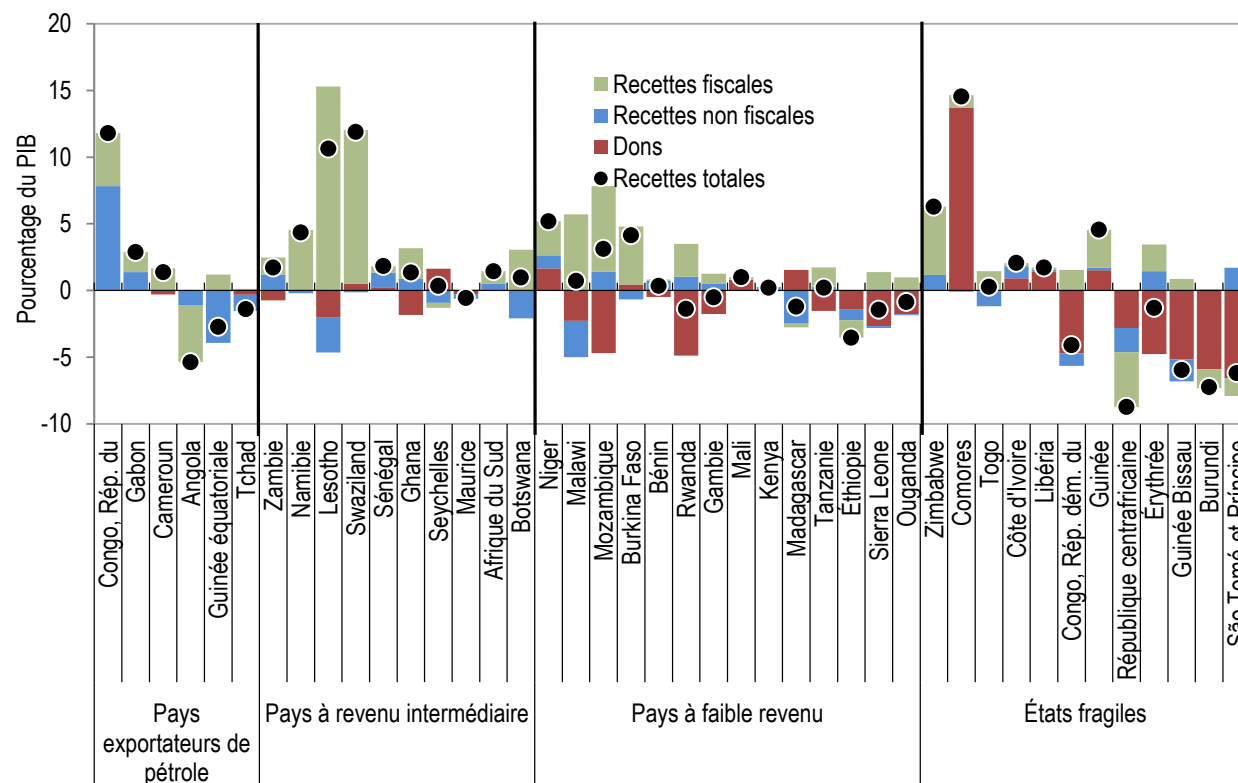
induite par un nouveau barème, et d'une augmentation des dépenses en capital (graphique 1.17)¹³. De même, en Zambie, un net relâchement de la politique budgétaire a eu lieu en 2010–13, en raison surtout des dépassements de dépenses ordinaires, essentiellement au titre des subventions et des salaires, ces derniers ayant augmenté d'environ 45 % en 2013 (graphique 1.17). Face à cette situation, les agences de notation internationales ont abaissé la note de ces pays, ce qui pourrait avoir de lourdes conséquences pour la viabilité de leur dette.

En somme, les déséquilibres budgétaires concernent certains pays, mais ce n'est pas un problème à l'échelle régionale

L'ajustement laborieux des finances publiques observé en Afrique subsaharienne est le résultat d'une reconfiguration des dépenses publiques dans certains pays qui

¹³Cela s'est ajouté à une hausse d'environ 4 % du PIB des dépenses courantes en 2011–12, engendrée par une augmentation de la masse salariale, des subventions énergétiques et d'autres dépenses.

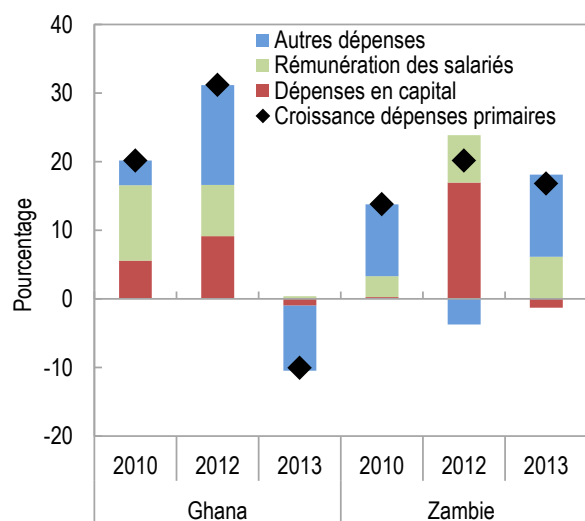
Graphique 1.16. Afrique subsaharienne : variations des recettes totales et des dons, 2010–13



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : Ne comprend pas le Nigéria ni le Soudan du Sud en raison du manque de données. La Côte d'Ivoire n'est pas prise en compte en raison de la reclassification des dépenses primaires en 2011. Le Cap-Vert n'est pas pris en compte en raison de la reclassification des dépenses primaires en 2011.

Graphique 1.17. Ghana et Zambie : contributions à la croissance réelle des dépenses primaires, 2010 à 2013



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

pourrait comporter des risques, mais qui ne suscite pas une préoccupation majeure au niveau régional. En effet, la plupart des pays subsahariens ont mené des politiques qui favorisent l'accroissement bien nécessaire des dépenses en capital après la crise tout en maintenant le ratio dette/PIB à un niveau soutenable. D'autres, où la découverte récente de gisements de pétrole et de gaz promet un accroissement des recettes futures, peuvent s'accommoder de déficits budgétaires plus prononcés à moyen terme sans que soit menacée la viabilité de la dette, à condition que des cadres institutionnels appropriés soient en place pour assurer une gestion transparente et rigoureuse de ces richesses. Pourtant, un certain nombre de pays, dont en particulier le Ghana et la Zambie, ont opté pour des politiques budgétaires trop expansionnistes (en favorisant parfois les dépenses courantes) financées en partie par l'emprunt extérieur, ce qui les a rendus plus vulnérables à un retournement brutal des flux de capitaux. De fait, le ratio dette/PIB de la plupart des pays reste relativement faible, ce qui indiquerait

que le niveau élevé des dépenses publiques, accompagné d'une reconfiguration des dépenses au détriment de l'investissement, n'est pas problématique pour la région dans son ensemble. Cependant, dans les pays qui ont relâché leur politique budgétaire, dont le ratio dette/PIB a augmenté à vive allure (graphique 1.18) et où le risque de surendettement s'accroît, la composition des dépenses primaires devrait être revue, faute de quoi la politique budgétaire pourrait menacer la viabilité à long terme de la dette publique et la stabilité macroéconomique.

PERSPECTIVES À COURT TERME, ALÉAS NÉGATIFS ET ACTIONS RECOMMANDÉES

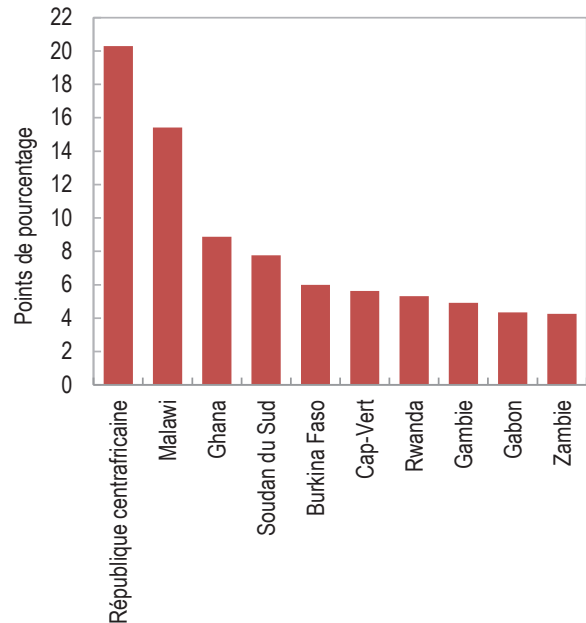
Perspectives à court terme

Selon les projections, la croissance économique devrait continuer de s'accélérer en Afrique subsaharienne et s'établir autour de 5½ % en 2014 et 2015, même s'il reste à déterminer comment mieux répartir les bienfaits de cette croissance. Plusieurs pays vont récolter les fruits de leurs investissements dans les transports et les télécommunications, de l'expansion de leurs capacités productives (surtout dans les industries extractives et la production d'énergie) et/ou du rebond de la production agricole. Les investissements dans les infrastructures et le secteur minier vont continuer d'accroître la demande intérieure de biens et de services, même si la demande émanant du secteur public fléchit tandis que plusieurs pays entreprennent de rééquilibrer leurs finances publiques. Globalement, le taux de croissance de l'Afrique subsaharienne devrait se maintenir dans les 30 centiles supérieurs à l'échelle mondiale (graphique 1.19). En même temps, les taux de pauvreté restent élevés dans toute la région, avec de fortes disparités, et dans plusieurs pays un grand nombre des objectifs du Millénaire pour le développement ne seront sans doute pas atteints à la date fixée, à savoir l'horizon 2015.

La croissance devrait s'accélérer dans tous les groupes de pays, surtout les États fragiles et les pays exportateurs de pétrole :

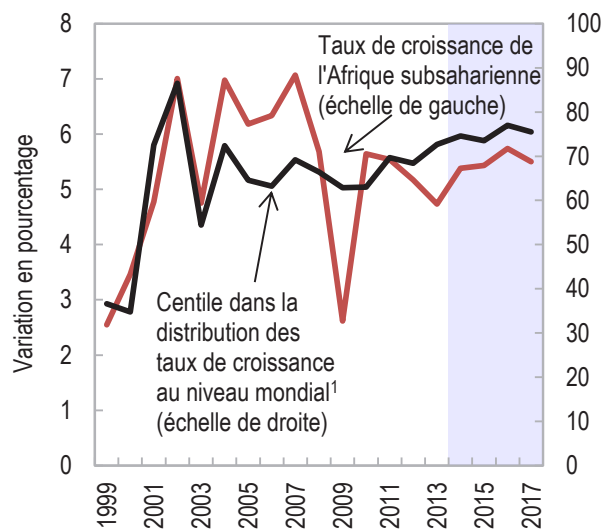
- Au Nigéria, la croissance devrait reposer sur une large base et atteindre environ 7 % en 2014 et 2015, les principaux oléoducs étant réparés et la production non pétrolière continuant de se développer en profitant des réformes récentes du secteur de l'énergie.

Graphique 1.18. Afrique subsaharienne : variations du ratio dette publique totale/PIB, 2012–13



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Graphique 1.19. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel et centile dans la distribution mondiale des taux de croissance



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

¹Centile du taux de croissance moyen pondéré de l'Afrique subsaharienne dans la distribution des taux de croissance des pays membres du FMI.

- Dans les pays à revenu intermédiaire, la croissance économique devrait augmenter d'environ 0,3 point de pourcentage en 2014 et continuer de s'accélérer en 2015, en s'appuyant sur un niveau soutenu d'exportations (surtout en direction des pays avancés), les investissements en cours et l'amélioration de la confiance des chefs d'entreprise. En Afrique du Sud, la croissance devrait légèrement s'améliorer, grâce au renforcement de la demande extérieure, mais elle devrait être freinée par le resserrement des conditions financières dans le monde et des politiques monétaires nationales, le niveau faible des prix des produits de base, les relations tendues entre employeurs et salariés, et la persistance de goulets d'étranglement, notamment dans le domaine de l'énergie.
- Pour ce qui est du groupe des pays à faible revenu, la croissance devrait nettement s'accélérer dans les États fragiles, si l'on table sur une plus grande stabilité en République démocratique du Congo et si l'on tient compte de l'amélioration de la situation politique et de la sécurité au Mali. Dans les autres pays, la croissance devrait rester vigoureuse ou s'accélérer avec l'aide d'investissements massifs dans les infrastructures (Éthiopie) et le secteur minier (Libéria, Mozambique, Ouganda), l'amélioration des transports (Mozambique) et le développement des capacités productives dans les secteurs énergétique (Éthiopie, Tanzanie) et minier (République démocratique du Congo, Ghana, Mozambique, Niger, Sierra Leone).

Comme en 2013, c'est l'investissement qui continuera de soutenir la demande intérieure. L'investissement total devrait rester à 23,8 % du PIB en 2014 et 2015, et augmenter quelque peu dans les pays à faible revenu et les États fragiles, où il devrait être soutenu par l'IDE dans les industries extractives et les infrastructures. En plus des apports d'IDE, l'investissement public dans les infrastructures va se développer (Côte d'Ivoire, Éthiopie), de même que l'investissement des entreprises privées nationales, financé en partie par des emprunts bancaires (Botswana).

Les soldes budgétaires devraient s'améliorer entre 2013 et 2015 dans la plupart des pays de la région, car beaucoup d'entre eux prévoient de procéder à un ajustement pour reconstituer leurs amortisseurs budgétaires

en prévision de chocs potentiels (Botswana, Kenya et Nigéria), contenir l'augmentation de la dette publique (Sénégal), ou redonner une assise plus solide à leurs finances publiques (Ghana, Zambie). Cet ajustement sera opéré essentiellement par la maîtrise des dépenses, même si les recettes seront aussi mises largement à contribution dans certains cas (Guinée, Nigéria).

Sous l'effet de la croissance vigoureuse, du niveau soutenu de la demande publique et de l'augmentation des investissements, le déficit extérieur courant moyen de la région est passé de 2,6 % du PIB en 2012 à 3,5 % du PIB en 2013. À l'horizon 2015, malgré l'accélération de la reprise mondiale, les déficits extérieurs courants de la région devraient se creuser encore (tableau 1.4). Cette évolution s'explique par l'augmentation des importations dans les pays qui entreprennent de grands investissements ainsi que par la diminution des exportations des pays exportateurs de pétrole. Ainsi, la contribution des exportations nettes à la croissance économique devrait encore diminuer. Les importations de biens et de services devraient s'accroître dans les pays à faible revenu qui continuent de développer leurs capacités de production, tels que la République démocratique du Congo, la Guinée et le Mozambique. En même temps, les exportations devraient baisser en proportion du PIB dans un grand nombre de pays, sous l'effet en partie de la diminution de la demande de produits de base émanant des pays émergents, mais elles devraient augmenter dans les pays qui ont récemment développé leurs capacités de production minière, tels que le Libéria, le Mozambique et la Sierra Leone. En outre, l'existence d'importants goulets d'étranglement dans l'appareil productif et au niveau des infrastructures pourrait empêcher certains pays de profiter pleinement de l'accroissement de la demande des pays avancés (par exemple l'Afrique du Sud).

Aléas négatifs

Les perspectives économiques de la région sont exposées surtout à des aléas négatifs. On notera en particulier quatre grands risques à court terme :

Les risques d'origine locale s'accroissent ...

1. **Les facteurs de vulnérabilité budgétaire se sont accentués dans plusieurs pays, notamment au Ghana et en Zambie.** Dans ces deux pays, les dépenses s'accroissent à un rythme qui n'est pas

Tableau 1.4. Afrique subsaharienne : autres indicateurs macroéconomiques

	2004–08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
			(variation en pourcentage)					
Inflation, fin de période	8,8	9,0	7,2	10,2	7,7	5,9	6,2	5,8
			(pourcentage du PIB)					
Solde budgétaire	1,9	0,3	-4,0	-1,3	-2,2	-4,2	-3,3	-3,0
Dont : hors pays exportateurs de pétrole	-0,7	-1,7	-4,5	-3,9	-4,0	-4,4	-4,3	-4,0
Solde extérieur courant	0,7	-1,6	-1,0	-1,0	-2,7	-3,6	-3,6	-3,9
Dont : hors pays exportateurs de pétrole	-5,0	-3,0	-4,3	-5,0	-7,7	-8,0	-7,8	-7,6
			(mois d'importations)					
Couverture par les réserves	4,7	3,6	4,1	4,4	4,9	4,8	4,7	4,7

Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

tenable. En Zambie, les rémunérations des fonctionnaires ont fortement augmenté en 2013. Au Ghana, les déficits jumeaux (finances publiques et comptes extérieurs) seront particulièrement difficiles à gérer en 2014 compte tenu du faible niveau des réserves de change et, dans certains pays où doivent se tenir des élections (par exemple au Malawi et au Nigéria), les incertitudes qui entourent l'action des pouvoirs publics pourraient s'accroître à mesure que les incitations à dépenser s'intensifient. Enfin, dans les pays très endettés tels que le Cap-Vert, la Gambie et les Seychelles, la marge de manœuvre est relativement limitée pour faire face à des chocs éventuels.

2. **Détérioration de la sécurité.** La forte aggravation de l'instabilité politique et la détérioration de la sécurité en République centrafricaine et au Soudan du Sud sont préoccupantes. Outre leurs effets sur le plan humanitaire, les conflits qui sévissent dans ces deux pays vont peser très lourdement sur leurs perspectives de croissance. Ces conflits pourraient sensiblement restreindre les échanges commerciaux (par exemple avec le Kenya et l'Ouganda), voire conduire à une augmentation des dépenses de sécurité dans les pays voisins.

... et il convient d'être plus attentif aux risques externes.

3. **Ralentissement de la croissance dans les pays émergents.** Ce risque est particulièrement important pour les pays exportateurs de ressources naturelles (dont l'Afrique du Sud), qui pourraient

être pénalisés par la baisse des prix des produits de base et le fléchissement de la demande, surtout en ce qui concerne les produits de faible valeur. En outre, le rééquilibrage attendu des sources de la croissance en Chine, au profit de la consommation et au détriment de l'investissement, au cours des années à venir contribuera à affaiblir la demande de produits liés aux investissements. Le resserrement des conditions financières en Chine — principale source de nouveaux financements pour les États et d'IDE pour l'Afrique subsaharienne — va probablement faire monter les coûts d'emprunt et peut-être peser sur l'IDE et la demande liée à l'IDE, surtout en ce qui concerne les projets miniers entièrement nouveaux.

4. **Normalisation et resserrement à terme de la politique monétaire aux États-Unis et dans les autres pays avancés.** Le retournement des flux de capitaux induit par le resserrement des conditions monétaires à l'échelle mondiale est à l'origine d'aléas négatifs pour la région, surtout pour les pays pionniers dont l'économie est foncièrement fragile. Les principaux canaux de transmission sont les pressions qui s'exercent sur les prix des actifs, les taux d'intérêt et, surtout, les taux de change. Ces pressions pourraient à leur tour engendrer des tensions au sein de certaines banques et de certains systèmes financiers, réduire la demande intérieure et relancer l'inflation. Les principaux canaux de transmission et leurs effets potentiels sont les suivants :

- *Augmentation des coûts d'emprunt et des risques de refinancement pour les États.* Le départ des investisseurs étrangers réduirait la liquidité sur les marchés obligataires locaux, ce qui ferait monter les coûts d'emprunt. En même temps, la raréfaction de la liquidité et la réévaluation du risque auraient pour effet d'accroître les taux d'intérêt de référence et les marges des euro-obligations internationales, et les pays pionniers auraient d'autant plus de difficultés à mener à bien les émissions obligataires prévues. La facture d'intérêts de l'État augmenterait, et certains gouvernements (Ghana, Zambie) pourraient avoir de plus en plus de mal à refinancer les obligations arrivant à échéance et à financer leurs déficits. Le durcissement des conditions de financement pourrait ainsi précipiter un ajustement budgétaire plus brutal que prévu et/ou encourager une monétisation inflationniste du déficit. Enfin, le risque de dépréciation de la monnaie pourrait alourdir considérablement le coût du service de la dette publique.
- *Durcissement des conditions de financement du secteur privé.* Les pays ayant un marché financier relativement développé auquel participent largement les investisseurs étrangers, tels que l'Afrique du Sud, le Kenya et le Nigéria, pourraient subir une correction des valorisations boursières et des prix des obligations d'entreprises, dont les répercussions sur d'autres actifs, tels que l'immobilier, pourraient être amplifiées par le resserrement monétaire.
- *Tensions dans le secteur financier.* Les banques qui prêtent en devises pourraient voir leurs créances improductives augmenter si, à la suite d'une forte dépréciation monétaire, leurs emprunteurs se trouvaient dans l'incapacité de rembourser. Dans les pays dotés de systèmes bancaires relativement développés (Afrique du Sud, Kenya, Nigéria), les banques pourraient aussi subir des pertes sur leurs investissements de portefeuille intérieurs et leurs investissements en actifs réels, ainsi qu'une augmentation des créances improductives liées aux crédits accordés contre ces garanties.
- *Regain de tensions inflationnistes.* La répercussion des évolutions du taux de change sur les prix intérieurs pourrait alimenter l'inflation, surtout en cas d'ajus-

tements de grande ampleur ou désordonnés et dans les pays fortement tributaires des importations.

Actions recommandées

Pour faire face aux risques et aux défis qui existent déjà et à ceux qui commencent à se profiler, les actions recommandées dans les éditions antérieures de ce rapport demeurent généralement valables. Les politiques macroéconomiques et financières doivent viser avant tout à préserver la stabilité : pour certains pays, cela supposera de reconstituer les amortisseurs qui seraient épuisés; pour d'autres, il s'agira de redoubler d'efforts pour maîtriser l'inflation. Les principales actions recommandées sont les suivantes :

- *Politique budgétaire.* Les pays devraient généralement chercher à devenir plus résistants aux chocs, notamment en développant leur base de recettes et en évitant que les dépenses n'augmentent trop vite. Les pays à croissance forte de la région devraient profiter de cette dynamique pour renforcer leur solde budgétaire. Dans certains pays dont les besoins de financement extérieur sont élevés, il peut être nécessaire de poursuivre le rééquilibrage budgétaire même si la croissance fléchit, tout en veillant à préserver les dispositifs de protection sociale et les investissements de nature à renforcer la croissance. Les pays dont le déficit budgétaire est élevé ou dont la dette augmente (par exemple le Ghana et la Zambie) devraient redoubler d'efforts pour redonner à leurs finances publiques une assise plus solide, notamment en maîtrisant les dépenses. Les pays à faible revenu devraient aussi faire en sorte d'accroître leurs recettes pour répondre aux besoins sociaux et d'investissement. Dans plusieurs pays, il est urgent de rehausser l'efficacité des dépenses publiques et d'investir dans le développement des capacités énergétiques et les infrastructures essentielles. Les pays exportateurs de pétrole, qui sont particulièrement vulnérables à une évolution défavorable des prix, doivent profiter du niveau encore élevé des prix du pétrole pour stopper et inverser de façon décisive la détérioration de leur solde budgétaire.
- *Politique monétaire.* Dans la plupart des pays, la politique monétaire devrait rester axée sur la consolidation des progrès accomplis en matière d'inflation. C'est la situation macroéconomique

particulière de chaque pays qui devra déterminer l'orientation de la politique monétaire. Un resserrement est particulièrement indiqué dans les pays où le crédit au secteur privé, en particulier aux ménages, s'est accru rapidement et dans ceux où la croissance est vigoureuse et l'inflation obstinément élevée et/ou en augmentation. Là où l'on peut craindre que la dépréciation de la monnaie engendre un risque d'inflation (Afrique du Sud, Ghana, Malawi), il pourrait être nécessaire de resserrer la politique monétaire. La Banque de réserve d'Afrique du Sud est déjà intervenue en janvier 2014 en relevant le taux des prises en pension de 50 points de base et, en février 2014, la Banque centrale du Ghana a relevé ses taux directeurs de 200 points de base. Avec le développement des secteurs financiers et les autres changements structurels en cours, les cadres traditionnels de la politique monétaire fondés sur des cibles quantitatives ne sont plus adaptés dans un grand nombre de pays. Les autorités monétaires des pays où le marché financier a atteint un degré élevé de développement devront renforcer l'environnement sur lequel peut s'appuyer la politique monétaire. Pour garder la maîtrise de leurs objectifs, les autorités monétaires de ces pays devraient adopter des cibles plus prospectives et plus souples, et s'appuyer davantage pour leurs opérations sur les instruments du marché tels que les taux directeurs. Cela nécessitera de renforcer les capacités d'analyse, de prévision et de gestion de la liquidité pour que les taux d'intérêt soient gérés selon une approche plus prospective. Les banques centrales devront développer leur capacité institutionnelle, renforcer leur indépendance opérationnelle, et améliorer la transparence de leurs opérations ainsi que leur responsabilité.

- ***Faire face aux effets du resserrement des conditions financières mondiales.*** Les pays émergents et pionniers devraient se préparer à affronter le resserrement des conditions financières mondiales en préservant leur flexibilité budgétaire et, là où les facteurs de vulnérabilité revêtent une importance cruciale, en durcissant leurs politiques. Face à un retournement des flux de capitaux risquant d'avoir des effets perturbateurs, il serait nécessaire d'adopter un ensemble complet de politiques — monétaire, budgétaire et de change — afin de s'attaquer aux racines mêmes de ces vulnérabilités. La restriction des flux

de capitaux peut faire partie à titre temporaire d'un ensemble plus vaste d'actions visant à éviter une véritable crise, mais elle ne saurait se substituer aux ajustements nécessaires. Les pays devraient être prêts à adapter leurs programmes de financement en cas d'accès restreint aux financements extérieurs, tout en laissant le taux de change jouer le rôle de première ligne de défense contre les variations soudaines des flux de capitaux. Lorsque cela est possible, il peut être envisagé d'anticiper les emprunts pendant les périodes où les conditions sont favorables. Pour déterminer la stratégie optimale, il faudra mettre en balance, d'une part, le risque que la répercussion des évolutions du taux de change ne relance l'inflation et, d'autre part, le risque qu'un resserrement de la politique monétaire en période de difficulté n'amplifie l'instabilité et ne freine encore la croissance.

- ***Intégration régionale.*** Étant donné que le commerce intrarégional est relativement peu développé, les pays de la région devraient redoubler d'efforts pour promouvoir l'intégration régionale en abaissant leurs barrières tarifaires et non tarifaires et en facilitant la circulation des personnes, des biens et des capitaux, en s'inspirant des initiatives les plus abouties de la région, telle celle de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), qui a récemment signé un protocole en vue de l'établissement d'une véritable union monétaire dans les dix ans à venir (encadré 1.1). Ce protocole met à juste titre l'accent sur la nécessité de bien se préparer pendant les prochaines années afin d'assurer le passage en douceur à une monnaie unique ainsi que le bon fonctionnement de cette monnaie, mais les cadres institutionnel et opérationnel de l'union devront être précisés ultérieurement, et les institutions régionales compétentes devront être dotées des pouvoirs adéquats pour superviser convenablement le processus, en suivre le déroulement, veiller au respect des critères de convergence et mener une politique monétaire unifiée. Comme l'a montré l'expérience récente de la zone euro, une union bancaire bien conçue contribue à la stabilité d'une union monétaire. Cela nécessitera une capacité de supervision ainsi que des cadres robustes de résolution des défaillances bancaires et assurer la coordination transnationale, le tout accompagné de dispositifs robustes de sécurité financière.

Encadré 1.1. Le protocole d'union monétaire de la Communauté de l'Afrique de l'Est

Le Protocole d'union monétaire signé le 30 novembre 2013 dans la capitale ougandaise Kampala par les chefs d'État des pays de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) (Burundi, Kenya, Ouganda, Rwanda et Tanzanie) représente une étape cruciale du processus d'intégration régionale de la CAE. Il présente une feuille de route devant aboutir en dix ans à une union monétaire pour une communauté économique qui compte 145 millions d'habitants et dont le PIB combiné dépasse 100 milliards de dollars.

L'intégration régionale avait déjà franchi deux étapes importantes depuis la création de la CAE en 2000, à savoir i) la signature d'un protocole d'union douanière (2005) qui comportait l'adoption d'un tarif extérieur commun (TEC) et la suppression progressive des droits de douane internes; et ii) la signature d'un protocole de marché commun (2010) permettant la libre circulation des biens, des personnes, de la main-d'œuvre, des services et des capitaux. La mise en œuvre de ces deux initiatives est encore loin d'être terminée. Les marchandises circulent essentiellement en franchise de droits au sein de l'union douanière et le TEC est largement appliqué, mais le démantèlement des barrières non tarifaires est encore en cours, de même que la réalisation des réformes juridiques et administratives nécessaires pour donner corps aux différentes formes de liberté de circulation garanties par le protocole de marché commun. Diverses initiatives visant à promouvoir la libre circulation des citoyens de la CAE en sont au stade final de conception ou au tout début de leur mise en œuvre : elles ont pour but de reconnaître les cartes d'identité nationales comme document de voyage, de réduire les frais d'obtention d'un permis de travail et d'instaurer un visa de tourisme unique. Des comités nationaux de mise en œuvre, composés des ministères concernés et des parties prenantes, ont été créés dans chaque État partenaire pour accélérer le processus.

L'approfondissement de l'intégration par l'adoption d'une monnaie unique devrait se traduire par la formation d'un marché régional plus étendu rendant possible une baisse des coûts de transaction, de plus grandes économies d'échelle, l'accentuation de la concurrence et une meilleure attractivité pour l'investissement direct étranger, autant d'éléments qui contribueront à une croissance économique vigoureuse et durable, à la création d'emplois et à une meilleure efficacité économique.

Le protocole fixe le processus de création de l'Union monétaire de l'Afrique de l'Est (UMAÉ) ainsi que son cadre légal et réglementaire, en s'inspirant de l'expérience d'autres unions monétaires, notamment l'Union monétaire européenne. La monnaie unique devrait être lancée en 2024, quand les pays auront rempli les critères de convergence.

Critères de convergence macroéconomique fixés par le protocole d'union monétaire de la CAE

Critères de convergence primaires :

- Plafonnement de l'inflation globale à 8 %
- Plafonnement du déficit budgétaire (dons compris) à 3 % du PIB
- Plafonnement de la dette publique brute à 50 % du PIB en valeur actualisée nette
- Niveau minimal de la couverture par les réserves fixé à 4,5 mois d'importations

Critères indicatifs :

- Plafonnement de l'inflation hors énergie et alimentation à 5 %
- Plafonnement du déficit budgétaire hors dons à 6 % du PIB
- Niveau minimal du ratio impôts/PIB fixé à 25 %

Cet encadré a été préparé par Clara Mira.

Encadré 1.1 (fin)

Le tableau 1.1.1. ci-dessous présente un récapitulatif des valeurs de départ des variables prises comme critères de convergence. Certaines, à savoir l'inflation et la dette publique, sont actuellement en dessous ou au niveau du plafond convenu dans la plupart des États membres. Les autres variables, en particulier le solde budgétaire et la couverture par les réserves, nécessiteront des efforts soutenus dans les années à venir pour que les critères soient remplis.

Tableau 1.1.1. Communauté de l'Afrique de l'Est : critères de convergence et autres principaux indicateurs économiques

	Burundi	Kenya	Rwanda	Tanzanie	Ouganda	Plafond/ plancher
(données de 2013, sauf indication contraire)						
Critères de convergence primaires						
Inflation globale ¹	8,8	7,1	3,6	5,6	6,7	8
Solde budgétaire, dons compris ²	-1,9	-5,8	-5,1	-5,5	-4,5	-3
Dette publique brute (valeur actualisée nette) ²	29,8	33,8	23,2	32,0	23,3	50
Couverture par les réserves (mois d'importations)	3,5	3,9	4,4	3,7	3,7	4,5
Critères indicatifs						
Inflation sous-jacente ¹	6,2	5,2	5,2	4,5	5,7	5
Solde budgétaire, dons non compris ²	-18,9	-7,3	-13,7	-8,9	-5,5	-6
Ratio impôts/PIB	12,2	20,2	14,7	16,5	12,9	25
Indicateurs macroéconomiques						
PIB nominal (milliards de dollars)	2,7	45,5	7,4	30,4	21,4	
PIB par habitant (dollars)	305,3	1058,1	698,3	667,4	582,4	
Croissance du PIB réel	4,5	5,6	5,0	7,0	6,0	
Population (millions)	9,0	44,4	10,6	45,6	36,8	
Dette publique brute ²	31,3	48,5	29,4	43,3	33,9	

Sources : autorités nationales; estimations des services du FMI.

¹Décembre 2013 (en glissement annuel).

²Pourcentage du PIB.

Cadre institutionnel et harmonisation des politiques

L'Institut monétaire de l'Afrique de l'Est (IMAE) devrait être créé en 2015 en tant que précurseur d'une banque centrale indépendante, pour diriger les travaux préparatoires en vue de la création de l'union monétaire. La Banque centrale de l'Afrique de l'Est (BCAE) sera chargée des politiques monétaires et de change communes mises en œuvre à partir de 2024, dans le cadre d'un système de banques centrales nationales jouant le rôle de bras opérationnel de la BCAE. Le premier objectif de la banque centrale sera d'assurer et de maintenir la stabilité des prix, en ayant comme objectifs secondaires la stabilité financière ainsi que la croissance et le développement économiques. Le régime de change unique de l'union sera un régime de flottement libre.

Les États membres de la CAE sont convenus d'harmoniser et de coordonner leurs politiques budgétaires, ce qui est indispensable pour réduire la vulnérabilité potentielle de l'union monétaire. Ils sont aussi censés mettre en place des mécanismes pour faire face aux chocs exogènes, notamment un système d'alerte avancée et une facilité de stabilisation pour venir en aide aux États membres qui en auraient besoin. Une Commission est-africaine de surveillance, de conformité et d'application des règles, chargée de contrôler et de veiller au respect des critères de convergence, sera créée d'ici à 2018, après quoi les politiques monétaires et de changes seront coordonnées et harmonisées. En même temps, un Bureau de statistiques est-africain et une Commission est-africaine des services financiers seront aussi créés.

2. Pour une croissance durable et plus solidaire

INTRODUCTION

Beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne connaissent une croissance économique robuste et soutenue depuis une vingtaine d'années. Ce succès tient à la mise en œuvre de politiques économiques saines, au renforcement des institutions et à un accroissement des investissements publics et privés. Dans la plupart de ces pays, la croissance économique soutenue s'est traduite par une hausse du niveau de vie, un recul de la pauvreté et une amélioration des indicateurs sociaux. Dans d'autres, en revanche, les progrès observés sur ces différents fronts ont été décevants et la croissance forte a bénéficié de façon disproportionnée aux classes aisées. C'est dans ce contexte que le présent chapitre considère deux domaines dans lesquels l'action des pouvoirs publics peut contribuer à un meilleur partage des fruits de la croissance. Premièrement, les autorités peuvent favoriser la création d'emplois, et ce surtout dans les entreprises familiales actives dans le secteur agricole et les services. L'évolution démographique en cours en Afrique subsaharienne rend d'autant plus importante la création d'emplois. Deuxièmement, les autorités peuvent s'efforcer parallèlement de favoriser l'élargissement de l'accès aux services financiers et au financement. Les progrès technologiques qui permettent d'effectuer des opérations bancaires par téléphone portable ouvrent de nouvelles possibilités d'élargir l'accès aux services financiers grâce à la réduction des coûts d'intermédiation.

Dans ce chapitre, nous montrons que l'accroissement du revenu par habitant en Afrique subsaharienne s'est accompagné d'une diminution des taux de pauvreté et d'une amélioration des conditions de vie, comme en témoigne la progression des indicateurs du développement humain. Les progrès observés ont certes été inégaux, mais la tendance générale est incontestablement favorable et non limitée aux pays qui exportent des

ressources naturelles. Certains des pays les plus performants ne sont en fait pas riches en ressources. Beaucoup de personnes sont sorties de la pauvreté et jamais autant d'habitants de la région n'avaient eu accès jusque-là à l'enseignement de base, aux soins de santé et à de l'eau propre. Ces progrès ont été rendus possibles par la poursuite de politiques macroéconomiques saines, un renforcement des institutions, un allègement de la dette, et dans certains cas, la fin de conflits armés.

Il faut toutefois se garder de tout excès d'optimisme. La pauvreté reste en effet très répandue et les niveaux de vie doivent encore être améliorés. La pauvreté s'est même en fait aggravée dans quelques pays. C'est pourquoi nous examinons dans ce chapitre les facteurs qui pourraient expliquer le succès relatif remporté par les pays d'Afrique subsaharienne tant en ce qui concerne l'amélioration du revenu par habitant que la réduction de la pauvreté. Nous constatons que les effets les plus favorables sont produits par un environnement macroéconomique stable, de meilleures infrastructures et un accroissement de la productivité agricole. Si la plupart des pays de la région ont amélioré leur environnement macroéconomique et leurs infrastructures, le manque de diversification économique lié à la faiblesse des gains de productivité a freiné la transformation structurelle et laissé sous-employée dans l'agriculture la majeure partie de la population active, les emplois n'étant pas créés en quantité suffisante dans les secteurs de l'économie où la valeur ajoutée par travailleur est relativement plus élevée.

Pour illustrer ce point et ses conséquences pour la réduction de la pauvreté, nous comparons les expériences du Mozambique et du Viet Nam. Ces deux pays ont obtenu des résultats aussi bons l'un que l'autre du point de vue de la croissance, mais le Viet Nam a enregistré des gains de productivité beaucoup plus élevés que le Mozambique dans l'agriculture, avec la création d'emplois mieux rémunérés dans le secteur manufacturier, ce qui lui a permis de réorienter sa main-d'œuvre agricole vers des secteurs plus productifs. Au Mozambique, la part de l'emploi agricole dans l'emploi total est restée pratiquement inchangée. Il n'est donc pas

Ce chapitre a été préparé par Isabell Adenauer, Adrian Alter, Jorge Iván Canales-Kriljenko, Domenico Fanizza, Rodrigo Garcia-Verdu, Mumtaz Hussain, R. Armando Morales et Alun Thomas, sous la direction de Michael Atingi-Ego et avec le concours de Cleary Haines en matière de recherche.

surprenant que le Viet Nam ait mieux réussi à réduire la pauvreté que le Mozambique. En fait, l'accumulation de capital au Mozambique a surtout été concentrée dans des secteurs à forte intensité de capital, ce qui a certainement eu des effets favorables sur la croissance, mais un moindre impact sur les possibilités d'emploi et la réduction de la pauvreté qu'au Viet Nam.

Sur la base de cette analyse et compte tenu de l'augmentation prévue de la population en âge de travailler en Afrique subsaharienne, nous montrons que pour rendre la croissance plus solidaire, les pouvoirs publics doivent avant tout créer les conditions permettant de tirer parti de ce dividende démographique. À cette fin, il faudra que le rythme de création d'emplois et d'entreprises s'accélère. L'amélioration des infrastructures est une condition nécessaire mais non suffisante pour assurer durablement une croissance qui profite à tous. Les mesures complémentaires examinées dans le présent chapitre sont indispensables pour que la croissance atteigne son potentiel et contribue à la réduction de la pauvreté. Une intervention des pouvoirs publics semble, à cette fin, particulièrement souhaitable dans deux principaux domaines :

- Il est tout d'abord indispensable d'accroître les possibilités d'emploi non seulement pour faire progresser encore la croissance du PIB par habitant, mais aussi pour réduire la pauvreté. Nous montrons que les entreprises familiales constituent la source d'emplois la plus probable pour la majorité des habitants d'Afrique subsaharienne, au moins à court et à moyen terme. Les mesures prises devraient principalement viser à lever les obstacles à l'investissement dans le secteur des services et dans l'agriculture — où la plupart des entreprises familiales exercent leurs activités. Les gains de productivité qui en résulteraient favoriseraient le processus de transformation structurelle conduisant à une réduction de la main-d'œuvre agricole.
- Ensuite, une généralisation de l'accès aux services financiers peut fortement contribuer à améliorer le bien-être des pauvres et à lever les obstacles financiers à l'activité entrepreneuriale. Ici, les pouvoirs publics devraient surtout s'attacher à créer un environnement favorable à la réduction des coûts de transaction en exploitant les nouvelles technologies, par exemple pour effectuer les tran-

sactions bancaires par téléphone portable ou via les réseaux d'agents bancaires.

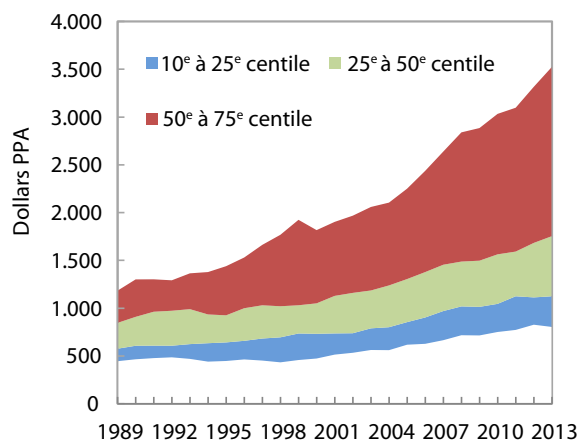
La section suivante porte plus particulièrement sur les principales particularités de l'évolution récente de la croissance et sur les facteurs qui expliquent essentiellement le succès relatif obtenu par les pays d'Afrique subsaharienne tant sur le plan de la croissance qu'au regard des indicateurs courants du bien-être.

ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA CROISSANCE ET DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Les indicateurs du développement humain se sont améliorés dans les pays d'Afrique subsaharienne sous l'effet d'un accroissement sensible et généralisé du PIB par habitant. Ces pays ont vu le PIB médian par habitant augmenter de 75 % entre 2000 et 2013. La plupart d'entre eux ont aussi enregistré de nets progrès sur le front du développement humain mesuré par les indices de développement humain (IDH), calculés par les Nations Unies, surtout ceux qui étaient les moins bien classés dans ce domaine au début de la période (graphique 2.1, panneaux a et b).

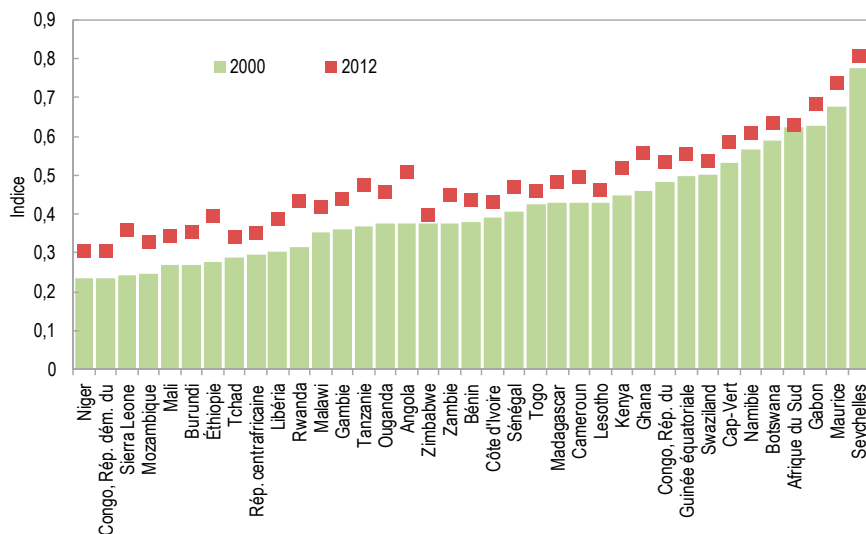
L'évolution de ces indices a dans l'ensemble suivi celle du PIB par habitant pendant la période considérée. On trouve parmi les pays où le revenu et le développement humain ont le plus progressé à la fois des pays riches en ressources minérales tels que l'Angola, le Ghana et

Graphique 2.1a. Afrique subsaharienne : PIB par habitant (PPA)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
Note : PPA = parité de pouvoir d'achat.

Graphique 2.1b. Afrique subsaharienne : indice de développement humain



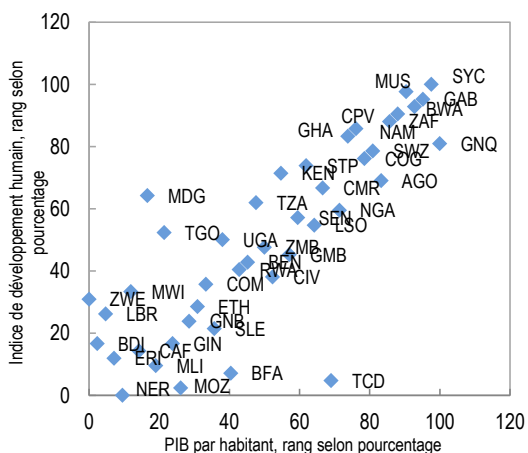
Source : Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport sur le développement humain*.

le Mozambique et des pays qui ne sont pas, au premier chef, exportateurs de produits de base comme l'Éthiopie, le Rwanda et la Tanzanie (chapitre 2 de l'édition d'octobre 2013 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*). En général, les pays dont le PIB par habitant est relativement plus élevé ont de meilleurs indices de développement humain, et la croissance du PIB par habitant ainsi que les progrès sur le plan du développement humain sont souvent

plus prononcés dans certains des pays qui avaient pris du retard dans ces deux domaines. Ainsi, par exemple, le Mozambique, où l'amélioration a été parmi les plus marquées, demeure l'un des pays les plus pauvres à ces deux égards (graphique 2.2, panneaux a et b).

Les progrès observés au niveau du développement humain reflètent en partie les améliorations constatées dans les domaines de la santé et de l'éducation. Les taux

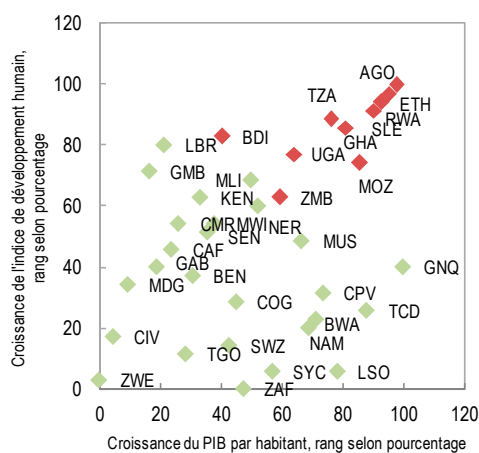
Graphique 2.2a. Afrique subsaharienne : PIB par habitant (PPA) et indice de développement humain, 2012



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport sur le développement humain*.

Note : rang selon pourcentage en Afrique subsaharienne. Plus le chiffre est élevé, plus le revenu par habitant est élevé et meilleur est le degré de développement humain. PPA = parité de pouvoir d'achat. Voir page 69 la liste des abréviations des pays.

Graphique 2.2b. Afrique subsaharienne : croissance du PIB par habitant (PPA) et indice de développement humain, 2000-12



de scolarisation et d'achèvement des études dans le primaire ont remarquablement progressé comme dans d'autres pays en développement. La mortalité infantile et maternelle a considérablement diminué dans la région et plus vite que dans d'autres pays en développement pendant la dernière décennie (graphique 2.3). La prévalence de la sous-alimentation a aussi très sensiblement reculé. L'élargissement de l'accès à de l'eau propre et à l'assainissement dans l'ensemble de la région a contribué à améliorer les indicateurs de santé.

Malgré les progrès d'ensemble observés en Afrique subsaharienne, le PIB par habitant y a seulement augmenté au même rythme que dans le reste du monde après l'année 2000, sauf dans les dix pays les plus performants, qui ont commencé à rattraper leur retard (graphique 2.4). Cela tient en partie à des taux de croissance démographique relativement élevés (trois pays d'Afrique subsaharienne sur quatre figurent dans le quartile supérieur pour la répartition des taux de croissance démographique dans le monde, graphique 2.5). L'expansion de la population jeune dans la région s'explique par une forte fécondité et la baisse des taux de mortalité infantile.

Par ailleurs, l'amélioration sensible des IDH constatée en Afrique subsaharienne accuse un certain retard par rapport à l'évolution observée dans ce domaine au niveau mondial (graphique 2.6). En fait, les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont été inégaux, moins rapides que dans d'autres pays en développement et trop lents pour atteindre les cibles fixées pour 2015 (voir l'édition d'octobre 2013 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*).

Le rôle des politiques macroéconomiques

La mise en œuvre de meilleures politiques macroéconomiques et l'évolution de la situation politique ont joué un rôle important dans les résultats obtenus en Afrique subsaharienne, notamment en Angola, au Burundi, en Éthiopie, au Ghana, au Mozambique, en Ouganda, au Rwanda, en Sierra Leone, en Tanzanie et en Zambie, qui figurent parmi les pays les plus performants dans le graphique 2.2b. La plupart de ces pays ont bénéficié d'un allègement de leur dette publique dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), qui leur a permis de dégager un

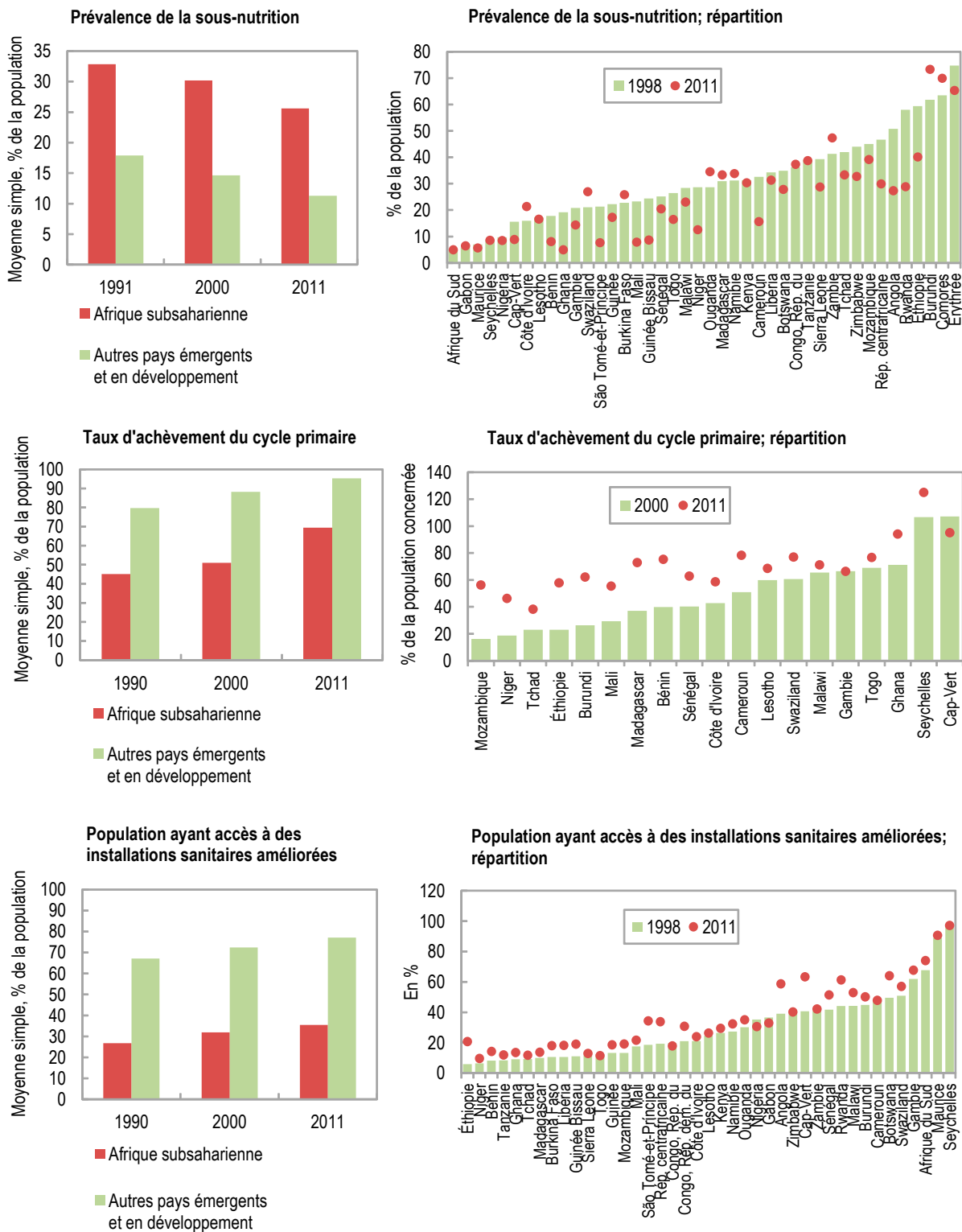
espace budgétaire et facilité leurs efforts de stabilisation macroéconomique. Huit de ces dix pays ont plus que quadruplé leurs exportations (sur les 14 pays d'Afrique subsaharienne qui ont sensiblement accru leurs exportations pendant la période considérée, sur la base de prix en dollars constants). Les exportations de la région ont bénéficié de l'expansion du commerce mondial, de gains importants dus à l'amélioration des termes de l'échange et d'investissements concomitants dans de très grands projets axés sur les exportations. Pour cinq de ces pays, le redressement survenu après les bouleversements macroéconomiques et les conflits armés de la dernière décennie explique en grande partie leurs résultats qui se sont traduits par un renversement de tendance pour la productivité totale des facteurs (PTF). Huit de ces pays ont sensiblement réduit leur taux d'inflation, six d'entre eux l'ont ramené sous la barre de 10 % et trois seulement sont fortement tributaires des ressources naturelles.

L'intégration dans l'économie mondiale, le développement des infrastructures, la diversification des exportations, le renforcement de la scolarisation, l'amélioration de l'accès aux services financiers, l'institutionnalisation des droits de propriété et la réforme de l'administration publique sont autant de mesures qui sont largement considérées comme les plus susceptibles de favoriser la croissance dans les pays à faible revenu (FMI, 2013d). Une régression transversale effectuée pour évaluer le rôle relatif joué par certains de ces facteurs dans l'amélioration du PIB par habitant en Afrique subsaharienne nous permet de conclure que les politiques macroéconomiques, les investissements dans le capital humain et le capital physique ainsi que la transformation structurelle permettant de créer de la valeur en dehors de l'agriculture contribuent tous aux bons résultats relatifs d'un pays en matière de revenu. Il faut toutefois pour cela surmonter les obstacles structurels à l'amélioration de la compétitivité. Ces initiatives pourraient être complétées par un renforcement de l'efficacité du marché du travail et le développement du marché financier (encadré 2.1).

Réduction de la pauvreté

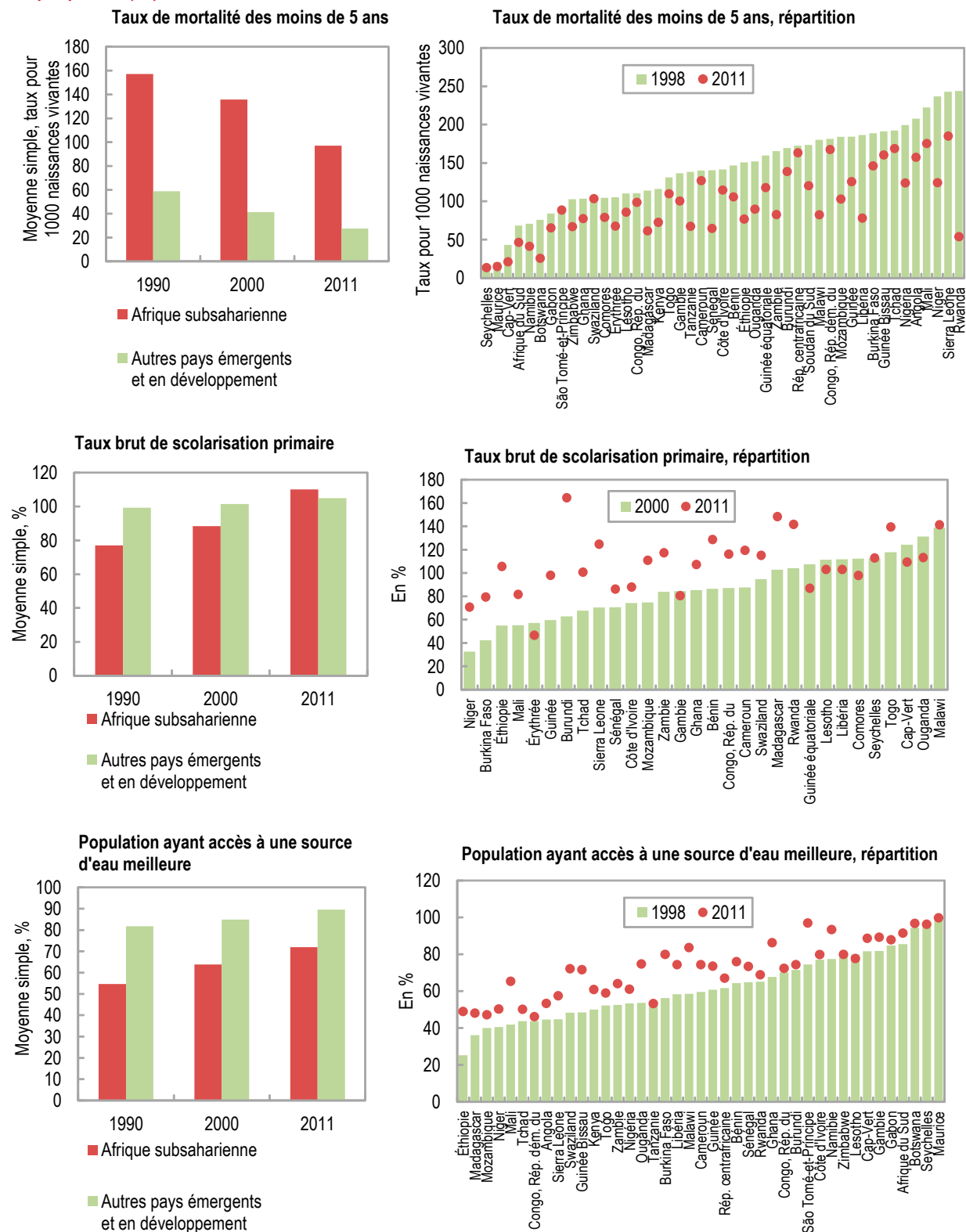
L'Afrique subsaharienne a sensiblement réduit la pauvreté, mais avec un taux d'environ 45 %, celle-ci reste élevée. Les deux dernières enquêtes effectuées auprès des ménages dans les pays d'Afrique subsaha-

Graphique 2.3. Afrique subsaharienne : indicateurs de développement humain



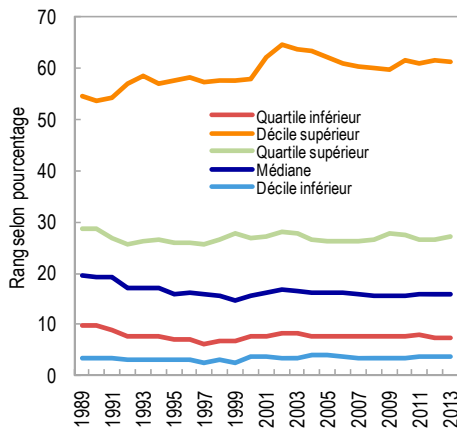
Source : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*.

Graphique 2.3 (fin)



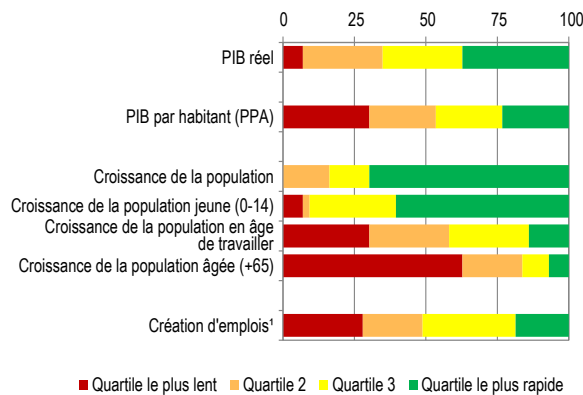
Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

Graphique 2.4. Afrique subsaharienne : PIB par habitant (PPA)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
 Note : Chaque courbe représente le rang mondial selon le pourcentage du PIB par habitant sur la base d'une parité de pouvoir d'achat constante (PPA) pour le quartile inférieur, la médiane et le quartile supérieur en Afrique subsaharienne.

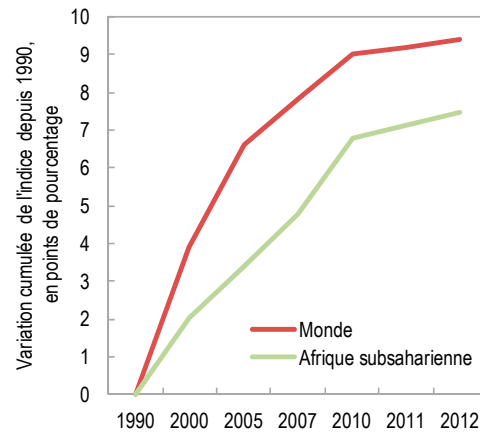
Graphique 2.5. Afrique subsaharienne : indicateurs du revenu et indicateurs démographiques, 2000-13
 (Pourcentage des pays d'Afrique subsaharienne dans la distribution mondiale par quartile)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
 Note : Ce graphique indique que 37 % des 43 pays d'Afrique subsaharienne pour lesquels on dispose de données se situaient dans la tranche de 25 % supérieure de la distribution mondiale des taux de croissance du PIB entre 2000 et 2013.
 PPA = parité de pouvoir d'achat.
 * Mesurée par la proportion de personnes âgées de plus de 15 ans qui ont un emploi.

rien disposant de données sur les 24 dernières années montrent que le PIB par habitant a augmenté dans presque tous les pays et que la pauvreté a reculé dans à peu près trois sur quatre de ces pays (graphique 2.7). Au cours de la dernière décennie, les profils de répartition de la consommation se sont

Graphique 2.6. Afrique subsaharienne : indice de développement humain, 1990-2012



Source : Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport sur le développement humain*.
 Note : Chaque courbe représente l'écart cumulé du rang selon le pourcentage depuis 1990.

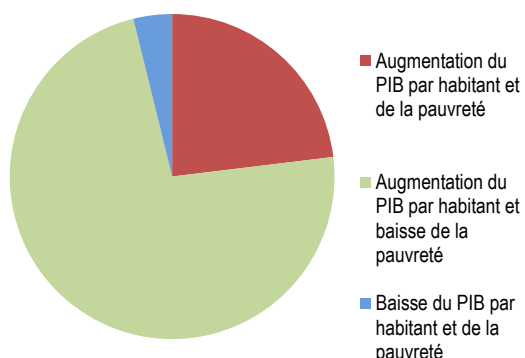
améliorés avec l'augmentation du revenu, comme l'indique le graphique 2.8, qui montre les données de six pays d'Afrique subsaharienne où des enquêtes auprès des ménages ont été effectuées récemment.

Ce chapitre n'aborde pas la question de l'inégalité et de la croissance, qui est traitée en détail dans Ostry, Berg et Tsangarides (2014). Il examine plutôt les liens entre les taux de pauvreté et les facteurs qui expliquent la position relative en matière de revenu de divers pays du monde pour voir quels sont les principaux facteurs déterminants de la pauvreté en Afrique subsaharienne. L'analyse semble indiquer qu'il existe une corrélation positive entre la pauvreté, d'une part, et des infrastructures déficientes, une forte contribution de l'agriculture au PIB, une faible prééminence du marché et une forte inflation, entre autres facteurs, d'autre part (encadré 2.2). L'insuffisance des infrastructures et le manque de diversification économique semblent généralement être les principales causes de la plus grande pauvreté observée en Afrique subsaharienne, partiellement compensée par le manque de concurrence pour des produits ne nécessitant sans doute qu'une main-d'œuvre peu qualifiée.

Transformation structurelle et croissance solidaire

Un meilleur partage des fruits de la croissance exige des mesures favorisant à la fois une progression du revenu (encadré 2.1) et un recul de la pauvreté (encadré 2.2).

**Graphique 2.7. Afrique subsaharienne :
variation de la pauvreté et du PIB par habitant**



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; Banque Mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*.

Note : Ce graphique montre l'évolution des variables entre les deux dernières enquêtes auprès des ménages réalisées ces 24 dernières années. L'échantillon est composé de 26 observations effectuées dans les pays pour lesquels les données sont connues. La pauvreté est mesurée par la proportion de personnes gagnant moins de 1,25 dollar par jour (à parité de pouvoir d'achat constante) par rapport à la population totale.

L'analyse suggère qu'il serait important, dans le cadre de cette approche, de faire progresser la productivité dans les pays d'Afrique subsaharienne, en cherchant en particulier à i) assurer la stabilité de l'environnement macroéconomique et surtout le maintien d'un faible taux d'inflation, ii) moderniser les infrastructures, iii) diversifier la structure économique à l'aide de réformes visant à renforcer la compétitivité et à réduire progressivement la part de l'agriculture dans le PIB, et iv) promouvoir des systèmes financiers sains permettant sans risque d'étoffer le secteur financier et de le rendre accessible à tous. Pour remédier au manque réel d'infrastructures dont souffrent les pays d'Afrique subsaharienne, leurs dirigeants doivent créer un environnement favorable aux investisseurs locaux et étrangers.

La transformation structurelle nécessaire pour faire augmenter sensiblement la productivité totale des facteurs par rapport aux faibles niveaux auxquels elle se situe actuellement devrait en même temps : i) relever la productivité dans l'agriculture, qui emploie la majeure partie de la population (voir la section sur le défi de la création d'emplois), y compris en modifiant les cadres juridiques et institutionnels qui régissent les activités agricoles dans ces pays, et ii) stimuler la compétitivité pour permettre la création de valeur en dehors de l'agriculture de base, ce qui contribuera à développer des structures économiques

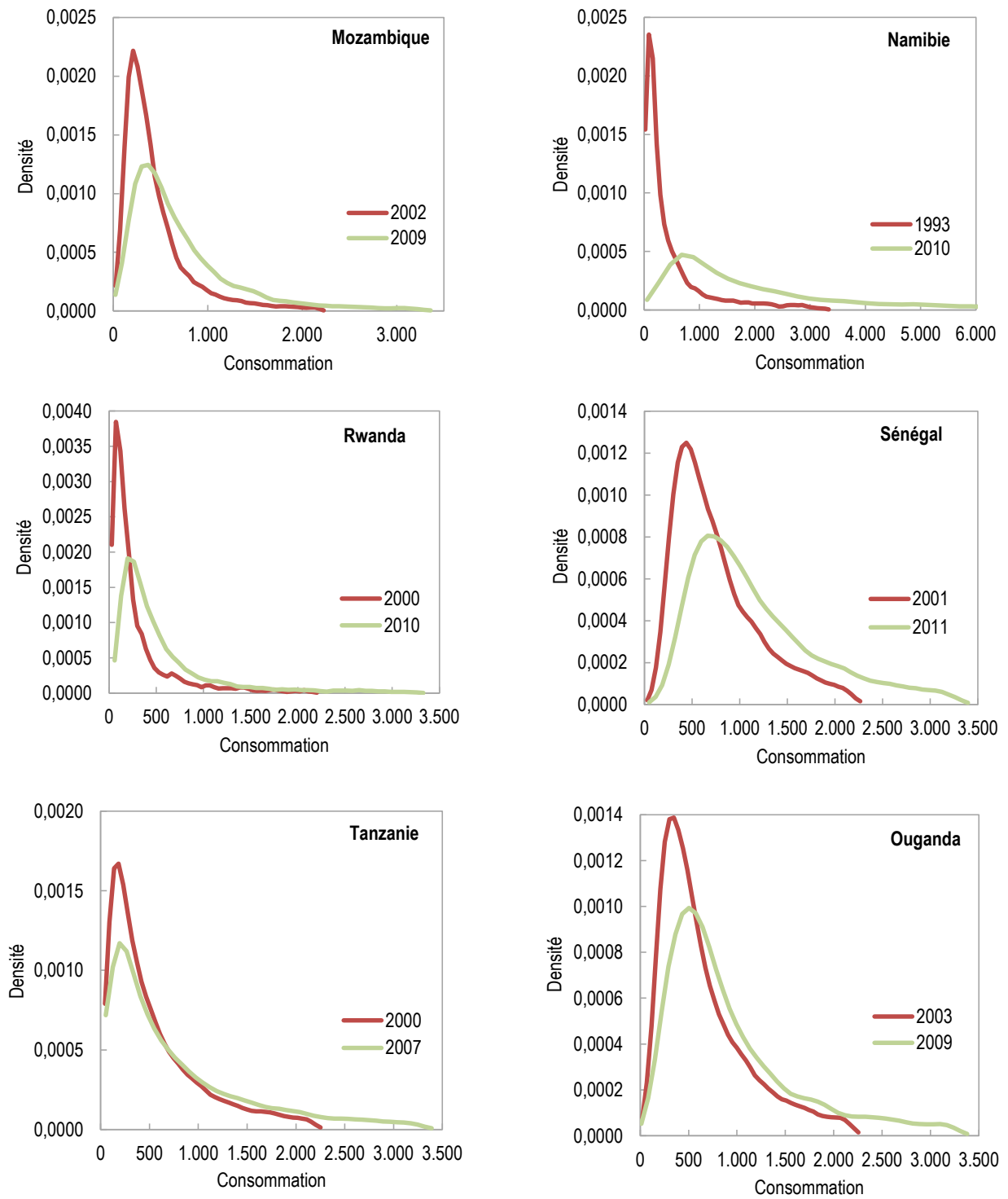
plus diversifiées. Cela dit, une plus grande ouverture et la diversification de l'économie peuvent s'accompagner temporairement de bouleversements sociaux.

La politique budgétaire peut aussi contribuer sensiblement à une meilleure répartition des fruits de la croissance, en dégageant en particulier l'espace budgétaire nécessaire pour investir dans le capital humain et le capital physique. Dans un grand nombre de pays subsahariens, le recouvrement des recettes est relativement peu efficace; aussi les autorités devraient-elles s'attacher surtout à élargir la base d'imposition et à renforcer les moyens administratifs de recouvrement des impôts. En ce qui concerne les dépenses publiques, il importe d'améliorer la progressivité en délaissant les subventions généralisées au profit de dépenses bien ciblées, tels que les transferts monétaires (FMI, 2014b).

LE RÔLE DE LA PRODUCTIVITÉ DANS LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ : LES EXPÉRIENCES DU MOZAMBIQUE ET DU VIET NAM

Les expériences du Mozambique et du Viet Nam illustrent l'importance des gains de productivité agricole pour la réduction de la pauvreté. Ce sont deux pays phares qui ont obtenu des résultats remarquablement similaires en termes de croissance du PIB par habitant (ajustés pour tenir compte de l'évolution du pouvoir d'achat), mais différents du point de vue de la réduction de la pauvreté. Pendant les cinq premières années qui ont suivi le décollage de leur croissance (1989, dans le cas du Viet Nam, et 1992, dans celui du Mozambique), le PIB par habitant a progressé de 50 % dans les deux pays malgré une croissance démographique beaucoup plus rapide au Mozambique. Les deux pays avaient antérieurement subi de longs conflits armés et étaient passés d'une économie socialiste planifiée à l'économie de marché avant d'entreprendre des réformes structurelles importantes. Les années pendant lesquelles les enquêtes auprès des ménages ont été menées ne coïncident pas totalement avec celles du décollage économique de ces pays, mais elles font apparaître de nettes différences entre eux : l'indice numérique de la pauvreté a diminué de 2,4 % par an au Mozambique entre 1996 et 2007, alors qu'il a baissé de 4,6 % par an au Viet Nam entre 1992 et 2004 (graphiques 2.9 et 2.10).

Graphique 2.8. Afrique subsaharienne : estimations de densité de la distribution de la consommation dans la population



Source : enquêtes nationales auprès des ménages; calculs des services du FMI.

Note : Ce graphique montre que la consommation d'une proportion croissante de la population de ces pays a augmenté entre les deux enquêtes. La zone située en dessous de la courbe de distribution pour une densité et une consommation données correspond à la partie de la population dont la consommation est située dans cette marge.

Encadré 2.1. Mesures utiles pour améliorer le revenu par habitant d'un pays

Comment le PIB par habitant d'un pays se situe-t-il par rapport à celui d'autres pays? La position relative du PIB par habitant d'un pays (son classement) est étroitement liée à un large éventail de variables macroéconomiques et structurelles. Des régressions transversales indiquent, par exemple, que le classement d'un pays pour la répartition du PIB par habitant s'améliore quand son classement pour l'environnement macroéconomique et la fourniture de soins de santé s'améliore aussi, ou quand le pourcentage de la population vivant en zone rurale ou la part de l'agriculture dans le PIB diminue (tableau 2.1.1). Parmi les variables macroéconomiques, la diminution de l'inflation,

Tableau 2.1.1. Afrique subsaharienne : régressions transversales sur le PIB par habitant

Variable	Source	Signe de la pente	Pente de la variable muette pour l'AfSS	Pente totale pour l'AfSS ¹	Niveau de la variable muette pour l'AfSS	R ² ajusté
Variabes structurelles						
Taille du marché (rang)	WEFA	+	(3)		Oui (3)	0,41
Population rurale, proportion (pourcentage)	IDM	+	(12)		Oui (3)	0,69
Part de l'agriculture dans le PIB (pourcentage)	IDM	+	(14)	- (-6) +	Oui (7)	0,77
Santé et éducation (rang)	WEFA	+	(11)			0,71
Qualité de l'éducation (rang)	WEFA	+	(6)	- (-2) +	Oui (5)	0,53
Capacités technologiques (rang)	WEFA	+	(16)			0,82
Santé (rang)	WEFA	+	(15)			0,80
Espérance de vie (rang)	WEFA	-	(-13)	+ (6) -	Oui (-6)	0,76
Efficacité du marché du travail (rang)	WEFA	+	(6)		Oui (5)	0,51
Développement du marché financier (rang)	WEFA	+	(6)		Oui (4)	0,54
Facilité d'accès au crédit (rang)	WEFA	+	(4)		Oui (2)	0,49
Accès services financiers (comptes/1000 adultes)	CGAP	-	(-4)	- (-3) -	Oui (6)	0,55
Qualité des institutions (rang)	WEFA	+	(9)		Oui (4)	0,65
Coefficient de Gini (pourcentage)	IDM	+	(2)	- (-3) -	Oui (5)	0,42
Politiques						
Environnement macroéconomique (rang)	WEFA	+	(4)		Oui (3)	0,47
Inflation (2000–13) (rang)	PEM	+	(8)	- (-3) +	Oui (7)	0,52
Appréciation du taux de change réel ² (rang)	INS	+	(3)		Oui (6)	0,37
Volatilité du taux de change réel ² (rang)	INS	+	(3)		Oui (6)	0,37
<i>Autres facteurs liés à l'action des pouvoirs publics</i>						
Infrastructures (rang)	WEFA	+	(15)			0,82
Infrastructures électriques (rang)	WEFA	+	(17)			0,84
Infrastructures de transports (rang)	WEFA	+	(10)		Oui (3)	0,69
Qualité des infrastructures (rang)	WEFA	-	(-10)			0,67
Droits de douane (pourcentage)	IDM	+	(4)			0,59
Droits de douane (pourcentage)	WEFA	+	(7)			0,56
Concurrence (rang)	WEFA	+	(7)		Oui (5)	0,57
Concurrence, locale (rang)	WEFA	+	(6)		Oui (4)	0,51
Prééminence sur le marché (rang)	WEFA	+	(6)	- (-2) +	Oui (5)	0,53

Sources : Forum économique mondial, 2013–14 (WEFA); FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* (PEM); FMI, Système des avis d'information (INS); Banque mondiale, base de données Global Financial Inclusion (CGAP); Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde* (IDM).

Note : régression transversale selon la méthode des moindres carrés ordinaire sur les données disponibles les plus récentes, effectuée sur les rangs afin d'obtenir la position relative des pays. PIB par habitant (rang) = constante + (pente + pente de la variable muette pour l'Afrique subsaharienne * variable muette pour l'Afrique subsaharienne) * variable + coefficient du niveau de la variable muette pour l'Afrique subsaharienne * variable muette pour l'Afrique subsaharienne + erreur. Les signes ne sont indiqués que pour les variables les plus significatives; coefficient t indiqué entre parenthèses. AfSS = Afrique subsaharienne.

¹Obtenu par l'addition des estimations ponctuelles pour la pente mondiale ajustée en fonction de l'écart positif ou négatif par rapport à la pente de l'Afrique subsaharienne.

²L'appréciation est mesurée entre 2000 et 2013, et la volatilité par le coefficient de variation du taux de change réel entre 2000 et 2012 avec des données annuelles.

Cet encadré a été préparé par Jorge Iván Canales-Kriljenko.

Encadré 2.1 (fin)

l'appréciation réelle de la monnaie et l'instabilité du taux de change entraînent un moins bon classement en termes de PIB par habitant. Ces corrélations entre deux variables montrent également qu'un niveau plus élevé de développement du marché financier et d'accessibilité des services financiers a un effet positif sur la croissance de même que l'efficacité du marché du travail et l'équipement du pays en infrastructures. Ces corrélations restent valables au niveau mondial et pour l'Afrique subsaharienne, mais à des degrés variables.

Une régression multivariée montre aussi que des variables telles que la santé (classement), l'environnement macroéconomique (classement), la part de la population vivant en zone rurale (pourcentage) et la part de l'agriculture dans le PIB (pourcentage) améliorent la performance relative d'un pays. Une cinquième variable serait constituée par les infrastructures (classement) bien qu'elle soit corrélée avec l'efficacité du marché du travail (classement) ou le développement du marché financier (classement).

Ces régressions n'impliquent pas de relation de cause à effet, mais vont dans le sens des affirmations suivantes : les mesures macroéconomiques ont leur importance pour les résultats relatifs obtenus par un pays en termes de revenu, les pouvoirs publics ont intérêt à investir dans le capital humain et le capital physique, et la transformation structurelle d'un pays qui lui permet de créer de la valeur en dehors de l'agriculture peut améliorer le niveau de vie de la population, ce qui supposerait de surmonter les obstacles structurels à une amélioration de la compétitivité. Des retards importants par rapport au reste du monde persistent dans la région en ce qui concerne la santé, la part de l'agriculture dans le PIB, l'accessibilité des services financiers et les infrastructures (tableau 2.1.3).

Tableau 2.1.2. Afrique subsaharienne : régressions linéaires multivariées sur le PIB par habitant à parité de pouvoir d'achat (classement)

	1	2	3	4
Pentes de l'échantillon complet				
Efficacité du marché du travail (rang)	0,0006 (3)			
Développement du marché financier (rang)		0,0006 (2)		
Infrastructures (rang)			0,0022 (5)	
Santé (rang)	0,0039 (9)	0,0039 (9)	0,0029 (6)	0,0041 (10)
Population rurale, proportion (pourcentage)	0,0024 (4)	0,0024 (4)	0,0023 (4)	0,0024 (4)
Part de l'agriculture dans le PIB (pourcentage)	0,0062 (5)	0,0058 (5)	0,0046 (4)	0,0062 (5)
Environnement macroéconomique	0,0005 (2)	0,0006 (2)		0,0008 (3)
Ajustement de la pente pour l'Afrique subsaharienne				
Efficacité du marché du travail (rang)				
Développement du marché financier (rang)				
Infrastructures (rang)				
Santé (rang)			-0,0018 (-5)	
Population rurale, proportion (pourcentage)				
Part de l'agriculture dans le PIB (pourcentage)				
Environnement macroéconomique	0,0012 (2)	0,0011 (2)	0,0015 (4)	0,0009 (2)
Variable muette pour l'Afrique subsaharienne	-0,1897 (-3)	-0,1876 (-3)		-0,1811 (-3)
<i>Postes pour mémoire :</i>				
Observations	98	98	98	98
R ² ajusté	0,9069	0,9058	0,9160	0,9015

Source : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*; calculs des services du FMI.

Note : régressions selon la méthode des moindres carrés ordinaire. La constante n'est pas indiquée. Coefficient t indiqué entre parenthèses.

Tableau 2.1.3. Afrique subsaharienne : écarts de développement

	Total	AfSS	Hors AfSS
PIB par habitant (PPA, 2000)	14.784	4.259	18.485
Pauvreté (pourcentage)	20	44	8
Environnement macroéconomique (rang)	75	95	68
Éducation primaire (rang)	74	112	62
Santé (rang)	75	128	58
Rural (pourcentage)	42	60	37
Part de l'agriculture dans le PIB (pourcentage)	13	25	9
Efficacité du marché du travail (rang)	74	79	73
Développement du marché financier (rang)	74	92	67
Accès aux services financiers (comptes/1000 adultes)	1.218	316	1.536
Infrastructures (rang)	74	116	60

Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*; Rapport 2013–14 du Forum économique mondial sur la compétitivité dans le monde; Banque mondiale, base de données Global Financial Inclusion.

Note : AfSS = Afrique subsaharienne; PPA = parité de pouvoir d'achat.

Encadré 2.2. Facteurs structurels influant sur la pauvreté en Afrique subsaharienne

D'après les régressions transversales, la pauvreté a été plus forte dans les pays d'Afrique subsaharienne dont une part plus importante de la population vit en zone rurale (pourcentage) et qui ont un secteur financier plus exclusif (accès), de moins bonnes infrastructures (classement), des droits de douane plus faibles et un niveau plus bas de maturité technologique (classement). Parmi les variables macroéconomiques, une plus forte inflation et l'instabilité du taux de change réel ont été associées à une plus grande pauvreté dans la région. Certaines données manquant,

Tableau 2.2.1. Afrique subsaharienne : régressions transversales sur la pauvreté

Variable	Source	Signe de la pente	Pente de la variable muette pour l'AFSS	Pente totale pour l'AFSS ¹	Niveau de la variable muette pour l'AFSS	R ² ajusté	
Variables structurelles							
Taille du marché (rang)	WEFA					0,48	
Population rurale, proportion (pourcentage)	IDM		+	(2)	+	0,58	
Part de l'agriculture dans le PIB (pourcentage)	IDM				Oui (4)	0,62	
Santé et éducation (rang)	WEFA					0,51	
Qualité de l'éducation (rang)	WEFA					0,48	
Capacités technologiques (rang)	WEFA		+	(4)	+	0,61	
Santé (rang)	WEFA		+	(2)	+	0,52	
Espérance de vie (rang)	WEFA					0,54	
Efficacité du marché du travail (rang)	WEFA				Oui (4)	0,47	
Développement du marché financier (rang)	WEFA				Oui (2)	0,48	
Facilité d'accès au crédit (rang)	WEFA					0,48	
Accès services financiers (comptes/1000 adultes)	CGAP		-	(-3)	-	Oui (7)	0,59
Qualité des institutions (rang)	WEFA					0,50	
Coefficient de Gini (pourcentage)	IDM				Oui (3)	0,49	
Politiques							
<i>Environnement macroéconomique (rang)</i>							
Inflation (2000–13) (rang)	PEM		+	(3)	+	Oui (4)	0,47
Appréciation du taux de change réel ² (rang)	INS				Oui (4)	0,49	
Volatilité du taux de change réel ² (rang)	INS		+	(3)	+	Oui (3)	0,54
<i>Autres facteurs liés à l'action des pouvoirs publics</i>							
Infrastructures (rang)	WEFA		+	(3)	+		0,61
Infrastructures électriques (rang)	WEFA		+	(3)	+		0,61
Infrastructures de transports (rang)	WEFA		+	(3)	+		0,57
Qualité des infrastructures (rang)	WEFA				Oui (3)	0,51	
Droits de douane (pourcentage)	IDM		-	(-2)	-	Oui (5)	0,55
Droits de douane (pourcentage)	WEFA		-	(-2)	-	Oui (3)	0,48
Concurrence (rang)	WEFA				Oui (4)	0,47	
Concurrence, locale (rang)	WEFA				Oui (2)	0,47	
Prééminence sur le marché (rang)	WEFA				Oui (3)	0,47	

Sources : Forum économique mondial, 2013–14 (WEFA); FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* (PEM); FMI, Système des avis d'information (INS); Banque mondiale, base de données Global Financial Inclusion (CGAP); Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde* (IDM).

Note : régression transversale selon la méthode des moindres carrés ordinaire sur les données disponibles les plus récentes, effectuée sur les rangs afin d'obtenir la position relative des pays. Les données utilisées pour mesurer le nombre de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour sont les données connues les plus récentes. Pauvreté (pourcentage) = constante + (pente + pente de la variable muette pour l'Afrique subsaharienne * variable muette pour l'Afrique subsaharienne) * variable + coefficient du niveau de la variable muette pour l'Afrique subsaharienne * variable muette pour l'Afrique subsaharienne + erreur. Les signes ne sont indiqués que pour les variables les plus significatives; coefficient t indiqué entre parenthèses.

¹Obtenu par l'addition des estimations ponctuelles pour la pente mondiale ajustée en fonction de l'écart positif ou négatif par rapport à la pente de l'Afrique subsaharienne.

²L'appréciation est mesurée entre 2000 et 2013, et la volatilité par le coefficient de variation du taux de change réel entre 2000 et 2012 avec des données annuelles.

Cet encadré a été préparé par Jorge Iván Canales-Kriljenko.

Encadré 2.2 (fin)

ce sont les données les plus récentes disponibles sur la pauvreté dans les divers pays et les dernières données disponibles sur les autres variables qui ont été utilisées ici. Il ressort de l'analyse que les corrélations ne sont statistiquement significatives que pour l'Afrique subsaharienne.

Dans le cadre d'une régression multivariée centrée sur l'Afrique subsaharienne, la pauvreté est associée positivement à une déficience des infrastructures, une forte contribution de l'agriculture au PIB, des droits de douane plus faibles, une moindre prééminence sur le marché et une inflation plus élevée. Comme dans le cas des régressions effectuées sur le PIB par habitant, un lien étroit semble exister entre le développement du marché financier et les infrastructures. En revanche, l'efficacité du marché du travail (mesurée par le classement au regard des indicateurs mondiaux de la compétitivité) ne semble pas être significative quand les infrastructures sont retirées de la régression (tableau 2.2.2).

Tableau 2.2.2. Afrique subsaharienne : régressions linéaires multivariées sur la pauvreté (classement)

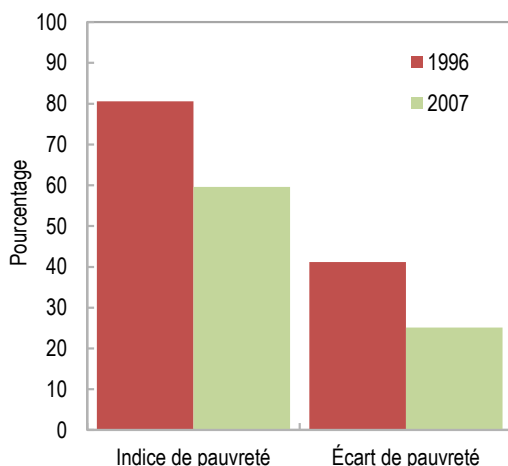
	1	2	3
Ajustement de la pente pour l'Afrique subsaharienne			
Efficacité du marché du travail (rang)	0,035 (1)		
Développement du marché financier (rang)		0,159 (3)	
Infrastructures (rang)			0,390 (7)
Part de l'agriculture dans le PIB (pourcentage)	0,594 (4)	0,497 (3)	0,347 (3)
Droits de douane (pourcentage)	-1,532 (-2)	-1,966 (-3)	-1,957 (-5)
Prééminence sur le marché (rang)	-0,072 (-2)	-0,151 (-3)	-0,174 (-5)
Inflation (rang)	13,127 (2)	20,962 (3)	14,814 (4)
Variable muette pour l'Afrique subsaharienne	17,061 (2)	15,951 (2)	-6,039 (-1)
<i>Postes pour mémoire :</i>			
Observations	43	43	43
R^2 ajusté	0,742	0,795	0,891

Source : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*; calculs des services du FMI.

Note : régressions selon la méthode des moindres carrés ordinaire, les pentes étant multipliées par la variable muette pour l'Afrique subsaharienne. La constante n'est pas indiquée. Coefficient t indiqué entre parenthèses.

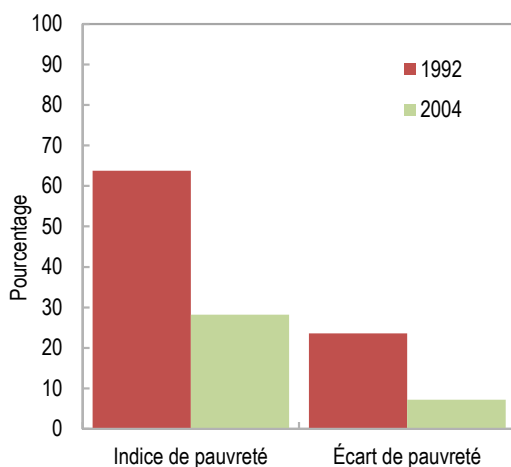
Bien que les régressions n'impliquent pas l'existence d'une relation de cause à effet, les régressions de la pauvreté sont au moins conformes à l'idée que les mesures permettant d'améliorer les infrastructures en place, de diversifier l'économie et de maintenir le pouvoir d'achat de la monnaie nationale ont tendance à réduire la pauvreté. En outre, étant donné qu'une baisse des droits de douane et un renforcement de la concurrence risquent de provoquer des bouleversements sociaux, surtout à court terme, il semblerait légitime de prendre des mesures pour protéger les pauvres et accroître leur productivité. Fait intéressant, la généralisation de l'accès au système financier apparaît significative quand l'inflation est exclue de la régression. Cela permet de penser que les pauvres sont moins disposés à épargner dans le système financier, ou qu'ils n'ont pas les moyens de le faire, quand le pouvoir d'achat de leur épargne est en jeu.

Graphique 2.9. Mozambique : taux de pauvreté, 1996 et 2007



Source : Banque mondiale, base de données PovcalNet.

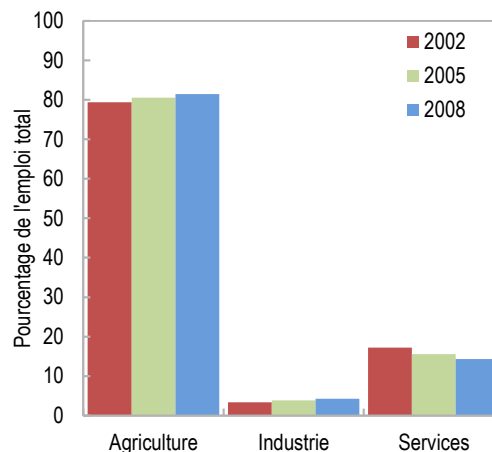
Graphique 2.10. Viet Nam : taux de pauvreté, 1992 et 2004



Source : Banque mondiale, base de données PovcalNet.

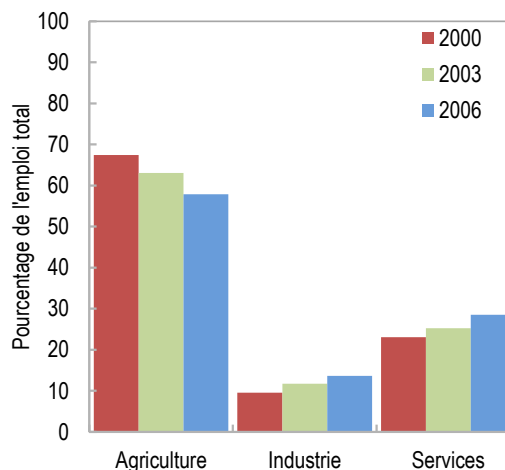
Pendant les cinq premières années qui ont suivi le décollage économique, la part de l'agriculture a diminué dans des proportions comparables dans les deux pays : de 12 points au Viet Nam et de 11 points au Mozambique, sous l'effet de la transformation structurelle. Mais une différence importante entre les deux pays réside dans leur aptitude relative à créer des emplois en dehors de l'agriculture. La part de l'emploi agricole est restée presque constante au Mozambique entre 2002 et 2008, alors qu'elle a diminué de 10 points au Viet Nam entre 2000 et 2006, en suivant l'amélioration de la productivité agricole (graphiques 2.11 et 2.12).

Graphique 2.11. Mozambique : emploi par secteur, 2002-08



Source : estimations des services du FMI, sur la base des résultats des enquêtes nationales auprès des ménages.

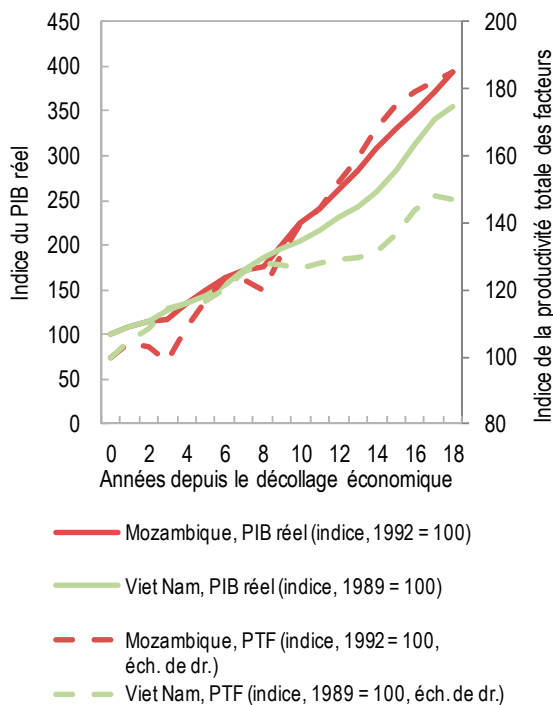
Graphique 2.12. Viet Nam : emploi par secteur, 2000-06



Source : estimations des services du FMI, sur la base des résultats des enquêtes nationales auprès des ménages.

Le Viet Nam a réussi à créer plus de deux millions d'emplois dans l'industrie alors que le Mozambique n'en a créé qu'environ 160.000, dont seulement 40.000 environ étaient des emplois salariés. Le Viet Nam est aussi parvenu à améliorer la productivité d'une plus large fraction de sa population en attirant les travailleurs dans des activités plus productives alors que la productivité agricole n'a pas sensiblement progressé au Mozambique pendant la période considérée. En fait, à la différence de la productivité totale des facteurs, la productivité agricole a augmenté plus vite et pendant plus longtemps au Viet Nam qu'au Mozambique, où

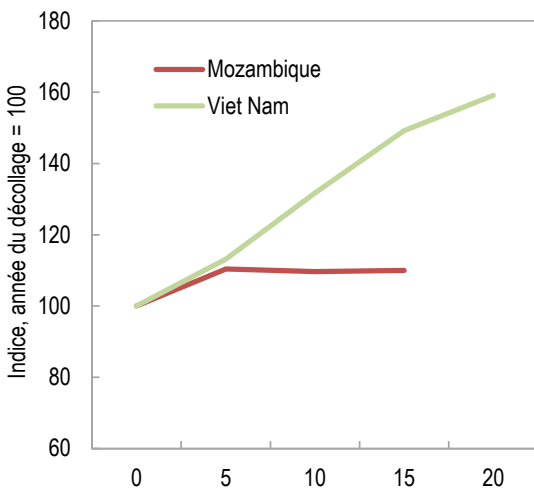
Graphique 2.13. Mozambique et Viet Nam : PIB réel et productivité totale des facteurs



Source : estimations des services du FMI, sur la base des données des Penn World Tables version 7.1.

Note : indice, année du décollage = 100. PTF = productivité totale des facteurs.

Graphique 2.14. Mozambique et Viet Nam : productivité totale des facteurs dans le secteur agricole



Source : calculs des services du FMI, sur la base d'estimations du Service des études économiques du Ministère de l'agriculture des États-Unis (International Agricultural Productivity data product).

Note : indice, productivité totale des facteurs dans l'agriculture = 100 pendant l'année du décollage de la croissance, $t = 0$.

elle est restée stationnaire au cours des dernières années (graphiques 2.13 et 2.14). Au Viet Nam, les premières réformes ont porté sur les droits d'utilisation des sols, la privatisation des actifs collectifs, la libéralisation des prix et la rationalisation des subventions agricoles. Ces réformes ont été facilitées par l'existence d'une abondante main-d'œuvre qualifiée et bon marché, et par la proximité des grandes économies de la région du monde la plus dynamique. L'investissement direct étranger (IDE) en provenance des pays asiatiques a représenté près de 45 % de l'IDE cumulé (FMI, 2014e).

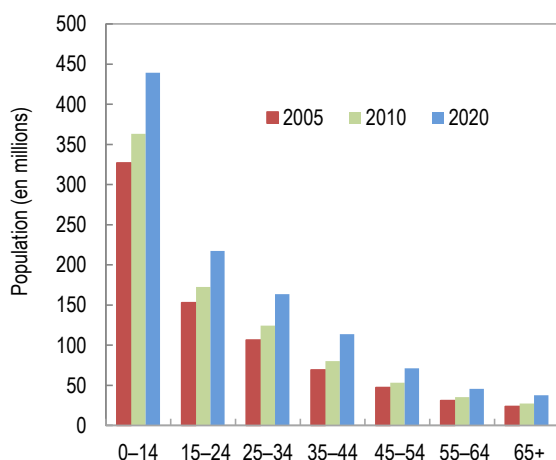
L'expérience du Mozambique montre qu'une accumulation de capital concentrée dans des secteurs créant peu d'emplois ne contribue pas notablement à réduire la pauvreté. De très grands projets entrepris dans des enclaves centrées sur l'exploitation de ressources naturelles peuvent certes encore générer une croissance rapide, mais des mesures permettant de mieux partager les fruits de la croissance n'en restent pas moins nécessaires.

LE DÉFI DE LA CRÉATION D'EMPLOIS

L'Afrique subsaharienne doit accroître les possibilités d'emploi et améliorer la productivité pour plusieurs raisons. Premièrement, la plupart des habitants d'Afrique subsaharienne vivent du revenu de leur travail et le nombre de pauvres est encore élevé dans la région. Deuxièmement, le dividende démographique se traduira par un accroissement sensible de la population en âge de travailler. En 2020, plus de la moitié de la population d'Afrique subsaharienne sera âgée de moins de 25 ans, ce qui ouvrira des perspectives considérables pour l'emploi et la croissance (graphique 2.15). Il est indispensable d'intégrer ces personnes dans des activités productives permettant de réduire à terme les taux de pauvreté pour éviter les tensions sociales et politiques qui pourraient compromettre en grande partie les progrès accomplis jusqu'à présent, surtout dans un environnement caractérisé par la faiblesse des institutions.

Comme le montre la comparaison entre le Mozambique et le Viet Nam, il est très important d'améliorer la productivité du travail pour la part la plus large possible de la population en âge de travailler.

La plupart des habitants d'Afrique subsaharienne travaillent dans des emplois agricoles et des activités

Graphique 2.15. Afrique subsaharienne : population par tranches d'âge, 2005–20

Source : Nations Unies, *World Population Prospects: The 2010 Revision*.

de service peu productifs en utilisant des méthodes qui ne bénéficient pas d'économies d'échelle, à cause en partie du manque de qualification de la main-d'œuvre. Les marchés du travail des pays d'Afrique subsaharienne, hormis les pays à revenu intermédiaire, se caractérisent par un très bas niveau d'emploi dans le secteur formel (10 % environ de la population active), de très faibles taux de chômage (2 % à 3 % environ) et une population active nombreuse, ce qui conduit au sous-emploi. Les services sont fournis dans une large mesure par des entreprises familiales¹.

À l'instar de ce qui s'est produit dans le monde entier, y compris en Afrique subsaharienne, le déplacement de la main-d'œuvre vers les secteurs plus productifs réduira progressivement la part de l'agriculture dans le PIB. Une transformation plus poussée de la production agricole ajouterait de la valeur aux activités agricoles de simple récolte et d'élevage d'animaux; par exemple, les produits agricoles pourraient être transformés en repas servis dans les restaurants ou conditionnés en vue de leur exportation.

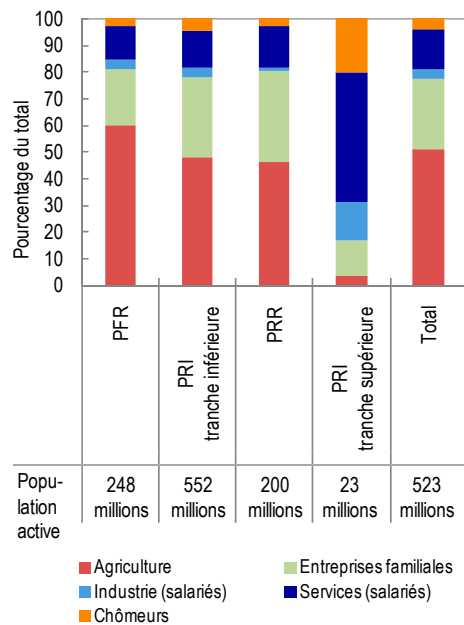
Du côté positif, à mesure que des possibilités d'emploi seront créées ailleurs, le sous-emploi dans l'agriculture devrait diminuer. Les travailleurs les moins produc-

¹Les entreprises familiales vendent surtout des services ainsi que des biens de consommation produits localement ou à l'étranger (vêtements d'occasion, articles ménagers et produits alimentaires). Elles transforment aussi les céréales et d'autres produits agricoles, ainsi que les ressources naturelles en charbon de bois, briques et ferrures. D'autres se consacrent à l'artisanat.

tifs quittant le secteur, la valeur ajoutée (et les bénéfices) par travailleur devraient s'accroître, même sans gains de productivité dans l'agriculture. Cependant, l'expérience d'autres pays, dont le Viet Nam, indique que cette augmentation de la productivité agricole est renforcée par l'amélioration de la productivité totale des facteurs dont s'accompagnent la modernisation et la diversification de l'économie. En général, ces gains impliquent toutefois une accélération du processus d'urbanisation pour permettre le passage à des activités à plus forte valeur ajoutée comme les activités manufacturières et l'exportation de services. Cette dernière évolution nécessiterait de nouvelles réformes permettant de créer un environnement plus favorable aux entreprises, notamment par une réduction des formalités administratives, la simplification des réglementations et la promotion de la concurrence; cela pourrait nécessiter des IDE pour rendre le pays mieux à même d'intégrer les toutes dernières technologies. Cette approche pourrait permettre d'obtenir des gains de productivité importants, susceptibles de créer assez de possibilités d'emploi pour réduire de façon décisive la pauvreté et les inégalités de revenu. Cependant, cela implique aussi que les autorités nationales investissent davantage de ressources dans les infrastructures urbaines et améliorent leurs cadres de planification des infrastructures. Il convient de dégager un espace budgétaire pour soutenir l'urbanisation afin de limiter autant que possible les risques de bouleversements sociaux et les pertes de bien-être que pourrait entraîner la transition désordonnée d'une société rurale à une société urbaine.

En même temps, il est aussi tout à fait possible d'augmenter la productivité totale des facteurs par des gains de productivité dans l'agriculture. Ces gains ont aussi des chances de produire d'importants dividendes sociaux. L'agriculture est de loin le premier employeur en Afrique subsaharienne (graphique 2.16). Des progrès dans l'agriculture sont importants, car un grand nombre de travailleurs resteront pendant longtemps employés dans ce secteur du fait qu'il s'agit d'un secteur à plus forte intensité de main-d'œuvre que les autres, tels les secteurs manufacturier et minier. Il nécessite en outre des compétences moins spécialisées et moins de formation. Il ressort, par ailleurs, des observations faites dans la région que c'est notamment grâce à l'expansion de l'agriculture survenue au cours des dernières décennies que la pauvreté y a diminué

Graphique 2.16. Afrique subsaharienne : projections de la répartition de l'emploi par type de pays et par secteur, 2020



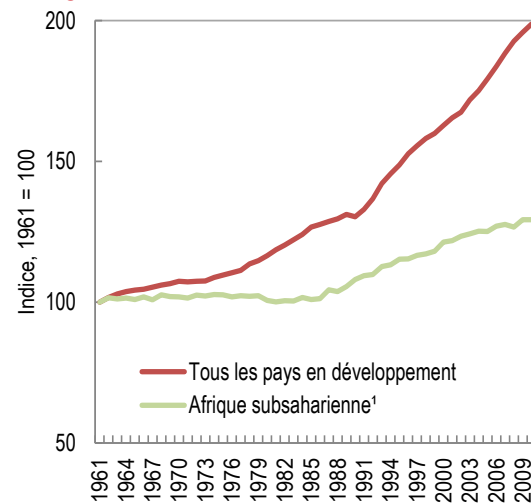
Sources : enquêtes nationales auprès des ménages; FMI, base de données du Département Afrique; calculs des services du FMI.
 Note : PFR = pays à faible revenu; PRI = pays à revenu intermédiaire; PRR = pays riches en ressources naturelles.

(encadré 2.3). La croissance des cultures de base réduit la pauvreté de manière plus décisive que celle des cultures de rapport. (FMI, 2013b)

La productivité agricole progresse plus lentement en Afrique subsaharienne que dans les autres pays et l'écart s'est creusé au fil des ans (graphique 2.17). La croissance en Afrique subsaharienne a principalement résulté de l'adjonction de facteurs de production (terre et travail) au processus de production. Le continent africain associe une vaste superficie de terres arables non cultivées à des rendements agricoles relativement faibles, ce qui représente un potentiel considérable. En outre, la superficie cultivée a augmenté dans la région, à l'inverse de l'évolution observée dans le reste du monde sous l'effet de l'urbanisation croissante.

Les résultats globalement ternes enregistrés en matière de productivité agricole s'expliquent par des obstacles importants liés à des problèmes structurels qui sont politiquement difficiles à résoudre de manière décisive. Si certains pays d'Afrique subsaharienne, tels que l'Éthiopie et le Rwanda, ont déjà accru nettement leurs rendements, la productivité agricole a stagné dans d'autres.

Graphique 2.17. Productivité totale des facteurs dans l'agriculture, 1961–2010



Source : Ministère de l'agriculture des États-Unis, Service des études économiques.

¹Hors Afrique du Sud.

McKinsey (2010) estime que l'adoption de cultures de meilleur rapport et l'accroissement des rendements joints à l'extension des terres cultivées pourraient permettre de faire progresser la valeur de la production agricole du continent deux fois plus vite au cours des 20 prochaines années que pendant la décennie écoulée.

Mesures à prendre pour créer des possibilités d'emploi

Pour améliorer la productivité agricole et encourager la diversification de l'économie vers des activités à forte intensité de main-d'œuvre autres que l'agriculture, des investissements tant publics que privés sont nécessaires dans le capital humain et le capital physique. Les ressources étant limitées, les efforts entrepris par les pouvoirs publics pour réduire la pauvreté doivent être bien ciblés. Puisque les entreprises familiales absorbent la majeure partie de la population active, toute stratégie de réduction de la pauvreté devrait viser à les rendre plus productives.

Les gouvernements de la région peuvent soutenir les entreprises familiales par les actions suivantes :

- Éviter de les faire crouler sous le poids de l'impôt ou de la réglementation; actuellement, ces entreprises sont souvent soumises à un taux d'imposition plus élevé que les grandes entreprises sans recevoir beaucoup en échange.

Encadré 2.3. Réduction de la pauvreté et composition sectorielle de la croissance

Les progrès accomplis ces 20 dernières années dans la réduction de la pauvreté ont varié d'un pays à l'autre en Afrique subsaharienne. Le niveau de pauvreté n'a pas sensiblement diminué dans certains pays à forte croissance alors qu'un pays comme l'Éthiopie a réussi à faire sortir le quart de sa population de la pauvreté entre 2000 et 2010.

Pourquoi la croissance bénéficie-t-elle beaucoup plus nettement aux pauvres dans certains pays que dans d'autres? Un élément de réponse à cette question se trouve dans la composition sectorielle de la croissance. En Éthiopie, c'est surtout dans l'agriculture et les services que la croissance s'est envolée alors que dans d'autres pays, ce sont principalement les activités extractives qui ont tiré la croissance. Le tableau 2.3.1 pousse plus à fond cette idée en considérant un groupe de 35 pays d'Afrique subsaharienne et cinq périodes triennales comprises entre 1996 et 2010. La pauvreté est mesurée ici à l'aide de l'indice à 1,25 dollar par jour à partir des données de la base PovcalNet de la Banque mondiale. Celles-ci ont été complétées par les données du FMI sur la valeur ajoutée réelle dans les secteurs de l'agriculture, des activités manufacturières, des services, des activités extractives (activités minières et production de produits pétroliers et de produits à base de charbon), de la construction et des services publics.

Le tableau 2.3.1 présente les résultats de l'évaluation du potentiel de réduction de la pauvreté de chaque secteur considéré séparément dans les colonnes 1 et 2. La croissance a un impact significatif et négatif sur la pauvreté dans tous les secteurs, considérés séparément (à l'exception des services d'utilité publique). L'ampleur de cet impact varie toutefois fortement d'un secteur à l'autre. C'est dans l'agriculture que la croissance semble avoir la plus forte incidence sur la pauvreté. D'après notre estimation globale, une croissance de 1 % dans l'agriculture fait sortir 0,41 % de la population de la pauvreté. Viennent ensuite les services, où une même croissance de 1 % réduit d'environ 0,28 % la proportion de pauvres dans la population. Dans les autres secteurs, l'élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance est beaucoup plus faible, comme le montre la colonne 2. Ces résultats restent valables si le coefficient de Gini est inclus comme variable de contrôle.

Tableau 2.3.1. Afrique subsaharienne : relation entre la croissance sectorielle et la réduction de la pauvreté

Variable dépendante : indice de pauvreté	1	2
Agriculture	-0,410 ** (0,047)	-0,430 *** (0,000)
Services	-0,280 *** (0,000)	-0,200 *** (0,000)
Industrie manufacturière	-0,130 (0,160)	-0,050 (0,250)
Activités extractives	-0,080 * (0,092)	-0,090 * (0,006)
Bâtiment et travaux publics	-0,190 (0,123)	-0,080 (0,111)
Services publics	0,070 (0,533)	-0,040 (0,761)
Gini		0,250 *** (0,000)

Source : calculs des services du FMI.

Note : valeurs P indiquées entre parenthèses; ***, ** et * dénotent une signification à 1 %, 5 % et 10 %, respectivement. Les estimations ont été obtenues selon la méthode des moments généralisée.

Cet encadré a été préparé par Isabell Adenauer et Samba Mbaye.

- Leur offrir des services complémentaires dans des domaines comme la sécurité, l'assainissement, les transports et l'alimentation en eau et en électricité, entre autres, que l'on peut considérer comme faisant partie de l'infrastructure commerciale de l'économie.
- Leur fournir une formation technique utile permettant d'acquérir les compétences commerciales et financières de base pour contribuer à améliorer leur capital humain.
- Faire progresser la productivité dans le secteur agricole grâce à des réformes foncières appropriées et une amélioration des infrastructures physiques et des rendements agricoles. Cela pourrait faciliter la transformation structurelle et avoir des effets positifs dans l'ensemble de l'économie.
- Prendre des mesures destinées à leur permettre d'accéder plus facilement aux services financiers (notamment au crédit, aux services bancaires et aux produits d'assurance, etc.).

Les systèmes financiers de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne ne sont pas très développés. D'une part, l'épargne privée est relativement faible et la protection fournie par la sécurité sociale et les dispositifs de protection sociale pendant la vieillesse ou pour faire face à de graves ennuis est limitée. D'autre part, comme on l'a vu, le travail reste la principale source de revenu pour la vaste majorité de la population de la région². Pour qu'un plus grand nombre d'entreprises prospèrent et offrent des possibilités d'emploi, davantage de personnes doivent être disposées à prendre des risques. Un accès restreint au crédit limiterait la mise en œuvre de nouveaux projets, surtout des plus innovants d'entre eux, qui mettent plus de temps à arriver à maturité. Il faut que les ménages et les entreprises aient accès à l'épargne, à l'assurance et aux autres services financiers pour faciliter leur gestion de trésorerie. Il ressort d'expériences menées sur le terrain que l'accès à des comptes d'épargne a des effets positifs sur l'épargne, l'investissement productif, la consommation,

les soins de santé préventifs, la productivité et le revenu (Demirgüç-Kunt, Beck et Honohan, 2008). Enfin, l'élargissement de l'accès au secteur financier favoriserait une répartition des qualifications entre les activités professionnelles en encourageant ceux qui ont l'esprit d'entreprise à exploiter leurs talents pour créer des possibilités d'emploi productives.

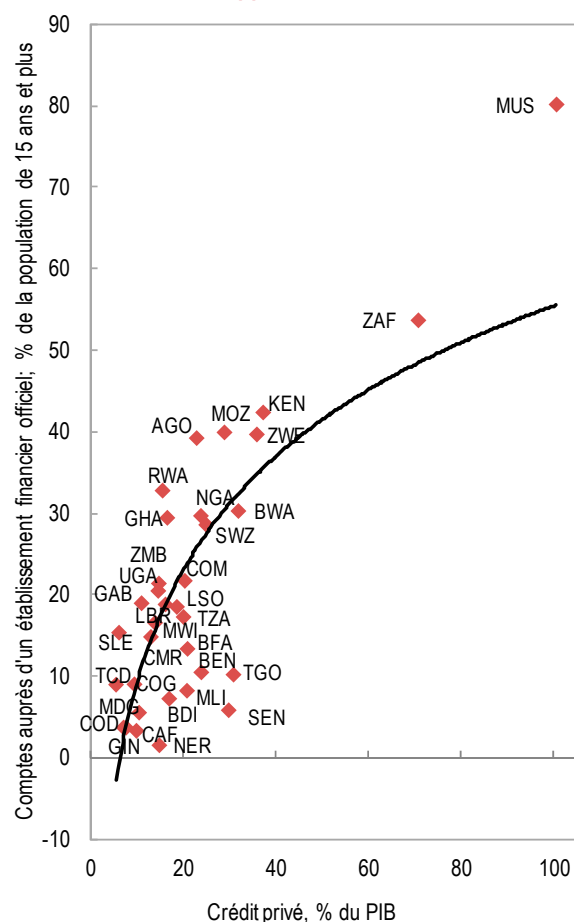
LE DÉFI DE L'ACCÈS GÉNÉRALISÉ AUX SERVICES FINANCIERS

L'approfondissement du système financier peut permettre d'augmenter l'investissement, de stimuler l'innovation, de faciliter les transferts de technologies et d'obtenir une répartition plus efficiente des capitaux entre les secteurs (Dabla-Norris *et al.*, 2013). Il peut toutefois aussi coexister avec l'exclusion d'importants segments de la population des services financiers. Pour illustrer la différence entre l'approfondissement du système financier et la généralisation de l'accès aux services financiers, nous représentons graphiquement ces deux concepts en mesurant le premier à l'aide du ratio crédit/PIB et le second par le pourcentage d'adultes qui sont titulaires d'un compte dans un établissement officiel. Le graphique 2.18 montre que, dans l'ensemble, une fois atteint un niveau critique d'accès, de nouveaux progrès dans l'approfondissement du système financier peuvent encore contribuer à augmenter l'épargne et l'investissement nécessaires pour développer des activités productives et créer des emplois. Mais dans le cas des pays à faible revenu, s'il ne s'accompagne pas d'un élargissement notable de l'accès aux services financiers, l'approfondissement du système financier aura un impact moindre sur la création de possibilités d'emploi et le développement d'activités commerciales profitant aux pauvres. Il faut donc que les gouvernants s'efforcent activement de développer l'accès aux services financiers à un faible niveau d'intermédiation du fait que des frais de transaction élevés risquent de dissuader les établissements financiers d'accepter comme clients les ménages à faible revenu.

Il n'est pas facile de déterminer de manière empirique l'effet de l'accès aux services financiers sur le développement humain et le revenu en raison de l'existence possible d'un lien de causalité inverse. À l'aide de la base de données Global Financial Inclusion de la

²Sans surprise, les sondages d'opinions réalisés en Afrique subsaharienne placent systématiquement l'emploi (ou le chômage) parmi les principales préoccupations de la population. Voir par exemple les séries des sondages Afrobarometer réalisés entre 2002 et 2012. L'emploi et le revenu continuent de devancer de près de 8 points les autres problèmes considérés comme urgents.

Graphique 2.18. Afrique subsaharienne : accès aux services financiers et approfondissement financier, 2011



Sources : FMI, base de données du Département Afrique; Banque mondiale, base de données Global Financial Inclusion.

Note : voir page 69 la liste des abréviations des pays.

Banque mondiale, nous avons essayé de détecter une éventuelle corrélation entre ces deux variables afin de visualiser l'effet des mesures visant à élargir l'accès aux services financiers (graphique 2.19)³. Nous avons comparé la performance de chaque pays en matière d'accès aux services financiers, ajustée en fonction de son PIB, à l'évolution des indices de développement humain entre 2000 et 2011 et constaté l'existence d'une corrélation positive dans le cas des pays à niveau intermédiaire d'intermédiation financière (ratio crédit/PIB compris entre 10 % et 30 %). Cela laisse entendre que

³Le degré d'accès aux services financiers en Afrique subsaharienne est mesuré par la différence entre la proportion effective de la population adulte qui détient un compte bancaire (accès effectif aux services financiers) et le degré d'accès aux services financiers expliqué par le PIB par habitant, sur la base d'une simple régression selon la méthode des moindres carrés ordinaire.

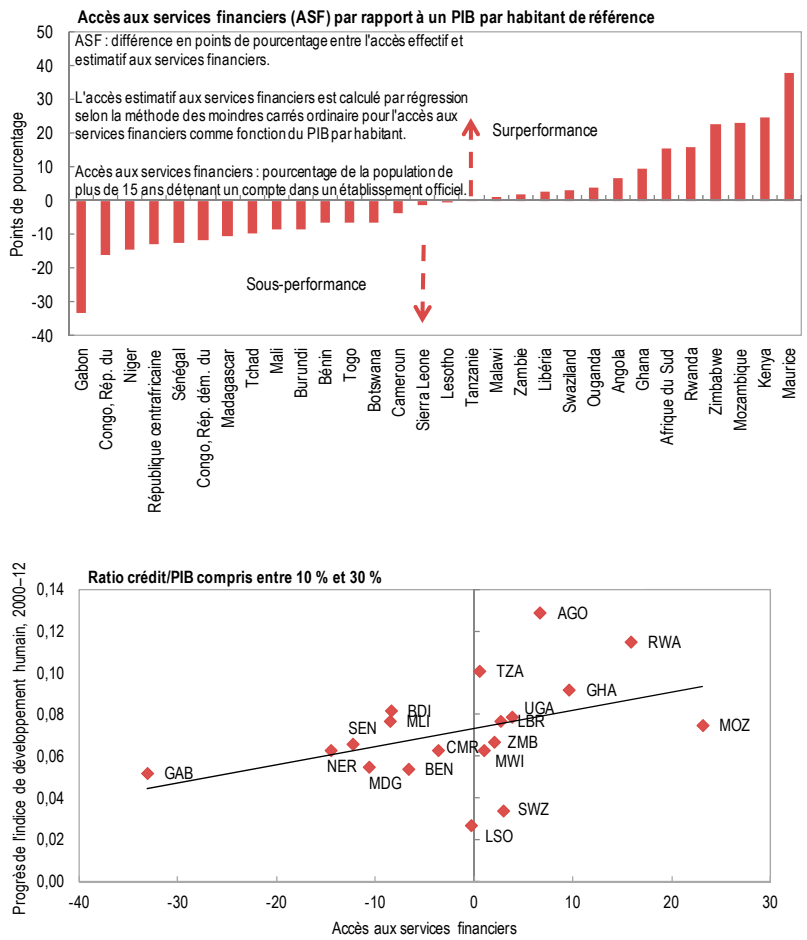
les pays qui sont en train de passer d'un faible niveau à un niveau élevé d'intermédiation financière sont ceux qui enregistrent la plus nette amélioration des indices de développement humain. En fait, les pays sous-performants sont souvent des pays à faible niveau d'intermédiation financière. Inversement, les pays surperformants se caractérisent aussi fréquemment par de plus hauts niveaux d'intermédiation financière.

Le problème de l'intermédiation financière est plus pressant pour les pauvres. Dans leur cas, des coûts d'intermédiation plus élevés se traduisent par une moindre élasticité de l'accès aux services financiers par rapport à l'évolution du revenu. L'accès aux services financiers est plus sensible à l'évolution du PIB par habitant pour les populations « riches » (quintile supérieur de revenu) que pour les populations « pauvres » (quintile inférieur de revenu). Lorsque l'on utilise l'indice de développement humain, l'écart entre riches et pauvres est encore plus marqué, ce qui signifierait que d'autres composantes de cet indice, telles que l'espérance de vie et le niveau d'études dans un pays, peuvent aussi expliquer dans une large mesure les différences d'accès aux services financiers entre riches et pauvres en fonction du niveau de vie (graphiques 2.20 et 2.21). Par exemple, les études primaires et secondaires sont corrélées avec l'aptitude à utiliser les nouvelles technologies qui est un aspect de plus en plus important de l'accès aux services financiers en Afrique subsaharienne.

Cette observation permet de penser que des mesures contribuant à faire baisser les coûts d'intermédiation peuvent être plus susceptibles d'améliorer l'accès aux services financiers, surtout pour les pauvres, que des mesures visant directement à élargir l'accès au crédit. Pendant de nombreuses années, les mesures prises pour généraliser l'accès aux services financiers dans les pays à faible revenu et ceux d'Afrique subsaharienne ont principalement cherché à élargir l'accès des pauvres au crédit directement à l'aide de lignes de crédit spécialisées ou par l'intermédiaire d'établissements de crédit spécialisés, y compris des banques d'État et des établissements de microfinance. Or, ces politiques ont donné des résultats inégaux pour ce qui est de faciliter l'accès aux services financiers et n'ont pas fait baisser les coûts d'intermédiation (Banque mondiale, 2014).

Des données plus récentes indiquent que le progrès technologique est un facteur positif de réduction des

Graphique 2.19. Afrique subsaharienne : accès aux services financiers et progrès du développement humain



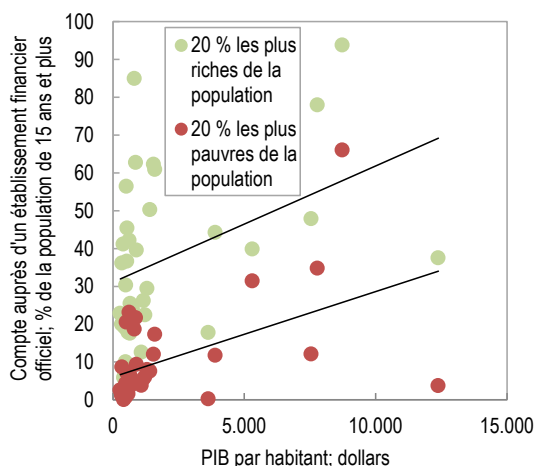
Sources : Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport sur le développement humain*; Banque mondiale, base de données Global Financial Inclusion.

Note : voir page 69 la liste des abréviations des pays.

coûts d'intermédiation. De nouvelles études montrent en outre que la baisse des coûts de transaction peut avoir un effet non négligeable sur l'activité économique et le bien-être. Entre l'accroissement rapide du nombre et de l'utilisation des guichets automatiques de banque et l'expansion spectaculaire des transferts monétaires effectués par téléphone portable, les pays d'Afrique subsaharienne connaissent actuellement une transformation profonde de la fourniture des services financiers. Les transferts monétaires par téléphone portable sont devenus courants au Kenya et d'autres pays d'Afrique subsaharienne sont en train d'imiter ce modèle. Les avantages potentiels de cette innovation n'ont pas encore été totalement exploités, l'Angola et le

Kenya ayant pris beaucoup d'avance sur les autres pays dans l'utilisation du téléphone portable pour des opérations autres que les transferts (graphique 2.22).

Des travaux de recherche récents ont essayé de cerner les facteurs plus fondamentaux qui expliquent le succès de l'expérience kényane. S'appuyant sur un indice des réglementations concernant les contrats électroniques, la protection des consommateurs, l'interopérabilité, les services de connaissance de la clientèle («know your customer»), la banque à distance et l'argent électronique, Gutierrez et Singh (2013) estiment que c'est le juste équilibre trouvé entre certitude et transparence de la réglementation qui explique le succès du Kenya par rapport à un échantillon de 34 pays émergents et en dé-

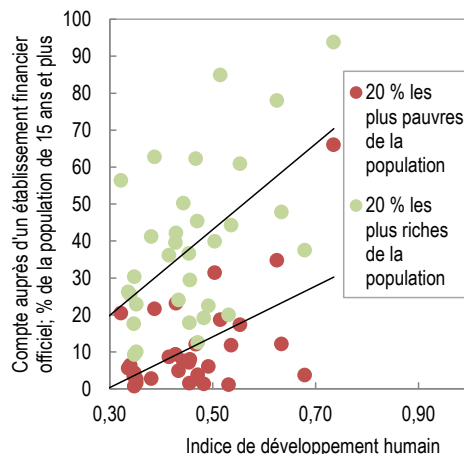
Graphique 2.20. Afrique subsaharienne : accès aux services financiers et PIB par habitant, 2011

Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; Banque mondiale, base de données Global Financial Inclusion.

veloppement. Dans les pays qui cherchent à exploiter plus rapidement les possibilités offertes par les services bancaires par téléphone portable, de nouveaux modèles de gestion économique contribuent à améliorer l'accès aux services financiers et l'innovation financière. Selon d'autres études empiriques, le téléphone portable pourrait améliorer le bien-être des consommateurs et des producteurs, et peut-être, plus largement, favoriser le développement économique (Aker et Mbiti, 2010).

Mesures visant à élargir l'accès aux services financiers

Des mesures créant un environnement favorable peuvent fortement contribuer à élargir l'accès aux services financiers et semblent très prometteuses pour incorporer les segments de population à faible revenu dans les systèmes financiers formels. Elles impliquent de faire preuve de souplesse dans l'adoption des produits innovants. Les nouveaux produits constituent normalement un risque de concurrence pour les acteurs établis sur le marché qui seront naturellement opposés à leur introduction et feront pression pour que de nouvelles mesures de sauvegarde soient adoptées avant que de nouveaux entrants soient admis sur les marchés financiers. Par ailleurs, une synergie peut s'opérer entre les différentes plates-formes introduites parallèlement. Les interactions entre les agents bancaires, les bureaux de crédit et les services bancaires par téléphone portable peuvent permettre aux utilisateurs de services financiers apparte-

Graphique 2.21. Afrique subsaharienne : accès aux services financiers et indice de développement humain, 2011

Sources : Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport sur le développement humain*; Banque mondiale, base de données Global Financial Inclusion

nant au segment de la population à faible revenu de faire leurs preuves, et, à terme, leur faciliter un accès au crédit plus durable que des programmes spéciaux.

Pour soutenir les efforts tendant à généraliser l'accès aux services financiers, il faudrait notamment :

- Encourager la concurrence et supprimer les imperfections des marchés, notamment celles qui créent des distorsions empêchant les pauvres d'avoir accès aux services financiers. En facilitant le recours aux agents bancaires, aux bureaux de poste, aux supermarchés, aux épiceries et aux stations d'essence pour représenter les banques en dehors de leur réseau de succursales, on rendra les services financiers beaucoup plus accessibles à de larges segments de la population.
- Focaliser les améliorations sur les infrastructures financières et du crédit dans les domaines où cela aura un plus fort impact sur les frais financiers et les coûts de transaction. Par exemple, les efforts permettant de mieux identifier les emprunteurs peuvent fortement contribuer à atténuer la réticence des banques à accueillir des clients à faible revenu. Favoriser une meilleure information contribuera aussi à intensifier la concurrence et à faire baisser les coûts.
- Faciliter les activités des centrales de crédit pour permettre une information efficace qui bénéfi-

ciera aux petits clients des banques. Il faut pour cela établir un cadre juridique approprié qui protège les droits des consommateurs, atténue les risques pesant sur l'accès à l'information et assure l'équité et la transparence entre les participants (Brown, Japelli et Pagano, 2009).

- Chercher constamment à trouver un juste équilibre entre les initiatives en faveur des marchés, une surveillance macroprudentielle appropriée et un calibrage attentif des politiques publiques. Les mesures visant à élargir l'accès aux services financiers doivent s'accompagner d'un élargissement concomitant du périmètre couvert par la réglementation et la surveillance afin de réduire autant que possible l'arbitrage entre réglementations et les risques pour le système financier.

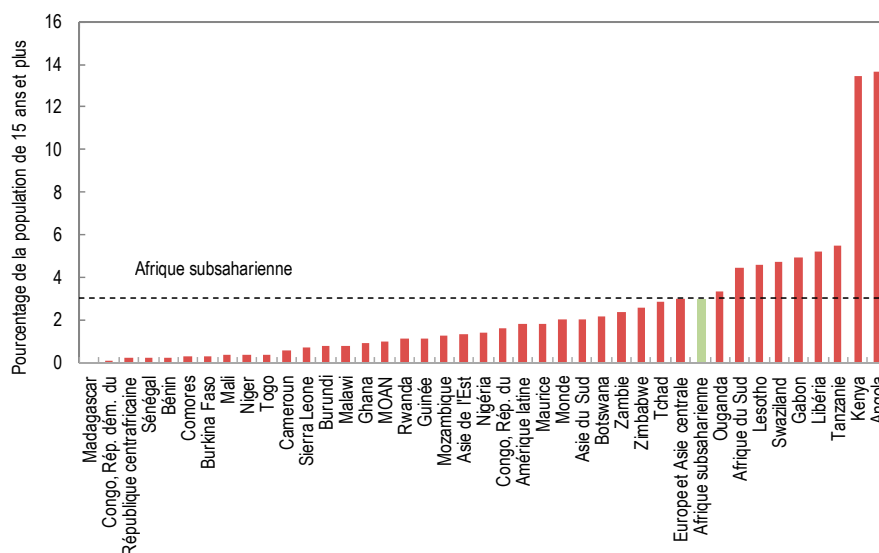
CONCLUSION

Ce chapitre s'est attaché essentiellement à identifier les principales mesures pouvant faciliter la création de possibilités d'emploi et la réduction de la pauvreté pour la population en expansion rapide des pays d'Afrique subsaharienne, en vue de maintenir, voire d'améliorer, leurs bonnes performances récentes en faisant en sorte que les bienfaits de la croissance soient mieux partagés. Il en ressort que le maintien

de politiques macroéconomiques bien conçues et la suppression des distorsions structurelles restent nécessaires pour soutenir l'expansion économique et créer des emplois. À cela doit s'ajouter une nette amélioration des infrastructures pour réduire le coût des activités commerciales et accroître la production. Une accumulation soutenable de capital sera aussi nécessaire pour rehausser la productivité totale des facteurs, qui a soutenu l'expansion économique pendant la décennie écoulée. Enfin, une meilleure productivité agricole, conjuguée à une transformation structurelle, est indispensable pour continuer de faire reculer la pauvreté en Afrique subsaharienne — au moins pendant les prochaines décennies.

En outre, des mesures visant à favoriser l'accès de tous aux services financiers sont capitales pour développer les possibilités d'emploi en Afrique subsaharienne et dans les pays à faible revenu en général, car elles permettront aux pauvres de participer davantage aux activités économiques. Ce chapitre a montré que des mesures ayant pour effet d'abaisser le coût des opérations financières, notamment en facilitant la création de nouvelles plates-formes commerciales fondées sur le progrès technologique, et de renforcer les institutions, y compris celles qui favorisent la stabilité financière, sont de nature à promouvoir l'intégration des segments de population à faible revenu dans le système financier.

Graphique 2.22. Afrique subsaharienne : utilisation du téléphone portable pour régler les factures, 2011



Source : Banque mondiale, base de données Global Financial Inclusion.

Note : MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord.

3. Amélioration des cadres de politique monétaire en Afrique subsaharienne

PANORAMA DES POLITIQUES MONÉTAIRES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

L'inflation étant descendue en dessous de 10 % dans nombre de pays d'Afrique subsaharienne depuis le début de la décennie 2000, les banques centrales de ces pays sont confrontées à des défis d'une toute autre nature. En particulier, comme dans d'autres pays, le rapport entre masse monétaire et inflation s'est relâché dans un contexte d'inflation basse, car les pays ont ouvert leurs comptes de capital, ce qui a attiré les capitaux, et diversifié leurs marchés financiers. Alors que les pays avancés délaissent peu à peu les politiques monétaires non conventionnelles qu'ils avaient adoptées pour stimuler leurs économies au lendemain de la crise financière mondiale, le resserrement de leurs politiques monétaires va faire monter les coûts de financement pour les pays pionniers et accentuer le risque d'un retournement des flux de capitaux, comme cela s'est produit récemment dans plusieurs pays émergents. Le présent chapitre examine la conduite de la politique monétaire et son évolution récente dans un échantillon de pays d'Afrique subsaharienne, notamment les facteurs clés à l'origine de cette évolution, les défis qui en résultent et la manière dont les autorités y font face. Les aléas négatifs et les recommandations formulées ici soulignent la nécessité pour les autorités monétaires d'être à la fois vigilantes et efficaces afin d'atténuer les risques pour la stabilité macroéconomique et financière.

Dans le présent chapitre, le terme «cadre de politique monétaire» désigne le processus par lequel les banques centrales des pays ayant un régime de change flottant ou de flottement dirigé conduisent leur politique monétaire pour atteindre des objectifs macroéconomiques et atténuer l'effet des chocs sur leur économie. Ce processus consiste à fixer des objectifs et des cibles intermédiaires de politique monétaire, analyser les

évolutions pertinentes, utiliser divers instruments pour atteindre les cibles intermédiaires et communiquer des informations sur la politique monétaire.

Nous examinons les cadres de politique monétaire des pays d'Afrique subsaharienne à la lumière des métamorphoses du paysage économique et financier mondial, qui font évoluer les fondements conceptuels, les dispositifs institutionnels et la mise en œuvre des politiques monétaires. La crise financière mondiale a remis en question les principes établis de la politique monétaire et suscité une réévaluation de ses objectifs, de ses règles décisionnelles et de ses instruments. Les autorités monétaires du monde entier agissent de manière pragmatique en adaptant leurs politiques monétaires pour maintenir une inflation basse et assurer une croissance économique vigoureuse tout en favorisant la stabilité financière.

Dernièrement encore, les banques centrales d'Afrique subsaharienne comptaient essentiellement sur la maîtrise de la masse monétaire pour tenir leurs objectifs d'inflation, mais ce lien s'est considérablement affaibli. En outre, malgré le contexte d'inflation basse, la conduite de la politique monétaire est devenue plus délicate face aux chocs d'origine externe qui ont souvent obligé les autorités à arbitrer entre inflation, croissance et fluctuations du taux de change.

En Afrique subsaharienne, la mise en œuvre des politiques monétaires est plus compliquée qu'avant en raison de la vulnérabilité des pays à l'évolution défavorable des termes de l'échange, de l'approfondissement financier en cours et de l'évolution des régimes de change. De plus, elle se heurte à un certain nombre d'obstacles institutionnels et de problèmes de capacités¹, notamment l'absence de données adéquates pour mesurer correctement l'inflation étant donné la dichotomie villes/campagnes dans le panier de consommation, l'état de l'économie, une compré-

Ce chapitre a été préparé par Hamid Davoodi, Mumtaz Hussain, R. Armando Morales, Bozena Radzewicz-Bak, Juan Treviño et Oral Williams, sous la direction de S. Kal Wajid et Michael Atingi-Ego et avec le concours de Cleary Haines et George Rooney en matière de recherche.

¹Ces facteurs ne sont pas limités aux pays d'Afrique subsaharienne, mais ils y sont relativement plus prononcés en raison de la configuration particulière de la région sur le plan économique et commercial.

hension imparfaite des canaux de transmission, une responsabilisation insuffisante concernant les objectifs de politique économique et la transparence des processus décisionnels, et une attention insuffisante aux stratégies de communication.

Comme ailleurs, le relâchement du rapport entre offre de monnaie et inflation ainsi que l'évolution du paysage financier contraignent les banques centrales d'Afrique subsaharienne à adopter des démarches plus éclectiques. La transition est facilitée par le recours moins fréquent aux banques centrales pour le financement des budgets et par une plus grande flexibilité des taux de change². Ainsi, l'Afrique du Sud, le Ghana et, plus récemment, l'Ouganda ont officiellement adopté un régime de ciblage de l'inflation, tandis que d'autres pays accordent moins d'attention aux agrégats monétaires et incorporent dans leur politique monétaire certains éléments des politiques monétaires conduites dans des pays industriels et émergents; par exemple, ils s'appuient davantage sur les taux d'intérêt pour la transmission de l'orientation de la politique monétaire et améliorent leur gestion de la liquidité, leurs capacités d'analyse et leurs stratégies de prévision et de communication³.

L'analyse proposée dans ce chapitre tend à montrer que les pays optant progressivement pour des cadres de politique monétaire plus souples et plus prospectifs devront améliorer la formulation de leur politique, les opérations, le flux d'information et la communication pour éviter toute confusion au sujet des actions décidées et tout retard dans la mise en œuvre de ces actions. Pour l'essentiel, un cadre de politique monétaire approprié se situe dans un continuum allant de l'utilisation des agrégats monétaires comme point d'ancrage à un ciblage formel de l'inflation, en passant par des cadres hybrides qui

²La rupture du lien entre monnaie et inflation reflète en partie l'évolution de la vitesse de circulation de la monnaie et du multiplicateur. La vitesse de circulation de la monnaie est la fréquence à laquelle une unité de monnaie est utilisée pour acheter des biens et des services nationaux au cours d'une période donnée, mesurée par le ratio PIB/monnaie au sens large (M2). Le multiplicateur monétaire mesure la quantité de monnaie banque commerciale qui peut être créée par une unité donnée de monnaie banque centrale, mesurée par le ratio monnaie au sens large (M2)/monnaie centrale (M0).

³À ce sujet, voir «Monetary Policy Issues in Sub-Saharan Africa», par Berg *et al.*, 2014.

accordent un rôle majeur à l'inflation et au taux de change (selon les caractéristiques structurelles du pays). En même temps, dans les pays où le cadre de politique monétaire n'évolue pas et dans ceux qui se dirigent vers des cadres plus prospectifs, l'analyse de la politique monétaire pourrait être améliorée par la prise en compte des facteurs suivants :

- **Moins s'appuyer sur la politique monétaire pour concilier des objectifs contradictoires.** La politique monétaire ne doit pas être appelée à la rescousse pour atteindre des objectifs multiples, au risque de perdre en efficacité et de compromettre la crédibilité de la banque centrale. Comme l'indiquent certaines études empiriques, la transmission du taux directeur aux taux interbancaires semble moins bonne dans les pays poursuivant des objectifs multiples, qui dans certains cas peuvent être incompatibles.
- **Améliorer les données.** Il est important de collecter en temps opportun des données macro-économiques à haute fréquence pour suivre et évaluer les évolutions de l'économie et définir des interventions monétaires appropriées. Les rapports du FMI sur les consultations au titre de l'article IV évaluent systématiquement l'adéquation des données aux besoins de la surveillance et indiquent les domaines où des améliorations sont nécessaires.
- **Renforcer les capacités d'analyse.** Pour les responsables de la politique monétaire, les modèles analytiques sont un outil important qui permet d'évaluer la transmission de la politique monétaire et de prévoir la trajectoire à moyen terme de l'inflation. Une assistance technique sera nécessaire pour améliorer la capacité d'analyse afin de renforcer les processus servant de référence à la conduite de la politique monétaire.
- **Élaborer une stratégie de communication.** Expliquer les raisons des changements d'orientation de la politique monétaire ou des prévisions d'inflation est impératif pour être crédible aux yeux du public. La prévisibilité de la politique monétaire est un gage d'efficacité : en annonçant les préférences de la banque centrale en matière de stabilité des prix, on assure un ancrage plus efficace des anticipations du secteur privé concernant l'évolution ultérieure

de l'inflation. De même, il importe que les banques centrales expliquent les écarts *ex post* par rapport aux objectifs déclarés et comment elles entendent les corriger.

- **Élargir la panoplie d'instruments utilisables.** Les instruments fondés sur les prix, comme le taux directeur, seront de plus en plus importants comme moyen de communiquer au secteur privé le coût marginal des financements. Le développement du marché monétaire et des instruments de court terme augmentera l'efficacité du signal envoyé par le taux directeur. Cela nécessitera des réformes destinées à rendre les marchés monétaires et de change plus efficaces, et des infrastructures juridiques adaptées régissant les garanties et l'autonomie des banques centrales.
- **Améliorer la gestion de la liquidité.** Les pays ayant des régimes de ciblage flexible des agrégats monétaires auront du mal à gérer la liquidité à court terme alors qu'ils tentent de stabiliser et d'atténuer la volatilité des taux d'intérêt à court terme du marché monétaire, en particulier dans un contexte de surabondance structurelle de la liquidité.
- **Stabiliser le secteur financier.** Un système financier soumis à une réglementation et une surveillance appropriées contribuera à une meilleure transmission des signaux de politique monétaire. La faiblesse des bilans des banques commerciales pourrait empêcher de recourir plus activement à la politique monétaire, sachant qu'une telle décision peut avoir des effets néfastes sur les banques les moins solides.

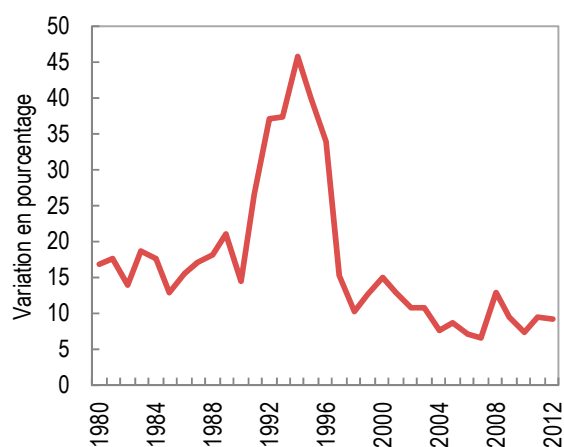
APERÇU DES CADRES DE POLITIQUE MONÉTAIRE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Outre le lien étroit avec l'inflation, le choix de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne d'ancrer leur politique monétaire à un agrégat monétaire se justifiait par la possibilité d'avoir facilement accès aux données monétaires et contribuait à discipliner la politique budgétaire. Dans les années 90, certaines des hypothèses sous-tendant les cadres de ciblage monétaire sont devenues de plus en plus discutables, surtout dans les

économies avancées (encadré 3.1). En particulier, l'idée selon laquelle la banque centrale maîtrisait parfaitement la masse monétaire nominale — et que la relation à long terme entre croissance monétaire et croissance du revenu nominal était stable — a été largement récusée. Dans le même temps, l'arrimage à une monnaie de référence a commencé à tomber en disgrâce, dans un contexte de gonflement des flux de capitaux internationaux et en raison du coût élevé des crises monétaires potentielles.

La baisse spectaculaire de l'inflation tendancielle a largement influencé la conduite des politiques monétaires dans la région. Dans les années 90, les pays d'Afrique subsaharienne ont conservé des régimes de politique monétaire axés sur la monnaie ou sur le taux de change, car les taux d'inflation moyens étaient encore à deux chiffres dans la plupart de ces pays, à l'exception de ceux de la zone franc, et la maîtrise stricte de la masse monétaire était considérée comme critique pour abaisser l'inflation⁴. Durant la dernière décennie, cependant, une tendance au recul de l'inflation et de sa volatilité a été observée dans la région (graphique 3.1), et les autorités monétaires ont accordé moins d'importance aux variations de la masse monétaire. Dans les pays pratiquant le ciblage monétaire, l'inflation est passée

Graphique 3.1. Afrique subsaharienne : évolution de l'inflation, indice moyen des prix à la consommation, 1980–2012



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

⁴La zone CFA (Communauté financière africaine) comprend deux unions monétaires arrimées à l'euro. L'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) comptent respectivement huit et six membres.

Encadré 3.1. Évolution des cadres de politique monétaire (CPM) dans le monde

C'est après l'effondrement du système de taux de change fixes de Bretton Woods, au début des années 70, et une flambée généralisée de l'inflation que de nombreux pays ont adopté le ciblage monétaire au milieu des années 70. À la fin de cette décennie et dans les années 80, bon nombre de banques centrales ont articulé leur cadre de politique monétaire autour du ciblage monétaire plutôt que d'un régime de change fixe (Goodhart, 1989). Le ciblage d'objectifs monétaires était intéressant, car il était possible de disposer d'informations rapidement; c'était aussi un outil utile pour imposer une discipline budgétaire.

Au début des années 80, de grands pays industrialisés ont progressivement abandonné le ciblage monétaire, car l'instabilité de la demande de monnaie, le rythme rapide de l'innovation financière, la désintermédiation bancaire et la déréglementation des marchés financiers ont commencé à affaiblir la relation entre les agrégats monétaires et l'inflation; le ciblage monétaire est apparu comme de moins en moins satisfaisant en tant que point d'ancrage nominal de la politique monétaire. Ces évolutions ont été suivies par l'effondrement des différents régimes de parité fixe des pays industriels, qui représentaient les deux tiers des CPM en 1989, avec, en point culminant, la crise du Mécanisme de change européen en 1992, qui a contribué à ce que le ciblage de l'inflation soit adopté par certains pays européens, puis, au début de la décennie 2000, par plusieurs pays émergents. La Nouvelle-Zélande avait été la première économie avancée à opter pour ce type de régime, en 1989.

Fin 1990, l'inflation mondiale a atteint son plus bas niveau depuis l'effondrement du système de Bretton Woods. De nombreux pays affichaient leur taux d'inflation le plus bas depuis 25 ans et voulaient se doter d'un cadre permettant d'ancrer plus efficacement les progrès réalisés sur le front de l'inflation (Mahadeve et Sterne, 2000). Les pays de l'Union européenne ont franchi une étape historique en créant une union monétaire, tandis que d'autres ont assoupli leurs régimes de change après avoir traversé des crises monétaires. Depuis, bon nombre de pays avancés et émergents ont adopté le ciblage de l'inflation, en intégrant dans leurs CPM des éléments clés du ciblage monétaire ayant fait leurs preuves.

La crédibilité des régimes de ciblage de l'inflation a été vraiment mise à l'épreuve pour la première fois par la flambée des cours des produits de base, en 2008, et par la nécessité d'intégrer la stabilité financière dans le cadre du ciblage de l'inflation au lendemain de la crise financière mondiale. La plupart des pays émergents qui avaient un régime de ciblage de l'inflation ont dépassé leurs cibles, mais l'inflation a moins augmenté dans les pays qui s'étaient fixé des cibles que dans les autres. L'appréciation de la monnaie dans les régimes de change flexible et l'indépendance accrue des banques centrales ont contribué à la maîtrise de l'inflation (Habermeier *et al.*, 2009). Selon certains économistes, les régimes de ciblage de l'inflation, comme d'autres régimes choisis par des pays avancés, n'ont pas été suffisamment attentifs aux bulles des prix des actifs et à leurs effets potentiels sur la stabilité financière avant la crise, et il est donc légitime de rechercher d'autres options de politique monétaire (Frankel, 2012). De nombreux auteurs estiment néanmoins que le ciblage de l'inflation restera nécessaire tandis que les pays avancés cherchent à sortir de la situation, marquée par l'atonie de la croissance, des banques mal en point et des secteurs publics surendettés (Reichlin et Baldwin, 2013, page viii).

Cet encadré a été préparé par R. Armando Morales.

de 24 % en 1989–2000 à 10 % en 2001–12⁵. Les trois pays ciblant l'inflation (Afrique du Sud, Ghana et Ouganda) ont obtenu des résultats inégaux : en Afrique du Sud, l'inflation a baissé de 10 % à 6 % et, au Ghana, de 27 % à 16 %. Dans le même temps, la détérioration des termes de l'échange a eu tendance à freiner la transition vers la désinflation dans plusieurs pays subsahariens (encadré 3.2).

En Afrique subsaharienne, l'évolution vers des cadres de politique monétaire plus flexibles s'effectue à un rythme variable selon les pays. Le tableau 3.1 présente les caractéristiques principales des cadres de politique monétaire de onze pays pour lesquels il est facile d'obtenir des informations et qui formaient un échantillon varié en termes de régimes monétaires et de change, de revenu par habitant, de dépendance vis-à-vis des ressources naturelles et de dispositifs institutionnels de banque centrale en 2013. Tous les pays déclarent recourir à une forme ou une autre de taux directeur, et un seul indique ne pas s'intéresser au taux interbancaire comme cible opérationnelle⁶. Huit pays sur dix se réfèrent toutefois à la masse monétaire au sens large comme cible intermédiaire, et autant indiquent avoir un régime de change flottant.

Le tableau 3.1 appelle quelques commentaires spécifiques :

- Maintenir un taux d'inflation bas est l'objectif premier des cadres de politique monétaire dans la plupart des pays (tableau 3.1) et, le plus souvent, le niveau ou l'échéance à tenir ne sont pas fixés précisément. Certains pays qui pratiquent le ciblage monétaire utilisent aussi un taux directeur à titre de complément (Kenya, Nigéria). Toutefois, dans les régimes de ce type, bien que les cibles monétaires ne jouent pas toujours un rôle systématique dans la politique monétaire, l'adoption d'une plus grande souplesse permet d'utiliser des fourchettes pour les agrégats monétaires.
- Tous les cadres de politique monétaire s'appuient sur une série comparable d'instruments de

politique monétaire, même si le recours à chacun de ces instruments varie selon les pays.

- Les comités de politique monétaire deviennent partie intégrante des dispositifs institutionnels (Angola, Kenya, Ouganda, etc.). La politique monétaire y a gagné en transparence et bénéficie d'une meilleure communication.

PRINCIPAUX FACTEURS D'ÉVOLUTION DES CADRES DE POLITIQUE MONÉTAIRE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Relation moins étroite entre monnaie et inflation

L'inflation s'étant stabilisée, son rapport avec la masse monétaire au sens large s'est affaibli avec l'approfondissement financier et l'augmentation des entrées de capitaux. Tout en restant positif et significatif, le lien est considérablement plus ténu (graphique 3.2). Dans les pays d'Afrique subsaharienne, la corrélation entre l'inflation et M2 a reculé, passant de 0,88 durant la période 1989–2000 à 0,20 sur 2001–12. Cela concorde avec le comportement observé dans les pays à faible revenu dans leur ensemble : les régressions transversales montrent que le coefficient de croissance de la masse monétaire est passé de 0,64 en 1990–2002 à 0,29 en 2002–12 (FMI, 2014d). En outre, selon une étude du FMI, le coefficient de régression pour la croissance de la masse monétaire dans les pays à forte inflation (supérieure à 10 %) est supérieur de 30 % à 50 % à celui qu'on observe dans les pays à faible inflation⁷. De plus, la corrélation positive entre les modifications de la vitesse de circulation de la monnaie et l'inflation dans les pays d'Afrique subsaharienne est considérablement moindre, ce qui indiquerait que la demande de monnaie n'est plus tellement influencée par les variations de l'inflation.

Instabilité de la vitesse de circulation de la monnaie et des multiplicateurs monétaires

Depuis 2001, la vitesse moyenne de circulation de la monnaie dans les pays d'Afrique subsaharienne a diminué, en raison surtout de la demande accrue de monnaie, qui reflète les progrès de la monétisation des économies et la sensibilité aux taux d'intérêt

⁵À l'exception de la République démocratique du Congo, qui a connu une période d'hyperinflation entre 1993 et 1995.

⁶Dans certains cas, le taux directeur est un taux annoncé qui ne signale pas toujours l'orientation de la politique monétaire.

⁷Ce que confirment les travaux publiés par De Grauwe et Polan, 2005, et par Thornton, 2008.

Encadré 3.2. Politiques monétaires et détérioration des termes de l'échange en Afrique subsaharienne

Ces dernières années, la détérioration prononcée des termes de l'échange (due principalement à l'évolution des prix alimentaires et énergétiques) a compliqué la conduite des politiques monétaires en Afrique subsaharienne (2007–08 et 2010–11; graphique 3.2.1) :

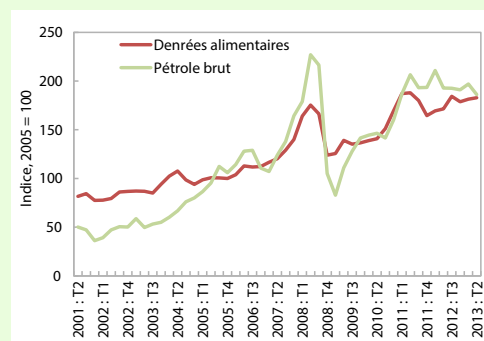
Épisode 2007–08

Durant cette période, l'inflation moyenne est passée de 9 % à 15 % en Afrique subsaharienne, essentiellement sous l'effet d'une accélération de la hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie, qui est passée respectivement de 10 à 20 % et de 12 à 19 %. Avec l'aggravation de la crise financière mondiale, ces tensions inflationnistes se sont vite atténuées, et les taux d'intérêt sont restés bas dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, dans l'attente des répercussions potentielles de la récession mondiale sur l'activité économique de la région. À l'époque, les conseils de politique économique préconisaient essentiellement d'accompagner les effets immédiats de ces chocs.

Épisode 2010–11

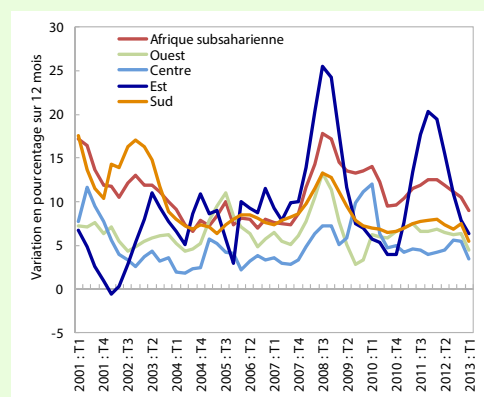
Durant cette période, les effets sur l'inflation ont été plus diversifiés à l'échelle régionale (graphique 3.2.2). Dans les pays pratiquant officiellement le ciblage de l'inflation (Afrique du Sud, par exemple), ils se sont surtout limités aux effets immédiats de la hausse des prix des importations. Au Ghana, autre pays pratiquant le ciblage de l'inflation, l'inflation a peu varié par rapport à l'année précédente. Il en est allé tout autrement dans certains pays à croissance rapide et à régime de change flottant qui avaient maintenu leurs taux d'intérêt bas de manière prolongée : l'effet conjugué de la détérioration des termes de l'échange et de la croissance vigoureuse du crédit a créé des tensions inflationnistes importantes. Dans plusieurs cas, la dépréciation des taux de change a amplifié l'effet inflationniste (Kenya, Ouganda et Tanzanie). Les taux d'inflation ont avoisiné ou dépassé 20 % au quatrième trimestre de 2011 au Burundi, en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie. Pour faire face à ces chocs, un certain nombre de pays ont pris des mesures monétaires et budgétaires anticycliques, mais à des rythmes différents.

Graphique 3.2.1. Indice des prix mondiaux des produits de base



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Graphique 3.2.2. Afrique subsaharienne : inflation par région



Source : FMI, *International Financial Statistics*.

Note : Le Zimbabwe n'est pas pris en compte en raison de l'hyperinflation qui sévit dans ce pays.

Cet encadré a été préparé par Yibin Mu.

3. AMÉLIORATION DES CADRES DE POLITIQUE MONÉTAIRE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

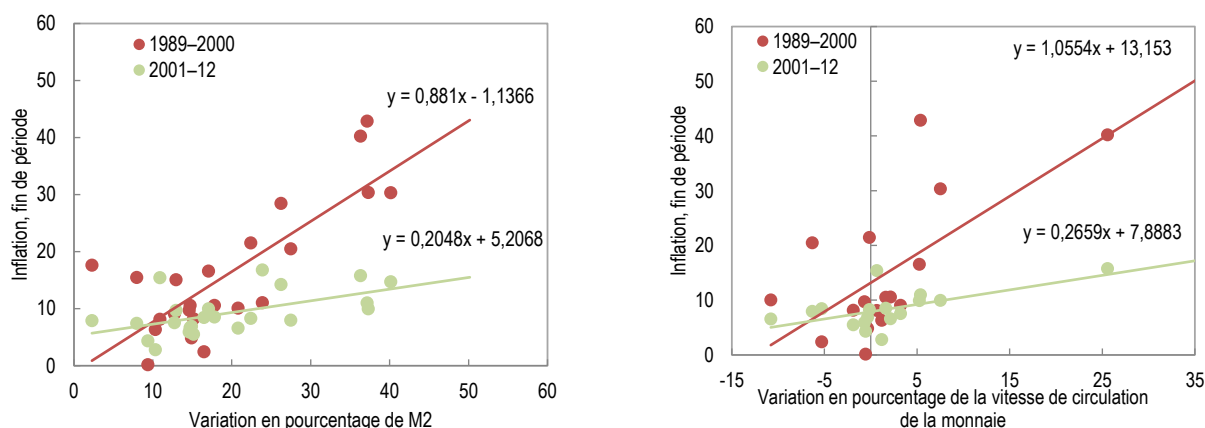
Tableau 3.1. Afrique subsaharienne : principales caractéristiques des cadres de politique monétaire d'un échantillon de pays

Pays	Principaux instruments	Cibles opérationnelles	Cibles intermédiaires	Objectifs	Régime monétaire de facto	Régime de change de facto	Modalités de communication
Afrique du Sud	Taux directeur (pensions) Facilités permanentes; pensions Opérations d'open-market	Taux interbancaire	Prévision d'inflation	Réalisation et maintien de la stabilité des prix Cible d'inflation : 3-6 %	Ciblage de l'inflation	Flottement	Réunion CPM : 2x/mois; CP/Conf. Banque centrale responsable devant le Parlement et les citoyens
Angola	Opérations d'open-market Réserves obligatoires Ventes de devises Taux directeur Facilités permanentes	Taux de change	Monnaie au sens large	Préservation de la valeur de la monnaie nationale Stabilité des prix Inflation à un chiffre	Arrimage du taux de change au dollar	Régime stabilisé	CPM opérationnel depuis 2012 DPM : publication peu fréquente
Ghana	Taux directeur (taux de base) Opérations d'open-market Réserves obligatoires Ventes/achats de devises	Taux interbancaire	Prévision d'inflation	Inflation basse Cible n'inflation : $8,5 \pm 2\%$ Emploi Croissance	Ciblage de l'inflation	Flottement	Réunion CPM : 2x/mois; CP/Conf. Banque centrale responsable devant le Parlement et les citoyens
Kenya	Taux directeur (banque centrale) Opérations d'open-market Réserves obligatoires Facilités permanentes Ventes/achats de devises	Taux interbancaire Monnaie centrale Avoirs intérieurs nets de la banque centrale	Monnaie au sens large	Inflation basse et stable Cible d'inflation : $5 \pm 2,5\%$ Croissance Emploi Stabilité financière	Régime hybride de CI allégé	Flottement	Réunion CPM : 2x/mois; CP/Conf. DPM : publication 2x/an
Maurice	Taux directeur (pensions) Opérations d'open-market Facilités permanentes Réserves obligatoires	Taux interbancaire	Prévision d'inflation	Stabilité des prix Développement ordonné et équilibré Taux de change	Régime hybride de CI	Flottement	Réunion CPM : trimestrielle; CP Rapport sur l'inflation publié 2x/an
Mozambique	Opérations d'open-market Facilités permanentes Réserves obligatoires Taux directeur	Monnaie centrale	Monnaie au sens large Crédit au secteur privé	Stabilité des prix Cible d'inflation à moyen terme : 5-6 % Stabilité financière	Ciblage monétaire	Flottement	Réunion CPM : mensuelle; CP
Nigéria	Opérations d'open-market Facilités permanentes Taux directeur Réserves obligatoires	Monnaie centrale Taux interbancaire	Monnaie au sens large	Stabilité des prix Stabilité financière Croissance durable	Ciblage monétaire	Autre régime dirigé	Réunion CPM : 2x/mois; CP/Conf.
Ouganda	Opérations d'open-market Taux directeur (banque centrale) Ventes/achats de devises Facilités permanentes; pensions	Taux interbancaire	Prévision d'inflation	Inflation basse et stable Cible d'inflation à moyen terme de 5 %	Régime allégé de CI	Flottement	Réunion CPM : mensuelle; CP/Conf. DPM : publication mensuelle
Rwanda	Opérations d'open-market Taux directeur (pensions) Réserves obligatoires Ventes de devises	Monnaie centrale Taux interbancaire	Monnaie au sens large	Stabilité des prix et inflation basse Système financier stable et compétitif, sans exclusion	Ciblage monétaire	Régime de type parité mobile	Réunion CPM : trimestrielle; CP/Conf. DPM : publication 2x/an
Tanzanie	Opérations d'open-market Taux directeur (banque centrale) Réserves obligatoires Ventes de devises	Monnaie centrale Taux interbancaire	Monnaie au sens large	Stabilité des prix Croissance équilibrée et durable	Ciblage monétaire	Flottement	Réunion CPM : 2x/mois; CP/Conf. DPM : publication 2x/an
Zambie	Opérations d'open-market Taux directeur (banque centrale) Ventes/achats de devises Réserves obligatoires	Monnaie centrale Taux interbancaire	Monnaie au sens large	Stabilité des prix Stabilité financière Développement macroéconomique équilibré	Ciblage monétaire	Flottement	Réunion CPM : mensuelle; CP/Conf. DPM : publication 2x/an

Sources : enquête des services du FMI; Hammond (2012); sites en ligne des banques centrales.

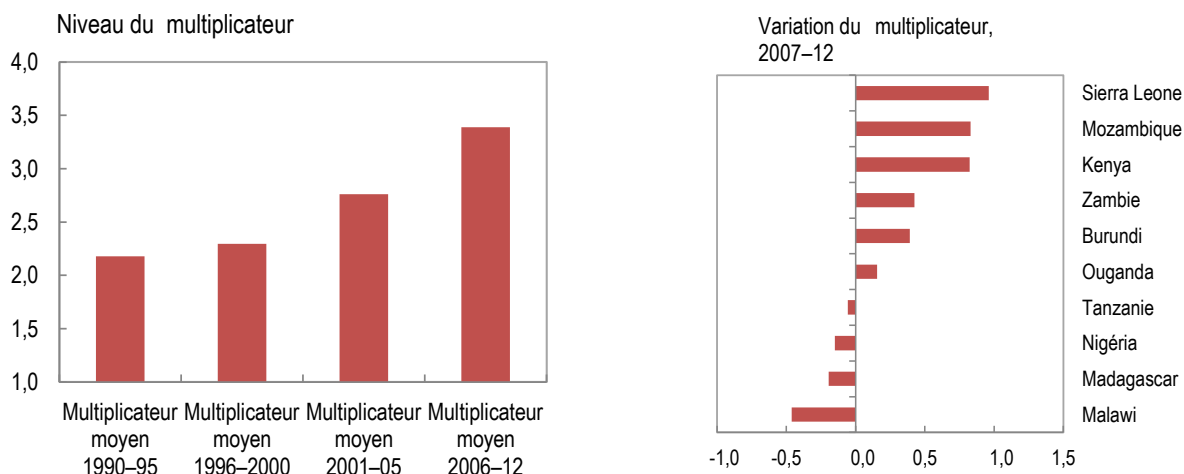
Note : CI = ciblage de l'inflation; Conf. = conférence de presse; CP = communiqué de presse; CPM = comité de politique monétaire; DPM = déclaration de politique monétaire.

Graphique 3.2. Afrique subsaharienne : inflation, croissance de la masse monétaire et vitesse de circulation de la monnaie, moyenne sur 12 ans



Sources : FMI, base de données du Département Afrique, *International Financial Statistics* et base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Graphique 3.3. Pays d'Afrique subsaharienne pratiquant le ciblage monétaire : évolution des multiplicateurs monétaires

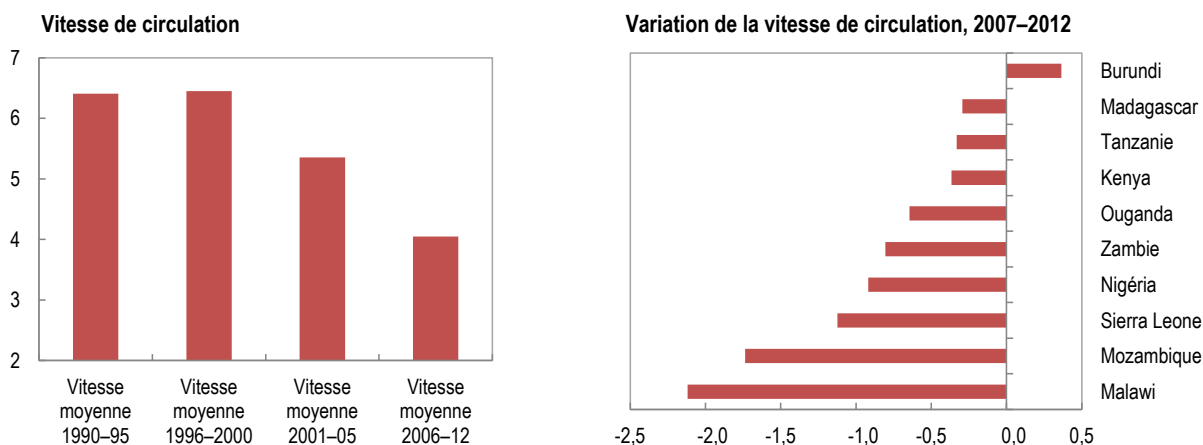


Sources : FMI, base de données du Département Afrique, *International Financial Statistics* et base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

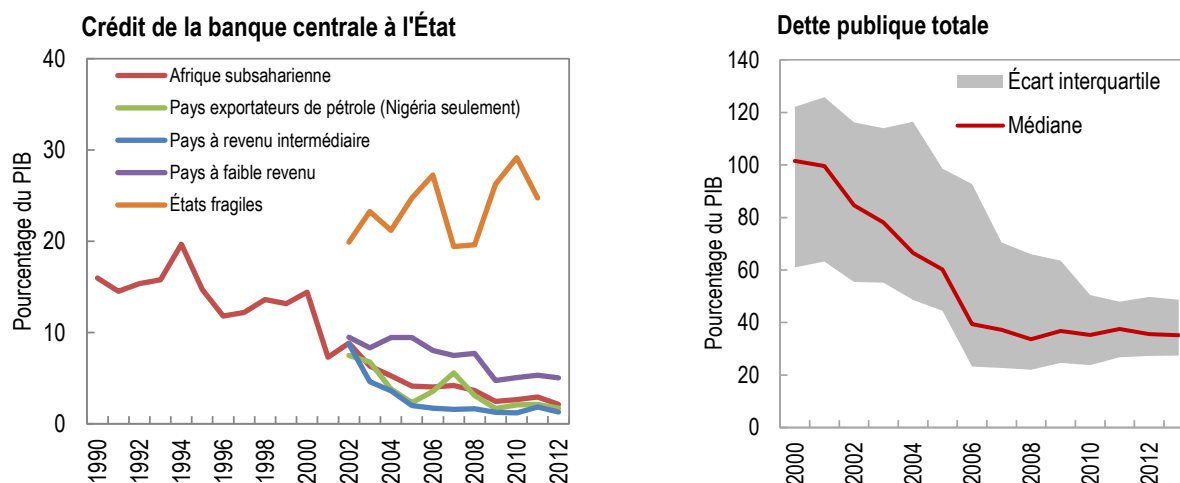
liée à l'approfondissement des secteurs financiers (graphique 3.3). Dans la plupart des pays ciblant les agrégats monétaires, la vitesse de circulation a baissé encore plus depuis 2007. Sur une période plus longue (1990–2010), on constate une densification considérable des circuits financiers dans les pays à faible revenu (FMI, 2014d).

L'évolution des multiplicateurs monétaires reflète aussi les progrès de la monétisation et de l'intermédiation financière (graphique 3.4), qui sont allés de pair avec l'évolution des technologies utilisées pour effectuer les transactions et avec une sensibilité accrue aux taux d'intérêt. Depuis 2001, les multiplicateurs monétaires étaient généralement orientés à la hausse dans les pays

pratiquant le ciblage monétaire, malgré certaines variations entre pays. Des études récentes réalisées pour des pays membres de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) montrent que les multiplicateurs monétaires ont connu des variations importantes au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie à court terme, mais ont progressivement augmenté, ce qui cadre avec l'approfondissement des circuits financiers et la demande accrue d'encaisses réelles (Davoodi, Dixit et Pintor, 2013). La variation du multiplicateur reflète probablement les effets du progrès technologique (transactions bancaires par téléphone mobile, par exemple) sur l'utilisation de la monnaie, le changement des coefficients de réserves obligatoires et l'effet des fluctuations des taux d'intérêt sur l'inclination des banques à constituer des réserves.

Graphique 3.4. Pays d'Afrique subsaharienne pratiquant le ciblage monétaire : évolution de la vitesse de circulation de la monnaie

Sources : FMI, base de données du Département Afrique, *International Financial Statistics* et base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Graphique 3.5. Afrique subsaharienne : évolution du crédit de la banque centrale à l'État et de la dette publique

Sources : FMI, *International Financial Statistics* et base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

En outre, dans les pays subsahariens, la monnaie centrale a fluctué de manière erratique, au gré des variations des flux de capitaux, y compris des entrées d'aide, ce que l'on constate d'ailleurs aussi pour d'autres pays à faible revenu (Batini, Kuttner et Laxton, 2005).

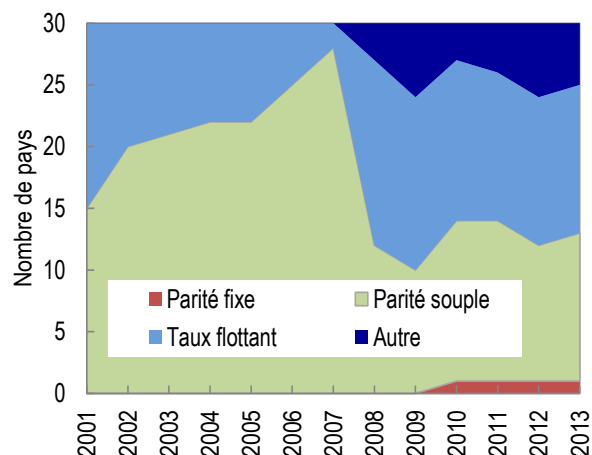
Moindre prééminence de la politique budgétaire

La prééminence de la politique budgétaire a considérablement diminué dans les pays de la région, ce qui a augmenté la marge d'indépendance des banques centrales (graphique 3.5). Le financement des États par les banques centrales a reculé dans toute la région, passant de plus de 12 % du PIB en moyenne entre 1990 et 2000 à presque 2 % en 2012, ce qui correspond à une baisse du niveau global des dettes

publiques. On observe toutefois certaines disparités entre groupes de pays. Ainsi, le financement par les banques centrales demeure important dans les États fragiles, en particulier en Érythrée, où il a atteint environ 50 % en moyenne ces cinq dernières années. À l'inverse, ce sont les pays à revenu intermédiaire qui se sont le plus améliorés dans ce domaine.

Flexibilité accrue des taux de change

La tendance à un assouplissement des régimes de change des pays subsahariens a élargi la marge de manœuvre pour la conduite d'une politique monétaire indépendante, car les taux de change ont pu être utilisés pour amortir les chocs (graphique 3.6). Le nombre de régimes de parité souple a largement

Graphique 3.6. Afrique subsaharienne : régimes de change

Source : FMI, base de données du Rapport annuel sur les régimes et les restrictions de change.

Notes : Le Soudan du Sud n'est pas compris en raison du manque de données. Les pays membres de la CEMAC et de l'UEMOA (14 pays) ne sont pas compris non plus. En 2008, 14 pays classés auparavant dans la catégorie «régime de flottement dirigé» (parité souple) ont été reclassés dans la catégorie «régime de change flottant».

diminué : il est passé de 28 en 2007 à 11 en 2012, nombre de pays ayant abandonné les régimes de parité souple quand la crise récente a éclaté⁸. Les autorités monétaires ont pu ainsi se consacrer davantage à la maîtrise de l'inflation qu'à la prévention des crises monétaires. Cela s'est progressivement traduit par une élasticité moindre des prix aux variations du taux de change, ce qui témoigne de l'indépendance accrue de la politique monétaire.

L'adoption de régimes de change plus flexibles, combinée à l'assouplissement des restrictions relatives aux mouvements de capitaux décidé dans de nombreux pays, dont le Ghana, le Kenya et l'Ouganda par exemple, a conféré aux taux d'intérêt un rôle plus important dans la politique monétaire. Globalement, la corrélation entre les taux directeurs et l'inflation s'est renforcée, malgré les problèmes opérationnels entraînés par l'utilisation de taux directeurs. Cette évolution reflète aussi un recours de plus en plus intensif aux instruments de marché pour la conduite de la politique monétaire dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne (opérations d'open-market,

⁸En 2008, le FMI a entrepris de reclasser les régimes de parité souple.

par exemple). La corrélation entre les taux directeurs et les taux de change s'est aussi légèrement accentuée.

La flexibilité accrue des taux de change s'est traduite par un recours plus intensif aux instruments monétaires utilisant les mécanismes du marché. Dans 17 des 25 pays déclarants, la banque centrale vend directement des titres d'État pour les besoins de la politique monétaire; 16 pays déclarent recourir aux prises en pension. En revanche, seulement 5 pays (Comores, Érythrée, Namibie, Swaziland et Zambie) déclarent continuer d'utiliser une forme ou une autre d'instrument direct (tableau 3.2).

Modifications du paysage financier

Les systèmes financiers des pays d'Afrique subsaharienne se sont sensiblement approfondis durant la décennie écoulée, comme en témoigne l'augmentation du crédit au secteur privé et des dépôts auprès des banques commerciales (graphique 3.7). Compte tenu du niveau relativement faible de développement financier, cet approfondissement devrait se traduire par une meilleure transmission monétaire, même si les écarts de taux d'intérêt n'ont pas diminué comme on l'a observé dans de nombreux pays émergents au cours de la période. Bien que les agents économiques soient probablement plus sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt, les taux prêteurs demeurent élevés et tendent à stagner du fait que les obstacles structurels ont une influence négative sur la manière dont les prêteurs perçoivent les risques.

Objectifs et cibles

L'évolution des systèmes monétaires et financiers et son incidence sur la volatilité des agrégats monétaires ont entraîné un respect moins strict des cibles concernant la monnaie centrale. Du coup, ces dérives n'ont pas été la meilleure des bases pour guider les décisions des autorités. En réalité, aucune corrélation statistique n'a été constatée entre les écarts par rapport aux cibles concernant la monnaie centrale et les écarts d'inflation (FMI, 2014d).

À la lumière de cette expérience, le FMI a revu son approche de la conditionnalité pour donner plus de flexibilité à certains pays qui, appliquant un programme du FMI, mettent en œuvre des cadres de politique monétaire plus prospectifs. Le

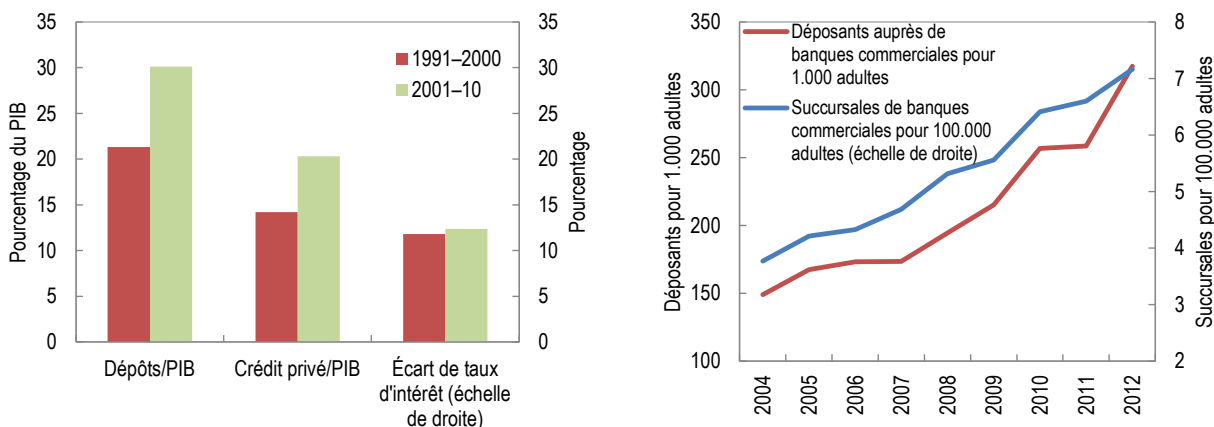
3. AMÉLIORATION DES CADRES DE POLITIQUE MONÉTAIRE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau 3.2. Afrique subsaharienne : instruments de politique monétaire utilisés par les banques centrales, 2010 et 2013

Pays	Année	Instruments directs								Facilités permanentes			Activités de l'État à des fins monétaires		Opérations d'open-market							
		Contrôle des taux d'intérêt	Encadrement du crédit	Orientation du crédit	Conditions de prêt particulières	Réserves obligatoires	Ratios de liquidité obligatoires	Facilité de crédit permanente	Facilité de dépôt permanente	Autres facilités permanentes	Vente de titres publics	Transferts de dépôts publics	Achat/vente ferme de titres	Achat/vente ferme de devises	Mise en pension de titres	Échange de devises en couverture	Prêts avec garanties	Prise de dépôts/vente de bons de la banque centrale	Autres instruments d'open-market	Même liste de garanties pour opérations OM et FP	Limitation de la détenion de bons de la banque centrale	
Afrique du Sud	2013					X	X	X	X	X				X	X	X	X	X	X	X		
	2010					X	X	X	X	X				X	X	X	X	X	X	X		
Angola	2010					X		X		X				X	X	X	X	X	X	X		
Botswana	2013					X	X	X						X		X		X	X			
Burundi	2013					X	X	X						X		X	X	X	X			
	2010					X								X								
Cap-Vert	2010					X	X	X	X		X	X				X	X		X	X		
Comores	2013	X				X	X	X	X													
	2010					X		X	X							X	X					
Érythrée	2010	X	X			X	X															
Éthiopie	2010					X	X	X		X	X			X	X	X						
Ghana	2010					X		X		X	X			X	X	X					X	
Kenya	2013					X	X	X						X	X			X	X			
Lesotho	2013					X	X	X			X											
	2010					X	X	X	X		X			X						X		
Libéria	2013					X	X	X														
2010		X			X	X	X	X						X								
Madagascar	2013					X		X		X	X			X	X	X	X	X	X			
Malawi	2010					X	X	X		X	X			X	X	X	X	X				
Maurice	2013				X	X		X	X	X				X	X	X	X	X	X			
	2010					X		X						X	X	X	X	X	X			
Mozambique	2010					X		X	X		X	X			X	X	X	X	X	X		
Namibie	2013				X	X	X	X	X	X					X	X		X	X			
	2010					X	X	X	X	X		X			X			X		X		
Nigéria	2013					X	X	X	X					X	X	X	X	X	X	X		
	2010					X	X	X	X		X	X			X	X	X	X	X	X		
Ouganda	2010					X	X	X	X					X	X	X	X	X	X			
Rwanda	2013					X	X	X	X					X	X	X	X	X	X	X		
	2010					X	X	X			X			X	X	X	X	X	X	X		
Seychelles	2010					X	X	X	X					X	X	X	X	X	X			
Sierra Leone	2013					X	X	X			X			X	X	X						
	2010					X	X	X			X	X		X	X	X			X			
Swaziland	2013	X			X	X	X	X	X			X			X	X		X	X	X		
	2010	X	X			X	X	X	X		X	X			X	X		X	X	X		
Tanzanie	2010					X	X	X			X	X		X	X	X			X			
Zambie	2013	X				X	X	X						X	X	X			X			
	2010		X		X	X	X	X	X			X			X	X			X	X		

Source : FMI, base de données du Système d'information sur les instruments de politique monétaire (ISIMP).

Note : FP = facilités permanentes; OM = open-market.

Graphique 3.7. Afrique subsaharienne : indicateurs d'approfondissement financier

Sources : FMI, enquête sur l'accès aux services financiers et base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

cadre existant est renforcé par l'ajout d'une clause de consultation sur la politique monétaire pour les pays qui ont les moyens d'adapter de façon souple les paramètres de leur politique pour atteindre leurs objectifs (FMI, 2014d).

RELEVER LES DÉFIS

Obstacles à la formulation des politiques

Les points d'ancrage que constituent le taux de change et les agrégats monétaires ont largement contribué à la stabilité macroéconomique et au recul de l'inflation en Afrique subsaharienne. Toutefois, comme on l'a vu plus haut, les transformations structurelles en cours dans les pays de la région ont montré les limites d'un respect strict des cibles monétaires et incité les autorités monétaires à imaginer des cadres plus «souples». En même temps, la politique monétaire est de plus en plus sollicitée comme moyen d'action dans les pays d'Afrique subsaharienne. En effet, elle fait partie de la première ligne de défense pour contrer les chocs les plus divers, notamment la volatilité des prix de l'énergie et de l'alimentation ou l'irrégularité des flux de capitaux. Dans certains pays subsahariens, en plus de devoir parer à ces chocs, la politique monétaire doit remplir d'autres objectifs qui vont au-delà du maintien de la stabilité des prix (soutien au développement du crédit, compensation des effets expansionnistes de la politique budgétaire, etc.).

Les banques centrales des pays d'Afrique subsaharienne doivent également composer avec un certain nombre de contraintes qui compliquent la formulation de la politique. Dans certains pays, l'indépendance limitée de la banque centrale sur le plan opérationnel et financier ainsi que la persistance d'un excès structurel de liquidité réduisent les possibilités d'utiliser efficacement les taux d'intérêt et les instruments de marché pour mettre en œuvre la politique monétaire. Les problèmes de gestion de la liquidité, y compris de l'aide extérieure, compliquent la conduite de cette politique. Du fait des niveaux élevés de dollarisation et de l'asymétrie particulièrement prononcée entre monnaies de libellé des actifs et passifs aux bilans des banques, les responsables de la politique monétaire s'inquiètent davantage de l'effet des fluctuations des taux de change sur ces bilans.

Un certain nombre d'aspects pratiques et techniques jouent aussi un rôle : i) dans plusieurs cas, les responsables de la politique monétaire disposent d'informations très limitées sur les évolutions de l'économie, en particulier de très peu d'indicateurs avancés et d'enquêtes prospectives; ii) l'incertitude concernant le fonctionnement des mécanismes de transmission monétaire, y compris des canaux de transmission à l'œuvre, retarde la réaction des pouvoirs publics; iii) l'identification des relations et des mécanismes structurels d'une économie est plus difficile quand celle-ci connaît des transformations structurelles; iv) la crédibilité des cadres de politique monétaire reste faible dans les pays où le respect

des objectifs est relativement récent, et l'est encore plus dans certains cas quand il n'existe pas de cadre de responsabilisation des autorités; et v) dans les pays dotés de marchés financiers peu profonds, les responsables de la politique monétaire ne bénéficient pas de «rétroactions» pour orienter leur politique, c'est-à-dire qu'ils n'ont guère d'informations pour apprécier les revirements éventuels des marchés.

Par conséquent, plusieurs banques centrales de pays subsahariens (Kenya, Maurice, Ouganda, Seychelles, Tanzanie, Zambie, par exemple) révisent leurs cadres afin de mieux comprendre les facteurs qui influent sur l'inflation. Les pays réévaluent en particulier l'utilité de se référer de manière stricte à des agrégats monétaires pour ancrer les anticipations inflationnistes et envoyer des signaux sur l'orientation de la politique monétaire. Maintenant que les pays d'Afrique subsaharienne se sont ouverts et sont plus exposés aux influences extérieures, il est plus important qu'ils disposent d'une flexibilité accrue pour réagir aux chocs. Mais, en même temps, promouvoir l'approfondissement des circuits financiers et l'essor des marchés nécessite des taux d'intérêt relativement stables.

Adoption progressive d'instruments fondés sur le marché

Certains pays, comme le Kenya et l'Ouganda, ont envisagé de s'appuyer davantage sur les taux courts pour guider leur politique monétaire. Plusieurs pays, en particulier, ont déjà commencé à combiner des instruments fondés sur les taux d'intérêt avec des cibles monétaires (agrégats) et sont en train d'élaborer une série d'indicateurs avancés, dont l'utilité est apparue en particulier lorsque l'économie a subi des chocs extérieurs prononcés (cas de la Zambie, par exemple). Après avoir souvent manqué les cibles concernant la monnaie centrale, les autorités ont dû chercher d'autres sources d'information afin de mieux évaluer un environnement macroéconomique en mutation rapide. Bien que la transition vers des cadres de politique monétaire plus «souples» soit en cours dans un certain nombre de pays de la région, les approches respectives des banques centrales présentent quelques différences importantes (encadré 3.3).

Le choix simultané de deux cibles opérationnelles (taux d'intérêt et monnaie centrale, soit un prix

et une quantité) semble problématique, mais une utilisation ainsi modulée est possible si les variations des agrégats monétaires et des taux d'intérêt envoient un signal cohérent aux participants du marché. Cette cohérence est généralement évaluée par le comité de politique monétaire et implique de prendre en compte bien d'autres informations que les seuls agrégats monétaires. Plusieurs banques centrales de la région ont déjà introduit avec succès un taux directeur, qu'elles modulent pour indiquer l'orientation de leur politique monétaire (Kenya, Maurice, Ouganda, Tanzanie, Zambie, par exemple).

Il faut néanmoins noter que le rôle joué par les taux directeurs varie selon les cadres de politique monétaire. Dans certains pays (la Tanzanie, par exemple), le taux lui-même tend à jouer un rôle moins important qu'ailleurs (Kenya, Ouganda). Cela montre dans une certaine mesure que les variations du taux directeur sont considérées comme ayant un moindre impact sur l'inflation et l'activité économique (du fait d'un mécanisme de transmission monétaire moins efficace). La Banque de Tanzanie est consciente que le respect strict de cibles pour la monnaie centrale est une approche qui a ses limites et de ce qu'elle implique pour la volatilité des taux d'intérêt et la communication relative à l'orientation de la politique monétaire. Par conséquent, des études préalables sont en cours pour imaginer un cadre de politique monétaire plus prospectif, s'appuyant davantage sur le taux directeur.

Dans les pays où l'utilisation de taux directeurs est plus ancienne (Kenya, Ouganda), les participants du marché tendent à suivre de plus près les taux directeurs annoncés par les comités de politique monétaire que les agrégats monétaires. En outre, fixer le taux directeur dans le compartiment court de la courbe des rendements, qui est associé aux opérations à court terme (au jour le jour ou à 7 jours) des banques centrales, renforce son rôle d'indicateur en déconnectant les opérations monétaires des taux d'intérêt à plus long terme (titres à 90 jours, par exemple). Au Kenya, ce passage d'un instrument à plus long terme à un instrument à plus court terme a été bénéfique, en renforçant les signaux de politique monétaire.

Les responsables des politiques monétaires misent sur le fait que les taux d'intérêt à court terme, dont le

Encadré 3.3. Adapter les cadres de politique monétaire aux nouveaux défis

Ouganda : L'épisode de forte volatilité des taux d'intérêt à court terme enregistré fin 2008 après le dénouement d'opérations de *carry trade* a incité la Banque d'Ouganda à plus de flexibilité dans la mise en œuvre de son programme de monnaie centrale en 2009; elle y est parvenue en séparant les opérations en deux volets : un programme structurel destiné à la gestion de la liquidité et établi chaque mois en fonction de l'objectif de monnaie centrale et un réglage minutieux de la liquidité assorti d'un horizon journalier ou hebdomadaire visant en priorité à stabiliser les taux du marché monétaire. Plus tard, en juillet 2011, la Banque d'Ouganda a annoncé une transition vers un régime «allégé» de ciblage de l'inflation ainsi que l'introduction d'un taux directeur servant à guider les taux interbancaires vers le milieu du «couloir» défini par les taux des facilités permanentes.

La Banque d'Ouganda tient son objectif d'inflation en prenant en compte les évolutions d'une large gamme de variables macroéconomiques (inflation, taux d'intérêt, taux de change, etc.). Comme la méthode consistant à se référer uniquement à des cibles monétaires est de plus en plus insuffisante, la banque centrale s'appuie aussi sur des indicateurs à haute fréquence de l'activité économique. L'introduction d'un taux directeur fixé par la banque centrale a facilité l'annonce des orientations de la politique monétaire et contribué à renforcer l'effet de signal.

Kenya : Ces dernières années, le Kenya a fait face à deux chocs majeurs liés aux cours mondiaux des produits alimentaires, qui ont rapidement engendré de l'inflation intérieure. La politique monétaire s'est également heurtée au problème de son incapacité à accompagner l'essor de la demande intérieure. Pour parer à l'instabilité de la demande de monnaie et à l'affaiblissement du lien entre croissance de la masse monétaire et inflation, la Banque centrale du Kenya a décidé d'adopter progressivement un cadre de ciblage de l'inflation, la maîtrise de l'inflation devenant ainsi l'objectif premier de la politique monétaire.

La cible d'inflation à moyen terme a été fixée à 5 %, avec une marge de variation de plus ou moins 2,5 %. Un taux directeur a été introduit et, depuis 2012, les décisions du comité de politique monétaire se fondent, entre autres, sur une analyse des politiques et un modèle de prévisions. Le taux directeur tient compte des opérations de politique monétaire et doit guider l'évolution des taux courts. La banque centrale effectue régulièrement des opérations d'open-market pour garantir la stabilité du marché interbancaire et des taux courts. Les modulations du taux directeur reflètent l'orientation de la politique monétaire. Pour éviter qu'une augmentation excessive du crédit à l'État ne compromette la viabilité future, la croissance des avoirs intérieurs nets est plafonnée. L'objectif de monnaie centrale n'étant pas contraignant, le cadre opérationnel pour la mise en œuvre de la politique monétaire laisse donc aux autorités une marge d'appréciation. Il n'est donc pas nécessaire de corriger l'objectif de monnaie centrale pour ajuster la politique sur la base des informations en provenance des marchés et des prévisions d'inflation.

Zambie : Pour l'économie zambienne, très dépendante des exportations de cuivre, la crise financière mondiale s'est accompagnée d'une dégradation importante des termes de l'échange et d'un reflux notable des investissements étrangers en titres publics. Les banques du pays ont considérablement réduit leurs prêts au secteur privé et fortement augmenté la demande d'actifs liquides. La réaffectation des actifs dans le secteur bancaire ainsi que le ralentissement de la croissance de la monnaie au sens large ont contribué à une baisse du multiplicateur monétaire. L'accumulation de liquidités, qui reflétait plus l'aversion accrue des banques nationales pour le risque qu'une exacerbation des tensions inflationnistes, a envoyé le mauvais signal concernant l'orientation de la politique monétaire. Il est donc devenu encore plus urgent d'améliorer le cadre de politique monétaire en s'appuyant sur une gamme plus large d'indicateurs avancés permettant de mieux évaluer les évolutions rapides de la situation macroéconomique lors de chocs extérieurs bouleversant l'économie. Dans ce contexte, l'incapacité de tenir les objectifs de monnaie centrale a mis en évidence la nécessité de concevoir un cadre de politique monétaire plus souple.

Pour envoyer des signaux plus efficaces sur l'orientation de la politique monétaire, la Banque de Zambie a introduit un taux directeur en avril 2012, en vue de le substituer à la monnaie centrale comme outil principal de la politique monétaire. Il a été fixé initialement à 9 %, et la banque centrale a adopté simultanément une bande de 400 points de base pour les taux interbancaires, dans le cadre de sa stratégie pour stimuler le marché interbancaire et encourager la gestion de la liquidité par les banques. Au travers de ces initiatives, l'accent a été mis plus fortement sur la stabilisation des taux courts et sur la mise en œuvre d'une politique monétaire plus prospective en vue de stabiliser l'inflation. À terme, tous ces changements devraient aboutir à l'adoption d'un véritable régime de ciblage de l'inflation.

Cet encadré a été préparé par Bozena Radzewicz-Bak.

taux directeur assure un ancrage plus efficace, remplaceront à terme la monnaie centrale ou les avoirs intérieurs nets comme cible opérationnelle et que le taux directeur sera le principal instrument de la politique monétaire, soutenu par une gestion appropriée de la liquidité. Les études empiriques montrent que le canal des taux d'intérêt peut à son tour devenir plus efficace et, sous réserve d'un assouplissement simultané du régime de change, pourrait aider à améliorer le mécanisme de transmission monétaire, ménageant ainsi une marge de manœuvre plus confortable pour la conduite d'une politique monétaire indépendante. Ces effets de transmission par les taux d'intérêt et les taux de change semblent être à l'œuvre en Afrique de l'Est, où les cadres de politique monétaire se sont adaptés avec plus de souplesse lorsque l'inflation s'est mise à grimper en flèche, fin 2011 (encadré 3.4).

Une étude de Mishra et Montiel (2012) a montré les différences importantes qui existaient entre les régimes en termes de transmission monétaire⁹. Les principaux résultats de cette étude sont les suivants (graphique 3.8) :

- Dans les pays ayant un régime de ciblage de l'inflation à part entière (Afrique du Sud, Ghana), ou préférant une forme allégée de ciblage de l'inflation (Ouganda), ou encore pratiquant un ciblage monétaire souple (Mozambique), les taux interbancaires ont réagi fortement et de façon positive aux modifications des taux directeurs.
- Dans les pays ciblant l'inflation d'une manière ou d'une autre ou pratiquant un ciblage flexible de la monnaie, le taux directeur a aussi influé davantage sur les taux prêteurs, et les banques ont réagi plus vite aux évolutions des coûts de financement, en particulier en Afrique du Sud, au Ghana, au Kenya, au Mozambique et en Ouganda.
- Dans les pays dotés d'un cadre de politique monétaire «hybride» (Maurice), l'effet de trans-

mission du taux directeur aux taux interbancaires a été, semble-t-il, peu prononcé. Cela s'explique essentiellement par l'excédent de liquidité dans le système, que la banque centrale est peu encline à absorber pour des raisons de rentabilité. De ce fait, les taux interbancaires restent très inférieurs au taux directeur, et ce dernier ne constitue pas un point d'ancrage très efficace.

L'introduction d'un taux directeur pour ancrer les taux d'intérêt à court terme peut être accompagnée de la définition d'un couloir vers le milieu duquel devront tendre les taux courts. Dans ce cadre, le taux directeur devient le taux le plus bas pour les opérations d'injection de liquidité et le taux le plus haut pour l'absorption de liquidité. Un certain nombre de pays d'Afrique subsaharienne ont introduit avec succès des couloirs de ce type (Afrique du Sud, Cap-Vert, Lesotho, Maurice, Mozambique, Namibie, Ouganda, Rwanda et Zambie, entre autres), mais cet instrument implique une gestion plus active de la liquidité, avec de possibles opérations de prise et de mise en pension.

Il convient de noter que l'établissement d'un couloir de part et d'autre d'un taux directeur n'est pas l'apanage des pays dotés d'un régime de ciblage de l'inflation ou d'un cadre souple de ciblage monétaire. Au Cap-Vert, par exemple, où le taux de change demeure un point d'ancrage de la politique monétaire, la création d'un couloir autour du taux directeur visait à améliorer le mécanisme de transmission monétaire et la gestion de la liquidité et à stimuler le marché interbancaire. Dans d'autres pays faisant face à un excès de liquidité intérieure, le couloir contribue généralement à limiter la volatilité des taux courts et à créer une demande pour les garanties admissibles de la banque centrale.

Pour déterminer la largeur du couloir, les banques centrales arbitrent souvent entre différents objectifs, par exemple i) créer un marché interbancaire actif, pour lequel un couloir large serait plus indiqué, ou ii) limiter la volatilité des taux interbancaires au jour le jour en les rapprochant du taux directeur (un couloir étroit étant alors plus adapté). Le recours excessif aux facilités de banque centrale est le signe que le marché interbancaire ne joue pas son rôle et que la banque centrale devrait élargir le couloir. À l'inverse, des taux interbancaires particulièrement instables,

⁹Les auteurs ont étudié comment les modifications du taux directeur étaient transmises aux taux interbancaires et aux taux prêteurs des banques commerciales dans dix pays représentant divers cadres de politique monétaire. Les différences en fonction des types de régimes (ciblage monétaire strict, ciblage monétaire souple, ciblage «allégé» de l'inflation, régime hybride de ciblage de l'inflation, régime de ciblage de l'inflation à part entière) sont importantes.

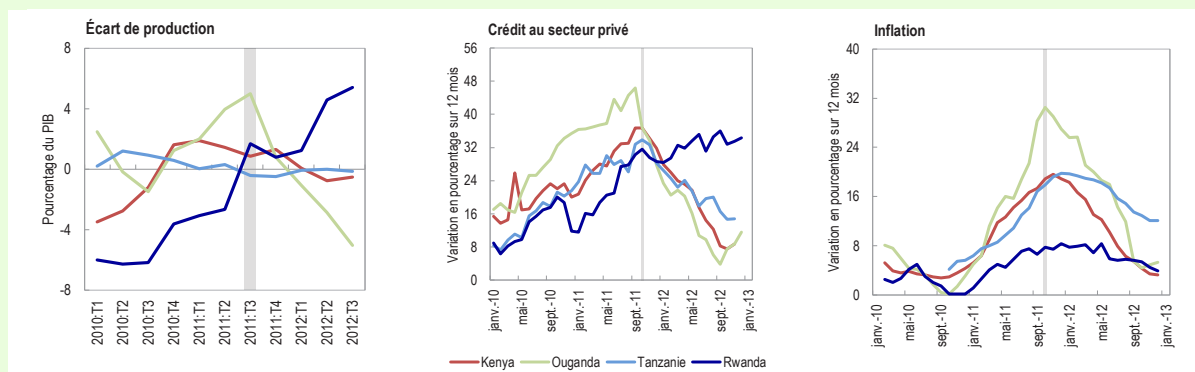
Encadré 3.4. Le mécanisme de transmission monétaire dans les Tropiques : présentation narrative

En Afrique subsaharienne, de nombreuses banques centrales cherchent à moderniser leur cadre de politique monétaire pour le rendre plus prospectif afin de promouvoir la stabilité macroéconomique, le développement financier et, en définitive, la croissance économique. Mais le fonctionnement du mécanisme de transmission monétaire dans les pays à faible revenu est mal compris. Les éléments analysés au moyen des techniques statistiques incitent à un relatif «pessimisme», car les résultats montrent généralement que la politique menée n'a guère d'effets sur les macrovariables concernées. Cela dit, cette analyse est souvent limitée par le fait que les techniques d'identification sont ambiguës et que les données sont bruitées et trop rares (Mishra et Montiel, 2012). La méthode de l'étude de cas peut donc se révéler plus éclairante.

En octobre 2011, face à une inflation élevée et croissante, les banques centrales de quatre pays d'Afrique de l'Est (Kenya, Ouganda, Rwanda et Tanzanie) ont décidé un resserrement coordonné de leurs politiques monétaires. Bien que consécutif à des événements économiques précis (choc sur les prix des produits de base, activité économique vigoureuse, tensions sur la balance des paiements et politique d'accompagnement), ce resserrement était à la fois inattendu et inhabituel par son ampleur. Il constitue donc un élément utile pour la compréhension du mécanisme de transmission, surtout compte tenu des disparités entre les pays du point de vue du régime en place et du degré de resserrement (Davoodi, Dixit et Pinto, 2013).

L'examen des évolutions survenues dans ces quatre pays est-africains montre la robustesse du mécanisme de transmission. Après une forte hausse du taux d'intérêt à court terme induite par la politique monétaire, les taux prêteurs et autres taux d'intérêt ont augmenté, le taux de change s'est apprécié, la production a chuté, la croissance nominale du crédit a ralenti, et l'inflation a diminué (graphique 3.4.1). Cette description est confirmée par l'analyse fondée sur des modèles, que ce soit pour la hausse initiale de l'inflation ou la contribution de la politique à la stabilisation de l'inflation (Benes *et al.*, 2013). L'exemple du Rwanda est instructif : le durcissement de la politique monétaire opéré pendant toute l'année 2011 et un taux de change stable ont empêché l'inflation de décoller.

Graphique 3.4.1. Afrique de l'Est : principales variables macroéconomiques, janvier 2010–13



Sources : FMI, *International Financial Statistics*; estimations des services du FMI.

La nature du régime en place est décisive pour la transmission, quelle que soit la structure du système financier. C'est en Ouganda que la transmission a été la plus clairement observée. Le système financier ougandais est moins développé que le système kényan, mais le cadre «allégé» de ciblage de l'inflation est plus simple et plus transparent. Au Kenya, dont le secteur financier est le plus avancé de la région, le début de resserrement opéré plus tôt dans l'année n'a pas porté ses fruits. La transmission est devenue effective quand les autorités kényanes ont explicitement indiqué l'orientation de la politique monétaire au moyen d'un taux directeur et annoncé leurs intentions en fixant un objectif d'inflation. Ailleurs, comme en Tanzanie, où la politique monétaire se fonde sur un régime *de jure* de ciblage des agrégats monétaires, et au Rwanda (arrimage *de facto* du taux de change), la transmission aux taux d'intérêt prêteurs est moins évidente.

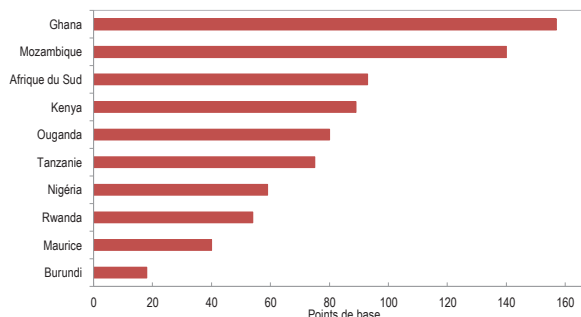
Cet encadré a été préparé par Andrew Berg, Luisa Charry et Rafael Portillo, d'après Berg *et al.*, 2013.

Graphique 3.8. Afrique subsaharienne : effets des variations des taux directeurs sur les autres taux d'intérêt dans un échantillon de pays, 2003–13

Variations des taux interbancaires en réaction aux changements du taux directeur

	Corrélation contemporaine	À court terme	À long terme	R ²	Cadre de politique monétaire de facto
Afrique du Sud	0,67	0,41	0,93	0,83	CI souple
Ghana	0,34	0,43	1,57	0,39	CI
Kenya	0,42	1,08	0,89	0,41	Régime hybride CI allégé
Ouganda	0,30	0,78	0,80	0,28	CI allégé
Mozambique	0,52	0,58	1,40	0,54	CM souple
Maurice	-0,01	0,00	0,40	0,05	CI hybride
Nigéria	0,12	0,31	0,59	0,37	CM
Tanzanie	0,37	0,85	0,75	0,34	CM souple
Rwanda	0,07	0,21	0,54	0,08	CM souple
Burundi	0,23	0,20	0,18	0,06	CM
Pour mémoire :					
Pays avancés	0,28	0,82	0,95	0,32	Surtout CI et autres
Pays émergents	0,31	0,72	0,59	0,93	Surtout CI et autres
Pays à faible revenu	0,22	0,29	0,4	0,31	Surtout CM et ancrage du taux de change

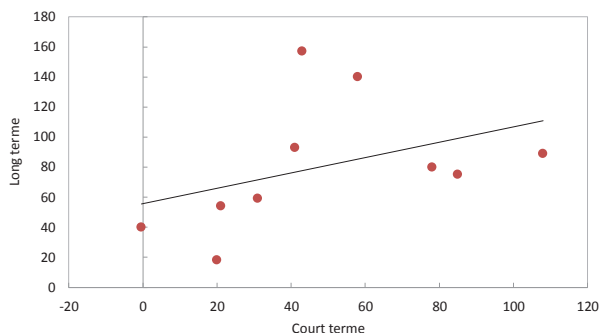
Impact à long terme sur le taux interbancaire d'une hausse de 100 points de base du taux directeur



Variations des taux prêteurs en réaction aux changements du taux directeur

	Corrélation contemporaine	À court terme	À long terme	R ²	Cadre de politique monétaire de facto
Afrique du Sud	0,98	0,92	0,96	0,95	CI souple
Ghana	0,21	0,21	0,65	0,10	CI
Kenya	0,34	0,14	0,38	0,36	Régime hybride CI allégé
Mozambique	0,29	0,33	0,18	0,10	CM souple
Ouganda	0,20	0,05	0,18	0,18	CI allégé

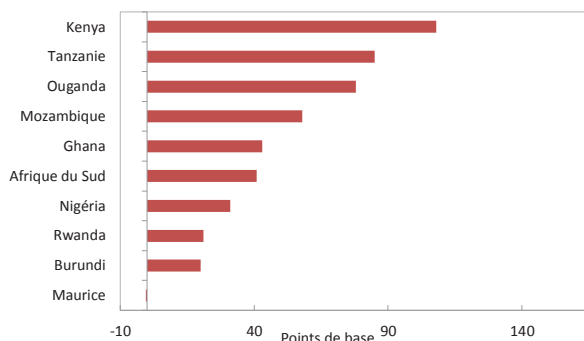
Il y a une correspondance entre la réaction à court terme et la réaction à long terme des taux interbancaires aux changements du taux directeur



Variations des taux prêteurs en réaction aux changements du taux interbancaire

	Corrélation contemporaine	À court terme	À long terme	R ²	Cadre de politique monétaire de facto
Afrique du Sud	0,72	1,50	0,98	0,82	CI souple
Kenya	0,28	0,08	0,23	0,32	Régime hybride CI allégé
Mozambique	0,25	0,14	0,12	0,07	CM souple
Ouganda	0,08	0,05	0,17	0,09	CI allégé
Pour mémoire :					
Pays avancés	0,33	0,19	0,35	0,41	Surtout CI et autres
Pays émergents	0,35	0,38	0,61	0,65	Surtout CI et autres
Pays à faible revenu	0,18	0,09	0,29	0,16	Surtout CM et ancrage du taux de change

Impact à court terme sur le taux interbancaire d'une hausse de 100 points de base du taux directeur



Sources : FMI, base de données du Département Afrique et *International Financial Statistics*; Mishra et Montiel (2012); calculs des services du FMI.

Note : Les corrélations sont calculées en estimant l'équation $\Delta y_t = \beta_0 + \beta_1 \Delta y_{t-1} + \beta_2 \Delta y_{t-2} + \beta_3 \Delta x_t + \beta_4 \Delta x_{t-1} + \beta_5 \Delta x_{t-2} + \epsilon_t$ où y est le taux interbancaire (taux prêteur) et x est le taux directeur (taux interbancaire), et dans le panneau en bas à droite, y est le taux prêteur et x le taux directeur. L'effet à long terme est calculé de la façon suivante $(\beta_3 + \beta_4 + \beta_5) / (1 - \beta_1 - \beta_2)$ et β_3 représente l'effet à court terme. La période considérée va de 2003 au début de 2013, et les données ont une fréquence mensuelle.

CI = ciblage d'inflation; CM = ciblage monétaire.

sans recours aux facilités de banque centrale au jour le jour, doivent inciter la banque centrale à rétrécir le couloir. Par exemple, la Banque de Zambie, qui voulait un marché interbancaire actif, a initialement défini un couloir large, de 400 points de base.

Gestion de la liquidité à court terme

Dans les pays dotés d'un cadre de ciblage flexible de la monnaie, la gestion de la liquidité à court terme vise à stabiliser les taux courts du marché monétaire (Kenya, Zambie). Les autorités procèdent à des réglages de précision à un taux d'intérêt donné, plutôt que de cibler un volume comme dans les régimes fondés sur un ciblage strict de la monnaie centrale. Certains pays fixent un plafond au montant total de l'adjudication de liquidité, après avoir évalué les conditions de liquidité (Cap-Vert, Ouganda, Seychelles, Tanzanie).

La qualité des prévisions de liquidité établies par la banque centrale est alors essentielle, même si leur précision est importante aussi dans tous les autres types de régimes monétaires. Des prévisions journalières erronées entraîneront probablement des écarts entre les taux du marché monétaire et le taux directeur. Une volatilité marquée des taux du marché monétaire et des écarts prolongés et prononcés peuvent affaiblir les signaux envoyés par le taux directeur.

Des données de meilleure qualité et disponibles rapidement

Les banques centrales de la région ont aussi pris des mesures afin d'obtenir plus rapidement des statistiques à haute fréquence fiables pour prendre leurs décisions de politique monétaire. Elles ont pu ainsi adapter leurs régimes de ciblage monétaire pour les rendre plus souples et plus prospectifs. Dans certains cas, cela a facilité l'abandon progressif de ces régimes ou permis de renforcer les cadres existants de ciblage de l'inflation. Les banques centrales d'Afrique du Sud, du Ghana, d'Ouganda et du Rwanda sont celles qui ont le plus avancé dans cette direction, en réalisant de surcroît des enquêtes régulières sur les anticipations inflationnistes et sur le climat économique entre les banques et le secteur privé. Ces enquêtes, les indicateurs à haute fréquence et les indicateurs économiques coïncidents et avancés sont devenus

des composantes essentielles du processus décisionnel propre aux comités de politique monétaire.

Malgré les difficultés, les banques centrales semblent désormais en meilleure position pour commencer à mettre en œuvre des politiques monétaires prospectives fondées sur une évaluation rigoureuse des perspectives économiques, s'appuyant elle-même sur l'analyse d'une large série d'indicateurs (variations des taux d'intérêt du marché, agrégats monétaires, crédit au secteur privé, orientation budgétaire, taux de change, flux de capitaux, écart de production, évolutions extérieures). Mais elles doivent pour cela disposer d'infrastructures institutionnelles adaptées et de moyens d'analyse suffisants pour effectuer des modélisations.

POUR DES POLITIQUES MONÉTAIRES PLUS EFFICACES DANS LES PAYS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Comme cela a été souligné plus haut, la relation entre monnaie et inflation s'est peu à peu affaiblie dans un certain nombre de pays en développement. Ce phénomène, dû en partie à la mobilité accrue des capitaux internationaux et aux innovations financières qui ont rendu instables la vitesse de circulation et les multiplicateurs monétaires, amène à se demander si les cibles monétaires sont encore des composantes efficaces du cadre de politique monétaire. Bon nombre de pays en développement s'orientent donc de plus en plus vers des cadres de politique monétaire plus flexibles s'appuyant sur des mesures prospectives. Entre 2003 et 2011, ce sont ainsi environ 40 % des pays émergents et 20 % des pays à faible revenu qui ont renoncé au ciblage strict de la monnaie (FMI, 2014d). En Afrique subsaharienne, le Kenya ou l'Ouganda, entre autres, sont d'ores et déjà en train d'abandonner ce type de régime, en plus des deux autres pays (Afrique du Sud et Ghana) qui avaient adopté antérieurement le ciblage de l'inflation.

L'adoption d'un cadre prospectif nécessite que les banques centrales développent leurs capacités pour renforcer leurs cadres institutionnels. Un certain nombre de mesures sont indispensables dans cette optique; il faut notamment améliorer le fonctionnement des marchés monétaires et de change pour que les signaux de la politique monétaire soient

transmis aux marchés avec plus d'efficacité. Les banques centrales doivent aussi se doter d'un certain nombre d'instruments en vue de gérer l'excès de liquidité dans le système financier tout en équilibrant la demande de monnaie émanant des marchés et en atténuant l'apparition de tensions inflationnistes. La possibilité d'instaurer une gestion journalière souple de la liquidité dépend du degré de développement du marché monétaire. Un marché monétaire manquant de profondeur peut ne pas refléter l'évolution de la liquidité au jour le jour, auquel cas une gestion plus souple de la liquidité à court terme peut être souhaitable. Dans les pays où le marché monétaire est relativement développé et où les taux d'intérêt réagissent donc aux évolutions des marchés, la gestion de la liquidité à court terme devrait viser à stabiliser les taux du marché monétaire.

Pour compléter ces réformes des opérations de politique monétaire, il faut concevoir de nouveaux outils de prévision de l'inflation et d'analyse de la transmission monétaire. La compréhension des canaux par lesquels la politique monétaire influe sur l'inflation facilitera les arbitrages entre les prix et la stabilité de la production. Le FMI a déjà organisé des formations pour les agents de plusieurs banques centrales subsahariennes dans les domaines suivants : analyse de la politique monétaire, élaboration de modèles de prévision de l'inflation et diverses questions touchant aux politiques monétaires et de change, à la gouvernance des banques centrales, à la gestion des réserves et à la création des infrastructures nécessaires aux marchés financiers. Mais il reste encore beaucoup à faire, car le renforcement des capacités institutionnelles prend du temps.

Pour qu'une banque centrale puisse définir une politique monétaire, il est essentiel qu'elle dispose en temps opportun de données macroéconomiques à haute fréquence. Bien que de nombreux pays puissent s'appuyer sur des séries fiables de taux d'inflation, d'intérêt et de change mensuels, rares sont ceux qui ont construit des indicateurs à haute fréquence de l'activité réelle. Nombre de pays ne disposent que de séries de PIB annuelles. Ces lacunes soulignent la nécessité d'élaborer des indicateurs à haute fréquence couvrant un large spectre de secteurs intérieurs et extérieurs essentiels pour l'évaluation

de l'état de l'économie tout au long du cycle économique. Il est crucial que les autorités interviennent à temps pour atténuer les effets négatifs des déséquilibres macroéconomiques. C'est la leçon très claire que l'on peut tirer des mesures prises par un certain nombre de marchés pionniers d'Afrique subsaharienne pour gérer les afflux massifs de capitaux qui étaient dus à des facteurs cycliques autant que structurels (édition d'octobre 2013 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*).

L'un des principaux piliers de la transition vers des cadres de politique monétaire plus prospectifs est le recours accru aux taux directeurs. L'utilisation d'instruments fondés sur les prix pour informer les marchés du coût marginal des financements permettrait une communication plus claire et transparente sur l'orientation de la politique monétaire. Parmi les pays se préparant à cette transition figure l'Ouganda, dont la banque centrale a introduit un taux directeur qu'elle utilisera pour maintenir le taux d'inflation bas et stable.

Comme les politiques macroéconomiques sont les principaux outils de correction des déséquilibres macroéconomiques, les pays voulant se doter de cadres de politique monétaire plus prospectifs devront d'abord améliorer la coordination de leurs politiques budgétaire et monétaire. Pour cela, les responsables politiques au plus haut niveau devront s'engager avec plus de détermination en faveur de la discipline budgétaire, afin de rendre la politique monétaire plus crédible en faisant savoir à l'opinion que la banque centrale bénéficie du soutien sans réserve du gouvernement dans l'accomplissement de sa mission première, qui est de garantir la stabilité des prix. Il est tout aussi important de communiquer au public des informations sur l'inflation présente et future et d'expliquer plus clairement pourquoi les cibles ont été manquées de manière à former les anticipations inflationnistes et à renforcer la crédibilité de la banque centrale.

La suppression des obstacles à l'approfondissement du secteur financier est un bon début pour les pays qui cherchent à accroître l'efficacité du mécanisme de transmission monétaire. Pendant la transition, l'une des principales préoccupations des banques centrales est de savoir si les banques pourront réagir aux signaux

de la politique monétaire sans compromettre la stabilité du secteur financier. Une des principales leçons de la Grande Récession est que la stabilité financière est tout aussi importante que la stabilité des prix. Les banques centrales doivent réformer leurs systèmes bancaires en adoptant un modèle de surveillance fondé sur les risques, en recapitalisant les établissements les plus fragiles, en améliorant le provisionnement, en assurant la communication d'informations correctes et en prenant en compte les créances improductives.

CONCLUSIONS

Alors que le panorama des politiques monétaires évolue, en raison notamment de l'intégration plus poussée des pays dans l'économie mondiale et de l'approfondissement de leurs secteurs financiers, un certain nombre de pays d'Afrique subsaharienne se sont mis à incorporer des éléments prospectifs dans leurs cadres de politique monétaire. Cette tendance s'est accélérée parallèlement à la baisse soutenue de l'inflation et à un affaiblissement manifeste du lien entre les agrégats monétaires et l'inflation. Néanmoins, la transition vers des politiques monétaires plus efficaces nécessite un certain nombre de réformes qui supposent un renforcement des capacités des banques centrales.

Il faudra concevoir de nouveaux outils, y compris des instruments pour gérer les excès de liquidité, des données à haute fréquence pour apprécier la situation macroéconomique et déclencher des interventions opportunes, ainsi que des modèles analytiques de prévision de l'inflation qui s'appuient sur une bonne compréhension du processus de transmission monétaire. Une stratégie de communication claire expliquant l'orientation de la politique monétaire et ses inflexions ultérieures devrait à terme permettre d'ancrer les anticipations inflationnistes et renforcer la crédibilité de la politique menée par les autorités.

Enfin, toutes ces évolutions ne seront pas sans conséquence pour les programmes du FMI dans les pays subsahariens, en ce qui concerne notamment l'évaluation de l'orientation de la politique monétaire. De plus en plus, cette évaluation se fondera sur une appréciation plus rigoureuse des conditions monétaires qui sous-tendent l'évolution des agrégats monétaires et de l'inflation. Dans certains pays, le sous-développement du secteur financier, la prééminence de la politique budgétaire ou le manque de capacités institutionnelles empêcheront l'adoption d'un tel cadre de politique monétaire. Pour ces pays, le choix le plus judicieux sera de conserver le régime de ciblage des agrégats monétaires.

Appendice statistique

Sauf indication contraire, les données et projections utilisées dans ce rapport reposent sur les estimations des services du FMI au 8 octobre 2013 et correspondent à celles qui ont servi pour l'édition d'octobre 2013 des *Perspectives de l'économie mondiale (PEM)*.

La base de données et les projections couvrent 45 pays d'Afrique subsaharienne qui relèvent du Département Afrique. Les données obéissent, dans la mesure du possible, aux méthodes statistiques internationalement reconnues; toutefois, le manque de données limite dans certains cas la portée des comparaisons internationales.

GROUPES DE PAYS

Comme dans les éditions précédentes des *Perspectives économiques régionales*, les pays sont répartis en quatre groupes distincts : pays exportateurs de pétrole, pays à revenu intermédiaire, pays à faible revenu et États fragiles (voir les tableaux de l'appendice). La composition de ces groupes de pays s'appuie sur les données les plus récentes relatives au revenu national brut par habitant (moyenne sur trois ans) et l'indice d'allocation des ressources de l'Association internationale de développement 2011.

- Les huit pays exportateurs de pétrole sont les pays où les exportations nettes de pétrole représentent au moins 30 % des exportations totales. Hormis l'Angola, le Nigéria et le Soudan du Sud, ils appartiennent à la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Les pays exportateurs de pétrole sont classés comme tels même s'ils pourraient appartenir à un autre groupe.
- Les 11 pays à revenu intermédiaire qui ne sont pas classés comme exportateurs de pétrole ou États fragiles avaient un revenu national brut par habitant qui dépassait 1.021,66 dollars en

2010–12, selon les calculs de la Banque mondiale fondés sur la méthode Atlas.

- Les 14 pays à faible revenu qui ne sont pas classés comme exportateurs de pétrole ou États fragiles avaient un revenu national brut par habitant égal ou inférieur à 1.021,66 dollars en 2010–12 (Banque mondiale, méthode Atlas) et ont obtenu une note supérieure à 3,2 selon l'indice d'allocation des ressources de l'IDA.
- Les 12 États fragiles qui ne sont pas classés comme exportateurs de pétrole avaient une note égale ou inférieure à 3,2 selon l'indice d'allocation des ressources de l'IDA.

À la page 69, les pays sont groupés en fonction des grands organes de coopération régionale auxquels ils appartiennent : zone franc, qui comprend l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et la CEMAC; le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA); la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE-5); la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO); la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC); et l'Union douanière d'Afrique australe (SACU). Les données agrégées relatives à la CAE-5 comprennent des données afférentes au Rwanda et au Burundi, qui sont devenus membres en 2007.

MÉTHODES D'AGRÉGATION

Pour les tableaux AS1–AS3, AS6, AS7, AS13, AS15, AS22 et AS23, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Pour les tableaux AS8–AS12, AS16–AS20 et AS23–AS26, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB converti en dollars aux taux de change du marché et exprimé en pourcentage du PIB du groupe considéré.

Pour les tableaux AS4, AS5 et AS14, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne géométrique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des *PEM*.

Tableau AS MN 1. Afrique subsaharienne : pays membres des groupements régionaux

Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA)	Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE-5)	Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC)	Union douanière d'Afrique australe (SACU)	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
Bénin	Cameroun	Burundi	Burundi	Afrique du Sud	Afrique du Sud	Bénin
Burkina Faso	Congo, Rép. du	Comores	Kenya	Angola	Botswana	Burkina Faso
Côte d'Ivoire	Gabon	Congo, Rép. dém. du	Ouganda	Botswana	Lesotho	Cap-Vert
Guinée Bissau	Guinée équatoriale	Érythrée	Rwanda	Congo, Rép. dém. du	Namibie	Côte d'Ivoire
Mali	République centrafricaine	Éthiopie	Tanzanie	Lesotho	Swaziland	Gambie
Niger	Tchad	Kenya		Madagascar		Ghana
Sénégal		Madagascar		Malawi		Guinée
Togo		Malawi		Maurice		Guinée Bissau
		Maurice		Mozambique		Libéria
		Ouganda		Namibie		Mali
		Rwanda		Seychelles		Niger
		Seychelles		Swaziland		Nigéria
		Swaziland		Tanzanie		Sénégal
		Zambie		Zambie		Sierra Leone
		Zimbabwe		Zimbabwe		Togo

Tableau AS MN 2. Liste d'abréviations des pays

Notes pour les graphiques 1.9, 2.2a, 2.2b, 2.19 et 2.20.

AGO	Angola	GAB	Gabon	PER	Pérou
ARG	Argentine	GMB	Gambie	PHL	Philippines
BEN	Bénin	GHA	Ghana	POL	Pologne
BWA	Botswana	GIN	Guinée	RUS	Russie
BRA	Brésil	GNB	Guinée Bissau	RWA	Rwanda
BFA	Burkina Faso	HUN	Hongrie	STP	São Tomé-et-Príncipe
BDI	Burundi	IND	Inde	SEN	Sénégal
CMR	Cameroun	IDN	Indonésie	SYC	Seychelles
CPV	Cap-Vert	ISR	Israël	SLE	Sierra Leone
CAF	République centrafricaine	KEN	Kenya	ZAF	Afrique du Sud
TCD	Tchad	LSO	Lesotho	SSD	Soudan du Sud
CHL	Chili	LBR	Libéria	SWZ	Swaziland
CHN	Chine	MDG	Madagascar	TZA	Tanzanie
CIV	Côte d'Ivoire	MWI	Malawi	THA	Thaïlande
COD	Congo, Rép. dém. du	MLI	Mali	TGO	Togo
COG	Congo, Rép. du	MUS	Maurice	TUR	Turquie
COL	Colombie	MOZ	Mozambique	UGA	Ouganda
COM	Comores	MYS	Malaisie	ZMB	Zambie
GNQ	Guinée équatoriale	NAM	Namibie	ZWE	Zimbabwe
ERI	Érythrée	NER	Niger		
ETH	Éthiopie	NGA	Nigéria		

Liste des tableaux

AS1.	Croissance du PIB réel	72
AS2.	Croissance du PIB réel, hors pétrole	73
AS3.	Croissance du PIB réel par habitant	74
AS4.	Prix à la consommation, variation annuelle.....	75
AS5.	Prix à la consommation, fin de période.....	76
AS6.	Investissement total.....	77
AS7.	Épargne nationale brute	78
AS8.	Solde budgétaire global, dons compris.....	79
AS9.	Solde budgétaire global, hors dons	80
AS10.	Recettes publiques, hors dons.....	81
AS11.	Dépenses publiques	82
AS12.	Dette publique	83
AS13.	Masse monétaire au sens large	84
AS14.	Expansion de la masse monétaire au sens large.....	85
AS15.	Créances sur le secteur privé non financier	86
AS16.	Exportations de biens et de services.....	87
AS17.	Importations de biens et de services.....	88
AS18.	Balance commerciale, marchandises.....	89
AS19.	Solde extérieur courant.....	90
AS20.	Investissement direct étranger net	91
AS21.	Dons officiels.....	92
AS22.	Taux de change effectifs réels	93
AS23.	Taux de change effectifs nominaux	94
AS24.	Dette extérieure envers les créanciers publics	95
AS25.	Termes de l'échange, marchandises.....	96
AS26.	Réserves	97

Liste des sources et notes des tableaux AS1–26

Tableaux AS1–AS3, AS6–AS18, AS20, AS24–AS26

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (24 mars 2014) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (24 mars 2014).

¹ Hors États fragiles.

² Données de l'exercice budgétaire.

³ En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

⁴ Hors Soudan du Sud.

Tableaux AS4–5

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (24 mars 2014) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (24 mars 2014).

¹ Hors États fragiles.

² En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

³ Hors Soudan du Sud.

Tableau AS19

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (24 mars 2014) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (24 mars 2014).

¹ Dons compris.

² Hors États fragiles.

³ Données de l'exercice budgétaire.

⁴ En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

⁵ Hors Soudan du Sud.

Tableau AS21

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (24 mars 2014) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (24 mars 2014).

¹ Hors États fragiles.

² Avant 2010, la composante «développement» des sommes reçues de la SACU était enregistrée au compte de capital. À compter de 2010, les chiffres relatifs aux dons officiels incluent le montant total des transferts de la SACU.

³ Données de l'exercice budgétaire.

⁴ En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

⁵ Hors Soudan du Sud.

Tableaux AS22–23

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (24 mars 2014) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (24 mars 2014).

¹ Une augmentation indique une appréciation.

² Hors États fragiles.

³ Hors Soudan du Sud.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

Tableau AS1. Croissance du PIB réel
(En pourcentage)

	2004-08	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	8,4	7,3	7,5	9,2	7,2	4,8	6,7	6,1	5,2	5,7	6,6	6,5
Hors Nigéria	10,7	10,3	9,5	12,6	8,9	1,6	4,8	3,9	3,0	4,8	5,7	5,7
Angola	17,8	20,6	20,7	22,6	13,8	2,4	3,4	3,9	5,2	4,1	5,3	5,5
Cameroun	3,1	2,3	3,2	2,8	3,6	1,9	3,3	4,1	4,6	4,6	4,8	5,1
Congo, Rép. du	4,3	7,8	6,2	-1,6	5,6	7,5	8,7	3,4	3,8	4,5	8,1	5,8
Gabon	1,3	-0,8	-1,9	6,3	1,7	-2,3	6,2	6,9	5,5	5,9	5,7	6,3
Guinée équatoriale	14,9	9,7	1,3	13,1	12,3	-8,1	-1,3	5,0	3,2	-4,9	-2,4	-8,3
Nigéria	7,0	5,4	6,2	7,0	6,0	7,0	8,0	7,4	6,6	6,3	7,1	7,0
Soudan du Sud	-47,6	24,4	7,1	17,6
Tchad	9,7	7,9	0,6	3,3	3,1	4,2	13,6	0,1	8,9	3,6	10,8	7,3
Pays à revenu intermédiaire¹	5,1	5,1	5,6	5,8	4,1	-0,8	4,1	4,9	3,4	2,7	3,0	3,3
Hors Afrique du Sud	5,6	4,7	5,8	6,4	5,6	1,5	6,7	8,5	5,8	4,7	4,7	5,1
Afrique du Sud	4,9	5,3	5,6	5,5	3,6	-1,5	3,1	3,6	2,5	1,9	2,3	2,7
Botswana	5,6	4,6	8,0	8,7	3,9	-7,8	8,6	6,1	4,2	3,9	4,1	4,4
Cap-Vert	7,1	5,8	9,1	9,2	6,7	-1,3	1,5	4,0	1,0	0,5	3,0	3,5
Ghana	6,5	6,0	6,1	6,5	8,4	4,0	8,0	15,0	7,9	5,4	4,8	5,4
Lesotho	4,0	2,9	4,1	4,9	5,1	4,5	5,6	4,3	6,0	5,8	5,6	5,5
Maurice	4,3	1,5	4,5	5,9	5,5	3,0	4,1	3,8	3,3	3,1	3,7	4,0
Namibie	6,1	2,5	7,1	5,4	3,4	-1,1	6,3	5,7	5,0	4,3	4,3	4,5
Sénégal	4,5	5,6	2,5	4,9	3,7	2,4	4,3	2,1	3,5	4,0	4,6	4,8
Seychelles	4,8	9,0	9,4	10,4	-2,1	-1,1	5,9	7,9	2,8	3,6	3,7	3,8
Swaziland	2,9	2,5	3,3	3,5	2,4	1,2	1,9	-0,6	1,9	2,8	2,1	2,1
Zambie	5,8	5,3	6,2	6,2	5,7	6,4	7,6	6,8	7,2	6,0	7,3	7,1
Pays à faible revenu et États fragiles	6,2	6,5	6,1	6,6	6,2	4,7	6,5	5,8	6,5	6,6	6,9	6,9
Pays à faible revenu hors États fragiles	7,3	7,9	7,2	7,7	7,4	5,1	7,0	6,5	6,2	6,8	6,9	6,8
Bénin	3,9	2,9	3,8	4,6	5,0	2,7	2,6	3,3	5,4	5,6	5,5	5,2
Burkina Faso	5,9	8,7	6,3	4,1	5,8	3,0	8,4	5,0	9,0	6,8	6,0	7,0
Éthiopie ²	11,8	12,6	11,5	11,8	11,2	10,0	10,6	11,4	8,5	9,7	7,5	7,5
Gambie	3,3	-0,9	1,1	3,6	5,7	6,4	6,5	-4,3	5,3	6,3	7,4	7,0
Kenya	5,2	5,9	6,3	7,0	1,5	2,7	5,8	4,4	4,6	5,6	6,3	6,3
Madagascar	5,8	4,8	5,4	6,5	7,2	-3,5	0,1	1,5	2,5	2,4	3,0	4,0
Malawi	5,6	2,6	2,1	9,5	8,3	9,0	6,5	4,3	1,9	5,0	6,1	6,5
Mali	4,6	6,1	5,3	4,3	5,0	4,5	5,8	2,7	0,0	1,7	6,5	5,0
Mozambique	7,8	8,4	8,7	7,3	6,8	6,3	7,1	7,3	7,2	7,1	8,3	7,9
Niger	5,2	8,4	5,8	3,2	9,6	-0,7	8,4	2,3	11,1	3,6	6,5	5,9
Ouganda	8,3	10,0	7,0	8,1	10,4	4,1	6,2	6,2	2,8	6,0	6,4	6,8
Rwanda	9,0	9,4	9,2	7,6	11,2	6,2	7,2	8,2	8,0	5,0	7,5	7,5
Sierra Leone	5,7	4,5	4,2	8,0	5,2	3,2	5,3	6,0	15,2	16,3	13,9	10,8
Tanzanie	7,3	7,4	6,7	7,1	7,4	6,0	7,0	6,4	6,9	7,0	7,2	7,0
États fragiles	2,7	2,7	2,5	3,1	2,5	3,3	4,8	3,3	7,5	6,0	7,1	7,1
Burundi	4,4	4,4	5,4	3,4	4,9	3,8	5,1	4,2	4,0	4,5	4,7	4,8
Comores	1,3	4,2	1,2	0,5	1,0	1,8	2,1	2,2	3,0	3,5	4,0	4,0
Congo, Rép. dém. du	6,1	6,1	5,3	6,3	6,2	2,9	7,1	6,9	7,2	8,5	8,7	8,5
Côte d'Ivoire	1,6	1,9	0,7	1,6	2,3	3,7	2,4	-4,7	9,8	8,1	8,2	7,7
Érythrée	-1,1	2,6	-1,0	1,4	-9,8	3,9	2,2	8,7	7,0	1,3	2,3	1,9
Guinée	2,9	3,0	2,5	1,8	4,9	-0,3	1,9	3,9	3,8	2,5	4,5	5,0
Guinée Bissau	3,1	4,3	2,1	3,2	3,2	3,0	3,5	5,3	-1,5	0,3	3,0	3,9
Libéria	7,5	5,9	8,4	12,9	6,0	5,1	6,1	7,9	8,3	8,0	7,0	8,7
République centrafricaine	3,3	2,5	4,8	4,6	2,1	1,7	3,0	3,3	4,1	-36,0	1,5	5,3
São Tomé-et-Príncipe	6,0	1,6	12,6	2,0	9,1	4,0	4,5	4,9	4,0	4,0	5,0	5,5
Togo	2,4	1,2	4,1	2,3	2,4	3,5	4,1	4,8	5,9	5,6	6,0	6,0
Zimbabwe ³	-7,5	-7,7	-3,6	-3,3	-16,4	8,2	11,4	11,9	10,6	3,0	4,2	4,5
Afrique subsaharienne	6,4	6,2	6,3	7,1	5,7	2,6	5,6	5,5	4,9	4,9	5,4	5,5
<i>Médiane</i>	5,2	5,0	5,3	5,5	5,2	3,1	5,8	4,6	5,1	4,5	5,5	5,5
Hors Afrique du Sud et Nigéria	7,2	7,1	6,9	8,1	6,8	3,3	6,1	5,9	5,5	5,8	6,2	6,3
Pays importateurs de pétrole	5,5	5,7	5,8	6,1	5,0	1,5	5,1	5,3	4,7	4,4	4,8	5,0
Hors Afrique du Sud	6,0	6,1	6,0	6,5	6,1	3,9	6,6	6,5	6,3	6,1	6,3	6,4
Zone franc	4,6	4,5	2,7	4,0	4,5	1,9	5,3	2,6	5,9	4,2	6,1	5,4
UEMOA	3,7	4,7	3,3	3,4	4,4	3,0	4,8	1,2	6,6	5,5	6,4	6,2
CEMAC	5,5	4,3	2,0	4,5	4,6	0,9	5,9	3,9	5,3	2,9	5,8	4,6
CAE-5	6,8	7,5	6,8	7,2	6,2	4,4	6,4	5,7	5,2	6,1	6,6	6,7
CEDEAO	6,1	5,2	5,4	6,0	5,8	5,5	7,1	6,8	6,8	6,1	6,7	6,7
SADC	6,4	6,5	7,1	7,7	5,3	0,1	4,1	4,3	3,8	3,3	3,9	4,2
Union douanière d'Afrique australe	5,0	5,1	5,7	5,7	3,6	-1,7	3,5	3,7	2,6	2,1	2,5	2,8
COMESA (pays membres d'AfSS)	6,8	6,9	6,7	7,6	6,4	5,0	7,0	7,0	5,8	6,6	6,5	6,7
IADM	6,6	6,9	6,3	6,5	7,4	4,8	6,9	7,3	6,4	6,3	6,6	6,6
Pays à régime de parité fixe classique	4,6	4,3	2,9	4,0	4,2	1,8	5,2	2,8	5,8	4,2	5,8	5,3
Pays sans régime de parité fixe classique	6,9	6,7	7,1	7,7	6,1	2,7	5,7	6,0	5,0	4,8	5,3	5,5
Afrique subsaharienne⁴	6,4	6,2	6,3	7,1	5,7	2,6	5,6	5,5	5,2	4,7	5,4	5,4

Voir sources et notes page 71.

Tableau AS2. Croissance du PIB réel, hors pétrole (En pourcentage)												
	2004-08	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	10,7	8,0	11,8	12,8	9,9	7,3	8,0	8,4	7,0	7,2	6,2	7,0
Hors Nigéria	12,1	9,4	15,3	16,8	11,5	5,9	7,2	7,8	5,9	6,1	4,9	6,2
Angola	18,0	14,1	27,6	24,4	15,0	8,1	7,6	9,5	5,6	5,8	6,4	6,7
Cameroun	3,7	3,2	2,9	3,6	4,0	2,8	4,1	4,6	4,6	4,6	4,7	4,9
Congo, Rép. du	5,7	5,4	5,9	6,6	5,4	3,9	6,5	7,4	9,7	9,8	7,5	7,2
Gabon	3,2	0,1	2,6	8,7	3,2	-1,8	6,1	12,2	10,4	9,1	7,1	8,9
Guinée équatoriale	29,9	22,8	29,8	40,5	28,2	11,4	0,7	9,9	0,3	2,9	-0,4	-4,8
Nigéria	9,8	7,0	9,6	10,1	8,9	8,3	8,5	8,8	7,7	7,9	7,0	7,5
Soudan du Sud	-6,4	7,4	-12,8	11,9
Tchad	6,3	11,0	3,2	6,9	8,4	6,4	17,3	0,2	11,6	5,0	6,5	5,1
Pays à revenu intermédiaire¹	5,1	5,1	5,6	5,8	4,1	-0,8	4,1	4,3	3,4	2,5	3,0	3,3
Hors Afrique du Sud	5,6	4,7	5,8	6,4	5,6	1,5	6,7	6,4	5,7	4,1	4,6	5,0
Afrique du Sud	4,9	5,3	5,6	5,5	3,6	-1,5	3,1	3,6	2,5	1,9	2,3	2,7
Botswana	5,6	4,6	8,0	8,7	3,9	-7,8	8,6	6,1	4,2	3,9	4,1	4,4
Cap-Vert	7,1	5,8	9,1	9,2	6,7	-1,3	1,5	4,0	1,0	0,5	3,0	3,5
Ghana	6,5	6,0	6,1	6,5	8,4	4,0	8,0	9,4	7,8	3,9	4,5	5,2
Lesotho	4,0	2,9	4,1	4,9	5,1	4,5	5,6	4,3	6,0	5,8	5,6	5,5
Maurice	4,3	1,5	4,5	5,9	5,5	3,0	4,1	3,8	3,3	3,1	3,7	4,0
Namibie	6,1	2,5	7,1	5,4	3,4	-1,1	6,3	5,7	5,0	4,3	4,3	4,5
Sénégal	4,5	5,6	2,5	4,9	3,7	2,4	4,3	2,1	3,5	4,0	4,6	4,8
Seychelles	4,8	9,0	9,4	10,4	-2,1	-1,1	5,9	7,9	2,8	3,6	3,7	3,8
Swaziland	2,9	2,5	3,3	3,5	2,4	1,2	1,9	-0,6	1,9	2,8	2,1	2,1
Zambie	5,8	5,3	6,2	6,2	5,7	6,4	7,6	6,8	7,2	6,0	7,3	7,1
Pays à faible revenu et États fragiles	6,2	6,3	6,0	6,6	6,2	4,7	6,6	5,8	6,3	6,6	6,9	6,9
Pays à faible revenu hors États fragiles	7,3	7,9	7,2	7,7	7,3	5,1	7,0	6,5	6,0	6,8	6,9	6,8
Bénin	3,9	2,9	3,8	4,6	5,0	2,7	2,6	3,3	5,4	5,6	5,5	5,2
Burkina Faso	5,9	8,7	6,3	4,1	5,8	3,0	8,4	5,0	9,0	6,8	6,0	7,0
Éthiopie ²	11,8	12,6	11,5	11,8	11,2	10,0	10,6	11,4	8,5	9,7	7,5	7,5
Gambie	3,3	-0,9	1,1	3,6	5,7	6,4	6,5	-4,3	5,3	6,3	7,4	7,0
Kenya	5,2	5,9	6,3	7,0	1,5	2,7	5,8	4,4	4,6	5,6	6,3	6,3
Madagascar	5,7	4,6	5,0	6,2	7,1	-4,1	0,4	1,8	1,9	2,6	3,8	4,0
Malawi	5,6	2,6	2,1	9,5	8,3	9,0	6,5	4,3	1,9	5,0	6,1	6,5
Mali	4,6	6,1	5,3	4,3	5,0	4,5	5,8	2,7	0,0	1,7	6,5	5,0
Mozambique	7,8	8,4	8,7	7,3	6,8	6,3	7,1	7,3	7,2	7,1	8,3	7,9
Niger	5,2	8,4	5,8	3,2	9,6	-0,7	8,4	2,3	3,8	1,6	5,8	6,0
Ouganda	8,3	10,0	7,0	8,1	10,4	4,1	6,2	6,2	2,8	6,0	6,4	6,8
Rwanda	9,0	9,4	9,2	7,6	11,2	6,2	7,2	8,2	8,0	5,0	7,5	7,5
Sierra Leone	5,7	4,5	4,2	8,0	5,2	3,2	5,3	6,0	15,2	16,3	13,9	10,8
Tanzanie	7,3	7,4	6,7	7,1	7,4	6,0	7,0	6,4	6,9	7,0	7,2	7,0
États fragiles	2,6	1,9	2,4	3,4	2,6	3,2	5,0	3,2	7,6	6,0	7,1	7,2
Burundi	4,4	4,4	5,4	3,4	4,9	3,8	5,1	4,2	4,0	4,5	4,7	4,8
Comores	1,3	4,2	1,2	0,5	1,0	1,8	2,1	2,2	3,0	3,5	4,0	4,0
Congo, Rép. dém. du	5,9	4,3	5,4	6,6	6,3	2,8	7,2	6,9	7,2	8,6	8,7	8,8
Côte d'Ivoire	1,5	1,3	0,0	2,1	2,5	3,7	2,9	-4,9	10,0	8,1	8,2	7,6
Érythrée	-1,1	2,6	-1,0	1,4	-9,8	3,9	2,2	8,7	7,0	1,3	2,3	1,9
Guinée	2,9	3,0	2,5	1,8	4,9	-0,3	1,9	3,9	3,8	2,5	4,5	5,0
Guinée Bissau	3,1	4,3	2,1	3,2	3,2	3,0	3,5	5,3	-1,5	0,3	3,0	3,9
Libéria	7,5	5,9	8,4	12,9	6,0	5,1	6,1	7,9	8,3	8,0	7,0	8,7
République centrafricaine	3,3	2,5	4,8	4,6	2,1	1,7	3,0	3,3	4,1	-36,0	1,5	5,3
São Tomé-et-Príncipe	6,0	1,6	12,6	2,0	9,1	4,0	4,5	4,9	4,0	4,0	5,0	5,5
Togo	2,4	1,2	4,1	2,3	2,4	3,5	4,1	4,8	5,9	5,6	6,0	6,0
Zimbabwe ³	-7,5	-7,7	-3,6	-3,3	-16,4	8,2	11,4	11,9	10,6	3,0	4,2	4,5
Afrique subsaharienne	7,2	6,3	7,7	8,2	6,6	3,4	6,1	6,1	5,5	5,3	5,3	5,7
<i>Médiane</i>	<i>5,4</i>	<i>4,6</i>	<i>5,4</i>	<i>6,0</i>	<i>5,3</i>	<i>3,6</i>	<i>5,9</i>	<i>5,0</i>	<i>5,1</i>	<i>4,8</i>	<i>5,7</i>	<i>5,4</i>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	7,5	6,8	8,2	9,2	7,5	4,4	6,8	6,4	6,1	6,0	6,0	6,4
Pays importateurs de pétrole	5,5	5,6	5,8	6,1	5,0	1,5	5,1	5,0	4,6	4,3	4,8	5,0
Hors Afrique du Sud	6,0	5,9	5,9	6,6	6,1	3,9	6,6	5,9	6,2	6,0	6,3	6,4
Zone franc	5,7	5,6	4,9	7,1	6,3	3,4	5,8	3,7	6,6	5,4	5,8	5,7
UEMOA	3,7	4,5	3,1	3,6	4,4	2,9	4,9	1,1	6,0	5,4	6,3	6,2
CEMAC	7,8	6,7	6,8	10,7	8,3	3,8	6,8	6,3	7,1	5,4	5,3	5,2
CAE-5	6,8	7,5	6,8	7,2	6,2	4,4	6,4	5,7	5,2	6,1	6,6	6,7
CEDEAO	7,7	6,1	7,4	8,0	7,6	6,4	7,4	7,1	7,4	6,9	6,6	7,0
SADC	6,5	5,8	7,8	7,9	5,5	0,8	4,6	5,0	3,8	3,6	4,1	4,4
Union douanière d'Afrique australe	5,0	5,1	5,7	5,7	3,6	-1,7	3,5	3,7	2,6	2,1	2,5	2,8
COMESA (pays membres d'AfSS)	6,7	6,7	6,7	7,6	6,4	5,0	7,0	7,0	5,8	6,7	6,6	6,7
IADM	6,7	6,8	6,3	6,8	7,4	4,8	6,9	6,8	6,4	6,3	6,5	6,6
Pays à régime de parité fixe classique	5,6	5,3	4,9	6,8	5,9	3,1	5,7	3,8	6,4	5,2	5,6	5,5
Pays sans régime de parité fixe classique	7,6	6,7	8,3	8,6	6,8	3,5	6,1	6,5	5,3	5,3	5,4	5,7
Afrique subsaharienne⁴	7,2	6,3	7,7	8,2	6,6	3,4	6,1	6,1	5,5	5,3	5,4	5,7

Voir sources et notes page 71.

Tableau AS3. Croissance du PIB réel par habitant*(En pourcentage)*

	2004-08	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	5,6	4,4	4,6	6,3	4,4	2,1	3,9	3,3	2,4	2,9	3,7	3,7
Hors Nigéria	7,7	7,2	6,6	9,6	6,2	-1,0	2,0	1,2	0,3	2,0	2,9	2,9
Angola	14,6	17,2	17,4	19,3	10,9	-0,2	0,4	0,9	2,1	1,0	2,2	2,5
Cameroun	0,3	-0,5	0,4	0,0	0,8	-0,9	0,8	1,6	2,0	2,1	2,2	2,5
Congo, Rép. du	1,4	4,7	3,2	-4,4	2,6	4,4	5,7	0,5	0,9	2,3	5,8	3,5
Gabon	-1,0	-3,2	-4,3	3,7	0,3	-3,7	4,7	5,4	4,0	4,4	4,2	4,8
Guinée équatoriale	11,6	6,5	-1,7	9,9	9,1	-10,6	-4,0	2,1	0,4	-7,5	-5,1	-10,7
Nigéria	4,2	2,6	3,4	4,1	3,1	4,1	5,1	4,5	3,7	3,4	4,3	4,2
Soudan du Sud	-50,0	18,7	2,4	12,5
Tchad	7,0	5,3	-1,8	0,8	0,5	1,7	10,8	-2,4	6,2	1,1	8,1	4,7
Pays à revenu intermédiaire¹	3,5	3,6	4,1	4,3	2,6	-2,2	2,5	3,3	1,8	1,1	1,4	1,8
Hors Afrique du Sud	3,6	2,7	3,7	4,7	3,5	-0,5	4,6	6,4	3,6	2,6	2,6	2,9
Afrique du Sud	3,5	3,9	4,2	4,2	2,3	-2,8	1,8	2,2	1,1	0,5	1,0	1,3
Botswana	4,2	3,3	6,5	7,2	2,5	-9,1	7,2	4,9	3,0	2,7	2,9	3,2
Cap-Vert	6,4	4,7	8,4	8,8	6,4	-1,5	1,1	3,3	0,2	-0,7	1,8	2,3
Ghana	3,8	3,4	3,5	3,8	5,7	1,4	5,3	12,1	5,2	2,8	2,2	2,8
Lesotho	3,9	2,7	4,7	4,6	4,8	4,2	5,3	4,0	5,7	5,5	5,3	5,2
Maurice	3,6	0,6	3,7	4,9	5,2	2,3	3,6	3,4	2,7	2,6	3,2	3,5
Namibie	4,3	0,7	5,2	3,5	1,5	-2,9	5,4	4,8	4,2	3,5	3,4	3,6
Sénégal	1,7	2,8	-0,3	2,1	0,9	-0,4	1,3	-0,8	0,5	1,1	1,6	1,8
Seychelles	3,7	8,5	7,1	9,9	-4,3	-1,5	3,0	6,7	1,6	2,4	2,5	2,6
Swaziland	4,1	1,5	2,0	13,5	1,3	0,1	0,8	-1,8	0,7	1,6	0,8	0,9
Zambie	3,0	2,6	3,4	3,3	2,7	3,3	4,4	3,6	3,9	2,7	3,9	3,7
Pays à faible revenu et États fragiles	3,4	3,8	3,2	3,7	3,4	2,0	3,8	3,0	3,7	3,8	4,1	4,1
Pays à faible revenu hors États fragiles	4,5	5,1	4,3	4,8	4,5	2,4	4,3	3,7	3,5	4,0	4,1	4,1
Bénin	0,6	-0,4	0,5	1,5	1,9	-0,3	-0,3	0,5	2,6	2,9	2,8	2,6
Burkina Faso	2,8	5,4	3,2	1,2	2,2	0,2	5,6	1,7	5,7	4,9	3,6	4,6
Éthiopie ²	9,2	10,0	9,0	9,3	8,8	7,7	8,2	9,0	6,0	7,2	4,9	5,2
Gambie	0,4	-3,8	-1,7	0,8	2,8	3,6	3,7	-6,9	2,4	3,5	4,5	4,1
Kenya	2,4	3,1	3,5	4,2	-1,1	0,0	3,0	1,6	1,8	2,8	3,5	3,5
Madagascar	2,8	1,8	2,4	3,5	4,2	-6,2	-2,6	-2,1	0,0	-0,1	0,6	1,5
Malawi	3,0	0,5	-0,8	6,5	5,4	6,0	3,6	1,4	-1,0	2,0	3,1	3,5
Mali	1,4	2,9	2,0	1,1	1,8	1,3	2,7	-0,4	-3,0	-1,3	3,2	1,8
Mozambique	4,9	5,4	5,8	4,5	4,1	3,6	4,4	4,6	4,6	4,5	5,8	5,4
Niger	1,8	5,2	2,2	-0,4	5,9	-4,1	5,1	-0,8	7,7	0,4	3,3	2,7
Ouganda	4,8	6,5	3,6	4,6	6,9	0,8	2,8	2,8	-0,5	2,6	3,0	3,4
Rwanda	7,0	7,5	7,3	5,4	8,9	4,0	5,0	6,0	5,7	2,8	5,3	5,3
Sierra Leone	2,4	0,6	1,1	5,3	3,0	1,2	3,3	3,9	13,0	13,9	11,5	9,3
Tanzanie	4,7	5,1	3,8	4,3	4,7	3,4	4,4	3,9	4,4	3,8	4,1	3,9
États fragiles	-0,1	0,1	-0,2	0,4	-0,2	0,5	2,0	0,4	4,5	3,1	4,2	4,2
Burundi	2,3	2,3	3,3	1,4	2,4	1,4	2,6	1,7	1,6	2,0	2,3	2,3
Comores	-0,7	2,1	-0,8	-1,6	-1,1	-0,3	0,0	0,1	0,8	1,4	1,8	1,8
Congo, Rép. dém. du	3,0	3,0	2,3	3,2	3,1	-0,1	4,0	3,8	4,0	5,3	5,5	5,4
Côte d'Ivoire	-1,7	-0,8	-2,2	-1,4	-0,7	0,7	-0,5	-7,5	6,6	4,9	5,0	4,5
Érythrée	-4,7	-1,4	-4,5	-2,0	-12,7	0,6	-1,1	5,2	3,6	-1,9	-1,0	-1,3
Guinée	0,8	1,0	0,4	-0,4	2,6	-2,7	-0,6	1,4	1,3	0,0	1,9	2,4
Guinée Bissau	1,1	2,3	0,1	1,1	1,1	0,9	1,3	3,2	-3,5	-1,8	0,9	1,7
Libéria	3,6	3,0	4,2	7,8	0,8	0,8	1,8	5,1	5,6	5,2	4,3	6,0
République centrafricaine	1,5	0,7	2,9	2,7	0,1	-0,2	1,1	1,3	2,1	-37,3	-0,5	3,3
São Tomé-et-Príncipe	3,9	-0,4	10,5	0,0	7,0	2,1	2,6	3,1	-7,5	1,9	2,9	3,5
Togo	-0,2	-1,4	1,5	-0,2	-0,1	0,9	1,4	2,1	3,2	2,9	3,3	3,3
Zimbabwe ³	-8,2	-8,5	-5,0	-3,6	-17,0	7,2	10,4	9,1	7,8	1,8	3,1	3,3
Afrique subsaharienne	4,1	3,9	4,0	4,8	3,4	0,4	3,3	3,2	2,5	2,5	3,0	3,1
<i>Médiane</i>	3,0	2,7	3,0	3,5	2,5	0,8	3,0	2,5	2,6	2,5	3,1	3,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,5	4,4	4,1	5,4	4,2	0,7	3,5	3,2	2,8	3,1	3,5	3,6
Pays importateurs de pétrole	3,4	3,7	3,7	4,1	2,9	-0,5	3,0	3,2	2,6	2,3	2,6	2,8
Hors Afrique du Sud	3,4	3,5	3,3	4,0	3,4	1,3	4,0	3,9	3,7	3,5	3,7	3,8
Zone franc	1,7	1,6	-0,2	1,1	1,7	-0,8	2,6	-0,1	3,2	1,7	3,4	2,8
UEMOA	0,6	1,7	0,3	0,4	1,3	0,0	1,8	-1,8	3,5	2,7	3,4	3,3
CEMAC	2,8	1,5	-0,7	1,8	2,1	-1,6	3,4	1,5	2,8	0,6	3,4	2,3
CAE-5	4,0	4,7	3,9	4,3	3,3	1,6	3,5	3,0	2,4	3,1	3,7	3,7
CEDEAO	3,2	2,4	2,6	3,2	3,0	2,7	4,2	3,9	3,9	3,3	3,9	3,9
SADC	4,6	4,7	5,3	5,9	3,5	-1,6	2,3	2,4	1,9	1,4	2,0	2,3
Union douanière d'Afrique australe	3,5	3,8	4,3	4,4	2,3	-3,0	2,1	2,4	1,3	0,8	1,2	1,5
COMESA (pays membres d'AfSS)	4,2	4,3	4,1	5,2	3,8	2,4	4,4	4,3	3,2	4,0	3,9	4,1
IADM	3,8	4,1	3,5	3,7	4,5	2,1	4,1	4,5	3,6	3,6	3,8	3,8
Pays à régime de parité fixe classique	1,9	1,6	0,2	1,6	1,5	-0,8	2,7	0,3	3,2	1,8	3,3	2,8
Pays sans régime de parité fixe classique	4,6	4,5	4,8	5,5	3,8	0,6	3,4	3,7	2,7	2,5	3,0	3,1
Afrique subsaharienne⁴	4,1	3,9	4,0	4,8	3,4	0,4	3,3	3,2	2,8	2,4	3,0	3,1

Voir sources et notes page 71.

Tableau AS4. Prix à la consommation (Pourcentage moyen de variation annuelle)												
	2004-08	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	10,6	14,6	8,0	5,3	10,5	11,0	11,3	9,6	10,7	7,0	6,6	6,3
Hors Nigéria	8,9	9,6	7,7	5,0	8,9	8,8	7,4	7,5	8,2	4,8	5,6	5,2
Angola	20,9	23,0	13,3	12,2	12,5	13,7	14,5	13,5	10,3	8,8	7,7	7,7
Cameroun	2,7	2,0	4,9	1,1	5,3	3,0	1,3	2,9	2,4	2,1	2,5	2,5
Congo, Rép. du	3,9	2,5	4,7	2,6	6,0	4,3	5,0	1,8	5,0	4,6	2,4	2,4
Gabon	0,9	1,2	-1,4	-1,0	5,3	1,9	1,4	1,3	2,7	0,5	5,6	2,5
Guinée équatoriale	4,4	5,6	4,5	2,8	4,7	5,7	5,3	4,8	3,4	3,2	3,9	3,7
Nigéria	11,6	17,9	8,2	5,4	11,6	12,5	13,7	10,8	12,2	8,5	7,3	7,0
Soudan du Sud	45,1	0,0	11,2	9,0
Tchad	1,5	3,7	7,7	-7,4	8,3	10,1	-2,1	1,9	7,7	0,2	2,4	3,0
Pays à revenu intermédiaire¹	6,5	4,7	5,5	7,4	11,8	8,1	5,0	5,6	6,0	6,2	6,4	5,9
Hors Afrique du Sud	9,3	9,1	8,1	8,4	12,6	11,0	7,1	7,2	6,8	7,3	7,5	6,7
Afrique du Sud	5,6	3,4	4,7	7,1	11,5	7,1	4,3	5,0	5,7	5,8	6,0	5,6
Botswana	9,4	8,6	11,6	7,1	12,6	8,1	6,9	8,5	7,5	5,8	3,8	3,4
Cap-Vert	2,9	0,4	4,8	4,4	6,8	1,0	2,1	4,5	2,5	1,5	1,7	2,0
Ghana	13,0	15,1	10,2	10,7	16,5	20,6	11,7	8,7	9,2	11,7	13,0	11,1
Lesotho	6,7	3,4	6,1	8,0	10,7	7,4	3,6	5,0	6,2	5,3	4,7	4,6
Maurice	7,4	4,8	8,9	8,8	9,7	2,5	2,9	6,5	3,9	3,5	3,8	4,5
Namibie	5,7	2,3	5,1	6,7	10,4	8,8	4,5	5,0	6,5	6,2	5,9	5,7
Sénégal	3,2	1,7	2,1	5,9	5,8	-1,7	1,2	3,4	1,4	0,8	1,4	1,7
Seychelles	6,2	0,6	-1,9	-8,6	37,0	31,7	-2,4	2,6	7,1	4,3	3,5	3,3
Swaziland	6,2	1,8	5,2	8,1	12,7	7,4	4,5	6,1	8,9	5,6	5,5	5,2
Zambie	13,7	18,3	9,0	10,7	12,4	13,4	8,5	8,7	6,6	7,0	7,0	6,0
Pays à faible revenu et États fragiles	9,5	8,4	8,9	5,5	17,8	10,3	6,8	14,5	11,0	5,7	5,2	5,3
Pays à faible revenu hors États fragiles	9,5	8,6	8,0	7,6	17,4	8,7	5,8	15,7	13,0	6,4	5,7	5,6
Bénin	3,7	5,4	3,8	1,3	7,4	0,9	2,2	2,7	6,7	1,0	1,7	2,8
Burkina Faso	3,8	6,4	2,4	-0,2	10,7	2,6	-0,6	2,8	3,8	2,0	2,0	2,0
Éthiopie	18,0	11,7	13,6	17,2	44,4	8,5	8,1	33,2	24,1	8,0	6,2	7,8
Gambie	6,2	5,0	2,1	5,4	4,5	4,6	5,0	4,8	4,6	5,2	5,3	5,0
Kenya	8,3	7,8	6,0	4,3	15,1	10,6	4,3	14,0	9,4	5,7	6,6	5,5
Madagascar	12,5	18,4	10,8	10,4	9,2	9,0	9,3	10,0	5,8	5,8	6,2	6,0
Malawi	11,5	15,4	13,9	8,0	8,7	8,4	7,4	7,6	21,3	27,7	15,1	6,9
Mali	3,1	6,4	1,5	1,5	9,1	2,2	1,3	3,1	5,3	-0,6	3,9	2,5
Mozambique	10,2	6,4	13,2	8,2	10,3	3,3	12,7	10,4	2,1	4,2	5,6	5,6
Niger	3,9	7,8	0,1	0,1	11,3	4,3	-2,8	2,9	0,5	2,3	2,5	2,1
Ouganda	7,5	8,6	7,2	6,1	12,0	13,1	4,0	18,7	14,0	5,4	6,3	6,3
Rwanda	10,9	9,1	8,8	9,1	15,4	10,3	2,3	5,7	6,3	4,2	4,1	4,8
Sierra Leone	12,5	12,0	9,5	11,6	14,8	9,2	17,8	18,5	13,8	9,8	7,8	6,7
Tanzanie	6,6	4,4	7,3	7,0	10,3	12,1	7,2	12,7	16,0	7,9	5,2	5,0
États fragiles	9,5	7,9	11,6	-0,8	18,9	16,1	10,2	10,4	4,1	3,3	3,2	4,1
Burundi	12,5	1,2	9,1	14,4	26,0	4,6	4,1	14,9	12,0	8,8	5,9	6,0
Comores	4,0	3,0	3,4	4,5	4,8	4,8	3,9	6,8	6,3	2,3	3,2	3,2
Congo, Rép. dém. du	14,7	21,4	13,2	16,7	18,0	46,2	23,5	15,5	2,1	0,8	2,4	4,1
Côte d'Ivoire	3,2	3,9	2,5	1,9	6,3	1,0	1,4	4,9	1,3	2,6	1,2	2,5
Érythrée	16,4	12,5	15,1	9,3	19,9	33,0	12,7	13,3	12,3	12,3	12,3	12,3
Guinée	25,0	31,4	34,7	22,9	18,4	4,7	15,5	21,4	15,2	12,0	10,2	8,5
Guinée Bissau	4,0	3,2	0,7	4,6	10,4	-1,6	1,1	5,1	2,1	0,6	2,5	2,0
Libéria	9,8	6,9	9,5	11,4	17,5	7,4	7,3	8,5	6,8	7,6	8,1	7,5
République centrafricaine	3,5	2,9	6,7	0,9	9,3	3,5	1,5	1,2	5,9	6,6	4,5	4,2
São Tomé-et-Príncipe	20,8	17,2	23,1	18,6	32,0	17,0	13,3	14,3	10,6	8,1	6,6	4,9
Togo	3,8	6,8	2,2	0,9	8,7	3,7	1,4	3,6	2,6	2,0	3,0	2,7
Zimbabwe ²	39,9	-31,5	33,0	-72,7	157,0	6,2	3,0	3,5	3,7	1,6	1,5	1,7
Afrique subsaharienne	8,5	8,7	7,2	6,2	13,0	9,7	7,5	9,4	9,0	6,3	6,1	5,9
<i>Médiane</i>	6,6	6,0	6,9	6,4	10,7	7,3	4,3	5,9	6,3	5,3	4,9	4,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	9,3	8,9	8,4	6,0	14,4	10,1	7,0	11,3	9,4	5,8	5,7	5,6
Pays importateurs de pétrole	7,7	6,2	6,8	6,7	14,2	9,0	5,7	9,3	8,1	6,0	5,9	5,6
Hors Afrique du Sud	9,4	8,6	8,7	6,3	16,4	10,5	6,8	12,5	9,9	6,1	5,8	5,7
Zone franc	3,0	3,7	3,1	0,8	6,9	2,9	1,2	3,0	3,4	1,7	2,6	2,5
UEMOA	3,4	4,7	2,2	2,0	7,9	1,2	0,7	3,6	2,8	1,5	1,9	2,3
CEMAC	2,5	2,7	4,1	-0,4	5,9	4,5	1,7	2,5	3,9	1,9	3,3	2,7
CAE-5	7,8	6,8	6,9	6,1	13,1	11,5	5,0	14,1	12,5	6,3	5,9	5,5
CEDEAO	9,9	14,2	7,4	5,6	11,4	10,4	10,5	9,2	9,8	7,4	6,8	6,5
SADC	7,8	6,2	7,1	6,8	12,5	9,8	6,9	7,5	7,0	6,2	5,9	5,6
Union douanière d'Afrique australe	5,8	3,6	5,0	7,1	11,6	7,2	4,4	5,2	5,8	5,8	5,8	5,5
COMESA (pays membres d'AfSS)	11,6	9,7	10,4	6,3	22,4	13,4	7,7	17,5	12,4	6,3	5,9	6,1
IADM	9,3	9,3	8,1	8,3	15,4	10,9	7,2	12,5	10,2	6,1	5,8	5,7
Pays à régime de parité fixe classique	3,4	3,7	3,5	1,5	7,4	3,6	1,6	3,4	3,8	2,2	3,0	2,8
Pays sans régime de parité fixe classique	9,6	10,2	7,8	8,0	13,7	10,9	8,7	10,6	9,8	7,2	6,7	6,4
Afrique subsaharienne³	8,5	8,7	7,2	6,2	13,0	9,7	7,5	9,4	8,8	6,4	6,1	5,9

Voir sources et notes page 71.

Tableau AS5. Prix à la consommation (Fin de période, variation en pourcentage)												
	2004-08	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	9,5	10,0	7,6	6,4	12,9	11,4	10,3	9,2	9,9	6,4	6,5	6,2
Hors Nigéria	8,2	7,5	6,1	6,1	9,7	7,7	8,0	7,5	6,5	4,0	5,6	4,9
Angola	17,3	18,5	12,2	11,8	13,2	14,0	15,3	11,4	9,0	7,7	8,0	7,5
Cameroun	3,1	3,5	2,4	3,4	5,3	0,9	2,6	2,7	2,5	1,7	2,5	2,5
Congo, Rép. du	4,4	3,1	8,1	-1,7	11,4	2,5	5,4	1,8	7,5	2,1	2,7	2,3
Gabon	1,1	1,1	-0,7	-0,2	5,6	0,9	0,7	2,3	2,2	3,3	2,5	2,5
Guinée équatoriale	4,3	3,2	3,8	3,7	5,5	5,0	5,4	4,9	2,6	4,9	3,7	3,4
Nigéria	10,4	11,6	8,5	6,6	15,1	13,9	11,7	10,3	12,0	7,9	7,0	7,0
Soudan du Sud	25,2	-8,8	14,2	5,0
Tchad	3,2	-3,4	-0,9	1,7	9,7	4,7	-2,2	10,8	2,1	0,9	3,2	3,0
Pays à revenu intermédiaire¹	7,2	5,0	6,4	9,1	10,9	7,0	4,3	6,4	6,0	6,0	6,6	5,8
Hors Afrique du Sud	9,8	9,4	8,4	9,6	13,5	9,1	6,7	7,2	6,6	7,7	7,2	6,2
Afrique du Sud	6,4	3,6	5,8	9,0	10,1	6,3	3,5	6,1	5,7	5,4	6,3	5,6
Botswana	9,9	11,3	8,5	8,1	13,7	5,8	7,4	9,2	7,4	4,1	3,5	3,3
Cap-Vert	3,5	1,8	5,8	3,4	6,7	-0,4	3,4	3,6	4,1	0,1	2,0	2,0
Ghana	13,7	14,8	10,9	12,7	18,1	20,2	8,6	8,6	8,8	13,5	12,3	9,8
Lesotho	7,2	3,5	6,4	10,5	10,6	4,5	3,1	7,7	5,1	4,6	4,6	4,6
Maurice	7,3	3,8	11,6	8,6	6,8	1,5	6,1	4,9	3,2	3,5	4,5	5,0
Namibie	6,4	3,5	6,0	7,1	10,9	7,0	3,1	7,2	6,4	6,0	5,8	5,7
Sénégal	3,5	1,4	3,9	6,2	4,3	-3,4	4,3	2,7	1,1	1,2	1,7	1,7
Seychelles	16,5	-1,6	0,2	16,7	63,3	-2,6	0,4	5,5	5,8	3,4	3,5	3,2
Swaziland	7,7	7,6	4,8	9,8	12,9	4,5	4,5	7,8	8,3	4,4	5,6	5,2
Zambie	13,4	15,9	8,2	8,9	16,6	9,9	7,9	7,2	7,3	7,1	6,5	5,5
Pays à faible revenu et États fragiles	10,4	8,2	9,8	7,8	17,5	9,0	7,5	16,7	7,6	5,1	5,4	5,2
Pays à faible revenu hors États fragiles	10,1	7,1	9,3	8,1	17,6	7,1	7,4	18,9	8,5	5,8	6,1	5,5
Bénin	4,1	3,7	5,3	0,3	8,4	-0,5	4,0	1,8	6,8	-1,8	4,0	2,8
Burkina Faso	4,1	4,5	1,5	2,3	11,6	-0,3	-0,3	5,1	1,6	2,0	2,0	2,0
Éthiopie	19,3	12,3	18,5	18,4	39,2	7,1	14,6	35,9	14,9	7,7	7,0	8,0
Gambie	5,2	4,8	0,4	6,0	6,8	2,7	5,8	4,4	4,9	5,6	5,0	5,0
Kenya	9,0	4,9	7,3	5,6	15,5	8,0	5,8	18,9	3,2	7,1	6,6	5,1
Madagascar	13,6	11,5	10,8	8,2	10,1	8,0	10,2	7,5	5,8	6,3	6,5	6,0
Malawi	11,6	16,6	10,1	7,5	9,9	7,6	6,3	9,8	34,6	20,1	9,7	5,8
Mali	3,7	3,4	3,6	2,6	7,4	1,7	1,9	5,3	2,4	0,0	8,1	3,3
Mozambique	9,2	11,1	9,4	10,3	6,2	4,2	16,6	5,5	2,2	3,0	6,0	5,6
Niger	5,3	4,2	0,4	4,7	13,6	-3,1	1,4	1,4	0,7	1,1	2,6	1,2
Ouganda	8,4	3,7	10,9	5,2	14,3	11,0	3,1	27,0	5,3	5,6	7,0	5,6
Rwanda	11,4	5,6	12,1	6,6	22,3	5,7	0,2	8,3	3,9	3,6	4,5	5,0
Sierra Leone	12,4	13,1	8,3	13,8	12,2	10,8	18,4	16,9	12,0	8,5	7,5	6,0
Tanzanie	7,1	5,0	6,7	6,4	13,5	12,2	5,6	19,8	12,1	5,6	5,0	5,0
États fragiles	11,3	11,7	11,6	6,8	17,2	15,4	8,0	9,3	4,7	2,6	3,2	4,1
Burundi	12,5	1,2	9,1	14,4	26,0	4,6	4,1	14,9	12,0	8,8	5,9	6,0
Comores	4,4	7,2	1,7	2,2	7,4	2,2	6,6	7,0	1,0	3,2	3,2	3,2
Congo, Rép. dém. du	17,2	21,3	18,2	10,0	27,6	53,4	9,8	15,4	2,7	1,0	3,7	4,5
Côte d'Ivoire	3,9	2,5	2,0	1,5	9,0	-1,7	5,1	2,0	3,4	0,4	0,0	2,5
Érythrée	17,5	18,5	9,0	12,6	30,2	22,2	14,2	12,3	12,3	12,3	12,3	12,3
Guinée	24,6	29,7	39,1	12,8	13,5	7,9	20,8	19,0	12,8	11,0	8,5	7,8
Guinée-Bissau	4,6	-1,0	3,2	9,3	8,7	-6,4	5,7	3,4	1,6	1,7	2,8	2,0
Libéria	9,5	7,0	11,9	11,7	9,4	9,7	6,6	11,4	7,7	8,5	7,9	7,0
République centrafricaine	4,7	2,2	7,1	-0,2	14,5	-1,2	2,3	4,3	5,9	5,9	3,9	2,3
São Tomé-et-Príncipe	21,9	17,2	24,6	27,6	24,8	16,1	12,9	11,9	10,4	7,1	6,0	4,0
Togo	4,9	5,5	1,5	3,4	10,3	0,6	3,8	1,5	2,9	2,2	2,8	2,7
Zimbabwe ²	-7,7	3,2	4,9	2,9	0,3	2,0	2,0
Afrique subsaharienne	8,8	7,4	7,7	7,9	13,3	9,0	7,2	10,2	7,7	5,9	6,2	5,8
<i>Médiane</i>	7,3	4,8	7,1	7,1	11,4	4,7	5,4	7,2	5,5	4,5	4,8	4,8
Hors Afrique du Sud et Nigéria	9,7	8,3	8,6	7,7	14,6	8,7	7,5	12,4	7,1	5,3	5,8	5,3
Pays importateurs de pétrole	8,4	6,2	7,7	8,6	13,5	7,8	5,7	10,6	6,7	5,6	6,1	5,5
Hors Afrique du Sud	10,2	8,5	9,4	8,3	16,4	9,0	7,3	14,1	7,3	5,8	5,9	5,5
Zone franc	3,5	2,4	2,5	2,3	7,9	0,4	2,6	3,6	2,9	1,5	2,6	2,5
UEMOA	4,0	3,0	2,7	2,9	8,7	-1,3	3,2	3,0	2,6	0,7	2,4	2,3
CEMAC	3,0	1,7	2,2	1,7	7,0	2,2	2,0	4,2	3,1	2,3	2,8	2,7
CAE-5	8,5	4,6	8,2	6,0	15,2	9,8	4,6	20,2	6,8	6,1	6,0	5,2
CEDEAO	9,4	10,0	7,8	6,5	13,8	10,7	9,6	8,7	9,5	7,0	6,6	6,3
SADC	8,4	6,6	7,4	9,1	11,6	9,1	6,0	8,2	6,7	5,5	6,1	5,6
Union douanière d'Afrique australe	6,6	4,0	5,9	8,9	10,3	6,3	3,7	6,3	5,8	5,3	6,1	5,5
COMESA (pays membres d'AFSS)	12,9	9,8	12,2	9,9	21,6	11,7	8,2	20,1	8,2	6,3	6,2	6,0
IADM	10,0	8,6	9,2	8,3	16,5	9,9	7,2	14,0	7,8	5,7	6,0	5,5
Pays à régime de parité fixe classique	4,0	2,8	2,9	3,0	8,4	1,2	2,9	4,0	3,3	1,9	3,0	2,8
Pays sans régime de parité fixe classique	9,8	8,4	8,7	8,9	14,3	10,6	8,0	11,4	8,5	6,8	6,8	6,3
Afrique subsaharienne³	8,8	7,4	7,7	7,9	13,3	9,0	7,2	10,2	7,7	6,0	6,2	5,8

Voir sources et notes page 71.

Tableau AS6. Investissement total (En pourcentage du PIB)												
	2004-08	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	22,7	21,4	22,5	24,4	21,9	28,8	24,7	21,9	22,2	23,5	23,1	22,9
Hors Nigéria	20,7	20,1	21,0	19,7	20,0	24,0	22,8	20,8	21,9	21,6	22,3	21,6
Angola	12,8	8,8	15,4	13,5	16,2	15,2	14,4	12,9	14,4	13,3	14,6	14,2
Cameroun	16,8	16,8	14,3	15,0	17,5	16,3	16,4	19,1	19,6	20,6	20,3	20,5
Congo, Rép. du	20,9	20,2	21,6	21,8	18,3	22,5	20,5	25,3	26,0	33,5	34,6	27,9
Gabon	24,7	23,1	25,6	26,3	23,0	32,5	30,0	31,1	30,1	30,6	29,9	29,8
Guinée équatoriale	60,8	73,5	59,4	51,7	42,3	81,6	71,4	60,3	54,4	58,4	53,0	54,6
Nigéria	24,0	22,2	23,5	27,6	23,3	31,8	25,9	22,5	22,4	24,6	23,6	23,6
Soudan du Sud	10,2	12,3	11,2	17,7	20,0
Tchad	22,6	20,7	22,2	22,3	21,9	30,2	34,5	28,5	30,5	26,5	28,9	28,4
Pays à revenu intermédiaire¹	21,1	19,4	20,6	22,3	23,6	20,8	20,9	21,0	22,5	22,4	22,5	22,7
Hors Afrique du Sud	24,5	24,0	23,4	25,5	26,1	24,6	26,2	26,3	30,9	30,4	30,2	30,3
Afrique du Sud	19,9	18,0	19,7	21,2	22,7	19,5	19,1	19,1	19,4	19,4	19,4	19,6
Botswana	29,9	27,1	25,9	30,8	34,4	37,9	35,4	38,7	39,3	39,1	37,8	36,7
Cap-Vert	36,7	32,1	34,1	41,3	40,4	36,5	37,7	37,2	37,6	36,5	37,2	37,4
Ghana	22,8	23,8	21,7	22,9	23,0	23,8	27,1	23,5	34,0	33,4	33,1	34,1
Lesotho	25,5	23,5	23,7	25,9	27,9	29,0	29,0	33,6	35,4	33,0	34,6	36,3
Maurice	25,6	22,7	26,7	26,9	27,3	21,3	23,6	26,0	24,8	23,2	23,2	23,4
Namibie	22,0	19,7	22,3	23,7	25,4	22,3	21,1	20,0	23,4	24,7	26,6	25,7
Sénégal	26,3	24,5	24,7	29,3	31,3	22,4	22,9	27,3	27,8	26,8	26,1	25,0
Seychelles	28,6	35,7	30,4	29,0	26,9	27,3	36,6	35,0	38,0	36,4	34,6	32,0
Swaziland	12,4	17,8	15,6	14,8	6,8	3,1	9,7	7,7	8,1	10,0	11,9	11,3
Zambie	22,7	23,7	22,1	22,0	20,9	21,0	22,6	25,0	26,4	25,5	25,8	25,8
Pays à faible revenu et États fragiles	20,0	19,2	19,6	20,3	21,7	20,6	22,6	24,2	26,4	25,4	26,1	26,2
Pays à faible revenu hors États fragiles	22,0	21,2	21,8	22,4	23,7	23,0	25,0	27,0	28,8	27,4	28,0	27,3
Bénin	18,3	16,4	17,2	20,1	18,4	20,9	17,6	18,7	17,6	25,6	19,5	19,5
Burkina Faso	18,5	20,3	17,1	18,9	20,1	18,0	18,0	15,6	22,8	22,6	17,1	20,0
Éthiopie ²	22,7	22,4	23,9	20,8	21,2	21,5	23,6	27,2	34,6	28,3	30,0	27,0
Gambie	20,9	22,0	24,3	19,1	15,0	19,6	21,4	19,2	23,1	18,0	21,1	21,4
Kenya	18,0	16,9	17,9	19,0	19,2	19,9	19,8	20,5	20,1	20,5	20,6	20,6
Madagascar	28,8	23,8	25,0	28,3	41,0	34,1	28,7	25,8	23,7	25,2	27,1	27,0
Malawi	23,7	22,7	25,7	26,5	25,7	25,6	26,0	15,3	16,9	20,4	21,2	22,4
Mali	27,7	26,6	24,6	26,7	32,8	25,5	33,2	24,0	16,0	18,2	22,9	24,4
Mozambique	17,2	17,7	17,0	15,3	17,6	14,9	21,3	39,1	53,8	48,7	51,7	53,0
Niger	23,2	23,1	23,6	22,9	32,1	32,1	45,3	43,9	37,4	34,2	40,8	36,5
Ouganda	21,5	21,6	20,7	23,0	20,4	22,0	23,1	25,0	25,2	26,4	27,5	27,2
Rwanda	20,6	20,8	19,3	20,2	22,8	22,3	21,7	22,2	22,2	23,0	25,3	25,0
Sierra Leone	10,0	11,2	9,9	9,5	9,6	9,2	31,1	42,1	26,6	14,8	16,0	16,4
Tanzanie	26,9	25,1	27,6	29,6	29,8	29,0	32,0	36,7	34,6	34,2	32,8	31,6
États fragiles	13,2	13,0	12,1	13,4	14,7	12,5	14,5	14,1	17,6	18,2	18,9	22,2
Burundi	18,1	17,8	18,1	18,4	18,8	19,0	19,2	19,3	19,5	19,6	19,6	19,7
Comores	10,7	9,3	9,6	11,2	14,3	12,4	15,4	14,9	16,8	19,7	21,0	21,6
Congo, Rép. dém. du	14,3	12,5	12,0	17,3	17,9	14,2	18,2	16,5	20,3	21,1	21,4	22,5
Côte d'Ivoire	9,7	9,7	9,3	8,7	10,1	8,9	9,0	8,2	13,7	17,2	19,3	19,7
Érythrée	15,9	20,3	13,7	12,7	12,7	9,3	9,3	10,0	9,5	8,8	8,0	7,8
Guinée	17,8	19,5	17,2	14,2	17,5	11,4	10,6	14,6	25,6	19,1	15,1	45,9
Guinée-Bissau	8,2	6,6	6,4	11,7	8,7	10,1	9,8	10,1	7,5	5,5	7,0	7,0
Libéria
République centrafricaine	10,1	9,9	10,2	10,7	12,7	13,2	14,3	12,2	15,0	8,7	11,6	16,4
São Tomé-et-Príncipe	50,4	79,3	39,6	53,5	29,5	48,6	48,4	49,7	46,9	41,9	40,3	40,2
Togo	15,9	16,3	16,8	14,7	17,3	18,0	18,9	18,6	19,1	18,8	21,1	21,9
Zimbabwe ³	15,1	23,9	22,4	14,2	14,0	15,0	14,1
Afrique subsaharienne	21,3	20,0	20,9	22,5	22,5	23,4	22,7	22,2	23,5	23,7	23,8	23,8
<i>Médiane</i>	21,2	20,8	21,6	21,5	21,1	21,3	22,6	22,5	23,4	23,2	23,2	24,4
Hors Afrique du Sud et Nigéria	21,1	20,4	20,7	21,2	22,1	22,3	23,4	23,7	26,1	25,5	25,9	25,8
Pays importateurs de pétrole	20,6	19,3	20,2	21,5	22,8	20,7	21,6	22,4	24,2	23,8	24,1	24,3
Hors Afrique du Sud	21,2	20,5	20,6	21,8	22,9	21,7	23,6	24,8	27,6	26,7	27,1	27,2
Zone franc	22,0	22,1	20,9	21,6	22,2	24,8	25,1	24,4	24,7	25,9	25,7	25,3
UEMOA	18,6	18,1	17,5	19,0	21,5	18,5	20,5	19,7	20,7	22,3	22,4	22,6
CEMAC	25,4	26,2	24,4	24,2	22,9	31,3	29,7	29,0	28,7	29,6	29,2	28,1
CAE-5	21,8	20,8	21,7	23,3	23,1	23,5	24,6	26,9	26,2	26,6	26,6	26,1
CEDEAO	22,3	21,2	21,6	24,6	22,6	27,3	24,6	22,1	23,6	24,9	24,2	24,9
SADC	20,2	18,2	20,0	21,3	22,9	20,3	20,5	21,0	21,9	21,7	22,0	22,1
Union douanière d'Afrique australe	20,4	18,5	20,0	21,7	23,2	20,3	19,9	20,1	20,5	20,5	20,6	20,7
COMESA (pays membres d'AfSS)	20,7	19,9	20,4	21,2	21,8	20,7	22,0	22,9	25,1	23,9	24,8	24,1
IADM	21,6	21,0	20,8	21,9	23,1	22,0	24,2	25,6	28,7	27,8	28,3	27,7
Pays à régime de parité fixe classique	21,8	22,0	20,9	21,6	22,1	24,1	24,5	23,8	24,3	25,4	25,5	25,1
Pays sans régime de parité fixe classique	21,2	19,6	20,9	22,6	22,6	23,3	22,3	22,0	23,5	23,5	23,5	23,6
Afrique subsaharienne⁴	21,3	20,0	20,9	22,5	22,5	23,4	22,7	22,3	23,6	23,7	23,8	23,8

Voir sources et notes page 71.

Tableau AS7. Épargne nationale brute
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	33,9	29,2	43,6	39,3	33,6	31,2	29,4	26,9	27,9	26,8	26,1	24,9
Hors Nigéria	27,4	26,3	35,4	32,1	28,3	17,6	25,6	28,2	24,3	22,7	22,2	20,3
Angola	28,3	27,0	41,0	33,4	26,5	5,3	22,5	25,5	23,6	18,2	16,8	13,8
Cameroun	15,8	13,4	15,9	16,4	16,3	13,0	13,4	16,2	15,6	16,2	16,8	16,9
Congo, Rép. du	19,8	23,9	25,2	15,3	17,8	16,5	24,3	31,1	24,7	32,3	36,6	28,0
Gabon	41,3	43,5	39,7	41,2	46,3	40,1	38,8	44,3	44,2	41,3	36,8	34,3
Guinée équatoriale	52,5	40,0	76,3	67,6	54,6	74,0	61,9	59,7	49,9	46,4	42,8	43,7
Nigéria	38,0	31,0	48,8	44,1	37,3	40,0	31,7	26,1	30,1	29,3	28,5	27,7
Soudan du Sud	27,5	-15,4	13,4	15,4	22,2
Tchad	17,2	21,7	26,8	30,5	25,6	21,1	25,5	22,8	22,2	18,3	22,9	22,0
Pays à revenu intermédiaire¹	16,5	16,4	16,4	16,7	16,4	16,3	17,6	18,6	17,0	16,1	16,9	17,3
Hors Afrique du Sud	22,2	22,6	22,8	24,2	19,2	18,8	19,0	23,6	24,7	22,8	24,1	24,9
Afrique du Sud	14,7	14,5	14,4	14,3	15,5	15,5	17,1	16,8	14,2	13,5	14,1	14,2
Botswana	40,7	42,4	44,3	47,8	34,7	27,6	29,9	38,5	34,5	38,7	38,3	37,0
Cap-Vert	27,2	29,0	29,2	28,4	26,6	21,9	25,3	20,9	26,5	34,6	27,2	27,2
Ghana	14,7	16,8	13,4	14,2	11,0	18,4	16,4	25,4	26,2	20,2	22,9	26,4
Lesotho	45,1	36,4	50,0	50,4	51,3	37,9	24,3	24,9	31,2	31,7	33,9	30,9
Maurice	19,3	17,7	17,6	21,5	17,2	13,9	13,3	12,7	17,1	14,1	14,5	15,0
Namibie	29,5	24,4	36,1	32,9	28,1	21,2	19,3	16,4	20,8	20,1	21,6	18,8
Sénégal	16,1	15,6	15,5	17,6	17,2	15,7	18,5	19,4	17,4	17,5	18,6	18,3
Seychelles	9,8	13,1	14,3	10,2	-0,3	4,9	14,3	8,4	13,2	18,7	20,1	18,8
Swaziland	8,9	13,9	8,9	12,7	-0,8	-10,0	-0,2	-0,8	12,1	15,5	13,8	10,1
Zambie	22,7	23,7	22,1	22,0	20,9	21,0	22,6	25,0	26,4	25,5	25,8	25,8
Pays à faible revenu et États fragiles	14,6	14,0	14,2	15,2	13,9	13,7	15,6	15,4	15,1	14,8	15,5	15,6
Pays à faible revenu hors États fragiles	15,9	15,5	15,4	16,6	15,1	15,4	17,4	17,1	17,0	16,4	16,8	16,6
Bénin	11,0	9,9	12,2	9,9	10,3	11,9	8,9	10,9	9,7	11,1	10,3	12,3
Burkina Faso	8,1	8,7	7,6	10,6	8,6	13,3	15,8	14,5	22,0	15,4	9,8	11,7
Éthiopie ²	21,2	20,1	18,3	23,7	19,3	19,0	20,7	27,3	28,1	22,2	24,6	20,9
Gambie	12,4	11,6	17,4	10,8	2,7	7,3	5,4	3,7	6,1	1,8	6,9	6,6
Kenya	15,1	15,5	15,7	15,1	12,7	14,4	12,4	9,4	9,6	12,2	11,0	12,8
Madagascar	15,7	12,1	15,1	15,6	20,4	13,0	19,0	18,9	15,3	19,2	23,0	22,7
Malawi	15,1	10,7	14,4	27,4	16,0	20,7	24,7	9,4	12,5	16,9	18,4	20,1
Mali	20,2	18,5	20,9	20,3	20,6	18,2	20,6	18,0	12,7	14,9	16,2	18,7
Mozambique	4,9	0,5	8,4	4,4	4,7	2,7	9,6	14,7	8,2	6,8	8,9	9,8
Niger	14,1	14,2	15,0	14,7	19,2	7,7	25,5	21,6	22,0	17,0	19,0	18,8
Ouganda	16,6	19,0	16,5	17,5	11,7	14,7	12,0	12,5	14,7	14,7	15,0	15,0
Rwanda	18,9	21,9	15,0	18,0	17,9	15,0	16,2	14,9	10,8	15,7	13,7	14,7
Sierra Leone	4,6	5,9	5,7	5,3	0,7	2,8	11,4	-2,8	-10,1	0,7	6,6	8,8
Tanzanie	17,8	18,3	16,8	15,6	19,2	19,9	24,1	19,5	19,2	19,9	18,8	18,8
États fragiles	10,3	9,4	10,1	10,6	9,5	8,1	9,4	9,6	8,0	9,1	10,6	11,8
Burundi	12,2	15,1	-1,5	14,6	19,0	21,7	7,8	6,4	2,7	-3,2	-1,5	-1,3
Comores	3,6	1,9	3,6	5,4	2,1	4,6	9,7	5,5	13,0	13,6	9,5	10,6
Congo, Rép. dém. du	9,6	4,4	9,8	16,6	7,3	6,5	13,3	10,5	12,3	11,2	13,4	15,1
Côte d'Ivoire	11,1	10,0	12,1	8,5	12,5	16,5	11,4	21,1	12,4	16,0	17,0	17,7
Érythrée	12,7	20,8	10,2	6,4	7,2	1,7	3,7	10,8	12,2	8,9	7,8	5,9
Guinée	11,8	18,5	12,6	2,6	7,0	2,9	-0,9	-5,8	-7,3	-1,0	-3,0	-2,1
Guinée Bissau	5,3	4,5	0,8	8,3	3,9	3,4	1,3	9,0	1,0	-3,2	2,5	2,5
Libéria
République centrafricaine	4,6	3,3	7,2	4,5	2,8	4,0	4,1	4,6	9,4	-1,7	-2,3	3,0
São Tomé-et-Príncipe	20,5	55,4	5,1	21,6	-5,5	24,9	25,4	23,0	26,4	21,5	25,1	26,3
Togo	8,0	8,2	9,0	6,0	10,5	11,3	12,6	9,6	7,3	6,8	10,2	12,1
Zimbabwe ³	-24,5	0,2	-18,2	-8,9	-5,7	-3,3	-3,0
Afrique subsaharienne	21,5	19,8	24,4	23,5	21,3	20,5	21,0	20,6	20,2	19,4	19,7	19,5
<i>Médiane</i>	15,4	16,2	15,1	15,6	16,2	14,7	16,2	16,2	14,7	16,0	16,8	16,9
Hors Afrique du Sud et Nigéria	19,4	18,8	21,2	21,4	18,7	15,7	18,8	20,4	19,3	18,4	18,8	18,5
Pays importateurs de pétrole	15,8	15,5	15,5	16,1	15,4	15,2	16,8	17,3	16,2	15,6	16,3	16,5
Hors Afrique du Sud	16,7	16,4	16,5	17,7	15,3	15,0	16,5	17,6	17,6	16,9	17,7	17,9
Zone franc	19,5	18,7	22,0	21,4	21,5	21,1	21,5	23,8	21,4	20,8	20,9	20,5
UEMOA	12,7	12,0	13,1	12,5	13,9	14,4	15,4	17,5	15,1	14,9	14,9	16,0
CEMAC	26,2	25,3	31,0	30,3	29,1	27,9	27,7	30,0	27,6	27,0	27,2	25,3
CAE-5	16,4	17,6	15,7	16,0	15,0	16,5	16,3	13,7	13,9	15,2	14,4	15,1
CEDEAO	28,4	24,2	35,0	32,0	27,8	30,5	25,5	23,2	25,3	24,2	24,1	24,3
SADC	17,4	16,4	18,5	18,4	17,6	14,0	18,3	18,0	16,4	15,6	16,0	15,8
Union douanière d'Afrique australe	16,5	16,2	16,5	16,6	16,8	16,1	17,6	17,7	15,5	15,2	15,7	15,7
COMESA (pays membres d'AfSS)	16,6	16,0	15,5	18,6	14,7	13,8	15,5	15,6	16,9	16,1	17,1	16,7
IADM	15,5	15,0	15,0	16,5	14,7	15,2	17,4	19,0	18,9	17,4	18,6	18,6
Pays à régime de parité fixe classique	19,9	19,1	22,5	21,9	21,5	20,3	20,7	22,7	21,2	20,8	20,8	20,2
Pays sans régime de parité fixe classique	21,9	19,9	24,7	23,9	21,3	20,8	21,1	20,3	20,4	19,4	19,6	19,4
Afrique subsaharienne⁴	21,5	19,8	24,4	23,5	21,3	20,5	21,0	20,5	20,4	19,5	19,7	19,4

Voir sources et notes page 71.

Tableau AS8. Solde budgétaire global, dons compris
 (En pourcentage du PIB)

	2004-08	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	7,5	11,2	11,9	3,7	4,8	-7,2	-3,1	3,2	0,7	-3,7	-1,8	-1,5
Hors Nigéria	7,4	8,6	16,4	6,6	2,8	-4,4	2,4	5,9	1,6	-2,2	-1,8	-1,4
Angola	4,6	9,4	11,8	4,7	-4,5	-7,4	3,4	8,7	5,1	-1,5	-2,0	-2,6
Cameroun	8,5	3,6	32,8	4,7	2,2	-0,1	-1,1	-2,7	-1,7	-4,2	-3,8	-4,1
Congo, Rép. du	13,5	14,6	16,6	9,4	23,4	4,8	16,1	16,5	6,4	6,7	8,3	10,3
Gabon	8,4	7,8	8,3	8,0	10,9	6,8	2,7	2,4	1,5	-1,7	-2,3	-3,3
Guinée équatoriale	20,4	21,9	27,2	22,0	18,7	-10,4	-6,4	1,1	-9,8	-7,8	-6,4	-3,7
Nigéria	7,6	13,0	8,9	1,6	6,3	-9,4	-6,7	0,9	0,0	-4,9	-1,8	-1,7
Soudan du Sud	4,4	-16,3	-8,6	-3,8	6,7
Tchad	1,2	-0,1	2,2	2,5	3,6	-9,2	-4,2	2,4	0,5	-2,4	0,3	0,9
Pays à revenu intermédiaire¹	-0,2	-0,4	1,3	0,8	-1,4	-5,0	-5,3	-4,1	-4,6	-4,9	-4,5	-4,5
Hors Afrique du Sud	-0,9	-0,5	3,2	-1,1	-3,9	-5,4	-6,4	-4,6	-5,5	-6,6	-4,8	-4,5
Afrique du Sud	0,0	-0,3	0,7	1,3	-0,5	-4,9	-4,9	-4,9	-4,0	-4,3	-4,4	-4,5
Botswana	4,5	10,2	13,0	5,5	-7,5	-13,5	-7,5	-0,1	0,2	0,2	1,9	2,2
Cap-Vert	-3,3	-6,0	-5,1	-0,9	-0,6	-5,9	-10,7	-7,7	-9,8	-7,7	-9,0	-8,2
Ghana	-4,9	-2,8	-4,7	-5,4	-8,4	-7,0	-9,4	-6,5	-12,1	-10,8	-7,5	-7,3
Lesotho	9,0	4,4	13,9	10,7	8,6	-3,9	-5,0	-10,6	5,0	3,0	1,7	2,1
Maurice	-3,9	-4,7	-4,4	-3,3	-2,8	-3,6	-3,2	-3,2	-1,8	-3,5	-3,0	-3,0
Namibie	1,9	-0,5	2,9	5,9	4,2	-0,1	-4,6	-6,6	-1,3	-4,7	-2,0	-2,8
Sénégal	-3,8	-2,8	-5,4	-3,8	-4,7	-4,9	-5,2	-6,3	-5,6	-5,4	-4,9	-3,9
Seychelles	-2,5	-0,3	-6,1	-9,5	5,5	2,8	-0,8	2,5	2,2	1,2	1,5	2,0
Swaziland	1,5	-1,9	9,3	2,5	1,8	-3,3	-10,8	-4,6	4,0	-0,7	-1,8	-4,7
Zambie	2,5	-2,8	20,2	-1,3	-0,8	-2,5	-3,0	-2,2	-3,9	-8,6	-8,0	-6,9
Pays à faible revenu et États fragiles	-1,8	-2,9	0,7	-2,0	-2,4	-3,4	-3,0	-3,4	-3,0	-3,8	-3,9	-3,4
Pays à faible revenu hors États fragiles	-1,6	-2,7	2,0	-2,3	-2,7	-3,7	-3,7	-3,5	-3,3	-4,2	-4,5	-3,8
Bénin	-0,7	-2,3	-0,2	0,3	-0,1	-3,3	-0,4	-1,4	-0,3	-2,1	-1,4	-1,3
Burkina Faso	-1,0	-5,5	16,1	-6,7	-4,3	-5,3	-4,6	-2,4	-3,2	-3,0	-3,9	-3,7
Éthiopie ²	-3,5	-4,2	-3,9	-3,6	-2,9	-0,9	-1,3	-1,6	-1,2	-3,4	-3,0	-2,7
Gambie	-3,2	-5,9	-5,1	0,4	-1,3	-2,7	-5,4	-4,7	-4,4	-8,2	-4,3	-2,5
Kenya	-2,4	-1,9	-2,7	-3,1	-4,1	-5,3	-5,4	-5,0	-6,2	-6,2	-5,5	-5,2
Madagascar	-2,6	-3,0	-0,5	-2,7	-1,9	-2,5	-0,9	-1,7	-1,3	-1,5	-2,1	-2,5
Malawi	-3,2	-2,5	0,7	-3,5	-4,5	-4,4	2,6	-5,2	-2,6	-6,7	-2,6	-3,1
Mali	4,0	-3,1	31,3	-3,2	-2,2	-4,2	-2,9	-4,1	-1,1	-2,7	-5,7	-3,1
Mozambique	-3,3	-2,8	-4,1	-2,9	-2,5	-5,5	-4,3	-5,1	-4,0	-4,6	-12,4	-8,1
Niger	7,1	-2,0	40,3	-1,0	1,5	-5,3	-2,4	-1,5	-1,2	-5,6	-2,6	-2,1
Ouganda	-0,9	-0,2	-0,8	-1,1	-2,7	-2,3	-6,7	-3,1	-3,5	-3,7	-2,9	-2,6
Rwanda	0,2	0,9	0,2	-1,8	0,9	0,3	0,4	-1,9	-1,7	-2,5	-3,1	-2,5
Sierra Leone	2,2	-1,9	-1,6	20,1	-3,5	-2,3	-5,0	-4,6	-5,2	-2,2	-4,0	-3,7
Tanzanie	-3,3	-4,0	-4,5	-1,9	-2,6	-6,0	-6,5	-5,0	-5,1	-5,6	-5,1	-4,5
États fragiles	-2,2	-3,2	-2,1	-1,4	-1,7	-2,7	-1,3	-3,4	-2,1	-2,6	-2,5	-2,1
Burundi	-2,7	-3,6	-1,0	-2,5	-2,7	-5,1	-3,6	-3,9	-3,7	-1,9	-1,6	-1,9
Comores	-1,7	0,1	-2,6	-2,0	-2,5	0,6	7,0	1,4	3,6	18,2	-1,5	-1,3
Congo, Rép. dém. du	-2,1	-2,6	-2,2	-2,3	-1,6	-1,6	3,7	-1,2	0,5	-1,7	-2,1	-1,6
Côte d'Ivoire	-1,1	-1,5	-1,5	-0,5	-0,4	-1,5	-2,0	-5,7	-3,4	-2,5	-2,2	-2,8
Érythrée	-17,9	-22,2	-14,1	-15,7	-21,1	-14,7	-16,0	-16,2	-13,5	-12,5	-11,6	-12,1
Guinée	-2,2	-1,6	-3,1	0,3	-1,3	-7,1	-14,0	-1,3	-3,3	-5,3	-2,8	-0,4
Guinée Bissau	-8,1	-7,6	-11,2	-10,6	-2,4	1,7	-2,1	-2,1	-2,8	-2,6	-1,4	-1,8
Libéria	-0,4	0,0	4,8	3,1	-10,1	-10,2	-5,7	-3,1	-1,7	-5,3	-4,5	-5,4
République centrafricaine	0,5	-4,6	9,1	1,2	-1,0	-0,1	-1,4	-2,4	0,0	-6,3	-8,9	1,3
São Tomé-et-Príncipe	26,4	27,2	-12,7	125,4	14,2	-18,4	-11,0	-12,0	-10,8	-7,5	-7,1	-6,0
Togo	-1,4	-2,4	-2,8	-1,9	-0,9	-3,8	-2,1	-3,4	-6,6	-5,3	-4,4	-3,8
Zimbabwe ³	-3,5	-6,4	-2,5	-3,0	-2,1	-2,1	0,7	-1,3	-0,6	-0,1	0,0	0,9
Afrique subsaharienne	1,9	2,5	4,6	1,2	0,8	-5,4	-4,0	-1,3	-2,2	-4,2	-3,3	-3,0
<i>Médiane</i>	-0,9	-2,0	-0,7	-1,0	-1,4	-3,8	-3,9	-2,9	-1,8	-3,6	-2,9	-2,8
Hors Afrique du Sud et Nigéria	1,1	0,7	5,8	0,9	-0,9	-4,1	-2,0	-0,4	-1,9	-3,8	-3,4	-2,9
Pays importateurs de pétrole	-0,7	-1,2	1,1	-0,2	-1,7	-4,4	-4,5	-3,9	-4,0	-4,4	-4,3	-4,0
Hors Afrique du Sud	-1,5	-2,2	1,5	-1,7	-2,8	-4,0	-4,1	-3,8	-3,7	-4,6	-4,2	-3,6
Zone franc	4,8	2,6	13,6	3,2	4,7	-2,2	-0,9	-0,5	-2,0	-2,9	-2,5	-1,9
UEMOA	-0,4	-2,6	6,9	-2,3	-1,8	-3,5	-2,9	-4,2	-3,1	-3,4	-3,4	-3,0
CEMAC	9,8	7,8	19,8	8,4	10,4	-0,9	1,2	2,9	-0,9	-2,4	-1,5	-0,8
CAE-5	-2,2	-2,1	-2,6	-2,2	-3,0	-4,4	-5,5	-4,3	-4,9	-5,1	-4,6	-4,2
CEDEAO	4,1	6,9	6,8	0,2	2,9	-7,6	-6,3	-1,1	-2,0	-5,2	-2,7	-2,4
SADC	0,2	0,1	2,3	1,3	-1,5	-5,1	-3,3	-1,8	-2,0	-3,6	-3,8	-3,8
Union douanière d'Afrique australe	0,3	0,0	1,4	1,6	-0,5	-5,0	-5,1	-4,0	-3,9	-4,0	-4,0	-4,1
COMESA (pays membres d'AfSS)	-2,1	-3,0	0,1	-2,7	-2,6	-2,8	-2,4	-2,9	-2,6	-4,0	-3,7	-3,4
IADM	0,0	-1,4	6,1	-1,3	-1,3	-3,0	-2,5	-2,5	-3,4	-4,5	-4,2	-3,5
Pays à régime de parité fixe classique	4,3	2,0	12,2	3,4	4,4	-2,3	-1,7	-1,4	-2,0	-3,1	-2,6	-2,2
Pays sans régime de parité fixe classique	1,4	2,7	3,2	0,8	0,0	-6,0	-4,5	-1,4	-2,2	-4,4	-3,5	-3,3
Afrique subsaharienne⁴	1,9	2,5	4,6	1,2	0,8	-5,4	-4,0	-1,4	-2,1	-4,1	-3,3	-3,1

Voir sources et notes page 71.

Tableau AS9. Solde budgétaire global, hors dons
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	6,9	11,0	9,7	3,6	4,7	-7,3	-3,2	3,0	0,5	-3,9	-2,0	-1,7
Hors Nigéria	5,9	8,1	10,8	6,3	2,5	-4,8	2,2	5,5	1,1	-2,7	-2,3	-1,9
Angola	4,4	9,1	11,8	4,6	-4,5	-7,4	3,4	8,7	5,1	-1,5	-2,0	-2,6
Cameroun	2,3	3,0	4,4	3,5	1,3	-0,9	-1,8	-3,2	-2,1	-4,5	-4,1	-4,4
Congo, Rép. du	13,2	14,5	16,5	9,0	22,7	4,5	16,0	15,9	6,3	6,7	7,9	10,0
Gabon	8,3	7,7	8,3	8,0	10,9	6,8	2,7	2,4	1,5	-1,7	-2,3	-3,3
Guinée équatoriale	20,4	21,9	27,2	22,0	18,7	-10,4	-6,4	1,1	-9,8	-7,8	-6,4	-3,7
Nigéria	7,6	13,0	8,9	1,6	6,3	-9,4	-6,7	0,9	0,0	-4,9	-1,8	-1,7
Soudan du Sud	1,5	-23,0	-14,0	-9,6	1,1
Tchad	-0,7	-3,0	0,6	1,3	2,4	-11,9	-5,5	0,8	-2,1	-3,4	-1,9	-0,9
Pays à revenu intermédiaire¹	-0,8	-0,8	0,1	0,2	-1,9	-5,6	-5,6	-4,5	-4,9	-5,2	-4,9	-4,8
Hors Afrique du Sud	-3,7	-2,5	-2,2	-3,5	-6,1	-7,7	-8,1	-6,0	-7,0	-7,5	-6,1	-5,7
Afrique du Sud	0,0	-0,3	0,7	1,3	-0,5	-4,9	-4,9	-4,0	-4,3	-4,3	-4,4	-4,5
Botswana	3,8	10,0	12,2	4,7	-8,3	-14,5	-7,8	-0,7	0,1	-0,1	1,5	1,8
Cap-Vert	-9,0	-11,9	-10,4	-5,5	-5,4	-11,0	-17,0	-10,6	-11,6	-10,0	-11,9	-10,0
Ghana	-8,3	-6,1	-8,1	-9,1	-11,2	-10,0	-11,7	-8,5	-13,7	-11,3	-8,8	-8,7
Lesotho	7,3	2,4	13,0	9,1	6,5	-6,9	-12,3	-18,4	-3,6	-2,3	-2,4	-1,7
Maurice	-4,2	-4,9	-4,6	-3,4	-3,4	-5,2	-3,9	-3,9	-2,5	-3,9	-3,6	-3,4
Namibie	1,8	-0,6	2,9	5,8	4,1	-0,4	-4,7	-6,7	-1,4	-4,8	-2,1	-2,8
Sénégal	-5,8	-4,4	-6,9	-6,4	-7,0	-7,9	-7,7	-8,5	-8,5	-8,2	-7,7	-6,6
Seychelles	-3,6	-0,5	-7,4	-9,8	2,0	-1,2	-1,7	0,1	-2,4	-1,3	-1,1	0,3
Swaziland	0,9	-2,9	8,5	2,3	1,6	-4,0	-10,8	-4,6	4,0	-1,2	-3,9	-5,5
Zambie	-6,8	-8,4	-6,3	-5,8	-4,9	-5,4	-4,8	-2,9	-6,0	-9,6	-9,5	-8,2
Pays à faible revenu et États fragiles	-6,5	-6,9	-6,6	-6,1	-6,1	-7,2	-6,9	-6,8	-5,8	-6,5	-6,8	-6,0
Pays à faible revenu hors États fragiles	-7,3	-7,6	-7,5	-7,3	-6,9	-7,9	-7,5	-6,9	-6,2	-6,9	-7,2	-6,2
Bénin	-3,0	-4,4	-2,5	-2,7	-1,8	-6,5	-1,9	-4,0	-2,3	-3,1	-3,6	-3,3
Burkina Faso	-10,5	-10,1	-11,7	-13,2	-8,2	-11,2	-9,1	-7,6	-8,2	-7,9	-8,7	-7,5
Éthiopie ²	-7,7	-8,5	-7,5	-8,1	-7,0	-5,3	-4,6	-4,9	-2,9	-5,2	-4,5	-4,3
Gambie	-4,7	-7,1	-6,1	-0,5	-2,5	-6,9	-9,4	-9,9	-13,4	-10,4	-9,7	-8,0
Kenya	-3,6	-3,2	-3,8	-4,2	-5,2	-6,1	-6,2	-5,6	-6,7	-6,9	-6,2	-5,9
Madagascar	-9,5	-10,5	-10,3	-7,0	-6,2	-3,7	-0,9	-1,7	-2,2	-3,1	-4,5	-3,3
Malawi	-15,6	-13,1	-15,5	-17,4	-16,6	-13,7	-10,1	-10,1	-15,3	-17,0	-14,1	-14,8
Mali	-6,9	-7,1	-7,6	-7,9	-5,6	-8,8	-5,8	-7,9	-1,4	-6,3	-9,9	-7,1
Mozambique	-11,3	-8,8	-12,0	-12,2	-11,9	-15,0	-13,3	-12,9	-9,4	-8,9	-16,1	-11,3
Niger	-7,6	-9,5	-6,8	-8,1	-4,4	-9,7	-7,0	-5,2	-7,5	-11,8	-8,3	-7,1
Ouganda	-5,9	-6,2	-5,3	-4,7	-5,4	-5,0	-9,6	-5,1	-5,7	-4,9	-4,5	-3,8
Rwanda	-10,0	-10,8	-9,6	-10,7	-9,9	-11,4	-13,1	-12,7	-11,1	-11,1	-11,6	-9,9
Sierra Leone	-7,5	-9,3	-7,7	-4,6	-7,0	-8,4	-10,3	-10,1	-9,0	-4,9	-6,6	-6,3
Tanzanie	-8,9	-10,0	-9,7	-7,9	-8,5	-10,9	-11,2	-9,7	-8,7	-8,7	-8,4	-7,8
États fragiles	-4,5	-5,5	-4,6	-3,4	-4,1	-5,4	-5,5	-6,6	-5,1	-5,5	-5,6	-5,2
Burundi	-18,7	-11,9	-13,9	-25,5	-27,7	-24,0	-26,3	-24,5	-20,5	-18,7	-15,7	-16,1
Comores	-7,8	-4,2	-7,6	-9,7	-13,0	-9,1	-7,8	-6,0	-6,0	-10,3	-10,6	-9,9
Congo, Rép. dém. du	-4,9	-6,7	-6,3	-3,7	-3,2	-6,2	-5,4	-6,8	-4,7	-6,0	-5,5	-5,7
Côte d'Ivoire	-2,1	-2,6	-2,2	-1,0	-2,1	-2,0	-2,5	-6,1	-4,1	-3,9	-4,7	-5,0
Érythrée	-24,8	-31,5	-18,2	-18,8	-24,0	-17,3	-21,3	-19,4	-14,7	-13,0	-12,0	-12,5
Guinée	-3,2	-2,3	-4,6	-0,5	-1,8	-7,5	-14,4	-4,7	-6,0	-7,2	-8,1	-3,4
Guinée Bissau	-17,0	-14,3	-17,5	-18,8	-16,9	-14,1	-11,8	-9,7	-9,2	-7,1	-7,6	-8,3
Libéria	-0,7	0,0	4,7	2,9	-10,7	-12,6	-7,5	-4,7	-4,2	-8,5	-8,4	-8,4
République centrafricaine	-5,5	-8,7	-4,4	-2,9	-5,8	-5,4	-7,0	-4,9	-4,9	-9,0	-11,8	-2,3
São Tomé-et-Principe	-15,0	10,8	-28,4	-0,4	-14,7	-33,0	-30,8	-30,2	-28,2	-20,8	-22,5	-21,7
Togo	-2,7	-3,6	-4,2	-3,6	-2,3	-5,3	-4,2	-6,5	-8,2	-7,3	-8,0	-7,4
Zimbabwe ³	-3,5	-6,4	-2,5	-3,0	-2,1	-2,6	0,7	-1,3	-0,6	-0,1	0,0	0,9
Afrique subsaharienne	0,4	1,3	1,8	0,0	-0,3	-6,6	-5,0	-2,2	-3,1	-5,0	-4,2	-3,9
<i>Médiane</i>	-4,8	-4,7	-5,7	-3,6	-5,0	-7,4	-7,0	-5,4	-5,3	-6,6	-6,5	-5,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-2,2	-1,9	-0,5	-1,7	-3,2	-6,6	-4,3	-2,3	-3,7	-5,4	-5,2	-4,6
Pays importateurs de pétrole	-2,7	-2,7	-2,0	-1,9	-3,5	-6,2	-6,1	-5,2	-5,3	-5,7	-5,7	-5,3
Hors Afrique du Sud	-5,6	-5,5	-5,2	-5,3	-6,1	-7,3	-7,3	-6,6	-6,2	-6,8	-6,6	-5,9
Zone franc	1,3	1,0	2,3	1,4	3,0	-4,2	-2,3	-1,9	-3,4	-4,5	-4,4	-3,7
UEMOA	-5,1	-5,2	-5,5	-5,3	-4,6	-6,5	-5,2	-6,8	-5,4	-6,3	-6,8	-6,0
CEMAC	7,2	7,0	9,6	7,7	9,8	-1,7	0,6	2,4	-1,6	-2,7	-2,1	-1,3
CAE-5	-6,3	-6,5	-6,3	-6,2	-6,9	-8,0	-9,4	-7,7	-7,7	-7,6	-7,1	-6,5
CEDEAO	2,6	5,8	3,7	-1,1	2,0	-8,7	-7,1	-1,9	-2,8	-5,9	-3,7	-3,3
SADC	-0,8	-0,7	0,8	0,5	-2,4	-6,0	-4,1	-2,4	-2,7	-4,2	-4,5	-4,4
Union douanière d'Afrique australe	0,2	0,0	1,3	1,6	-0,6	-5,1	-5,1	-4,1	-3,9	-4,1	-4,1	-4,2
COMESA (pays membres d'AFSS)	-6,2	-6,9	-5,9	-5,9	-5,8	-6,1	-6,1	-5,5	-5,1	-6,2	-5,8	-5,4
IADM	-5,7	-5,6	-5,5	-5,8	-5,1	-7,1	-6,4	-5,8	-6,3	-7,0	-6,8	-6,0
Pays à régime de parité fixe classique	0,9	0,3	2,2	1,5	2,7	-4,3	-3,2	-2,9	-3,4	-4,6	-4,5	-3,9
Pays sans régime de parité fixe classique	0,3	1,7	1,8	-0,3	-1,0	-7,1	-5,4	-2,2	-2,9	-5,0	-4,2	-4,0
Afrique subsaharienne⁴	0,4	1,3	1,8	0,0	-0,3	-6,6	-5,0	-2,3	-3,0	-4,9	-4,2	-4,0

Voir sources et notes page 71.

Tableau AS10. Recettes publiques, hors dons
 (En pourcentage du PIB)

	2004-08	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	33,6	34,5	34,7	31,1	36,1	23,6	26,1	33,6	30,6	24,9	27,3	27,0
Hors Nigéria	34,9	31,8	38,4	37,0	41,4	30,8	35,2	38,1	37,2	32,5	34,1	33,4
Angola	45,5	43,9	50,2	45,8	50,9	34,5	43,5	48,8	45,9	38,1	39,3	37,2
Cameroun	18,2	17,6	19,0	19,1	20,0	17,6	16,8	18,2	18,3	18,4	19,5	19,2
Congo, Rép. du	39,6	38,6	44,3	38,9	46,4	29,1	37,5	42,0	42,5	49,3	47,6	43,0
Gabon	28,1	28,0	28,7	27,3	29,6	29,7	25,4	28,0	29,0	28,3	27,2	26,5
Guinée équatoriale	42,6	38,7	49,8	47,2	44,2	53,5	37,5	38,4	38,0	34,7	33,4	38,5
Nigéria	32,6	36,3	32,3	26,9	32,0	17,8	20,0	29,9	25,3	18,9	22,1	22,3
Soudan du Sud	21,7	11,9	13,3	32,0	42,5
Tchad	14,1	8,5	14,6	18,5	21,3	12,3	18,9	23,2	20,9	17,9	18,5	19,7
Pays à revenu intermédiaire¹	26,9	25,9	27,8	28,3	27,8	26,6	26,1	26,8	27,3	27,4	27,7	27,6
Hors Afrique du Sud	23,3	23,6	24,0	23,4	22,4	21,8	21,2	23,2	24,0	23,3	24,4	24,0
Afrique du Sud	28,0	26,5	28,9	29,7	29,6	28,1	27,5	27,9	28,3	28,9	29,0	28,9
Botswana	41,3	43,3	44,5	40,5	38,6	36,4	32,1	35,9	35,8	33,1	33,3	33,1
Cap-Vert	22,7	21,7	23,0	24,0	24,3	21,9	21,7	22,7	21,0	21,1	22,4	22,7
Ghana	13,6	13,5	13,7	13,8	13,2	13,4	14,4	17,1	17,5	17,5	19,5	19,5
Lesotho	57,0	50,2	63,3	59,2	62,7	59,9	44,7	44,6	57,5	57,4	57,9	55,9
Maurice	19,4	19,4	18,9	19,4	20,5	21,2	21,2	20,7	20,8	21,0	21,2	20,4
Namibie	28,2	26,2	28,4	30,3	30,9	31,0	28,0	29,4	32,5	32,3	33,8	31,0
Sénégal	19,5	19,2	19,7	21,1	19,2	18,6	19,3	20,2	20,4	20,9	20,8	21,0
Seychelles	36,5	39,2	39,7	31,7	31,4	32,9	34,2	35,3	34,4	32,9	31,3	31,4
Swaziland	34,4	30,8	38,6	35,4	37,4	33,4	24,2	25,3	36,4	35,5	35,1	32,6
Zambie	18,1	17,6	17,2	18,4	18,9	16,0	17,8	20,9	21,0	20,2	20,2	20,5
Pays à faible revenu et États fragiles	14,8	14,5	14,8	15,2	15,3	15,4	17,0	17,4	17,9	17,9	18,0	18,5
Pays à faible revenu hors États fragiles	15,5	15,1	15,6	16,0	15,8	15,8	17,1	17,3	17,5	17,8	17,7	18,3
Bénin	18,2	16,9	16,9	20,8	19,6	18,5	18,6	17,6	18,8	19,4	18,7	18,7
Burkina Faso	13,1	12,7	12,9	13,6	12,9	13,7	15,3	16,1	17,8	19,0	18,5	18,9
Éthiopie ²	14,2	14,8	15,0	12,8	12,1	12,1	14,2	13,7	14,0	12,1	11,5	11,9
Gambie	15,9	14,6	16,4	17,4	16,3	16,2	14,9	16,1	16,4	16,1	17,5	17,6
Kenya	21,3	21,0	20,8	21,7	21,7	21,8	23,8	23,2	23,2	24,0	24,6	24,5
Madagascar	11,4	10,9	11,2	11,7	11,2	10,4	12,2	12,3	10,6	9,4	9,6	11,3
Malawi	21,0	21,5	20,7	21,3	22,5	24,0	27,5	25,0	26,0	30,5	28,5	28,7
Mali	16,9	17,5	17,3	16,6	15,5	17,1	17,2	17,0	17,1	17,4	16,8	17,4
Mozambique	14,8	14,1	15,0	15,9	15,9	17,6	19,6	20,8	23,3	27,4	23,7	24,4
Niger	13,7	10,6	13,0	15,1	18,3	14,3	13,6	14,2	15,9	17,1	18,3	19,0
Ouganda	12,1	11,8	12,2	12,4	12,3	12,1	12,5	14,8	13,4	13,4	13,9	14,5
Rwanda	12,8	12,5	12,1	12,4	14,8	12,7	13,1	13,9	15,2	16,6	17,5	18,9
Sierra Leone	8,8	8,7	8,9	8,3	9,2	9,1	9,9	11,5	11,4	11,1	10,6	11,4
Tanzanie	13,7	12,2	13,6	15,2	16,0	16,1	16,3	17,3	17,5	18,0	19,0	19,5
États fragiles	13,4	13,2	13,0	13,3	14,1	14,6	16,8	17,6	19,0	18,3	18,6	18,9
Burundi	13,9	14,2	13,6	13,5	13,4	13,9	14,5	15,3	14,5	13,2	13,2	13,3
Comores	14,1	15,7	13,6	12,7	13,1	13,9	14,3	16,1	19,3	15,2	15,2	15,7
Congo, Rép. dém. du	8,3	6,9	7,9	9,0	11,5	10,3	12,1	12,4	14,9	12,7	13,7	13,8
Côte d'Ivoire	18,2	17,0	18,4	19,2	18,9	18,9	19,2	19,9	20,2	20,3	19,7	19,7
Érythrée	22,3	25,9	23,0	21,2	18,2	13,3	13,3	14,2	16,0	16,8	16,9	16,2
Guinée	14,1	14,5	14,4	14,3	15,6	16,2	15,3	16,8	20,1	18,4	19,7	20,7
Guinée Bissau	9,0	9,2	10,2	8,0	9,2	9,0	10,8	11,5	10,8	10,0	10,5	10,5
Libéria	15,2	11,5	15,2	18,7	18,9	20,7	25,0	24,4	26,2	25,4	24,3	24,7
République centrafricaine	9,4	8,3	9,6	10,3	10,4	10,8	11,6	10,8	11,5	5,7	6,4	18,9
São Tomé-et-Príncipe	28,7	55,1	18,2	38,6	16,5	16,6	18,2	18,8	16,1	18,6	16,6	17,0
Togo	16,4	15,7	17,0	16,8	15,6	15,9	18,4	17,3	18,2	18,7	19,1	19,7
Zimbabwe ³	6,2	12,2	7,3	2,9	2,3	11,4	23,3	26,7	28,0	29,6	30,3	30,2
Afrique subsaharienne	26,4	25,9	27,3	26,4	28,2	22,8	24,1	27,4	26,4	24,1	25,0	24,9
<i>Médiane</i>	17,5	17,0	17,1	18,6	18,6	16,9	18,5	19,3	20,2	19,0	19,6	19,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	22,7	21,2	23,8	23,8	25,6	21,4	23,6	25,9	25,6	23,8	24,4	24,2
Pays importateurs de pétrole	23,0	22,4	23,7	23,9	23,1	22,4	23,1	23,7	23,8	23,6	23,6	23,6
Hors Afrique du Sud	17,5	17,3	17,7	17,7	17,5	17,2	18,3	19,2	19,7	19,5	19,7	19,9
Zone franc	21,8	20,2	23,0	23,1	24,4	21,4	21,6	23,5	23,7	23,6	23,0	23,0
UEMOA	17,2	16,3	17,2	18,2	17,6	17,3	17,8	18,1	18,8	19,3	19,0	19,3
CEMAC	26,2	24,0	28,4	27,7	30,5	25,8	25,3	28,2	28,1	27,6	27,0	26,9
CAE-5	16,4	15,7	16,3	17,2	17,4	17,3	18,2	18,8	18,7	19,3	20,0	20,4
CEDEAO	26,3	28,2	26,6	23,3	26,6	17,2	18,9	25,7	23,0	18,8	21,1	21,3
SADC	28,0	26,2	29,0	29,5	30,9	27,0	28,1	29,8	30,0	28,8	29,1	28,6
Union douanière d'Afrique australe	28,7	27,3	29,7	30,3	30,3	28,7	27,7	28,3	28,9	29,4	29,6	29,4
COMESA (pays membres d'AfSS)	15,9	15,8	15,8	15,6	15,9	15,5	17,6	18,1	18,4	17,8	18,1	18,4
IADM	15,6	15,0	15,9	16,0	16,7	15,2	16,6	17,8	18,0	18,0	18,2	18,4
Pays à régime de parité fixe classique	22,9	21,3	24,2	24,3	25,3	22,5	22,3	24,0	24,8	24,5	24,1	23,8
Pays sans régime de parité fixe classique	27,4	27,1	28,2	27,1	29,0	23,0	24,5	28,1	26,8	24,1	25,1	24,9
Afrique subsaharienne⁴	26,4	25,9	27,3	26,4	28,2	22,8	24,1	27,4	26,5	24,2	25,0	24,8

Voir sources et notes page 71.

Tableau AS11. Dépenses publiques (En pourcentage du PIB)												
	2004-08	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	26,7	23,5	25,0	27,6	31,4	30,9	29,3	30,6	30,1	28,8	29,3	28,7
Hors Nigéria	29,0	23,7	27,6	30,7	38,9	35,6	33,0	32,6	36,1	35,2	36,4	35,2
Angola	41,1	34,7	38,4	41,2	55,4	41,9	40,0	40,2	40,8	39,6	41,3	39,8
Cameroun	15,9	14,6	14,6	15,6	18,6	18,5	18,6	21,4	20,4	22,9	23,6	23,6
Congo, Rép. du	26,4	24,2	27,8	29,9	23,6	24,7	21,4	26,1	36,2	42,6	39,7	33,0
Gabon	19,8	20,3	20,3	19,3	18,7	22,8	22,8	25,7	27,4	30,0	29,5	29,8
Guinée équatoriale	22,2	16,7	22,6	25,2	25,5	63,8	43,9	37,3	47,8	42,6	39,8	42,2
Nigéria	25,0	23,3	23,3	25,3	25,7	27,2	26,8	29,0	25,3	23,8	23,9	23,9
Soudan du Sud	20,2	34,9	27,3	41,6	41,4
Tchad	14,9	11,6	14,0	17,1	18,9	24,2	24,4	22,4	23,0	21,3	20,4	20,5
Pays à revenu intermédiaire¹	27,8	26,7	27,7	28,1	29,7	32,2	31,7	31,3	32,2	32,5	32,6	32,4
Hors Afrique du Sud	27,0	26,1	26,2	26,9	28,5	29,6	29,4	29,2	31,0	30,8	30,5	29,7
Afrique du Sud	28,0	26,9	28,2	28,4	30,1	33,0	32,4	31,9	32,6	33,2	33,4	33,4
Botswana	37,5	33,4	32,3	35,8	46,9	50,9	39,9	36,5	35,7	33,2	31,8	31,2
Cap-Vert	31,7	33,5	33,3	29,5	29,6	32,8	38,7	33,3	32,6	31,0	34,3	32,8
Ghana	21,8	19,5	21,8	22,9	24,4	23,4	26,1	25,6	31,2	28,8	28,3	28,2
Lesotho	49,8	47,8	50,3	50,1	56,2	66,8	57,0	63,1	61,1	59,6	60,3	57,6
Maurice	23,7	24,4	23,5	22,8	23,8	26,3	25,1	24,6	23,3	24,9	24,8	23,8
Namibie	26,3	26,8	25,5	24,6	26,8	31,3	32,7	36,2	34,0	37,1	35,9	33,8
Sénégal	25,3	23,6	26,6	27,5	26,3	26,5	27,0	28,6	28,9	29,1	28,6	27,6
Seychelles	40,0	39,7	47,1	41,5	29,4	34,1	35,9	35,2	36,8	34,3	32,4	31,0
Swaziland	33,5	33,6	30,1	33,1	35,8	37,3	35,0	30,0	32,4	36,7	39,0	38,1
Zambie	24,8	26,1	23,5	24,3	23,8	21,3	22,6	23,9	27,1	29,9	29,7	28,7
Pays à faible revenu et États fragiles	21,3	21,4	21,3	21,3	21,5	22,6	24,0	24,2	23,8	24,4	24,8	24,4
Pays à faible revenu hors États fragiles	22,9	22,7	23,1	23,3	22,8	23,7	24,6	24,2	23,7	24,6	24,9	24,5
Bénin	21,2	21,3	19,4	23,4	21,4	25,0	20,4	21,6	21,0	22,4	22,2	22,0
Burkina Faso	23,6	22,7	24,6	26,8	21,1	24,9	24,4	23,6	25,9	26,9	27,2	26,4
Éthiopie ²	21,9	23,3	22,5	20,9	19,1	17,4	18,8	18,5	16,9	17,3	16,1	16,2
Gambie	20,5	21,7	22,6	17,9	18,8	23,1	24,3	26,0	29,8	26,5	27,2	25,6
Kenya	24,8	24,2	24,6	25,9	26,9	28,0	30,0	28,8	29,9	30,9	30,8	30,3
Madagascar	20,9	21,4	21,5	18,7	17,4	14,1	13,1	14,0	12,8	12,5	14,1	14,6
Malawi	36,5	34,6	36,3	38,7	39,1	37,7	37,6	35,0	41,2	47,5	42,6	43,5
Mali	23,8	24,6	24,9	24,5	21,2	25,9	23,0	24,9	18,5	23,7	26,7	24,5
Mozambique	26,1	22,9	27,0	28,1	27,8	32,6	32,9	33,7	32,6	36,3	39,8	35,7
Niger	21,3	20,2	19,7	23,2	22,6	23,9	20,6	19,4	23,4	29,0	26,5	26,1
Ouganda	18,0	18,0	17,5	17,1	17,7	17,1	22,2	19,9	19,1	18,3	18,4	18,3
Rwanda	22,8	23,4	21,7	23,1	24,7	24,1	26,2	26,7	26,3	27,7	29,1	28,8
Sierra Leone	16,4	18,0	16,6	13,0	16,2	17,5	20,2	21,6	20,4	16,0	17,2	17,7
Tanzanie	22,6	22,2	23,2	23,1	24,5	27,0	27,5	26,9	26,3	26,8	27,4	27,3
États fragiles	17,9	18,7	17,6	16,7	18,2	20,0	22,3	24,2	24,1	23,8	24,3	24,1
Burundi	32,6	26,2	27,6	39,0	41,2	38,0	40,8	39,8	35,1	31,9	29,0	29,4
Comores	21,9	19,9	21,2	22,3	26,0	23,0	22,1	22,1	25,3	25,5	25,8	25,6
Congo, Rép. dém. du	13,1	13,6	14,2	12,7	14,7	16,5	17,5	19,1	19,6	18,7	19,3	19,5
Côte d'Ivoire	20,3	19,6	20,6	20,2	21,0	21,0	21,7	25,9	24,2	24,2	24,4	24,7
Érythrée	47,1	57,5	41,2	39,9	42,1	30,6	34,6	33,6	30,7	29,8	29,0	28,7
Guinée	17,2	16,9	19,0	14,8	17,5	23,7	29,7	21,5	26,1	25,6	27,8	24,2
Guinée-Bissau	26,1	23,5	27,7	26,8	26,1	23,2	22,5	21,2	20,0	17,0	18,1	18,8
Libéria	15,9	11,5	10,5	15,8	29,5	33,3	32,5	29,1	30,4	33,8	32,7	33,1
République centrafricaine	14,9	17,0	14,0	13,2	16,2	16,2	18,6	15,7	16,3	14,7	18,2	21,2
São Tomé-et-Príncipe	43,7	44,3	46,5	39,0	31,2	49,6	49,1	49,0	44,4	39,4	39,1	38,7
Togo	19,1	19,3	21,2	20,4	17,9	21,2	22,5	23,8	26,4	26,0	27,1	27,0
Zimbabwe ³	9,7	18,7	9,8	5,9	4,3	14,0	22,6	27,9	28,6	29,6	30,3	29,3
Afrique subsaharienne	26,1	24,6	25,5	26,4	28,5	29,4	29,2	29,6	29,5	29,1	29,3	28,8
<i>Médiane</i>	23,2	23,1	23,3	23,8	24,4	25,0	25,6	26,0	27,2	28,9	28,5	27,9
Hors Afrique du Sud et Nigéria	25,0	23,1	24,2	25,4	28,8	27,9	27,9	28,2	29,3	29,2	29,6	28,8
Pays importateurs de pétrole	25,6	25,1	25,7	25,8	26,6	28,6	29,1	28,9	29,1	29,3	29,3	28,9
Hors Afrique du Sud	23,1	22,8	22,9	23,0	23,6	24,5	25,6	25,8	25,9	26,2	26,3	25,8
Zone franc	20,5	19,2	20,6	21,7	21,4	25,6	23,9	25,4	27,1	28,0	27,5	26,7
UEMOA	22,2	21,6	22,6	23,5	22,1	23,8	23,0	24,9	24,2	25,6	25,8	25,3
CEMAC	18,9	16,9	18,7	20,0	20,7	27,6	24,7	25,9	29,7	30,3	29,1	28,2
CAE-5	22,8	22,3	22,6	23,4	24,3	25,3	27,6	26,5	26,5	26,9	27,1	27,0
CEDEAO	23,8	22,4	22,9	24,4	24,6	25,9	26,0	27,6	25,7	24,7	24,7	24,6
SADC	28,8	26,9	28,2	29,0	33,3	33,0	32,3	32,2	32,7	33,0	33,6	33,0
Union douanière d'Afrique australe	28,5	27,3	28,4	28,7	30,8	33,8	32,8	32,3	32,9	33,5	33,7	33,6
COMESA (pays membres d'AfSS)	22,1	22,6	21,7	21,4	21,7	21,7	23,7	23,6	23,5	24,0	23,9	23,8
IADM	21,3	20,7	21,4	21,8	21,8	22,2	23,0	23,6	24,3	25,0	25,0	24,4
Pays à régime de parité fixe classique	22,0	21,0	21,9	22,8	22,5	26,8	25,5	26,9	28,2	29,2	28,7	27,8
Pays sans régime de parité fixe classique	27,0	25,4	26,4	27,3	29,9	30,1	29,9	30,2	29,7	29,1	29,3	28,9
Afrique subsaharienne⁴	26,1	24,6	25,5	26,4	28,5	29,4	29,2	29,7	29,4	29,1	29,2	28,7

Voir sources et notes page 71.

Tableau AS12. Dette publique
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	29,2	35,7	17,9	18,0	17,8	25,1	21,0	20,7	21,1	21,3	22,3	23,0
Hors Nigéria	37,6	46,3	27,4	25,3	25,9	37,4	29,4	24,9	24,5	23,7	25,3	26,3
Angola	34,7	44,8	21,6	21,4	31,6	49,9	39,8	33,7	29,3	26,6	29,2	30,9
Cameroun	30,1	51,5	15,9	12,0	9,5	10,6	12,1	13,8	16,1	18,6	21,6	24,4
Congo, Rép. du	114,4	108,3	98,8	98,0	68,1	61,6	22,9	35,1	35,8	30,8	30,4	29,1
Gabon	40,2	48,1	38,1	39,5	16,7	23,3	20,2	17,3	18,5	22,9	22,6	24,2
Guinée équatoriale	2,4	2,9	1,6	1,0	0,6	7,2	10,8	7,8	9,9	8,8	6,7	5,7
Nigéria	23,5	28,6	11,8	12,8	11,6	15,2	15,5	17,2	18,4	19,4	20,0	20,5
Soudan du Sud	0,0	5,0	12,7	16,1	10,2
Tchad	24,8	25,6	26,2	22,2	20,0	23,1	25,6	31,1	28,0	30,2	23,7	21,5
Pays à revenu intermédiaire¹	31,4	34,0	30,4	28,4	27,5	31,7	35,1	38,1	41,5	45,0	47,1	49,1
Hors Afrique du Sud	32,6	37,0	28,1	28,7	28,3	32,1	34,6	35,7	39,7	44,4	46,5	47,6
Afrique du Sud	31,1	33,2	31,0	28,3	27,2	31,6	35,3	38,8	42,1	45,2	47,3	49,6
Botswana	8,0	7,4	6,0	8,2	7,6	17,8	19,4	19,4	18,1	15,9	14,1	12,5
Cap-Vert	74,0	85,3	77,7	65,0	58,2	64,6	73,0	77,8	89,4	95,0	104,1	109,9
Ghana	39,3	48,2	26,2	31,0	33,6	36,2	46,3	43,7	51,2	60,1	66,5	69,2
Lesotho	57,4	60,3	62,6	58,2	50,4	37,2	34,9	37,8	39,5	39,6	38,9	36,7
Maurice	49,5	53,5	51,0	47,3	44,0	52,1	52,0	52,1	51,5	53,8	53,4	53,0
Namibie	22,8	26,0	23,8	19,1	17,7	16,1	15,7	22,9	24,4	26,6	27,4	28,9
Sénégal	32,5	45,7	21,8	23,5	23,9	34,0	35,5	40,5	43,4	45,9	47,4	48,1
Seychelles	143,3	144,1	135,1	144,0	130,0	123,5	80,8	72,0	76,2	62,0	59,7	55,1
Swaziland	16,5	15,8	16,0	17,6	15,6	11,8	16,0	17,4	18,2	18,8	26,9	29,8
Zambie	24,3	19,4	29,8	26,7	23,5	24,6	23,6	25,4	30,9	35,1	39,3	41,7
Pays à faible revenu et États fragiles	63,6	75,0	58,7	50,4	48,8	46,4	42,3	43,4	37,0	37,4	38,1	38,4
Pays à faible revenu hors États fragiles	48,3	64,6	40,0	33,1	32,9	33,4	36,4	36,2	35,1	36,3	37,4	38,0
Bénin	26,8	40,6	12,5	21,2	26,9	27,3	30,2	31,9	29,2	29,8	29,5	29,0
Burkina Faso	32,6	44,1	22,6	25,4	25,2	28,6	29,3	29,7	27,3	33,3	32,1	33,9
Éthiopie ²	58,1	76,7	39,4	37,2	30,8	25,3	27,9	26,2	21,2	22,2	23,5	24,2
Gambie	107,3	136,0	140,6	60,9	63,9	62,6	69,6	77,3	77,2	82,1	80,0	75,0
Kenya	51,6	53,6	50,5	45,0	48,9	49,7	55,1	52,6	50,5	50,4	51,1	50,6
Madagascar	52,1	82,1	31,0	28,8	27,8	31,8	32,1	31,5	29,7	27,7	29,7	30,0
Malawi	79,4	141,2	36,4	35,4	44,6	43,4	37,4	41,8	53,5	68,9	49,2	43,7
Mali	32,7	53,1	20,4	21,1	22,6	24,7	28,7	29,1	29,4	31,5	31,3	32,6
Mozambique	57,9	81,0	53,6	41,9	42,1	45,6	45,8	39,6	41,9	43,3	47,0	50,0
Niger	43,1	66,3	27,1	25,1	21,1	27,7	23,9	27,4	35,2	33,8	42,6	40,2
Ouganda	38,8	52,8	35,5	21,9	21,4	21,4	26,8	29,3	31,1	33,9	36,0	38,1
Rwanda	47,3	70,7	26,6	27,0	21,3	22,9	23,1	23,9	24,1	29,4	28,8	28,9
Sierra Leone	94,0	130,9	103,1	42,2	42,4	48,1	46,8	44,9	37,1	32,6	31,9	31,8
Tanzanie	42,5	56,0	42,6	28,4	29,2	32,6	37,1	40,2	40,4	41,0	42,0	42,2
États fragiles	97,5	95,9	98,2	89,1	87,3	78,8	56,4	60,1	41,5	40,0	39,9	39,3
Burundi	136,1	137,0	130,3	134,0	106,7	26,1	40,3	36,4	35,4	31,7	30,3	29,0
Comores	65,1	67,5	65,7	61,8	57,5	53,5	50,3	46,1	42,5	19,0	18,4	17,0
Congo, Rép. dém. du	96,6	88,9	100,0	83,4	87,0	89,8	27,1	23,3	21,0	21,6	23,4	23,7
Côte d'Ivoire	79,7	83,9	81,4	76,0	73,3	67,7	68,4	98,3	49,2	43,2	40,4	39,9
Érythrée	156,0	156,2	151,6	156,7	174,9	144,6	143,8	133,0	125,8	126,0	124,6	126,7
Guinée	117,9	150,2	137,1	92,4	90,2	89,3	99,6	77,8	35,4	37,8	38,4	36,0
Guinée Bissau	201,3	227,3	208,7	178,6	167,5	157,9	54,0	49,7	58,5	61,0	58,3	53,1
Libéria	554,1	650,2	599,6	486,7	308,9	175,0	33,6	29,8	27,3	28,2	30,9	33,0
République centrafricaine	93,3	108,8	94,7	79,1	80,2	36,8	32,3	32,6	30,5	50,8	56,6	50,1
São Tomé-et-Príncipe	211,6	300,3	265,9	104,1	60,0	69,2	78,1	73,3	84,2	85,3	81,5	79,8
Togo	93,4	81,7	90,7	107,2	88,5	73,4	47,3	44,0	45,2	43,3	43,6	42,3
Zimbabwe ³	51,0	38,8	45,1	50,5	69,4	68,3	63,2	52,1	55,2	54,7	54,0	52,8
Afrique subsaharienne	37,4	43,5	32,3	29,6	28,6	33,1	31,7	32,8	32,8	33,9	35,0	36,0
<i>Médiane</i>	51,3	63,3	41,0	38,3	37,9	36,5	35,1	35,7	35,4	33,9	37,2	36,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	49,0	58,7	42,7	37,9	36,9	40,9	36,7	35,3	33,3	34,2	35,4	36,2
Pays importateurs de pétrole	41,7	46,7	39,3	35,7	35,4	37,3	37,5	39,9	39,8	41,9	43,3	44,4
Hors Afrique du Sud	53,9	63,2	49,0	43,6	42,6	42,4	39,9	41,0	37,8	39,4	40,4	40,8
Zone franc	47,0	56,8	40,3	38,4	32,4	34,4	30,6	35,7	29,4	30,2	30,2	30,8
UEMOA	53,9	64,8	47,2	46,8	45,1	45,3	43,8	53,7	39,3	38,9	38,8	38,8
CEMAC	40,6	49,0	33,8	30,7	21,2	22,7	17,8	19,8	20,6	21,9	21,7	22,6
CAE-5	47,9	57,1	45,7	36,4	36,8	36,2	41,3	41,5	41,2	42,4	43,4	43,8
CEDEAO	36,7	45,5	26,2	25,7	23,7	27,3	26,1	29,0	26,8	28,4	28,7	29,3
SADC	35,2	38,9	33,4	30,0	31,3	37,4	35,5	36,7	37,9	39,0	40,8	42,3
Union douanière d'Afrique australe	30,0	32,0	29,9	27,4	26,2	30,5	34,0	37,5	40,5	43,2	45,1	47,2
COMESA (pays membres d'AFSS)	57,4	64,2	51,5	45,7	44,9	43,8	38,2	36,7	35,7	36,8	38,0	38,5
IADM	54,0	67,7	45,5	39,7	36,9	36,1	31,2	31,9	32,8	35,1	36,5	37,3
Pays à régime de parité fixe classique	46,4	55,4	40,7	38,5	33,1	34,7	31,3	36,3	31,2	32,2	32,4	33,3
Pays sans régime de parité fixe classique	35,4	41,1	30,5	27,7	27,3	32,4	31,5	32,5	33,2	34,2	35,4	36,6
Afrique subsaharienne⁴	37,4	43,5	32,3	29,6	28,6	33,1	31,7	33,3	33,1	34,1	35,1	36,2

Voir sources et notes page 71.

Tableau AS13. Masse monétaire au sens large (En pourcentage du PIB)												
	2004-08	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	22,2	16,8	19,9	24,3	32,1	38,0	31,2	31,9	33,9	32,9	33,0	34,8
Hors Nigéria	18,1	15,2	17,2	18,8	24,2	30,4	27,5	26,9	27,9	29,3	32,5	34,6
Angola	22,2	17,5	20,5	22,2	33,2	42,5	36,0	37,4	35,2	37,7	42,5	46,2
Cameroun	19,3	17,9	18,3	20,8	21,7	23,5	24,6	25,2	23,8	24,7	24,6	24,6
Congo, Rép. du	16,0	14,0	16,4	17,7	18,3	22,5	23,8	28,0	33,0	34,1	36,0	37,2
Gabon	16,7	16,3	17,7	17,5	16,2	20,5	19,3	19,8	22,3	23,7	24,5	25,9
Guinée équatoriale	8,2	7,5	7,4	9,0	8,3	16,8	17,3	14,4	20,1	22,9	25,8	28,5
Nigéria	24,8	17,9	21,5	27,9	37,5	42,9	33,5	35,2	37,7	35,1	33,2	35,0
Soudan du Sud	8,8	21,8	16,0
Tchad	9,0	7,2	9,8	9,7	10,9	11,1	11,5	12,1	11,9	12,8	12,1	12,0
Pays à revenu intermédiaire¹	66,8	62,0	67,1	72,3	74,5	71,5	69,1	67,8	66,8	65,8	65,7	65,7
Hors Afrique du Sud	39,1	36,6	38,2	40,0	42,9	43,7	43,9	42,7	43,3	43,4	43,7	44,3
Afrique du Sud	75,7	70,1	76,3	82,7	84,8	80,9	77,9	76,9	75,6	74,4	74,4	74,4
Botswana	46,5	44,4	41,6	48,0	51,7	53,5	46,6	43,4	46,9	47,0	47,5	48,5
Cap-Vert	75,1	74,9	78,6	77,6	75,6	77,5	80,1	78,5	80,2	86,1	86,7	86,0
Ghana	22,8	19,3	22,6	24,8	26,9	28,0	29,9	30,4	30,9	31,1	31,6	32,5
Lesotho	33,6	29,6	35,8	35,9	36,9	39,5	41,0	37,4	33,8	30,5	28,7	31,1
Maurice	98,5	99,0	97,2	98,1	100,0	99,5	100,5	98,9	100,5	99,8	100,0	100,0
Namibie	43,9	37,6	41,7	40,0	63,4	65,9	65,7	62,5	62,5	62,5	62,5	62,5
Sénégal	34,7	33,8	35,8	36,5	33,5	36,8	39,7	39,8	40,4	40,6	40,8	40,8
Seychelles	84,6	96,8	89,8	67,0	65,4	55,5	62,1	57,1	48,8	54,6	54,6	54,6
Swaziland	22,4	21,1	21,7	24,5	24,4	28,8	29,2	30,6	30,5	30,3	30,5	30,8
Zambie	21,4	18,0	21,5	22,5	23,4	21,4	23,1	23,4	24,2	25,7	26,8	28,1
Pays à faible revenu et États fragiles	25,7	24,4	25,8	26,7	26,4	27,2	30,1	30,8	29,9	30,4	31,2	31,1
Pays à faible revenu hors États fragiles	28,4	27,4	28,7	29,5	28,8	29,2	32,0	32,6	32,0	32,6	33,7	33,6
Bénin	33,2	30,1	32,7	35,9	41,1	41,7	44,5	45,8	44,7	49,1	53,6	58,2
Burkina Faso	24,0	21,4	22,3	25,9	25,1	28,1	29,6	30,4	30,9	32,7	34,6	36,7
Éthiopie ²	35,2	38,4	36,4	33,4	28,4	25,3	27,5	28,6	25,6	26,3	28,6	29,1
Gambie	39,0	34,5	42,2	41,6	45,7	48,7	49,9	55,7	54,6	56,0	57,1	57,9
Kenya	41,0	39,4	40,3	42,4	42,8	44,2	49,8	49,7	50,2	52,5	54,2	49,9
Madagascar	19,7	18,0	19,2	20,4	19,7	20,9	20,9	22,5	22,0	22,6	22,9	23,2
Malawi	20,4	20,0	18,4	20,5	23,2	24,4	28,5	35,7	36,6	37,0	34,4	34,4
Mali	28,8	29,6	29,1	29,7	26,2	28,1	27,7	29,6	32,2	33,3	34,2	35,1
Mozambique	19,7	18,4	19,5	20,6	22,4	27,2	27,1	29,0	32,5	34,8	36,2	36,9
Niger	15,6	14,0	15,2	17,3	16,5	18,5	20,3	20,2	23,5	24,7	24,2	24,7
Ouganda	18,4	17,3	18,0	18,9	20,5	20,1	25,5	23,0	22,8	21,4	21,3	21,6
Rwanda	16,8	15,2	16,7	18,4	18,1	17,7	18,8	20,5	20,4	20,6	20,8	21,0
Sierra Leone	16,7	15,9	16,1	17,6	19,2	22,6	23,5	23,2	22,0	20,0	19,4	19,4
Tanzanie	26,4	22,2	28,8	29,7	30,1	31,1	34,1	34,7	32,8	31,5	31,8	32,1
États fragiles	17,4	15,9	17,3	18,0	18,5	20,5	23,3	24,3	22,7	22,5	22,4	22,4
Burundi	22,3	21,3	23,0	22,5	23,2	24,3	25,3	22,5	20,6	20,6	20,6	20,6
Comores	25,6	23,3	26,0	27,2	28,5	30,4	34,1	34,9	38,3	36,6	37,0	37,3
Congo, Rép. dém. du	6,6	4,7	6,4	7,6	9,3	10,2	10,6	11,0	11,6	11,6	11,8	12,4
Côte d'Ivoire	11,7	10,7	11,0	13,2	12,4	14,9	17,0	19,9	16,6	16,4	16,6	16,8
Érythrée	130,2	129,3	123,9	127,7	141,3	121,6	123,2	114,7	110,4	114,8	116,3	117,1
Guinée	20,2	19,0	21,5	19,6	22,7	26,9	38,2	33,6	28,9	29,9	28,9	27,9
Guinée Bissau	19,4	17,3	18,2	21,6	24,4	24,4	30,1	37,6	38,7	39,8	40,5	41,4
Libéria	19,5	16,9	19,3	21,0	25,2	31,4	35,2	41,7	36,5	35,3	33,9	33,1
République centrafricaine	16,2	18,2	16,1	14,6	15,5	16,8	20,1	19,9	19,4	19,0	19,8	20,7
São Tomé-et-Príncipe	34,2	33,2	32,9	39,1	38,8	35,5	38,0	35,7	37,5	38,7	37,8	38,1
Togo	33,4	28,1	33,4	38,0	37,5	41,3	45,6	46,9	45,3	44,5	44,9	45,1
Zimbabwe ³	10,8	8,7	15,2	8,8	5,3	16,9	24,7	28,3	29,6	29,3	29,4	29,8
Afrique subsaharienne	41,5	37,8	41,1	44,7	47,7	48,1	45,5	45,2	45,1	44,2	44,3	44,7
<i>Médiane</i>	22,4	19,7	21,6	23,5	25,1	28,0	29,8	32,1	32,6	33,0	33,5	33,8
Hors Afrique du Sud et Nigéria	26,5	24,7	26,2	27,3	29,1	31,2	32,1	32,1	32,1	32,7	34,0	34,5
Pays importateurs de pétrole	50,4	47,1	50,7	54,1	55,1	53,1	52,6	52,1	50,9	50,2	50,2	49,9
Hors Afrique du Sud	29,3	27,7	29,1	30,2	30,8	31,5	33,7	34,0	33,5	33,8	34,4	34,5
Zone franc	19,3	18,0	19,2	20,8	20,5	23,4	24,7	25,8	26,2	27,3	28,0	28,9
UEMOA	23,6	22,0	23,3	25,6	24,7	27,1	29,2	30,9	30,5	31,3	32,2	33,1
CEMAC	15,1	14,0	15,0	16,1	16,3	19,6	20,1	20,7	21,9	23,2	23,8	24,4
CAE-5	29,3	27,1	29,7	31,1	31,4	32,0	36,3	35,8	35,2	35,3	35,9	34,6
CEDEAO	24,4	19,3	22,3	27,0	33,0	37,4	32,4	33,9	35,3	33,8	32,8	34,2
SADC	57,8	53,7	58,1	61,9	64,6	63,3	60,6	60,1	58,8	58,1	58,4	58,7
Union douanière d'Afrique australe	72,7	67,3	73,0	79,1	81,8	78,4	75,3	74,1	73,0	71,9	71,9	71,9
COMESA (pays membres d'AfSS)	32,1	31,6	31,9	32,1	31,4	30,9	33,7	33,8	33,1	33,4	34,2	33,7
IADM	23,3	21,8	23,5	24,6	24,6	25,4	27,4	28,2	27,9	28,2	29,0	29,6
Pays à régime de parité fixe classique	22,8	21,3	22,6	24,1	24,9	27,5	28,7	29,5	29,8	30,8	31,4	32,1
Pays sans régime de parité fixe classique	45,5	41,4	45,0	48,9	52,3	52,2	48,8	48,7	48,2	47,0	46,7	47,1
Afrique subsaharienne⁴	41,5	37,8	41,1	44,7	47,7	48,1	45,5	45,6	45,2	44,4	44,3	44,7

Voir sources et notes page 71.

Tableau AS14. Expansion de la masse monétaire au sens large (Pourcentages)												
	2004-08	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	36,2	22,6	46,3	38,4	56,1	15,6	9,8	18,8	14,6	4,4	9,8	14,2
Hors Nigéria	35,3	33,7	36,3	29,3	53,5	13,3	14,7	24,6	11,8	10,4	14,8	11,6
Angola	64,5	59,7	59,6	49,3	104,1	21,5	7,1	34,0	6,0	14,3	22,5	17,6
Cameroun	10,5	4,2	9,3	18,6	13,4	6,9	11,3	10,6	1,4	10,8	6,9	6,9
Congo, Rép. du	28,7	36,3	47,9	6,9	36,4	5,0	38,9	34,5	21,1	0,7	9,4	7,7
Gabon	14,2	26,0	17,4	7,2	8,8	2,2	19,2	26,5	15,7	11,5	10,0	8,7
Guinée équatoriale	30,7	34,7	14,1	40,4	30,7	29,9	33,5	7,7	57,8	4,2	9,1	-4,1
Nigéria	37,2	16,2	53,1	44,8	57,9	17,1	6,9	15,4	16,4	0,9	7,1	15,6
Soudan du Sud	37,6	-1,6
Tchad	23,4	32,0	49,9	5,7	26,4	-4,6	25,3	14,2	13,4	8,1	9,2	8,6
Pays à revenu intermédiaire¹	19,5	18,0	23,2	23,8	18,0	4,4	10,3	10,5	8,1	8,4	10,1	10,1
Hors Afrique du Sud	21,5	10,5	25,1	24,5	28,5	12,8	20,7	16,7	16,2	14,5	14,4	14,5
Afrique du Sud	18,9	20,5	22,5	23,6	14,8	1,8	6,9	8,3	5,2	6,2	8,5	8,4
Botswana	17,4	14,4	9,0	31,2	21,7	-1,3	12,4	4,3	13,3	16,3	10,0	9,5
Cap-Vert	12,5	15,8	18,0	10,8	7,6	3,5	5,4	4,6	6,3	11,2	5,4	4,6
Ghana	31,3	14,3	38,8	35,9	41,3	25,9	34,6	32,2	24,3	19,1	20,4	20,6
Lesotho	16,8	9,1	35,3	16,4	19,7	17,7	14,5	1,6	-1,2	1,6	6,7	21,3
Maurice	13,0	6,6	9,5	15,3	14,6	2,4	6,9	6,4	8,2	5,8	7,8	8,5
Namibie	30,4	9,7	29,6	10,2	86,3	7,0	7,5	7,7	17,1	10,7	10,5	10,5
Sénégal	9,5	7,4	12,7	12,7	1,7	10,9	14,1	6,7	6,8	4,9	7,5	7,3
Seychelles	7,9	1,7	3,0	-8,0	29,0	7,0	13,5	4,5	-0,6	22,0	8,3	7,2
Swaziland	15,7	9,7	25,1	21,5	15,4	26,8	7,9	5,5	10,0	9,6	8,5	8,5
Zambie	25,6	3,3	44,0	25,3	23,2	7,7	29,9	21,7	17,9	20,8	19,9	18,8
Pays à faible revenu et États fragiles	19,1	12,6	24,1	20,7	20,3	23,0	24,8	21,4	15,9	14,5	16,3	13,7
Pays à faible revenu hors États fragiles	17,7	14,5	21,7	20,8	20,2	18,0	23,2	22,0	18,5	16,1	17,9	13,9
Bénin	15,6	21,8	16,5	17,6	28,8	6,2	11,6	9,1	9,0	17,3	17,1	17,0
Burkina Faso	6,9	-3,9	10,0	23,8	11,7	18,2	19,1	13,8	15,9	13,7	13,5	15,5
Éthiopie ²	18,0	19,6	17,4	19,7	22,9	19,9	24,3	39,2	30,3	24,1	26,6	18,6
Gambie	16,5	13,1	26,2	6,7	18,4	19,4	13,7	11,0	7,8	15,1	15,0	13,5
Kenya	14,9	9,2	17,0	19,1	15,9	16,0	21,6	19,1	14,1	18,0	18,3	5,4
Madagascar	17,1	4,6	24,9	24,2	12,6	10,5	8,6	18,2	6,0	11,9	10,6	11,9
Malawi	27,1	16,2	19,5	34,4	33,2	23,9	33,9	35,7	22,9	35,1	14,9	13,9
Mali	5,6	11,7	8,8	9,3	0,5	16,0	9,0	15,3	15,2	6,0	12,0	10,0
Mozambique	22,2	22,7	26,0	21,6	26,0	34,6	17,6	23,9	25,6	21,0	19,0	15,6
Niger	15,7	6,6	16,2	23,0	12,2	18,3	22,0	6,2	31,2	11,8	8,0	10,9
Ouganda	19,1	17,2	16,9	22,0	30,8	16,6	41,5	10,5	14,9	5,1	13,8	14,8
Rwanda	23,0	16,7	31,3	30,8	24,1	13,0	16,9	26,8	14,0	11,1	15,1	14,1
Sierra Leone	24,5	32,8	18,7	26,1	26,1	31,3	28,5	22,6	22,5	14,8	17,8	16,5
Tanzanie	24,8	19,6	45,4	20,5	19,8	17,7	25,4	18,2	12,5	11,6	15,1	15,1
États fragiles	23,7	7,2	31,6	20,4	20,8	41,3	30,6	19,1	7,2	9,1	11,0	12,9
Burundi	21,1	18,7	17,0	9,5	34,2	19,8	19,4	6,1	10,9	16,7	13,2	11,7
Comores	8,1	7,4	15,0	11,0	11,5	13,3	19,4	9,6	16,0	1,9	8,5	8,3
Congo, Rép. dém. du	52,5	24,2	60,4	49,5	55,7	50,4	30,8	23,2	21,1	11,1	12,3	17,7
Côte d'Ivoire	12,0	1,7	8,6	25,2	3,8	24,4	19,3	17,2	-7,6	9,7	11,9	10,7
Érythrée	11,2	10,7	5,7	12,1	15,9	15,7	15,6	14,6	14,1	15,8	14,2	12,8
Guinée	35,5	37,2	59,4	4,7	39,0	25,9	74,4	9,4	1,0	13,2	8,0	9,5
Guinée Bissau	25,7	20,3	5,3	30,2	28,6	4,4	29,6	37,8	-5,3	2,2	6,3	7,4
Libéria	33,5	28,2	27,9	35,6	39,5	30,2	27,4	41,4	-1,4	7,8	6,2	10,3
République centrafricaine	7,9	16,5	-4,2	-3,6	16,5	13,7	25,9	4,3	4,2	-32,9	11,0	15,6
São Tomé-et-Príncipe	29,8	45,1	27,9	38,1	36,8	8,2	25,1	10,4	20,3	16,9	11,0	11,4
Togo	15,7	2,3	22,7	19,7	15,6	16,2	16,3	15,9	8,9	5,8	9,5	9,2
Zimbabwe ³	1,4	-47,9	61,3	-44,4	-48,0	340,0	68,6	33,1	19,1	2,8	5,2	7,6
Afrique subsaharienne	24,3	17,9	30,2	27,4	29,8	13,0	14,0	16,2	12,5	8,7	11,8	12,6
<i>Médiane</i>	17,7	16,0	19,1	20,1	22,3	16,1	19,3	14,4	13,7	11,2	10,6	10,8
Hors Afrique du Sud et Nigéria	23,4	16,9	27,2	23,6	29,8	18,4	21,4	21,2	14,9	13,5	15,6	13,4
Pays importateurs de pétrole	19,3	15,8	23,5	22,6	18,9	11,8	16,2	15,0	11,4	11,1	12,8	11,8
Hors Afrique du Sud	19,8	12,0	24,4	21,7	22,5	20,2	23,7	20,1	16,0	14,5	15,8	13,9
Zone franc	14,1	13,0	16,5	17,0	13,7	11,6	19,0	14,6	11,0	8,6	10,0	9,1
UEMOA	10,8	5,7	11,6	19,3	8,2	16,6	16,3	12,7	7,2	9,7	11,4	11,4
CEMAC	17,6	20,7	21,6	14,6	19,6	6,7	21,8	16,5	14,9	7,4	8,6	6,8
CAE-5	19,5	14,9	26,1	20,6	21,5	16,6	26,9	16,9	13,7	12,3	15,8	11,5
CEDEAO	29,2	14,0	39,8	36,0	41,7	18,2	13,0	16,7	14,9	5,1	9,6	15,1
SADC	24,1	20,6	28,7	25,9	26,1	9,7	10,9	13,7	8,2	9,4	11,6	11,3
Union douanière d'Afrique australe	19,0	19,7	22,1	23,5	16,5	2,1	7,3	8,0	5,9	6,8	8,6	8,6
COMESA (pays membres d'AfSS)	20,2	11,0	24,5	21,2	22,7	22,6	25,3	23,3	18,8	16,1	17,5	13,8
IADM	21,1	14,6	26,2	23,4	24,4	19,0	24,3	22,2	17,7	14,3	16,0	15,1
Pays à régime de parité fixe classique	14,8	12,7	17,3	16,6	16,8	11,8	18,0	13,8	11,1	8,7	10,0	9,3
Pays sans régime de parité fixe classique	26,6	19,7	32,8	30,2	33,0	12,5	13,1	16,6	12,5	8,8	12,2	13,2
Afrique subsaharienne⁴	24,3	17,9	30,2	27,4	29,8	13,0	14,0	16,2	12,4	8,8	11,8	12,6

Voir sources et notes page 71.

Tableau AS15. Créances sur le secteur privé non financier (Variation en pourcentage)										
	2004-08	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pays exportateurs de pétrole	42,4	29,4	34,3	66,2	56,8	25,8	4,3	11,0	12,7	11,6
Hors Nigéria	36,3	29,8	39,7	38,8	50,2	31,4	21,5	24,3	21,8	14,5
Angola	72,4	55,2	98,2	76,2	65,7	59,5	25,0	30,4	24,2	10,9
Cameroun	8,2	10,9	3,2	5,9	19,6	9,1	8,2	28,3	2,6	14,9
Congo, Rép. du	26,6	5,6	9,0	8,2	83,4	30,4	49,3	42,3	44,3	17,0
Gabon	10,0	14,5	22,5	18,0	6,0	-7,9	1,9	42,0	24,1	20,4
Guinée équatoriale	50,1	46,8	34,4	40,3	106,7	13,8	30,6	30,7	-13,6	4,6
Nigéria	47,1	29,1	31,0	87,3	61,5	22,2	-5,2	3,0	7,4	9,9
Soudan du Sud	-34,0	114,6	52,9
Tchad	17,3	21,9	-3,5	15,5	43,0	21,0	30,2	24,4	32,1	11,6
Pays à revenu intermédiaire¹	20,2	19,2	25,4	24,8	15,1	4,3	6,6	10,0	12,9	9,8
Hors Afrique du Sud	28,3	26,2	25,5	33,9	32,3	8,4	16,3	22,6	23,1	18,4
Afrique du Sud	17,8	17,0	25,4	22,0	10,0	3,0	3,3	5,7	9,3	6,7
Botswana	21,2	8,8	20,7	25,7	26,6	10,3	11,1	21,8	21,9	13,4
Cap-Vert	20,4	9,1	29,6	26,8	26,8	11,8	9,0	13,3	-0,4	1,8
Ghana	44,1	48,0	42,5	59,1	47,4	15,4	25,7	29,0	32,9	29,0
Lesotho	30,7	50,8	15,9	32,0	23,6	27,1	18,0	22,5	-18,4	22,5
Mauricie	15,4	8,8	9,7	19,6	27,0	0,5	12,5	12,3	17,4	17,0
Namibie	16,9	20,1	9,6	13,5	11,8	10,0	11,1	9,3	16,9	10,7
Sénégal	13,1	24,6	4,0	10,7	17,1	3,8	10,1	19,0	10,0	6,0
Seychelles	21,9	7,6	1,6	34,5	48,5	-9,2	23,6	5,2	8,5	4,5
Swaziland	21,4	26,4	22,5	22,0	6,6	13,1	-0,5	26,0	-1,7	20,2
Zambie	43,2	17,7	52,3	45,4	50,3	-5,7	15,4	28,2	37,0	12,6
Pays à faible revenu et États fragiles	25,4	17,4	29,2	22,5	38,5	18,8	23,6	24,0	19,1	14,7
Pays à faible revenu hors États fragiles	24,8	20,5	27,8	23,5	36,6	14,8	23,2	24,5	19,6	13,2
Bénin	16,4	17,6	11,3	24,6	20,1	11,9	8,5	11,5	9,4	10,6
Burkina Faso	14,4	24,4	14,1	0,8	20,8	1,7	14,7	23,5	24,1	24,5
Éthiopie ²	24,9	31,4	28,1	27,2	33,9	11,1	28,9	25,8	38,8	10,7
Gambie	13,2	16,2	26,8	15,4	20,3	10,3	14,8	8,8	4,3	20,5
Kenya	19,9	9,3	14,3	22,6	28,6	13,9	20,3	30,9	10,4	17,5
Madagascar	24,8	25,1	17,0	17,5	29,5	6,5	11,2	7,1	4,8	14,9
Malawi	41,2	41,8	54,1	27,1	44,2	39,5	52,4	20,5	25,4	14,4
Mali	7,2	-6,6	19,4	7,5	8,6	11,0	13,5	24,1	4,8	12,1
Mozambique	27,5	46,9	32,6	16,6	45,9	58,6	18,3	19,4	16,0	17,5
Niger	26,1	20,0	31,7	20,2	36,8	18,4	11,7	16,0	24,2	6,6
Ouganda	27,5	11,7	24,6	25,8	57,1	17,3	41,8	28,3	11,8	6,2
Rwanda	30,2	21,8	23,7	21,0	73,6	5,7	9,9	27,6	35,0	10,6
Sierra Leone	35,5	17,8	18,5	39,4	56,8	45,4	31,5	21,8	-6,9	11,7
Tanzanie	36,6	23,6	62,1	36,4	44,6	9,6	20,0	27,2	18,2	14,4
États fragiles	27,8	9,0	33,4	19,2	45,0	33,3	25,1	22,2	17,3	20,1
Burundi	8,4	-1,6	17,0	12,1	13,4	25,5	30,2	39,3	12,4	10,3
Comores	11,4	30,5	0,5	13,6	27,3	44,1	25,9	8,9	22,4	12,6
Congo, Rép. dém. du	91,1	58,3	76,4	72,8	142,7	41,1	19,0	16,7	25,6	26,5
Côte d'Ivoire	9,3	1,0	8,6	19,2	11,3	10,8	8,7	0,4	12,2	22,9
Érythrée	6,3	13,8	4,6	-13,1	11,2	1,2	2,4	4,1	7,1	5,1
Guinée	19,2	47,1	37,3	-1,6	4,1	15,8	43,8	93,4	-3,2	32,2
Guinée-Bissau	50,9	49,7	87,8	60,4	71,5	24,9	58,2	46,7	27,2	9,4
Libéria	36,0	20,6	41,7	39,2	44,1	31,5	40,1	32,4	11,2	27,2
République centrafricaine	8,9	-2,4	5,8	7,1	13,0	-0,8	41,5	17,6	33,8	-36,8
São Tomé-et-Principe	53,5	81,9	45,0	33,9	22,8	39,3	35,8	15,4	11,0	-3,3
Togo	8,4	12,0	0,6	29,9	-4,6	21,3	21,6	41,1	18,9	14,8
Zimbabwe ³	5,8	-73,8	56,1	-66,0	41,1	388,2	143,3	62,8	30,0	2,7
Afrique subsaharienne	28,1	21,7	29,2	35,9	33,8	15,0	10,3	14,1	14,6	11,8
<i>Médiane</i>	21,3	20,0	22,5	22,0	27,9	13,4	18,7	23,0	14,2	12,4
Hors Afrique du Sud et Nigéria	28,6	22,0	30,9	28,7	40,2	19,7	21,6	23,8	20,6	15,3
Pays importateurs de pétrole	22,2	18,5	26,9	23,8	24,0	10,1	13,4	15,7	15,5	11,9
Hors Afrique du Sud	26,2	19,7	28,2	25,4	36,8	16,0	21,6	23,6	20,1	15,6
Zone franc	14,4	14,0	11,1	14,6	26,3	9,9	15,4	23,4	14,4	14,3
UEMOA	12,7	11,6	12,3	14,7	16,2	9,4	11,9	15,3	14,0	15,3
CEMAC	16,2	16,5	9,9	14,4	37,2	10,4	19,1	31,9	14,8	13,2
CAE-5	26,8	14,6	30,8	27,1	42,2	13,0	24,5	29,0	14,9	13,1
CEDEAO	36,4	26,4	27,4	60,6	46,4	18,5	2,8	9,8	11,1	13,6
SADC	26,5	20,6	35,3	28,5	25,2	13,9	10,4	12,8	14,0	10,0
Union douanière d'Afrique australe	18,0	17,0	24,6	22,0	10,8	3,7	3,9	6,8	9,8	7,4
COMESA (pays membres d'AFSS)	28,9	16,7	29,1	24,7	46,0	17,9	25,8	24,7	22,6	13,6
IADM	29,0	25,5	30,2	28,1	42,7	15,4	22,4	24,8	22,1	15,2
Pays à régime de parité fixe classique	14,7	15,0	11,3	14,5	24,8	10,2	14,7	22,3	13,5	14,1
Pays sans régime de parité fixe classique	31,4	24,6	32,9	41,7	35,5	15,2	9,1	13,2	14,2	11,2
Afrique subsaharienne⁴	28,1	21,7	29,2	35,9	33,8	15,0	10,3	14,8	14,2	11,6

Voir sources et notes page 71.

Tableau AS16. Exportations de biens et de services
 (En pourcentage du PIB)

	2004-08	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	52,1	54,1	51,6	51,5	53,8	42,3	43,8	49,6	46,5	43,1	41,4	38,6
Hors Nigéria	65,6	66,7	67,8	67,0	68,8	51,9	57,5	62,3	58,1	54,0	53,2	50,0
Angola	79,2	86,0	79,8	76,4	78,1	55,0	61,4	65,4	63,5	58,9	55,7	51,6
Cameroun	27,7	24,5	29,3	31,0	31,1	23,5	25,5	29,5	29,2	28,2	28,5	27,7
Congo, Rép. du	79,1	84,5	87,4	78,5	71,8	70,5	82,9	83,9	81,0	71,4	70,7	68,7
Gabon	58,4	57,9	56,2	58,7	63,7	52,5	53,5	56,8	57,5	55,4	51,7	47,8
Guinée équatoriale	103,4	103,9	106,5	103,6	96,2	91,2	88,9	91,0	92,9	88,4	86,7	83,5
Nigéria	42,7	45,8	41,1	40,4	42,3	34,6	34,8	39,0	37,3	34,6	32,5	30,0
Soudan du Sud	69,1	10,2	24,8	52,0	57,7
Tchad	45,7	48,0	47,6	44,5	42,7	35,4	37,9	40,7	36,8	32,5	35,3	35,4
Pays à revenu intermédiaire¹	31,9	29,6	32,0	33,2	35,9	29,3	30,5	33,1	33,0	33,9	34,7	34,2
Hors Afrique du Sud	38,2	38,1	39,0	39,0	36,1	35,7	37,7	41,6	42,5	41,5	43,4	43,8
Afrique du Sud	30,2	27,4	30,0	31,5	35,9	27,3	28,4	30,6	29,9	31,1	31,4	30,5
Botswana	51,0	53,1	52,3	55,0	45,0	36,3	35,8	45,4	43,6	43,4	43,1	41,1
Cap-Vert	36,1	33,7	40,4	37,7	39,6	33,3	38,4	42,3	43,5	44,2	45,0	46,4
Ghana	23,8	22,5	24,2	24,3	24,8	29,5	29,3	37,7	41,6	36,3	41,8	42,8
Lesotho	53,3	49,4	53,9	53,3	54,3	45,6	43,1	45,6	44,9	42,0	42,5	42,1
Maurice	55,6	58,0	59,6	56,7	51,1	47,0	50,9	51,8	52,9	52,4	52,1	53,0
Namibie	38,2	34,1	39,9	39,9	42,2	42,4	42,4	40,2	35,9	39,2	37,6	38,2
Sénégal	26,3	27,0	25,6	25,5	26,1	24,3	24,9	26,2	26,8	27,7	26,8	26,6
Seychelles	82,5	78,3	84,4	82,6	93,3	100,3	86,7	88,2	82,6	72,8	73,5	73,6
Swaziland	71,3	74,3	66,0	72,0	59,4	58,8	53,0	55,7	56,1	57,7	53,3	52,1
Zambie	37,9	35,1	39,0	41,4	35,9	35,6	47,7	47,0	47,7	50,3	52,7	53,8
Pays à faible revenu et États fragiles	25,7	25,1	26,0	26,8	26,2	23,8	28,2	30,5	28,1	27,1	26,8	26,8
Pays à faible revenu hors États fragiles	21,3	21,0	21,9	21,8	21,3	19,6	22,7	24,6	24,2	22,8	22,2	22,1
Bénin	14,9	12,5	13,3	17,0	17,8	16,5	19,1	12,5	14,8	17,3	16,5	16,3
Burkina Faso	10,6	9,8	11,4	10,6	9,9	12,6	21,0	27,0	30,3	25,5	23,0	22,0
Éthiopie ²	13,7	15,2	14,0	12,9	11,6	10,6	13,8	17,0	14,0	12,4	13,1	13,6
Gambie	30,6	32,8	33,8	28,9	23,5	25,3	23,5	28,9	28,7	35,3	35,7	35,8
Kenya	27,0	28,5	26,6	25,9	27,2	24,1	27,9	28,9	27,1	23,0	20,9	19,6
Madagascar	29,3	26,9	29,9	30,5	26,6	22,4	24,1	26,2	27,5	28,4	28,8	30,2
Malawi	21,8	20,2	19,3	24,5	24,4	20,9	25,2	25,1	32,6	39,3	39,9	41,2
Mali	27,1	24,5	29,9	27,4	29,2	23,7	26,0	26,2	32,1	28,1	24,4	23,5
Mozambique	33,7	31,7	38,4	35,4	32,3	27,7	31,2	30,8	33,3	34,0	34,6	35,9
Niger	17,7	16,8	16,4	17,8	19,3	20,3	22,4	20,9	24,3	23,3	22,2	20,6
Ouganda	16,0	15,4	15,6	17,5	18,4	20,0	19,8	23,3	22,6	22,9	22,1	22,5
Rwanda	12,5	12,6	11,2	11,2	14,6	11,0	11,3	14,1	14,3	16,4	17,5	17,0
Sierra Leone	16,0	17,7	16,8	15,2	13,4	13,2	16,4	18,6	29,0	37,8	40,5	39,2
Tanzanie	22,6	21,3	24,2	25,5	24,0	25,3	27,9	31,5	28,7	26,5	25,6	25,3
États fragiles	35,1	33,2	34,6	37,9	38,2	34,2	41,3	44,2	37,6	37,5	38,3	38,5
Burundi	7,8	8,2	7,3	7,3	9,5	6,7	8,9	9,5	8,7	5,2	5,4	5,5
Comores	14,8	14,1	14,9	15,3	14,5	14,5	15,7	16,2	14,9	15,6	15,8	16,1
Congo, Rép. dém. du	27,6	20,2	21,1	39,9	37,3	27,4	43,6	45,5	34,1	35,7	38,8	39,6
Côte d'Ivoire	49,8	51,1	52,7	47,8	48,8	51,0	54,2	57,7	52,8	51,5	50,4	50,0
Érythrée	5,8	6,2	6,9	5,8	4,4	4,5	4,8	14,4	19,1	17,3	19,4	17,0
Guinée	32,7	34,8	40,6	28,8	34,7	27,8	29,1	31,6	29,8	23,6	21,4	20,3
Guinée-Bissau	16,2	17,3	14,8	17,3	15,9	15,5	16,5	26,5	17,3	18,2	19,3	19,1
Libéria	57,4	50,9	65,9	58,4	57,9	40,7	42,2	46,4	46,8	46,2	43,0	48,7
République centrafricaine	13,2	12,8	14,3	14,1	11,0	9,5	10,6	12,1	11,8	9,0	8,6	8,7
São Tomé-et-Príncipe	11,5	12,9	11,9	9,4	9,5	10,0	12,1	11,8	13,0	11,1	10,3	10,1
Togo	38,3	40,1	38,2	39,2	35,5	36,7	40,2	40,7	39,6	39,6	39,0	39,3
Zimbabwe ³	27,5	25,1	27,5	29,1	31,0	27,6	37,5	43,5	34,9	34,7	35,4	35,4
Afrique subsaharienne	37,0	35,8	37,1	38,1	40,6	32,3	34,7	38,7	36,9	35,8	35,3	33,9
<i>Médiane</i>	<i>28,5</i>	<i>27,2</i>	<i>29,9</i>	<i>29,8</i>	<i>31,0</i>	<i>27,4</i>	<i>28,7</i>	<i>31,1</i>	<i>32,3</i>	<i>34,3</i>	<i>35,0</i>	<i>35,4</i>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	40,1	39,2	41,2	42,0	42,7	34,7	39,3	44,1	41,0	38,7	38,4	37,2
Pays importateurs de pétrole	29,8	28,2	30,1	31,0	32,3	27,2	29,7	32,3	31,2	31,2	31,3	30,9
Hors Afrique du Sud	29,5	29,2	30,1	30,5	29,2	27,1	31,1	34,0	32,4	31,2	31,3	31,2
Zone franc	43,2	42,7	45,1	44,0	45,0	38,7	43,0	46,2	45,9	42,8	41,2	39,2
UEMOA	31,4	31,5	32,5	30,7	31,1	30,9	33,9	35,0	35,3	34,3	32,9	32,4
CEMAC	54,4	53,6	56,9	56,4	57,4	47,1	51,9	56,1	55,5	51,0	49,4	46,3
CAE-5	22,1	22,1	22,2	22,7	23,1	22,3	24,5	26,8	25,2	23,1	21,9	21,4
CEDEAO	37,8	39,4	37,5	36,3	37,9	32,9	33,9	37,8	37,2	34,7	33,4	31,7
SADC	36,9	33,6	36,8	39,4	43,4	32,9	35,4	38,4	37,7	38,2	38,1	37,0
Union douanière d'Afrique australe	31,7	29,1	31,6	33,1	36,7	28,4	29,4	31,7	30,9	32,2	32,4	31,5
COMESA (pays membres d'AfSS)	27,5	26,9	27,0	29,3	27,4	23,7	29,9	32,3	29,0	28,2	28,4	28,5
IADM	25,9	24,4	26,8	27,9	26,9	24,3	29,3	32,5	31,4	30,0	30,6	30,7
Pays à régime de parité fixe classique	43,1	42,3	44,8	43,9	44,7	38,8	42,6	45,4	44,8	42,3	40,7	38,9
Pays sans régime de parité fixe classique	35,8	34,6	35,7	37,0	39,9	31,1	33,2	36,8	35,8	34,8	34,1	32,7
Afrique subsaharienne⁴	37,0	35,8	37,1	38,1	40,6	32,3	34,7	38,2	37,1	35,9	35,2	33,7

Voir sources et notes page 71.

Tableau AS17. Importations de biens et de services (En pourcentage du PIB)												
	2004-08	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	34,3	33,7	31,2	33,9	37,5	39,2	35,4	38,3	35,5	34,8	34,4	33,5
Hors Nigéria	42,9	41,9	40,9	42,4	46,0	51,5	44,2	42,1	43,1	42,2	43,0	42,1
Angola	49,1	53,6	39,0	43,5	51,2	55,4	42,9	42,2	42,1	43,5	43,5	42,6
Cameroun	28,3	26,4	27,7	29,5	33,1	28,3	28,9	32,2	32,2	31,9	31,4	30,7
Congo, Rép. du	52,6	49,9	50,1	53,5	58,4	57,0	57,4	56,8	55,7	55,5	52,5	50,4
Gabon	27,4	25,3	27,6	28,4	26,9	35,0	31,5	30,1	31,7	32,8	31,8	31,3
Guinée équatoriale	63,8	51,8	81,5	70,0	50,4	94,4	80,6	69,4	65,3	68,5	64,5	68,7
Nigéria	28,4	28,2	24,9	27,9	30,9	29,3	29,5	35,0	29,4	29,1	28,0	27,1
Soudan du Sud	28,9	43,5	21,1	47,5	46,1
Tchad	43,2	37,9	48,8	41,3	40,8	47,9	49,1	48,0	47,0	41,9	42,3	42,1
Pays à revenu intermédiaire¹	35,3	31,5	35,2	37,4	42,0	32,9	32,2	35,3	37,6	39,3	39,7	38,6
Hors Afrique du Sud	47,3	45,7	45,1	48,5	51,0	48,5	47,8	52,2	55,3	53,8	55,0	53,6
Afrique du Sud	32,0	27,9	32,5	34,2	38,9	28,2	27,7	30,2	31,8	34,0	34,0	33,0
Botswana	40,3	34,8	33,2	43,3	49,9	52,4	45,6	52,4	59,8	53,8	52,6	51,1
Cap-Vert	64,8	59,3	65,1	68,4	68,4	63,5	66,9	73,9	65,2	56,8	63,6	64,5
Ghana	40,0	38,0	40,6	40,7	44,0	42,6	43,5	50,3	54,4	50,9	54,1	51,6
Lesotho	120,5	121,4	118,9	117,2	115,8	113,4	109,5	107,7	109,8	104,9	100,9	101,0
Maurice	64,2	63,8	70,5	66,6	65,3	57,5	63,1	65,6	65,9	64,8	65,9	64,5
Namibie	40,8	37,2	37,5	40,8	50,4	55,5	50,7	49,6	48,1	54,5	53,9	52,6
Sénégal	45,1	42,4	43,1	47,8	52,4	41,2	40,2	44,5	49,0	48,4	45,6	44,5
Seychelles	97,2	100,0	100,5	91,8	112,1	117,0	108,0	108,5	103,9	85,3	84,3	81,7
Swaziland	81,9	88,9	77,6	82,6	73,8	74,1	67,4	71,2	69,3	65,9	66,2	64,0
Zambie	37,2	36,7	30,1	39,2	37,3	31,8	34,5	39,3	44,5	47,5	50,4	50,6
Pays à faible revenu et États fragiles	36,1	34,9	36,3	37,6	39,9	37,4	41,7	44,5	44,2	42,6	41,9	41,0
Pays à faible revenu hors États fragiles	34,2	33,1	34,9	35,3	37,4	34,8	38,5	41,9	42,5	40,6	39,7	38,3
Bénin	27,2	23,4	23,9	32,6	31,1	29,8	31,1	24,5	27,3	36,4	29,5	27,8
Burkina Faso	25,5	25,3	25,3	24,8	26,3	23,3	28,4	33,6	36,0	36,7	34,0	33,9
Éthiopie ²	33,1	35,8	36,9	32,4	31,4	29,0	33,3	32,1	32,1	28,6	28,5	29,2
Gambie	45,5	49,6	47,2	42,1	39,9	41,7	42,1	47,2	50,9	55,2	54,0	54,6
Kenya	36,7	36,0	36,3	37,0	41,2	36,9	42,0	47,6	44,0	39,1	37,7	34,6
Madagascar	45,9	41,5	42,1	46,5	50,9	46,1	37,6	37,3	39,2	35,8	35,5	36,9
Malawi	44,3	46,3	44,8	40,3	48,9	39,0	44,9	39,8	53,7	59,2	59,5	61,7
Mali	37,9	34,8	36,8	37,8	46,1	34,5	43,0	36,1	37,9	48,3	47,6	37,2
Mozambique	44,9	43,9	47,2	45,2	46,4	45,1	48,9	60,5	84,5	85,0	82,7	83,5
Niger	31,3	31,1	29,5	30,4	36,1	46,9	49,3	47,8	42,7	42,2	44,4	38,6
Ouganda	26,9	23,5	27,1	29,0	32,4	31,6	35,9	40,8	35,8	35,8	35,9	36,0
Rwanda	25,9	24,7	25,1	25,3	29,7	29,0	29,2	34,4	34,8	33,5	36,5	32,7
Sierra Leone	24,6	27,4	24,1	22,2	23,7	23,4	42,3	70,7	67,8	51,7	46,2	42,8
Tanzanie	33,2	30,2	36,2	39,3	37,2	38,0	40,1	48,0	45,4	41,5	40,2	38,7
États fragiles	40,2	38,5	39,3	42,7	45,8	43,8	49,1	50,7	48,4	47,6	47,3	48,0
Burundi	34,3	31,9	45,2	32,8	36,2	28,2	43,4	41,0	43,4	41,0	37,9	36,8
Comores	39,5	35,8	38,6	41,3	49,0	47,7	49,9	50,2	53,9	53,1	53,3	51,7
Congo, Rép. dém. du	32,5	27,1	25,1	42,0	46,4	37,4	49,1	50,3	40,0	41,6	40,6	39,2
Côte d'Ivoire	41,7	43,6	42,4	41,9	41,2	39,0	45,9	37,9	47,6	48,4	49,5	49,7
Érythrée	41,6	54,9	38,4	28,8	26,1	23,4	23,3	23,2	22,8	22,1	23,9	22,4
Guinée	36,0	35,1	42,6	36,4	40,1	30,8	36,5	53,8	61,0	43,5	39,5	67,6
Guinée-Bissau	28,4	26,5	30,1	31,0	29,9	32,1	31,9	34,7	31,6	33,2	31,9	30,8
Libéria	199,3	176,6	236,9	187,3	202,4	142,1	140,5	138,8	123,3	110,6	113,6	93,3
République centrafricaine	22,1	21,0	22,1	23,5	23,4	21,5	24,6	22,4	21,6	24,6	26,4	25,9
São Tomé-et-Príncipe	56,9	48,1	64,0	57,9	61,9	52,3	59,9	59,2	52,9	47,6	44,2	42,8
Togo	56,6	58,7	56,2	58,1	52,0	52,3	56,9	61,1	61,4	62,2	62,4	61,8
Zimbabwe ³	36,8	31,8	35,8	35,7	50,9	76,1	61,8	77,7	60,8	59,5	58,4	56,9
Afrique subsaharienne	35,0	32,9	34,1	36,2	39,8	36,2	35,4	38,3	38,3	38,4	38,2	37,3
<i>Médiane</i>	39,8	36,3	38,5	40,5	42,6	40,1	43,2	47,7	47,3	47,5	45,0	42,8
Hors Afrique du Sud et Nigéria	40,5	39,2	39,6	41,4	44,2	43,8	43,8	45,3	46,0	44,6	44,6	43,6
Pays importateurs de pétrole	35,6	32,5	35,5	37,5	41,2	34,6	35,4	38,3	40,0	40,7	40,6	39,7
Hors Afrique du Sud	39,6	38,2	39,1	41,0	43,2	40,4	43,6	47,0	47,5	45,8	45,4	44,3
Zone franc	38,5	36,1	39,8	40,1	40,5	41,5	43,3	41,8	43,5	44,4	43,0	41,6
UEMOA	38,4	37,9	37,6	39,4	41,2	37,2	41,5	38,9	43,1	45,6	44,6	42,5
CEMAC	38,6	34,4	41,9	40,7	39,8	46,1	45,1	44,3	43,8	43,2	41,4	40,6
CAE-5	32,8	30,8	33,9	35,1	37,3	35,3	39,3	45,1	42,0	38,8	38,0	36,0
CEDEAO	32,8	32,5	30,4	32,6	35,2	33,2	34,1	38,6	36,1	35,6	34,6	33,7
SADC	36,2	32,8	35,1	38,2	43,5	37,3	34,7	37,4	39,0	40,8	41,0	40,2
Union douanière d'Afrique australe	33,5	29,4	33,5	35,6	40,5	30,7	29,9	32,3	34,1	36,1	36,2	35,1
COMESA (pays membres d'AfSS)	38,5	37,7	37,6	39,8	42,2	38,9	42,6	45,8	42,6	40,7	40,6	39,6
IADM	36,3	34,4	35,8	38,3	40,6	36,6	40,1	43,5	44,2	43,4	42,9	41,7
Pays à régime de parité fixe classique	40,9	39,0	41,8	42,2	42,6	43,9	45,3	43,9	45,0	45,8	44,6	43,2
Pays sans régime de parité fixe classique	33,8	31,6	32,6	35,1	39,1	34,2	33,3	37,0	36,8	37,0	36,6	35,8
Afrique subsaharienne⁴	35,0	32,9	34,1	36,2	39,8	36,2	35,4	38,4	38,3	38,6	38,1	37,2

Voir sources et notes page 71.

Tableau AS18. Balance commerciale, marchandises
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	29,3	31,0	30,3	30,0	30,8	17,1	20,3	23,5	23,2	19,9	17,8	15,5
Hors Nigéria	38,9	41,1	39,8	40,5	42,1	19,8	31,1	36,6	32,1	28,5	26,6	23,7
Angola	51,8	55,8	55,3	53,3	52,8	24,2	40,1	45,2	43,6	37,6	33,2	28,8
Cameroun	1,9	0,3	3,7	3,4	1,9	-1,5	-0,9	-2,3	-1,1	-1,8	-1,1	-1,3
Congo, Rép. du	49,1	56,2	58,9	49,1	37,9	37,9	50,7	49,0	44,5	33,6	34,8	35,4
Gabon	41,2	42,3	37,9	40,5	47,7	30,1	32,6	36,8	35,8	33,1	30,4	27,3
Guinée équatoriale	57,4	72,2	37,0	48,3	59,2	17,8	27,8	39,3	44,8	37,8	39,6	33,4
Nigéria	22,7	24,3	24,2	22,6	22,1	15,0	13,2	12,5	16,1	13,2	11,2	9,4
Soudan du Sud	46,8	-27,5	9,8	14,7	22,5
Tchad	25,7	32,1	25,9	21,1	18,4	4,8	8,0	10,9	7,4	6,1	9,4	9,7
Pays à revenu intermédiaire¹	-2,8	-1,7	-2,6	-3,5	-4,7	-2,4	-0,3	-0,7	-3,7	-4,2	-4,0	-3,5
Hors Afrique du Sud	-8,8	-7,7	-6,1	-9,5	-13,7	-10,7	-7,8	-8,3	-11,3	-9,7	-9,4	-7,9
Afrique du Sud	-1,0	-0,1	-1,7	-1,8	-1,6	0,1	1,9	1,6	-1,3	-2,2	-2,0	-1,8
Botswana	9,6	16,0	17,2	10,6	-3,0	-11,9	-6,7	-4,8	-13,0	-7,5	-6,7	-7,1
Cap-Vert	-38,5	-32,0	-37,4	-43,7	-42,5	-39,5	-40,8	-45,4	-39,9	-32,5	-37,2	-38,3
Ghana	-14,9	-14,6	-15,6	-15,7	-17,5	-8,6	-9,2	-7,9	-10,4	-9,0	-7,3	-3,9
Lesotho	-44,3	-47,7	-43,0	-43,0	-41,3	-47,9	-48,2	-45,0	-48,8	-48,1	-44,3	-44,7
Maurice	-15,2	-12,3	-16,2	-18,0	-20,6	-17,5	-19,5	-20,9	-21,5	-19,0	-20,6	-19,0
Namibie	-3,3	-3,7	1,2	-2,0	-7,7	-13,8	-8,0	-9,6	-12,5	-15,5	-16,8	-15,2
Sénégal	-18,4	-15,1	-17,1	-22,1	-25,4	-15,8	-14,8	-17,4	-21,0	-19,8	-18,0	-16,9
Seychelles	-32,1	-36,3	-31,6	-29,4	-41,7	-37,6	-39,3	-40,8	-41,6	-30,4	-32,0	-30,8
Swaziland	-4,8	-10,0	-8,5	-8,9	-0,3	-3,8	-3,9	-1,1	2,0	7,2	3,0	3,3
Zambie	4,7	1,2	12,2	7,8	2,8	7,1	16,7	11,5	7,0	6,6	6,4	7,2
Pays à faible revenu et États fragiles	-7,8	-7,3	-7,8	-8,2	-10,7	-10,8	-10,6	-11,0	-12,4	-12,3	-11,7	-11,5
Pays à faible revenu hors États fragiles	-12,3	-11,5	-12,5	-13,1	-15,3	-14,1	-15,0	-15,8	-16,1	-15,7	-15,4	-14,7
Bénin	-11,7	-9,3	-11,3	-14,4	-13,7	-11,4	-11,0	-7,1	-12,3	-18,4	-12,1	-10,4
Burkina Faso	-9,5	-10,2	-8,4	-8,9	-10,7	-5,8	-1,5	0,4	1,6	-4,0	-4,2	-5,0
Éthiopie ²	-20,9	-22,8	-23,9	-20,4	-20,3	-19,7	-21,3	-17,5	-18,5	-17,4	-17,0	-17,4
Gambie	-21,3	-22,8	-21,1	-21,5	-23,0	-22,4	-22,5	-24,7	-28,9	-29,1	-27,6	-28,7
Kenya	-14,1	-11,4	-14,5	-15,7	-18,5	-16,3	-19,5	-24,5	-23,0	-21,7	-21,9	-19,7
Madagascar	-13,1	-11,5	-9,9	-13,6	-20,2	-19,5	-12,4	-9,6	-9,2	-4,6	-3,4	-2,1
Malawi	-15,9	-18,6	-18,9	-9,9	-18,2	-12,6	-13,8	-11,2	-15,3	-13,6	-13,6	-14,4
Mali	-4,8	-4,6	-1,0	-4,7	-9,8	-4,9	-9,7	-3,1	1,1	-3,3	-6,3	-6,6
Mozambique	-6,4	-7,6	-3,7	-4,9	-10,0	-12,8	-12,3	-17,9	-28,3	-30,1	-26,4	-26,8
Niger	-6,9	-8,7	-6,6	-5,9	-8,1	-14,8	-14,2	-14,4	-6,5	-7,7	-11,2	-8,7
Ouganda	-8,9	-7,3	-9,3	-8,7	-11,2	-9,1	-12,9	-13,6	-11,2	-10,4	-10,7	-10,3
Rwanda	-10,1	-8,8	-9,6	-10,8	-13,0	-14,5	-13,5	-17,3	-19,4	-16,1	-17,4	-14,7
Sierra Leone	-6,5	-9,0	-5,0	-4,4	-7,8	-7,6	-20,1	-42,5	-16,3	-2,7	1,2	2,8
Tanzanie	-12,2	-9,8	-13,7	-16,1	-14,6	-13,4	-12,9	-17,1	-17,8	-17,1	-16,9	-16,0
États fragiles	1,8	0,9	2,1	2,7	0,4	-2,5	-0,2	0,2	-3,4	-3,7	-2,7	-3,5
Burundi	-16,4	-15,1	-24,9	-15,1	-16,1	-14,5	-30,2	-27,3	-29,9	-30,1	-27,5	-26,6
Comores	-22,9	-20,8	-21,7	-24,0	-31,5	-28,2	-28,8	-28,6	-33,4	-31,9	-32,2	-31,0
Congo, Rép. dém. du	0,3	-3,4	-0,8	5,4	-0,7	-3,5	3,8	2,7	-0,2	-0,2	3,5	5,2
Côte d'Ivoire	15,2	14,6	17,5	12,9	14,2	18,5	14,7	24,2	14,2	10,1	9,0	7,6
Érythrée	-33,9	-44,2	-29,2	-24,2	-22,0	-19,9	-19,6	-10,3	-4,6	-5,5	-5,0	-5,8
Guinée	3,3	6,3	5,5	-1,7	2,1	2,6	-0,7	-12,5	-18,3	-12,7	-12,3	-38,0
Guinée Bissau	-6,2	-2,9	-9,1	-8,7	-9,1	-10,2	-8,4	-1,2	-7,5	-8,2	-5,9	-4,9
Libéria	-40,3	-29,5	-45,8	-32,3	-52,5	-36,5	-35,9	-40,5	-33,9	-30,4	-41,0	-22,1
République centrafricaine	-4,0	-3,5	-3,1	-4,3	-7,5	-7,4	-8,3	-5,2	-4,8	-7,5	-10,0	-10,2
São Tomé-et-Príncipe	-36,5	-28,2	-38,1	-40,2	-46,0	-37,9	-42,4	-42,2	-37,3	-33,7	-31,2	-29,4
Togo	-15,0	-15,1	-15,1	-16,1	-14,0	-13,0	-14,3	-17,8	-18,0	-19,0	-19,8	-19,4
Zimbabwe ³	-7,3	-5,3	-6,6	-4,5	-16,4	-41,0	-19,5	-28,0	-21,1	-20,1	-18,5	-17,1
Afrique subsaharienne	6,6	6,7	7,1	7,0	7,7	2,1	4,8	6,1	4,3	3,2	2,6	1,9
<i>Médiane</i>	-8,1	-8,9	-8,8	-8,8	-11,0	-12,3	-12,3	-10,8	-12,4	-9,7	-11,0	-10,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	5,7	5,6	6,5	6,7	6,7	-1,4	3,0	6,4	2,8	1,7	1,2	0,4
Pays importateurs de pétrole	-4,5	-3,4	-4,3	-5,1	-6,9	-5,6	-3,7	-4,1	-6,9	-7,5	-7,3	-7,0
Hors Afrique du Sud	-8,1	-7,4	-7,3	-8,6	-11,6	-10,8	-9,7	-10,1	-12,1	-11,5	-11,1	-10,5
Zone franc	13,0	14,8	13,4	11,8	13,2	6,1	8,9	13,0	11,4	7,3	7,0	5,7
UEMOA	-2,3	-1,6	-0,5	-4,1	-5,3	-1,2	-2,4	1,1	-1,6	-4,6	-4,6	-4,5
CEMAC	27,7	31,0	26,5	26,8	29,5	13,8	19,8	23,4	23,1	18,7	18,6	16,4
CAE-5	-12,2	-10,0	-13,2	-14,0	-15,4	-13,8	-16,0	-19,6	-18,9	-17,8	-18,0	-16,6
CEDEAO	12,0	12,7	13,9	11,7	11,2	7,7	7,0	6,7	8,5	6,3	5,3	4,1
SADC	3,9	3,1	4,0	5,0	6,0	0,8	5,2	6,0	3,9	3,0	2,5	2,0
Union douanière d'Afrique australe	-1,0	0,0	-1,2	-1,7	-2,0	-1,0	0,9	0,8	-2,3	-3,0	-2,9	-2,7
COMESA (pays membres d'AfSS)	-10,6	-10,8	-10,4	-9,9	-13,4	-14,1	-11,8	-12,8	-13,3	-12,1	-11,7	-10,7
IADM	-6,7	-6,7	-5,5	-6,6	-9,3	-8,2	-6,1	-6,3	-8,3	-8,7	-7,9	-7,0
Pays à régime de parité fixe classique	9,7	10,9	10,2	8,7	10,2	3,1	5,7	9,4	7,9	4,5	4,2	3,1
Pays sans régime de parité fixe classique	6,1	6,0	6,7	6,8	7,3	2,4	4,9	5,1	4,3	3,1	2,4	1,6
Afrique subsaharienne⁴	6,6	6,7	7,1	7,0	7,7	2,1	4,8	5,5	4,6	3,1	2,5	1,7

Voir sources et notes page 71.

Tableau AS19. Solde extérieur courant¹
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	11,9	8,6	21,4	15,2	11,8	1,5	5,0	5,9	5,8	3,4	2,9	1,8
Hors Nigéria	8,7	8,3	15,4	13,3	8,9	-6,9	3,7	8,7	3,4	1,8	0,3	-1,2
Angola	15,6	18,2	25,6	19,9	10,3	-9,9	8,1	12,6	9,2	5,0	2,2	-0,4
Cameroun	-1,0	-3,4	1,6	1,4	-1,2	-3,3	-3,0	-2,9	-4,0	-4,4	-3,5	-3,6
Congo, Rép. du	-2,9	0,4	2,8	-6,5	-0,5	-6,0	3,8	5,8	-1,3	-1,2	2,0	0,1
Gabon	16,6	20,4	14,1	15,3	23,4	7,5	8,7	13,2	14,0	10,6	6,9	4,5
Guinée équatoriale	2,4	-7,4	16,9	15,9	12,2	-7,5	-9,6	-0,6	-4,6	-12,0	-10,2	-10,9
Nigéria	14,1	8,7	25,3	16,5	14,0	8,2	5,8	3,5	7,7	4,7	4,9	4,0
Soudan du Sud	18,4	-27,7	2,2	-2,3	2,2
Tchad	0,5	1,0	4,6	8,2	3,7	-9,2	-9,0	-5,6	-8,3	-8,1	-6,0	-6,4
Pays à revenu intermédiaire²	-4,7	-3,1	-4,2	-6,0	-7,4	-4,2	-2,6	-3,1	-5,5	-6,1	-5,4	-5,2
Hors Afrique du Sud	-2,9	-1,8	-0,2	-2,7	-7,9	-4,8	-4,8	-5,9	-6,5	-6,8	-5,5	-4,8
Afrique du Sud	-5,2	-3,5	-5,3	-7,0	-7,2	-4,0	-2,0	-2,3	-5,2	-5,8	-5,4	-5,3
Botswana	11,0	16,3	19,2	15,1	0,4	-10,2	-5,4	-0,2	-4,9	-0,4	0,4	0,2
Cap-Vert	-9,5	-3,1	-4,8	-12,9	-13,7	-14,6	-12,4	-16,3	-11,2	-1,9	-10,0	-10,1
Ghana	-8,1	-7,0	-8,2	-8,7	-11,9	-5,4	-8,6	-9,1	-12,2	-13,2	-10,6	-7,8
Lesotho	19,6	12,9	26,3	24,6	23,4	8,9	-4,7	-8,6	-4,2	-1,3	-0,8	-5,4
Maurice	-6,3	-5,0	-9,1	-5,4	-10,1	-7,4	-10,3	-13,3	-7,9	-9,1	-8,7	-8,4
Namibie	7,5	4,7	13,8	9,1	2,8	-1,1	-1,8	-3,5	-2,6	-4,6	-5,1	-6,9
Sénégal	-10,1	-8,9	-9,2	-11,6	-14,1	-6,7	-4,4	-7,9	-10,3	-9,3	-7,5	-6,6
Seychelles	-18,8	-22,7	-16,1	-18,8	-27,2	-22,4	-22,3	-26,6	-24,8	-17,7	-14,5	-13,2
Swaziland	-3,5	-4,0	-6,7	-2,1	-7,7	-13,1	-10,0	-8,6	4,1	5,5	1,9	-1,2
Zambie	-6,6	-8,5	-0,4	-6,5	-7,1	4,6	7,4	3,7	3,8	1,2	0,9	1,1
Pays à faible revenu et États fragiles	-5,6	-5,6	-5,0	-5,4	-8,4	-7,8	-7,6	-8,6	-11,5	-10,9	-11,0	-10,8
Pays à faible revenu hors États fragiles	-6,5	-6,2	-6,2	-6,5	-9,2	-8,2	-8,2	-10,2	-12,2	-11,3	-11,6	-11,0
Bénin	-7,3	-6,5	-4,9	-10,2	-8,1	-8,9	-8,7	-7,8	-7,9	-14,5	-9,2	-7,2
Burkina Faso	-10,4	-11,6	-9,5	-8,3	-11,5	-4,7	-2,2	-1,2	-0,8	-7,2	-7,3	-8,4
Éthiopie ³	-5,4	-6,3	-9,2	-4,5	-5,7	-5,1	-4,1	-0,7	-6,5	-6,1	-5,4	-6,0
Gambie	-8,5	-10,3	-6,9	-8,3	-12,3	-12,3	-16,0	-15,6	-17,0	-17,0	-14,3	-14,9
Kenya	-3,0	-1,5	-2,3	-4,0	-6,5	-5,5	-7,3	-11,2	-10,4	-8,3	-9,6	-7,8
Madagascar	-8,0	-4,9	-3,8	-8,9	-17,8	-19,5	-8,8	-5,6	-6,2	-4,6	-1,9	-2,2
Malawi	-8,6	-11,9	-11,3	1,0	-9,7	-4,8	-1,3	-5,8	-4,0	-3,4	-2,2	-2,2
Mali	-7,6	-8,1	-3,7	-6,3	-12,2	-7,3	-12,6	-6,0	-3,3	-3,3	-6,7	-5,7
Mozambique	-12,3	-17,2	-8,6	-10,9	-12,9	-12,2	-11,7	-24,4	-45,6	-41,9	-42,8	-43,2
Niger	-9,2	-8,9	-8,6	-8,2	-12,9	-24,4	-19,8	-22,3	-15,4	-17,2	-21,8	-17,7
Ouganda	-4,9	-2,5	-4,2	-5,5	-8,7	-7,3	-11,1	-12,5	-10,5	-11,7	-12,6	-12,1
Rwanda	-1,7	1,0	-4,3	-2,2	-4,9	-7,3	-5,4	-7,2	-11,4	-7,3	-11,5	-10,3
Sierra Leone	-5,4	-5,2	-4,2	-4,2	-8,9	-6,3	-19,7	-44,9	-36,7	-14,2	-9,4	-7,6
Tanzanie	-7,9	-6,6	-9,6	-11,0	-10,2	-9,8	-9,3	-14,5	-15,9	-14,3	-13,9	-12,9
États fragiles	-3,7	-4,4	-2,5	-3,0	-6,6	-6,6	-6,2	-5,1	-10,0	-9,9	-9,4	-10,4
Burundi	-7,8	-4,9	-21,5	-5,4	-1,0	1,7	-12,2	-13,6	-17,3	-23,2	-21,5	-21,3
Comores	-7,2	-7,4	-6,0	-5,8	-12,1	-7,8	-5,7	-9,4	-3,8	-6,1	-11,5	-11,1
Congo, Rép. dém. du	-4,7	-8,1	-2,3	-0,7	-10,6	-7,8	-4,9	-5,9	-8,0	-9,9	-7,9	-7,2
Côte d'Ivoire	1,3	0,2	2,8	-0,2	2,3	7,6	2,5	12,9	-1,3	-1,2	-2,2	-2,0
Érythrée	-3,1	0,3	-3,6	-6,1	-5,5	-7,6	-5,6	0,6	2,3	0,3	0,2	-1,2
Guinée	-6,1	-1,0	-4,6	-11,6	-10,6	-8,6	-11,5	-20,5	-33,0	-20,1	-18,0	-48,1
Guinée Bissau	-2,9	-2,1	-5,6	-3,4	-4,9	-6,6	-8,6	-1,2	-6,5	-8,7	-4,6	-4,4
Libéria	-21,0	-2,8	-18,2	-12,1	-54,8	-28,5	-37,4	-34,0	-31,9	-31,4	-48,3	-30,7
République centrafricaine	-5,5	-6,6	-3,0	-6,2	-10,0	-9,2	-10,2	-7,6	-5,6	-10,4	-13,9	-13,4
São Tomé-et-Príncipe	-29,8	-23,9	-34,5	-31,9	-35,0	-23,7	-23,0	-26,6	-20,5	-20,3	-15,3	-13,9
Togo	-8,8	-9,9	-8,4	-8,7	-6,8	-6,6	-6,3	-9,1	-11,8	-12,0	-10,9	-9,8
Zimbabwe ⁴	-8,6	-8,1	-6,5	-5,4	-16,7	-39,6	-20,3	-28,8	-20,1	-19,7	-18,3	-17,1
Afrique subsaharienne	0,7	-0,2	4,1	1,4	-0,2	-3,2	-1,0	-1,0	-2,7	-3,6	-3,6	-3,9
<i>Médiane</i>	-5,8	-5,0	-4,7	-5,7	-8,4	-7,4	-8,6	-7,7	-7,2	-8,2	-8,3	-7,4
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-0,7	-1,0	2,0	1,0	-2,4	-6,9	-3,5	-1,9	-5,5	-5,9	-6,3	-6,7
Pays importateurs de pétrole	-5,0	-3,9	-4,5	-5,8	-7,8	-5,6	-4,3	-5,0	-7,7	-8,0	-7,8	-7,6
Hors Afrique du Sud	-4,8	-4,4	-3,5	-4,6	-8,3	-7,0	-6,7	-7,8	-10,0	-9,7	-9,5	-9,2
Zone franc	-0,9	-1,8	1,7	0,3	0,3	-3,4	-3,2	0,3	-3,0	-4,8	-4,7	-4,7
UEMOA	-5,4	-5,6	-3,9	-6,1	-6,9	-3,5	-4,8	-1,5	-5,5	-6,9	-7,2	-6,4
CEMAC	3,3	1,9	6,9	6,3	6,8	-3,3	-1,6	1,8	-0,7	-2,7	-2,2	-3,0
CAE-5	-4,8	-3,2	-5,3	-6,1	-7,8	-7,1	-8,7	-12,2	-12,2	-11,1	-11,9	-10,6
CEDEAO	6,7	3,1	14,7	8,1	6,1	3,2	1,5	0,2	1,8	-0,3	0,2	-0,3
SADC	-2,4	-1,9	-1,0	-2,3	-4,5	-6,4	-1,5	-1,6	-4,1	-5,1	-5,3	-5,8
Union douanière d'Afrique australe	-4,1	-2,4	-3,7	-5,5	-6,4	-4,2	-2,2	-2,4	-5,1	-5,4	-5,0	-5,1
COMESA (pays membres d'AfSS)	-5,3	-5,2	-4,9	-4,4	-8,7	-8,0	-6,3	-7,7	-7,7	-7,7	-7,6	-7,2
IADM	-6,5	-6,7	-5,4	-6,2	-9,0	-7,0	-6,1	-7,3	-9,9	-10,2	-9,5	-8,9
Pays à régime de parité fixe classique	-0,3	-1,3	2,4	0,8	0,3	-3,5	-3,4	-0,5	-2,8	-4,5	-4,5	-4,8
Pays sans régime de parité fixe classique	1,0	0,1	4,5	1,6	-0,2	-2,7	-0,4	-1,1	-2,2	-3,3	-3,2	-3,7
Afrique subsaharienne⁵	0,7	-0,2	4,1	1,4	-0,2	-3,2	-1,0	-1,2	-2,5	-3,6	-3,6	-4,0

Voir sources et notes page 71.

Tableau AS20. Investissement direct à l'étranger net
 (En pourcentage du PIB)

	2004-08	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	3,7	4,5	3,0	2,4	2,9	4,2	1,3	1,8	1,2	1,5	1,8	2,3
Hors Nigéria	3,4	3,0	2,8	1,4	2,3	4,3	-0,2	0,0	0,1	0,6	1,4	2,7
Angola	-0,4	-5,4	-0,5	-3,0	-1,1	2,9	-5,5	-4,9	-3,8	-2,5	-1,4	0,4
Cameroun	1,9	1,9	2,0	2,1	1,5	2,0	1,9	2,0	3,0	3,0	2,7	2,5
Congo, Rép. du	15,9	8,4	24,5	25,9	21,2	20,2	18,2	21,1	16,4	13,9	12,6	12,9
Gabon	3,7	-0,1	3,2	6,1	4,9	4,8	3,4	3,7	3,8	4,3	3,7	3,2
Guinée équatoriale	15,7	27,0	6,4	4,8	3,0	4,0	6,7	3,6	3,5	3,8	4,3	5,1
Nigéria	4,0	5,4	3,1	3,1	3,4	4,2	2,2	3,3	2,1	2,2	2,1	2,0
Soudan du Sud	-0,2	-0,7	-2,4	1,7	9,6
Tchad	4,5	16,0	-3,7	-3,7	4,5	4,0	2,9	2,3	2,7	4,0	5,1	4,6
Pays à revenu intermédiaire¹	1,7	2,3	-0,9	2,1	4,8	3,0	1,8	2,1	1,8	2,0	2,1	2,2
Hors Afrique du Sud	3,9	2,1	3,9	5,2	5,6	5,6	4,7	5,3	6,0	5,4	5,1	4,9
Afrique du Sud	1,1	2,3	-2,2	1,2	4,5	2,2	1,0	1,1	0,4	0,7	1,0	1,2
Botswana	4,2	2,2	4,3	4,1	5,5	1,2	-0,1	2,8	2,1	2,1	2,0	1,8
Cap-Vert	9,4	6,9	8,9	12,6	11,7	7,0	6,7	5,6	3,3	1,9	2,6	3,1
Ghana	2,9	0,8	3,1	3,5	6,3	11,2	7,9	8,3	8,1	7,3	7,5	7,5
Lesotho	2,5	1,7	1,9	3,1	2,2	3,5	1,2	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3
Maurice	1,6	-0,1	1,4	3,6	3,4	2,5	3,1	1,6	3,6	2,2	2,2	2,4
Namibie	6,0	5,0	5,0	8,3	8,1	5,9	7,1	6,3	3,0	8,3	8,6	6,6
Sénégal	1,6	0,6	2,2	2,4	2,0	2,0	2,0	2,0	2,1	2,2	2,2	2,2
Seychelles	11,7	8,5	13,6	15,3	17,3	19,2	15,8	10,2	13,3	9,8	9,5	9,3
Swaziland	2,1	-0,9	4,1	0,5	3,8	1,9	3,4	2,6	2,5	2,2	1,8	1,6
Zambie	7,1	5,3	5,8	11,5	6,4	3,3	3,9	5,8	11,8	7,3	5,7	5,5
Pays à faible revenu et États fragiles	2,9	2,3	2,7	4,0	3,5	3,6	3,8	5,1	5,8	5,6	5,0	5,6
Pays à faible revenu hors États fragiles	2,8	2,2	2,7	3,9	3,3	4,0	4,0	5,8	6,4	6,1	5,3	5,4
Bénin	2,3	1,2	1,2	4,7	2,6	1,6	3,0	1,4	1,6	9,0	4,8	2,4
Burkina Faso	1,6	0,6	0,6	5,1	1,3	1,1	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Éthiopie ²	2,1	1,2	2,4	2,5	3,1	2,8	3,3	4,0	2,5	2,4	2,8	3,0
Gambie	9,7	9,8	11,3	10,1	7,3	8,1	8,9	6,7	6,8	6,7	7,6	8,0
Kenya	1,5	1,0	2,2	3,6	0,2	0,2	0,5	0,9	0,6	2,2	2,3	2,2
Madagascar	3,7	1,7	4,0	4,7	6,9	8,2	4,0	9,6	6,2	5,4	4,7	4,7
Malawi	2,2	1,0	0,9	2,5	5,0	1,1	2,9	1,1	1,5	2,4	2,8	3,0
Mali	2,0	2,7	1,2	2,3	2,1	8,4	4,2	5,2	3,7	3,6	3,7	3,6
Mozambique	3,8	1,6	2,1	5,3	5,9	8,9	14,0	20,7	36,5	36,0	27,1	23,9
Niger	2,3	1,0	1,4	2,8	5,8	13,6	17,5	16,5	12,6	10,1	4,9	11,3
Ouganda	4,7	3,8	5,9	5,8	4,5	5,1	3,2	4,9	7,9	4,3	5,0	6,0
Rwanda	1,2	0,4	1,0	2,2	2,2	2,3	0,8	1,7	2,2	2,2	3,5	3,3
Sierra Leone	3,9	5,5	3,1	4,5	2,3	3,0	13,7	38,7	32,9	12,9	5,8	5,5
Tanzanie	4,2	4,8	4,1	4,2	4,9	4,9	4,4	5,4	6,0	6,0	6,3	6,7
États fragiles	3,1	2,6	2,7	4,1	4,2	2,8	3,2	3,7	4,3	4,4	4,2	6,3
Burundi	0,1	0,1	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,1	0,0	2,5	2,4	2,3
Comores	0,6	0,1	0,2	1,7	0,9	2,6	1,5	3,8	1,7	2,6	2,6	2,6
Congo, Rép. dém. du	7,1	6,3	6,0	9,5	9,5	6,6	7,3	7,0	7,9	7,4	6,9	7,4
Côte d'Ivoire	1,9	1,9	1,8	2,2	1,9	1,7	1,4	1,1	1,8	3,0	2,9	2,9
Érythrée	1,4	0,1	1,3	0,5	2,8	4,9	4,3	1,5	1,3	1,3	1,2	1,1
Guinée	-2,2	-3,3	-2,0	1,4	-3,6	-4,2	-5,6	1,0	4,8	1,9	1,7	31,8
Guinée Bissau	1,9	1,4	3,0	2,7	0,7	2,1	3,3	2,6	0,7	0,7	0,5	0,5
Libéria	5,8	0,4	0,8	2,9	25,1	13,5	22,1	19,9	14,2	16,9	17,3	13,8
République centrafricaine	3,3	2,4	2,4	3,3	5,9	2,1	3,1	1,7	3,3	0,0	0,5	2,2
São Tomé-et-Príncipe	19,2	0,9	25,9	22,8	43,1	7,8	25,1	12,8	8,4	9,1	7,0	7,1
Togo	3,1	4,3	4,2	2,0	1,3	0,4	1,5	1,7	1,6	1,7	2,5	2,5
Zimbabwe ³	0,7	1,3	0,6	0,9	0,7	1,3	1,3	3,4	2,8	2,6	2,4	2,4
Afrique subsaharienne	2,5	2,9	1,2	2,6	3,8	3,6	2,0	2,6	2,5	2,7	2,7	3,1
<i>Médiane</i>	2,7	1,7	2,3	3,2	3,6	3,2	3,2	3,3	3,0	2,8	2,9	3,1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	3,2	2,5	3,0	3,5	3,5	4,2	2,7	3,3	3,9	3,9	3,8	4,6
Pays importateurs de pétrole	2,1	2,3	0,3	2,8	4,3	3,3	2,5	3,1	3,3	3,5	3,3	3,7
Hors Afrique du Sud	3,2	2,3	3,1	4,4	4,1	4,2	4,1	5,2	5,9	5,6	5,0	5,4
Zone franc	4,2	4,8	3,6	4,4	4,2	4,6	4,5	4,5	4,1	4,4	3,9	4,0
UEMOA	2,0	1,6	1,7	2,9	2,2	3,4	3,2	3,1	2,8	3,6	2,9	3,2
CEMAC	6,4	8,0	5,4	5,8	5,9	5,8	5,8	5,8	5,3	5,1	5,0	4,9
CAE-5	2,9	2,7	3,4	4,1	2,6	2,7	2,2	3,1	3,8	3,8	4,1	4,3
CEDEAO	3,3	3,9	2,8	3,1	3,4	4,6	3,0	4,1	3,3	3,2	2,8	3,2
SADC	1,6	1,9	-0,6	1,8	3,9	3,0	1,0	1,4	1,7	2,1	2,3	2,7
Union douanière d'Afrique australe	1,4	2,3	-1,7	1,5	4,6	2,3	1,2	1,3	0,6	1,0	1,3	1,4
COMESA (pays membres d'AfSS)	3,4	2,3	3,5	5,0	4,1	3,2	3,2	4,0	4,5	3,9	3,8	4,0
IADM	4,0	2,8	4,2	5,4	5,4	5,7	5,6	6,9	7,7	6,8	6,0	6,1
Pays à régime de parité fixe classique	4,3	4,6	3,7	4,6	4,5	4,6	4,7	4,5	3,9	4,5	4,1	4,0
Pays sans régime de parité fixe classique	2,2	2,6	0,7	2,3	3,7	3,4	1,6	2,3	2,3	2,4	2,5	2,9
Afrique subsaharienne⁴	2,5	2,9	1,2	2,6	3,8	3,6	2,0	2,6	2,5	2,7	2,7	3,1

Voir sources et notes page 71.

Tableau AS21. Dons officiels (En pourcentage du PIB)												
	2004-08	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	0,4	0,2	0,5	0,4	0,6	0,7	0,5	0,5	0,5	0,1	0,1	0,1
Hors Nigéria	0,4	0,6	0,3	0,4	0,3	0,4	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2
Angola	0,1	0,5	0,1	0,0	-0,1	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0
Cameroun	1,1	0,9	1,2	1,8	1,6	1,9	1,6	1,3	1,2	1,1	1,1	1,0
Congo, Rép. du	0,2	0,0	0,0	0,3	0,6	0,2	0,0	0,4	0,1	0,0	0,3	0,2
Gabon	-0,2	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Guinée équatoriale	0,1	0,3	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
Nigéria	0,4	-0,1	0,7	0,5	0,8	0,9	0,6	0,7	0,7	0,0	0,0	0,0
Soudan du Sud
Tchad	1,3	1,6	0,8	0,8	0,8	0,8	0,4	0,3	0,9	1,4	1,2	0,9
Pays à revenu intermédiaire¹	0,1	-0,2	0,0	0,2	0,2	0,1	0,3	0,3	0,3	0,3	0,5	0,4
Hors Afrique du Sud	3,9	3,4	4,0	4,4	4,1	4,2	3,8	3,2	4,6	4,1	4,4	3,8
Afrique du Sud	-1,0	-1,1	-1,1	-1,0	-1,1	-1,1	-0,7	-0,6	-1,2	-1,1	-0,9	-0,9
Botswana	8,1	6,4	7,8	10,2	10,9	8,4	8,5	7,1	11,6	11,3	11,1	11,3
Cap-Vert	4,7	4,2	4,0	4,5	5,8	5,1	6,3	3,7	3,3	3,0	1,6	1,6
Ghana	0,9	0,8	0,7	0,8	0,8	1,1	0,6	0,6	0,6	0,2	0,4	0,1
Lesotho	33,0	27,3	37,4	37,2	37,0	35,1	24,7	20,4	30,6	32,0	30,9	29,2
Maurice	0,3	0,2	0,2	0,2	0,9	1,1	0,6	0,8	0,9	0,4	0,6	0,4
Namibie	10,8	8,9	11,6	11,1	12,5	13,2	10,8	8,8	12,2	13,8	14,5	10,5
Sénégal	0,7	0,2	0,6	1,0	0,5	0,4	0,5	0,9	0,9	0,6	0,6	0,4
Seychelles	1,6	1,5	1,1	1,4	3,7	5,3	2,7	2,7	4,8	2,8	3,2	1,9
Swaziland ²	5,0	5,1	5,1	5,5	3,2	3,8	9,8	10,8	24,1	21,2	20,4	17,8
Zambie	1,9	1,8	1,9	2,6	2,2	2,4	1,5	0,8	0,9	0,5	1,1	0,8
Pays à faible revenu et États fragiles	3,8	3,5	4,0	3,8	3,8	4,0	4,0	3,3	2,8	3,1	3,0	2,4
Pays à faible revenu hors États fragiles	3,4	3,4	3,4	3,3	3,2	3,3	3,9	3,3	2,7	2,8	2,7	2,2
Bénin	2,8	2,1	3,1	2,8	3,0	3,9	3,0	3,0	3,4	3,1	2,3	2,7
Burkina Faso	3,4	3,3	3,0	4,3	3,4	4,4	3,8	4,2	3,6	2,9	2,8	2,7
Éthiopie ³	5,7	6,1	5,8	6,2	5,0	4,9	6,5	5,9	4,2	3,1	3,6	3,5
Gambie	1,2	1,2	1,0	0,1	0,4	1,3	0,0	0,0	2,4	0,0	0,8	0,8
Kenya	0,2	0,0	0,2	0,1	0,6	1,0	0,7	0,5	0,5	0,0	0,0	0,0
Madagascar	1,5	1,4	1,3	0,6	0,8	0,1	0,0	0,7	0,3	0,3	0,3	0,3
Malawi	10,4	9,0	11,2	13,8	11,1	9,4	15,7	6,4	14,1	13,0	13,7	14,0
Mali	2,0	2,1	2,7	1,8	1,2	1,9	2,1	1,6	0,5	14,0	13,3	5,1
Mozambique	6,4	5,7	6,3	6,3	7,7	6,8	7,4	6,5	6,3	6,4	6,1	5,5
Niger	2,6	3,3	2,3	2,2	2,2	0,7	5,5	2,6	3,0	2,2	1,2	1,5
Ouganda	2,8	3,1	3,9	1,5	1,1	1,4	1,5	0,7	0,4	0,3	0,3	0,3
Rwanda	10,6	12,3	8,0	9,7	9,5	9,9	11,6	11,8	7,6	8,7	6,8	4,8
Sierra Leone	4,1	5,2	4,0	2,7	3,1	3,4	6,3	3,8	1,8	1,1	1,1	1,1
Tanzanie	3,5	3,7	3,3	3,4	3,3	3,1	3,0	2,8	2,0	1,5	1,1	1,0
États fragiles	4,6	3,6	5,2	5,1	5,2	5,8	4,1	3,5	3,0	3,8	3,7	3,1
Burundi	17,2	19,8	15,7	15,6	20,5	15,4	17,3	11,8	12,9	8,0	6,7	5,9
Comores	0,7	-0,5	1,1	2,0	1,0	2,2	8,9	0,0	0,0	2,8	-1,0	-1,3
Congo, Rép. dém. du	3,8	2,3	4,8	4,5	4,4	5,8	3,9	3,3	2,9	5,2	4,6	4,0
Côte d'Ivoire	0,5	-0,1	-0,2	1,3	1,4	2,6	0,7	0,1	0,1	1,6	2,2	1,9
Érythrée	6,9	9,3	4,1	3,1	2,8	2,6	5,2	3,2	1,2	0,5	0,4	0,4
Guinée	0,1	0,0	0,1	0,2	0,4	0,0	0,0	2,2	1,0	0,4	1,7	0,4
Guinée Bissau	5,8	4,0	7,1	5,1	6,4	8,0	3,5	3,5	3,8	2,6	3,9	1,9
Libéria	129,4	139,3	151,7	117,1	100,0	81,0	75,8	63,5	51,9	43,7	35,3	25,6
République centrafricaine	3,9	2,1	5,3	3,5	3,4	3,6	3,7	2,2	3,1	3,3	2,1	2,1
São Tomé-et-Príncipe	15,7	13,6	15,8	13,7	17,6	19,2	23,5	19,8	18,4	14,0	16,2	16,5
Togo	1,3	1,2	1,4	1,7	1,4	1,5	2,0	2,3	1,8	2,0	3,6	3,6
Zimbabwe ⁴	4,1	1,2	5,3	4,9	8,1	8,0	2,4	2,2	1,6	1,6	1,5	1,5
Afrique subsaharienne	1,0	0,7	1,0	1,1	1,2	1,3	1,1	1,0	0,9	0,9	1,0	0,8
<i>Médiane</i>	<i>2,7</i>	<i>2,1</i>	<i>2,8</i>	<i>2,4</i>	<i>2,5</i>	<i>2,6</i>	<i>2,9</i>	<i>2,3</i>	<i>1,8</i>	<i>1,8</i>	<i>1,6</i>	<i>1,5</i>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	2,8	2,7	2,9	2,9	2,7	3,0	2,8	2,3	2,3	2,4	2,4	2,0
Pays importateurs de pétrole	1,3	0,9	1,3	1,4	1,6	1,6	1,5	1,3	1,2	1,5	1,6	1,3
Hors Afrique du Sud	3,8	3,5	4,0	4,0	3,9	4,1	3,9	3,3	3,4	3,4	3,4	2,8
Zone franc	1,1	0,9	1,0	1,4	1,2	1,6	1,3	1,0	1,0	2,0	2,0	1,4
UEMOA	1,5	1,2	1,3	1,9	1,7	2,3	1,9	1,6	1,5	3,4	3,4	2,3
CEMAC	0,7	0,6	0,6	0,8	0,8	0,9	0,6	0,5	0,5	0,6	0,6	0,5
CAE-5	2,7	2,9	2,7	2,2	2,5	2,7	2,7	2,4	1,7	1,3	1,0	0,8
CEDEAO	1,2	0,9	1,4	1,3	1,4	1,6	1,2	1,2	1,1	0,9	1,0	0,7
SADC	0,5	0,2	0,6	0,7	0,8	0,8	0,7	0,6	0,6	0,8	0,9	0,8
Union douanière d'Afrique australe	-0,1	-0,4	-0,1	0,0	0,0	-0,1	0,2	0,2	0,1	0,3	0,5	0,4
COMESA (pays membres d'AfSS)	3,2	2,9	3,5	3,4	3,3	3,7	3,7	3,0	2,8	2,5	2,5	2,2
IADM	3,6	3,5	3,8	3,7	3,4	3,6	3,7	3,0	2,7	2,8	2,8	2,3
Pays à régime de parité fixe classique	2,3	2,0	2,3	2,6	2,3	2,8	2,6	2,1	2,6	3,4	3,4	2,6
Pays sans régime de parité fixe classique	0,7	0,4	0,7	0,7	0,9	0,9	0,9	0,8	0,6	0,5	0,5	0,5
Afrique subsaharienne⁵	1,0	0,7	1,0	1,1	1,2	1,3	1,1	1,0	0,9	0,9	1,0	0,8

Voir sources et notes page 71.

Tableau AS22. Taux de change effectifs réels¹*(Moyenne annuelle; indice, 2000 = 100)*

	2004-08	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pays exportateurs de pétrole	129,7	123,7	132,7	133,4	146,3	144,6	148,8	150,8	165,3	181,4
Hors Nigéria	135,5	125,9	135,9	142,0	152,7	164,4	155,9	157,5	163,6	172,2
Angola	179,1	153,3	182,4	200,1	221,4	249,3	235,0	243,1	268,4	287,6
Cameroun	110,1	107,4	109,0	110,1	113,4	115,9	108,6	108,6	104,1	107,0
Congo, Rép. du	118,4	114,9	116,9	119,1	124,8	128,8	124,9	124,1	122,3	129,1
Gabon	106,1	105,9	102,1	107,0	110,7	111,5	107,3	105,8	103,4	105,4
Guinée équatoriale	153,6	147,5	149,6	156,9	170,3	176,0	177,7	187,9	185,4	199,2
Nigéria	126,8	122,9	131,4	128,8	143,0	133,9	144,9	147,2	166,7	187,3
Soudan du Sud
Tchad	119,1	119,7	125,4	113,6	122,7	134,1	124,0	115,2	120,2	124,3
Pays à revenu intermédiaire²	101,4	106,9	104,5	99,0	90,8	96,2	108,4	106,3	101,0	92,8
Hors Afrique du Sud	106,6	106,6	109,6	106,6	106,9	104,3	109,6	107,6	103,9	102,3
Afrique du Sud	100,1	107,2	103,1	96,9	86,2	94,0	108,6	106,3	100,5	89,9
Botswana	98,6	104,5	98,7	90,4	90,0	101,2	109,7	108,9	105,0	100,4
Cap-Vert	100,3	96,7	98,2	100,8	105,2	105,6	102,1	104,7	101,6	104,6
Ghana	108,9	108,8	114,5	113,7	108,2	99,6	106,2	100,9	94,4	94,4
Lesotho	92,8	96,8	94,6	93,4	84,9	90,4	102,9	103,5	97,4	82,2
Maurice	89,0	86,8	85,0	85,3	96,1	91,7	94,6	100,4	101,8	101,7
Namibie	105,0	111,5	107,4	101,5	92,9	102,5	114,6	112,8	108,2	90,7
Sénégal	107,2	104,3	103,5	108,5	112,9	110,2	103,4	104,5	100,5	102,7
Seychelles	81,5	92,2	87,0	69,6	64,4	60,1	62,8	58,1	57,5	67,8
Swaziland	107,3	110,6	108,1	105,6	100,3	105,5	113,8	113,9	114,0	107,3
Zambie	149,1	130,5	170,6	157,2	181,0	155,4	164,4	160,1	165,3	171,5
Pays à faible revenu et États fragiles	96,1	93,4	94,3	96,9	105,2	104,8	98,4	98,4	107,0	110,7
Pays à faible revenu hors États fragiles	94,4	91,7	93,1	95,1	104,1	103,0	96,4	96,3	106,2	109,5
Bénin	119,4	118,0	117,9	118,9	124,1	123,2	115,1	114,4	112,3	113,9
Burkina Faso	111,7	111,4	109,6	108,5	117,6	120,3	110,3	112,2	111,4	113,6
Éthiopie	100,0	91,2	97,8	101,4	124,7	115,0	98,3	103,3	122,5	124,3
Gambie	56,2	54,4	54,1	58,9	62,4	56,6	54,9	50,8	49,4	45,5
Kenya	120,6	115,2	123,8	126,9	133,1	133,1	129,3	123,7	139,9	142,8
Madagascar	91,1	84,2	84,5	98,4	108,7	107,0	106,3	111,9	111,3	116,5
Malawi	71,1	72,6	70,7	69,0	71,2	78,0	73,4	71,0	58,0	49,5
Mali	109,6	109,1	108,1	108,6	115,8	117,4	111,2	111,6	112,2	112,6
Mozambique	84,5	83,9	82,7	81,7	90,9	84,9	72,1	86,3	91,1	90,7
Niger	111,3	112,1	108,5	108,5	118,6	118,1	110,1	110,0	104,1	107,8
Ouganda	89,6	88,7	88,7	91,4	94,3	93,5	98,8	94,3	110,6	125,8
Rwanda	76,8	74,5	78,9	78,8	82,7	90,4	86,6	83,8	85,3	82,1
Sierra Leone	72,2	69,1	72,1	72,8	77,8	78,9	76,2	76,6	89,3	96,5
Tanzanie	68,5	70,3	65,6	64,9	69,4	71,8	67,9	63,4	73,8	79,4
États fragiles	103,2	100,4	99,0	105,1	109,0	112,4	107,6	108,2	108,3	113,6
Burundi	69,9	71,0	74,1	69,1	71,4	78,5	80,4	79,9	82,1	82,0
Comores	120,0	117,5	118,0	121,7	122,8	122,5	115,3	115,6	110,1	113,5
Congo, Rép. dém. du
Côte d'Ivoire	117,2	115,7	114,7	116,8	122,4	122,1	115,2	117,5	112,7	117,8
Érythrée	107,1	103,4	114,7	113,0	121,3	164,8	182,4	186,5	203,8	218,5
Guinée	72,9	65,0	57,1	81,4	79,0	81,9	75,9	73,3	81,5	91,9
Guinée-Bissau	112,4	109,9	109,1	112,5	121,1	118,9	115,3	117,7	114,9	117,2
Libéria	85,1	84,3	87,6	83,1	86,6	91,4	92,8	92,7	101,1	99,9
République centrafricaine	112,4	107,4	111,7	113,0	121,8	124,2	118,4	117,3	117,5	118,2
São Tomé-et-Príncipe	94,1	92,5	93,0	92,6	104,9	117,4	114,2	127,6	133,9	146,0
Togo	112,2	112,1	110,2	110,8	116,9	118,7	111,4	112,2	107,7	110,0
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	107,4	107,5	109,2	107,7	109,3	111,4	116,0	115,6	119,7	120,8
<i>Médiane</i>	106,6	106,6	105,4	106,3	109,7	110,9	109,1	109,4	107,9	107,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	106,9	103,3	106,5	108,7	115,8	117,2	113,0	112,9	118,3	121,6
Pays importateurs de pétrole	99,3	101,7	100,6	98,3	96,1	99,4	104,1	102,9	103,3	99,7
Hors Afrique du Sud	99,0	97,0	98,4	99,6	105,7	104,6	101,4	100,9	106,0	108,2
Zone franc	114,1	112,5	112,5	113,6	119,8	121,7	115,0	115,1	112,6	116,1
UEMOA	113,1	111,9	110,7	112,3	118,9	118,8	111,3	112,5	109,3	112,2
CEMAC	115,2	113,1	114,4	115,0	120,8	124,8	119,0	117,8	116,1	120,3
CAE-5	91,0	90,0	90,9	91,9	96,5	98,2	96,5	91,7	104,6	110,9
CEDEAO	117,7	114,9	119,8	119,5	128,6	122,4	127,4	128,1	137,2	148,9
SADC	102,0	105,3	104,1	100,7	95,9	103,2	111,8	110,9	109,5	103,3
Union douanière d'Afrique australe	100,1	107,1	102,9	96,7	86,7	94,6	108,7	106,6	101,0	90,5
COMESA (pays membres d'AfSS)	101,5	96,5	101,9	104,1	114,9	112,1	107,8	107,8	119,1	122,2
IADM	97,4	95,0	96,8	98,0	105,1	103,0	98,2	98,0	102,6	105,5
Pays à régime de parité fixe classique	112,9	111,9	111,7	112,3	117,1	120,1	115,3	115,3	112,9	114,8
Pays sans régime de parité fixe classique	106,1	106,5	108,5	106,6	107,7	109,6	115,9	115,5	120,8	121,7
Afrique subsaharienne³	107,4	107,5	109,2	107,7	109,3	111,4	116,0	115,6	119,7	120,8

Voir sources et notes page 71.

Tableau AS23. Taux de change effectifs nominaux¹ (Moyenne annuelle; indice, 2000 = 100)										
	2004-08	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pays exportateurs de pétrole	58,6	57,6	58,8	57,9	60,1	54,4	51,6	49,1	49,9	50,8
Hors Nigéria	47,1	45,3	46,7	47,6	48,9	49,1	44,3	43,4	43,2	43,8
Angola	8,8	8,2	8,9	8,9	9,2	9,2	7,7	7,3	7,5	7,5
Cameroun	110,6	108,7	108,1	111,5	114,2	115,3	110,2	111,6	108,1	111,9
Congo, Rép. du	117,5	115,1	115,0	118,1	122,5	121,5	115,5	116,8	113,4	117,8
Gabon	109,1	107,6	107,6	109,9	112,0	111,2	107,4	107,7	105,0	108,2
Guinée équatoriale	122,9	119,4	119,1	124,6	131,8	130,1	124,3	126,7	120,4	123,6
Nigéria	67,7	67,5	68,6	65,9	68,9	58,3	57,1	53,4	54,9	55,9
Soudan du Sud
Tchad	114,8	113,0	113,0	115,8	119,0	120,1	116,6	117,9	115,1	117,4
Pays à revenu intermédiaire²	80,1	87,9	83,4	75,7	64,8	63,9	70,4	67,6	62,2	55,2
Hors Afrique du Sud	69,2	72,6	71,0	65,8	61,7	55,1	55,9	53,3	49,7	47,2
Afrique du Sud	84,1	93,4	87,9	79,2	65,8	67,1	76,0	73,3	67,1	57,9
Botswana	78,1	87,6	76,3	67,6	62,3	64,9	67,9	64,7	59,7	55,2
Cap-Vert	108,5	107,5	107,2	108,5	110,1	110,2	106,7	108,4	105,7	109,6
Ghana	45,2	48,3	47,3	43,7	37,5	29,4	29,1	26,4	23,4	21,5
Lesotho	99,2	108,0	102,5	96,7	83,2	82,8	92,9	91,8	83,4	72,6
Maurice	74,2	76,5	71,0	67,7	72,8	68,5	70,7	73,1	73,5	72,7
Namibie	86,3	94,1	89,2	82,2	72,3	74,8	82,7	80,6	75,0	67,0
Sénégal	112,0	109,8	110,0	112,4	116,2	116,7	111,4	112,9	110,3	114,9
Seychelles	80,2	92,5	91,7	72,3	52,1	36,5	40,0	37,4	35,5	41,0
Swaziland	91,4	96,6	93,1	88,1	79,7	80,7	86,1	84,7	81,0	75,1
Zambie	65,8	60,6	75,3	65,1	70,8	54,9	55,1	52,3	52,2	52,1
Pays à faible revenu et États fragiles	78,8	80,2	77,6	77,2	76,3	72,1	65,5	59,9	60,3	60,0
Pays à faible revenu hors États fragiles	77,1	78,6	76,6	75,6	74,8	69,9	63,1	57,2	57,8	57,2
Bénin	116,4	114,4	113,3	117,5	120,2	118,3	111,8	113,1	107,4	111,4
Burkina Faso	119,8	115,8	116,4	121,1	128,0	134,5	130,1	135,6	135,3	143,8
Éthiopie	78,7	83,0	82,0	75,5	68,1	58,7	48,0	39,3	39,0	37,7
Gambie	40,7	39,1	39,3	42,3	45,3	39,7	37,7	34,6	33,2	29,6
Kenya	93,3	90,9	95,6	97,9	94,3	89,0	86,9	77,3	84,0	84,7
Madagascar	58,9	57,5	53,5	58,3	61,6	56,0	52,2	51,9	49,9	49,9
Malawi	40,0	42,6	37,8	35,9	36,6	38,3	34,7	32,8	23,5	16,1
Mali	113,0	110,7	111,2	113,9	117,3	117,9	113,5	114,9	112,7	116,8
Mozambique	53,6	57,2	51,3	48,6	51,9	48,2	37,4	42,0	45,2	44,5
Niger	115,4	113,1	112,7	116,2	120,3	121,4	115,7	116,8	113,5	118,2
Ouganda	82,3	83,9	81,1	82,0	81,1	72,6	67,1	57,2	59,4	59,2
Rwanda	61,1	62,4	63,2	60,2	58,6	60,5	59,4	57,8	58,5	56,7
Sierra Leone	55,6	57,0	55,8	52,1	50,6	47,6	39,9	35,1	36,9	37,2
Tanzanie	59,2	62,6	56,5	54,5	56,5	53,4	48,8	42,7	44,2	45,3
États fragiles	85,9	86,9	81,5	84,2	82,9	83,3	78,2	75,8	74,1	76,2
Burundi	55,9	57,6	61,0	54,9	49,4	51,0	51,4	49,4	45,1	43,4
Comores	115,4	111,7	113,0	116,9	121,0	121,0	115,8	119,3	115,9	121,8
Congo, Rép. dém. du
Côte d'Ivoire	114,9	113,0	112,3	115,4	118,9	118,9	113,1	113,7	110,6	115,3
Érythrée	48,8	51,6	51,3	48,7	47,2	49,5	50,4	49,7	51,8	52,5
Guinée	39,7	41,7	28,0	33,3	28,6	28,7	23,7	19,5	19,4	20,0
Guinée-Bissau	117,0	115,6	115,4	117,7	120,0	120,0	115,9	116,4	113,8	117,1
Libéria	56,4	60,8	59,2	51,7	47,6	47,5	45,9	43,6	45,8	42,9
République centrafricaine	108,4	106,3	106,3	109,4	112,2	111,3	106,6	107,5	104,3	108,0
São Tomé-et-Príncipe	52,7	61,3	51,5	44,6	39,6	38,4	33,6	33,9	33,1	34,1
Togo	120,6	118,4	117,6	121,5	125,4	126,0	120,3	122,3	118,6	123,1
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	72,4	75,3	73,6	70,2	66,4	62,9	62,6	59,2	57,7	55,4
<i>Médiane</i>	83,2	91,7	88,5	80,6	72,5	70,6	73,4	73,2	70,3	63,1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	67,9	68,6	67,6	66,7	66,0	62,6	58,1	54,5	53,8	53,3
Pays importateurs de pétrole	79,6	85,0	81,3	76,3	69,0	66,9	68,3	64,3	61,4	57,1
Hors Afrique du Sud	76,0	78,0	75,7	73,8	71,9	66,9	62,6	58,0	57,1	56,0
Zone franc	114,3	112,0	111,8	115,1	118,9	119,4	114,3	115,8	112,7	116,9
UEMOA	115,3	113,0	112,8	116,2	120,1	121,1	115,8	117,5	114,7	119,7
CEMAC	113,0	111,0	110,7	114,0	117,5	117,5	112,8	114,0	110,5	113,9
CAE-5	75,9	77,1	75,6	75,2	74,5	70,0	66,2	58,5	61,2	61,7
CEDEAO	73,1	73,4	73,2	71,6	72,6	63,8	61,9	58,6	58,5	59,1
SADC	65,9	71,0	67,7	62,5	55,8	55,8	58,3	55,9	52,9	47,9
Union douanière d'Afrique australe	83,9	93,2	87,4	78,8	65,9	67,3	75,9	73,2	67,1	58,2
COMESA (pays membres d'AfSS)	75,4	76,5	76,8	74,6	72,3	65,6	60,5	53,9	54,1	52,6
IADM	75,8	77,4	75,8	74,0	72,9	67,1	61,6	57,3	55,9	55,1
Pays à régime de parité fixe classique	110,1	109,1	108,4	110,5	112,5	113,2	109,7	110,8	107,5	110,1
Pays sans régime de parité fixe classique	66,1	69,4	67,5	63,5	59,3	55,5	55,5	51,8	50,6	47,9
Afrique subsaharienne³	72,4	75,3	73,6	70,2	66,4	62,9	62,6	59,2	57,7	55,4

Voir sources et notes page 71.

Tableau AS24. Dette extérieure envers les créanciers publics
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	15,4	20,1	7,2	6,5	4,7	5,2	5,4	5,3	5,6	6,1	6,7	7,3
Hors Nigéria	20,1	25,7	15,2	12,2	8,1	8,8	10,1	9,3	9,8	10,5	11,6	12,8
Angola	14,5	15,9	7,9	6,5	5,8	8,3	8,7	7,5	7,3	7,3	9,4	11,1
Cameroun	18,0	33,4	5,6	5,3	5,1	5,5	6,5	7,3	9,4	11,6	12,8	13,9
Congo, Rép. du	59,0	62,3	64,0	55,7	33,1	10,9	18,0	17,5	19,5	22,0	22,1	22,1
Gabon	28,1	34,5	29,2	24,5	8,3	10,0	9,6	9,0	10,7	12,6	14,3	17,6
Guinée équatoriale	2,8	3,5	1,6	1,0	0,6	7,2	10,8	7,8	9,9	8,8	6,7	5,7
Nigéria	12,3	16,4	2,1	2,4	2,1	2,3	2,2	2,3	2,5	2,9	3,2	3,4
Soudan du Sud
Tchad	23,0	24,4	24,3	20,4	15,6	18,4	20,1	21,8	21,4	24,0	18,4	16,1
Pays à revenu intermédiaire¹	5,2	6,6	3,5	3,7	3,9	4,8	4,6	4,9	5,7	6,6	7,1	7,1
Hors Afrique du Sud	17,6	25,1	9,2	10,8	10,2	15,1	14,4	14,9	17,2	18,6	20,5	20,4
Afrique du Sud	2,0	2,0	1,9	1,8	1,9	1,8	1,9	2,0	2,1	2,3	2,3	2,2
Botswana	3,5	4,0	3,5	2,9	2,1	15,9	12,4	13,5	14,2	11,2	11,1	9,3
Cap-Vert	44,8	45,7	47,3	42,1	35,8	45,0	49,4	50,7	64,8	69,6	71,6	70,6
Ghana	24,0	36,5	10,7	14,5	14,1	19,4	19,4	19,7	22,6	25,6	32,3	33,8
Lesotho	49,2	52,2	53,5	41,7	41,0	39,8	33,3	30,6	31,9	36,9	36,2	35,7
Maurice	6,6	7,3	6,8	6,0	5,5	7,4	8,4	8,4	8,9	10,3	12,2	12,4
Namibie	4,7	4,4	4,5	5,1	4,3	4,9	4,4	6,2	8,2	8,0	8,6	8,4
Sénégal	14,4	22,3	9,2	8,6	8,7	12,6	13,5	13,8	15,8	16,7	16,9	16,5
Seychelles	29,1	35,3	22,2	24,8	30,3	28,3	22,4	23,0	22,9	19,7	20,7	20,4
Swaziland
Zambie	39,2	57,5	5,0	10,3	8,6	12,3	10,8	10,9	13,8	14,9	14,7	14,4
Pays à faible revenu et États fragiles	47,9	59,3	44,9	36,1	31,7	31,3	26,3	26,0	21,6	21,8	22,2	22,2
Pays à faible revenu hors États fragiles	34,3	48,4	28,0	19,2	18,5	20,8	23,0	23,4	21,3	21,9	22,9	23,1
Bénin	22,2	37,2	11,6	12,7	15,6	16,2	18,1	16,9	16,9	19,0	18,2	17,8
Burkina Faso	29,5	38,6	20,9	23,3	20,9	25,6	26,2	23,3	23,7	25,0	25,9	27,5
Éthiopie ²	36,6	48,5	39,9	11,3	11,1	13,0	18,3	22,2	17,9	18,7	21,1	22,5
Gambie	84,4	111,9	115,9	42,3	37,9	43,2	42,2	44,6	45,7	50,0	47,8	45,6
Kenya	26,8	29,3	25,9	22,8	22,4	24,5	25,9	26,4	20,2	20,1	18,9	17,5
Madagascar	41,6	66,5	22,6	21,0	19,7	25,2	24,7	22,4	22,2	19,8	19,2	18,3
Malawi	53,8	107,2	16,9	15,8	16,6	15,9	16,0	16,2	23,0	26,2	24,8	23,7
Mali	31,1	48,5	19,9	18,1	20,5	22,1	26,7	23,2	26,0	26,6	28,3	29,4
Mozambique	54,2	70,7	45,5	40,8	36,6	39,9	40,3	33,9	33,3	36,3	39,1	40,5
Niger	31,2	51,6	15,8	15,9	13,9	19,6	16,9	15,5	17,7	18,6	29,5	28,6
Ouganda	27,5	43,6	14,8	12,0	11,1	13,8	15,8	16,4	16,6	18,8	21,4	24,1
Rwanda	36,8	58,3	15,6	15,3	14,4	14,0	13,8	15,8	14,5	20,2	21,5	23,4
Sierra Leone	71,4	106,4	82,9	24,5	24,2	28,2	30,4	32,5	25,9	22,3	21,8	22,0
Tanzanie	33,0	43,6	31,0	18,5	19,1	22,2	24,7	26,9	24,6	23,1	21,8	20,8
États fragiles	77,0	81,2	80,6	74,0	63,6	57,5	34,1	32,0	22,2	21,7	20,7	19,7
Burundi	119,8	130,4	115,2	108,2	94,2	21,2	22,4	20,1	19,4	18,8	18,0	17,1
Comores	73,0	70,7	70,1	75,0	68,5	50,7	47,8	43,9	40,4	16,8	15,5	14,2
Congo, Rép. dém. du	85,9	94,2	82,8	76,9	69,4	71,9	13,5	12,1	10,5	10,9	12,3	12,7
Côte d'Ivoire	54,7	55,4	59,2	53,7	43,6	40,6	39,0	40,9	20,8	19,5	15,8	12,9
Érythrée	58,9	62,5	58,0	58,0	61,9	49,1	45,8	35,8	29,1	25,6	23,0	23,1
Guinée	91,4	110,1	109,8	78,0	69,3	69,6	64,0	62,7	23,2	23,6	23,7	23,5
Guinée-Bissau	164,6	179,2	176,8	149,0	122,7	127,8	24,0	22,2	28,2	28,2	26,5	25,6
Libéria	516,9	608,9	561,1	454,9	280,1	148,9	10,9	10,8	10,5	12,9	17,6	21,4
République centrafricaine	66,7	76,1	70,7	54,6	50,6	16,7	20,0	21,6	24,3	35,7	34,4	31,9
São Tomé-et-Príncipe	211,6	300,3	265,9	104,1	60,0	69,2	78,1	73,3	77,9	80,3	77,5	76,4
Togo	76,1	72,7	82,6	86,5	56,0	55,1	17,2	14,7	18,5	18,7	19,1	20,4
Zimbabwe ³	56,6	47,8	54,2	59,8	72,3	66,5	62,3	52,9	48,8	49,3	49,0	48,1
Afrique subsaharienne	17,6	22,2	13,6	11,7	10,6	11,6	9,6	9,5	9,4	10,2	10,9	11,2
<i>Médiane</i>	36,8	48,5	25,9	22,8	20,5	21,2	19,4	20,1	20,2	19,7	20,7	20,8
Hors Afrique du Sud et Nigéria	33,3	42,6	28,4	23,3	19,5	21,3	18,8	18,1	16,9	17,6	18,5	19,0
Pays importateurs de pétrole	19,1	23,0	16,7	14,5	14,3	14,9	11,9	11,9	11,6	12,8	13,6	13,7
Hors Afrique du Sud	38,7	48,9	33,9	28,4	25,4	26,9	22,7	22,6	20,3	20,9	21,8	21,7
Zone franc	32,0	39,8	28,7	25,6	19,2	19,5	19,0	18,1	16,7	17,8	17,7	17,7
UEMOA	38,7	46,7	35,2	32,9	27,9	28,9	26,2	25,3	20,3	20,6	20,6	19,9
CEMAC	25,6	32,9	22,5	18,8	11,6	9,6	12,0	11,7	13,5	15,1	14,8	15,5
CAE-5	31,5	40,7	26,5	20,7	20,0	20,7	22,5	23,5	20,2	20,7	20,4	20,1
CEDEAO	23,6	31,0	14,8	13,7	11,3	12,9	10,2	10,3	9,0	9,7	10,2	10,3
SADC	11,3	13,5	9,2	8,4	8,7	9,8	7,1	6,9	7,4	8,0	8,7	9,0
Union douanière d'Afrique australe	2,4	2,4	2,3	2,1	2,2	2,6	2,6	2,7	2,9	3,1	3,1	2,9
COMESA (pays membres d'AfSS)	40,7	52,0	34,0	27,9	25,6	26,6	20,8	20,7	18,7	19,2	19,9	20,1
IADM	40,7	55,3	32,4	26,2	22,6	22,7	18,4	18,5	18,9	20,2	21,8	22,4
Pays à régime de parité fixe classique	31,1	38,2	28,3	25,2	19,4	19,7	19,0	18,2	17,1	18,1	18,1	18,1
Pays sans régime de parité fixe classique	14,5	18,5	10,2	8,7	8,3	9,4	7,4	7,5	7,5	8,3	9,1	9,5
Afrique subsaharienne⁴	17,6	22,2	13,6	11,7	10,6	11,6	9,6	9,5	9,4	10,2	10,9	11,2

Voir sources et notes page 71.

Tableau AS25. Termes de l'échange, marchandises (Indice, 2000 = 100)												
	2004-08	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	129,0	123,8	132,1	136,2	149,4	119,5	134,8	152,2	157,3	155,7	155,8	151,7
Hors Nigéria	133,1	125,3	136,2	144,7	160,3	120,7	144,0	172,3	182,5	178,1	175,9	169,8
Angola	142,7	130,2	146,7	158,1	180,8	129,0	150,6	185,5	199,8	194,2	190,3	182,6
Cameroun	116,8	112,3	126,2	125,4	126,1	107,2	124,6	137,7	158,9	150,9	151,3	148,2
Congo, Rép. du	125,9	131,3	131,4	143,2	109,2	110,9	148,0	149,5	146,2	144,7	140,1	146,2
Gabon	131,6	116,7	132,0	143,9	170,5	123,2	145,3	183,5	167,6	167,6	167,7	160,9
Guinée équatoriale	138,3	143,5	128,8	133,7	170,4	112,2	142,5	176,4	181,5	179,3	175,1	160,7
Nigéria	126,9	123,3	130,1	131,2	142,8	120,8	131,4	142,2	144,2	144,2	145,7	142,8
Soudan du Sud
Tchad	150,8	137,2	148,0	159,8	208,6	164,2	206,2	243,7	258,4	259,1	266,6	258,2
Pays à revenu intermédiaire¹	113,0	108,0	114,7	117,0	119,0	124,6	136,1	135,5	128,5	125,4	123,3	121,8
Hors Afrique du Sud	100,9	96,3	103,9	102,1	103,2	100,3	104,9	98,0	93,3	91,2	89,7	88,1
Afrique du Sud	116,3	111,1	117,6	121,1	123,5	132,1	145,9	147,8	140,0	136,5	134,2	132,8
Botswana	90,6	94,1	94,1	87,3	83,6	86,2	87,2	87,3	100,3	106,4	107,0	108,3
Cap-Vert	123,3	132,1	140,2	81,9	146,1	121,9	129,7	137,6	134,0	128,5	133,2	137,3
Ghana	79,6	85,1	77,5	74,3	67,5	67,4	60,4	44,8	41,5	39,0	38,7	36,8
Lesotho	64,8	64,4	63,7	62,3	59,9	53,7	50,1	49,0	51,2	49,3	48,2	47,0
Maurice	98,7	96,7	94,7	104,7	96,7	96,5	93,8	90,6	86,4	87,7	81,7	82,9
Namibie	106,8	104,3	109,1	112,8	111,8	119,2	142,3	154,0	136,6	127,7	116,1	110,3
Sénégal	105,7	97,1	104,4	96,4	130,8	125,0	125,0	119,0	119,5	124,7	129,5	131,1
Seychelles	82,5	84,7	80,7	79,6	73,6	81,2	75,7	70,9	70,5	70,7	71,6	72,6
Swaziland	102,8	89,4	98,9	105,8	119,8	109,7	111,2	122,3	116,1	110,9	106,3	110,9
Zambie	184,8	138,5	215,7	228,4	203,9	169,7	232,3	242,4	209,6	202,7	200,9	196,3
Pays à faible revenu et États fragiles	102,6	93,5	100,3	107,4	110,6	107,2	117,9	133,1	129,3	122,3	118,3	117,2
Pays à faible revenu hors États fragiles	83,2	77,2	80,9	86,0	91,0	87,1	96,0	103,9	101,7	95,9	90,1	88,5
Bénin	156,2	97,5	159,5	215,1	192,8	293,1	374,8	400,1	276,0	240,4	231,2	226,4
Burkina Faso	63,4	59,2	56,1	61,5	70,2	56,0	39,9	34,7	35,1	38,2	35,7	37,9
Éthiopie ²	45,3	42,9	42,9	43,5	51,6	33,2	41,6	57,8	56,2	46,2	40,9	36,2
Gambie	102,8	96,9	111,8	89,6	75,0	76,2	65,0	58,0	56,0	66,2	71,7	70,8
Kenya	83,9	84,0	86,6	83,8	78,4	96,4	112,8	110,0	109,2	108,0	99,3	101,4
Madagascar	142,1	104,7	108,0	190,8	205,2	152,5	143,7	145,1	155,7	176,0	176,3	176,8
Malawi	36,0	37,2	32,7	31,5	31,9	38,3	41,6	42,5	36,3	35,5	35,5	36,7
Mali	156,5	129,2	160,0	152,6	209,0	180,3	218,7	272,5	285,4	254,3	254,9	257,4
Mozambique	112,4	106,5	120,3	121,9	112,0	106,9	119,4	122,4	116,0	105,3	102,1	101,5
Niger	121,1	105,7	109,1	132,4	156,6	163,6	162,5	204,9	222,6	195,3	164,0	168,0
Ouganda	81,0	80,6	79,5	77,4	84,6	86,9	84,0	87,4	84,0	79,9	78,8	78,8
Rwanda	94,4	89,3	91,9	109,5	95,6	108,4	125,8	125,7	119,0	135,1	138,7	149,9
Sierra Leone	103,7	109,1	102,5	102,1	100,8	98,2	104,9	104,1	109,4	107,7	103,1	95,5
Tanzanie	54,7	51,4	50,8	54,9	59,5	65,3	68,7	69,5	69,4	66,4	63,7	63,4
États fragiles	138,0	121,6	136,9	148,6	143,7	144,1	157,4	193,9	185,0	176,4	182,6	185,2
Burundi	116,1	139,0	113,5	105,2	111,6	111,2	168,7	153,5	121,9	100,5	98,1	100,8
Comores	106,4	102,0	96,2	79,8	59,7	92,5	97,4	125,7	137,1	108,7	116,5	122,7
Congo, Rép. dém. du	652,1	441,1	686,4	856,4	743,1	596,8	716,8	632,2	559,2	518,5	570,9	586,4
Côte d'Ivoire	92,4	84,6	89,5	92,9	100,6	109,9	114,1	131,7	126,0	126,3	132,3	136,2
Érythrée	57,9	87,0	65,7	46,1	28,5	22,9	23,6	201,7	309,4	267,9	248,5	228,4
Guinée	45,7	45,2	34,2	39,3	31,2	31,9	29,0	20,1	19,8	18,5	18,6	18,3
Guinée Bissau	82,3	94,4	67,5	78,8	66,6	66,7	79,5	112,4	79,3	61,9	64,3	62,3
Libéria	127,7	107,8	147,2	149,2	132,9	118,3	180,7	200,7	142,1	154,6	145,6	137,9
République centrafricaine	61,0	68,3	63,2	57,4	46,9	61,9	61,9	62,8	65,0	61,0	51,2	52,8
São Tomé-et-Príncipe	48,6	64,7	53,9	41,4	29,3	33,5	36,4	31,0	51,4	46,5	43,3	46,8
Togo	69,1	74,9	58,3	59,9	69,9	68,5	71,2	72,6	71,9	69,3	66,4	64,7
Zimbabwe ³	80,7	79,0	76,9	79,5	84,4	99,7	103,2	102,8	102,1	98,7	97,2	97,6
Afrique subsaharienne	116,1	109,9	117,2	121,2	127,7	121,3	134,1	143,9	141,8	138,0	136,1	133,8
<i>Médiane</i>	103,2	97,0	100,7	99,2	100,7	107,1	113,5	124,1	119,2	109,8	111,6	110,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	111,0	103,1	111,2	116,8	123,0	111,6	124,7	138,7	138,1	132,8	129,6	127,2
Pays importateurs de pétrole	109,5	103,0	109,8	113,8	116,4	118,3	129,5	134,5	128,8	124,1	121,1	119,8
Hors Afrique du Sud	102,1	94,3	101,4	105,8	108,4	105,2	113,9	121,6	117,5	112,2	109,0	107,8
Zone franc	113,6	105,4	113,5	118,7	131,7	122,3	137,8	154,8	155,6	152,4	151,3	151,0
UEMOA	103,6	90,8	100,3	105,3	122,9	126,1	130,2	141,4	137,4	134,4	133,3	135,9
CEMAC	122,4	119,2	125,5	130,8	139,2	113,7	138,7	159,6	165,4	162,1	161,1	157,2
CAE-5	73,7	72,6	72,8	73,7	73,8	83,2	90,8	90,7	88,8	86,8	82,7	83,7
CEDEAO	114,5	110,0	115,3	116,6	126,8	116,4	123,4	128,9	128,3	126,9	127,4	125,6
SADC	123,4	114,5	124,7	131,5	135,5	134,1	149,4	155,9	151,6	147,6	145,4	143,5
Union douanière d'Afrique australe	114,4	109,6	115,7	118,8	120,9	128,7	141,9	144,0	137,1	133,9	131,4	130,0
COMESA (pays membres d'AFSS)	123,9	110,9	124,7	133,8	133,0	121,5	139,3	160,8	154,4	145,9	140,5	138,1
IADM	114,8	104,1	115,4	122,7	125,2	114,5	126,9	130,0	125,7	118,5	115,7	113,4
Pays à régime de parité fixe classique	111,2	104,3	111,5	115,3	127,3	118,9	133,6	163,1	164,1	159,7	157,5	156,6
Pays sans régime de parité fixe classique	118,0	111,8	119,2	123,4	128,6	122,2	135,0	141,4	138,8	135,1	133,2	130,6
Afrique subsaharienne⁴	116,1	109,9	117,2	121,2	127,7	121,3	134,1	143,9	141,8	138,0	136,1	133,8

Voir sources et notes page 71.

Tableau AS26. Réserves*(Mois d'importations de biens et de services)*

	2004-08	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	7,2	6,6	8,1	7,1	9,6	6,5	4,8	5,5	6,6	6,4	6,2	6,2
Hors Nigéria	3,4	2,4	3,9	3,6	5,5	4,9	4,8	5,5	6,4	5,8	5,9	5,9
Angola	3,1	2,4	3,9	3,1	5,1	4,6	5,4	7,1	7,6	7,0	6,9	6,9
Cameroun	3,7	2,3	3,4	4,4	5,9	6,8	5,3	4,7	4,5	4,1	3,8	3,5
Congo, Rép. du	2,0	0,7	2,1	2,7	3,6	1,4	1,3	1,9	2,5	1,7	1,5	1,9
Gabon	4,0	2,3	4,9	3,7	8,5	6,6	6,5	8,9	8,7	7,8	9,8	11,6
Guinée équatoriale	4,8	3,8	5,2	5,9	6,0	4,2	2,6	3,4	4,9	5,1	4,9	4,0
Nigéria	3,5	2,8	3,8	3,5	5,5	5,2	3,7	4,6	4,5	5,6	5,4	5,2
Soudan du Sud	9,8	9,4	10,8	9,5	12,7	7,9	4,8	5,4	6,7	6,8	6,5	6,4
Tchad	0,0	0,0	5,3	2,1	2,3	3,6
Pays à revenu intermédiaire¹	3,6	3,2	3,3	3,7	4,7	4,5	3,9	4,2	4,4	4,4	4,2	4,2
Hors Afrique du Sud	5,3	5,7	4,9	5,0	5,1	5,4	4,4	4,3	4,3	4,0	3,9	4,0
Afrique du Sud	20,8	22,4	20,3	21,0	20,6	16,6	11,8	11,2	11,5	11,5	11,1	10,7
Botswana	3,1	2,6	2,9	3,6	4,0	4,3	3,3	3,5	4,1	3,9	4,1	3,9
Cap-Vert	2,4	2,5	2,5	1,9	1,9	2,9	2,9	3,0	2,9	2,4	1,8	1,9
Ghana	4,8	3,6	4,2	6,5	6,0	5,9	4,9	4,2	5,2	5,6	5,9	5,8
Lesotho	3,7	3,4	2,9	3,4	4,1	4,3	4,0	4,1	4,4	4,8	4,9	5,1
Maurice	2,0	1,3	1,5	2,4	3,2	4,4	3,2	3,4	3,1	3,2	3,7	4,3
Namibie	3,5	3,5	3,0	2,8	3,6	4,9	3,8	3,4	3,4	3,5	3,3	3,2
Sénégal	0,8	0,7	1,4	0,5	0,8	2,2	2,6	2,9	3,1	4,1	4,2	4,1
Seychelles	3,1	2,6	2,8	3,3	4,6	4,2	3,8	4,2	4,4	4,5	4,4	4,2
Swaziland	2,5	1,3	1,8	4,2	3,8	4,4	3,2	2,7	3,7	4,0	4,4	4,6
Zambie	2,2	2,1	1,9	2,4	3,2	4,1	3,3	3,0	3,4	2,6	2,5	2,6
Pays à faible revenu et États fragiles	3,2	3,0	2,9	3,1	3,1	3,7	3,4	3,1	2,9	2,8	2,9	3,0
Pays à faible revenu hors États fragiles	3,9	3,8	3,5	3,7	3,6	4,1	3,6	3,3	3,2	3,1	3,2	3,3
Bénin	7,0	7,0	6,1	7,0	7,7	7,2	8,0	5,2	2,8	3,1	3,2	3,2
Burkina Faso	4,9	3,6	4,0	5,6	5,7	6,0	3,6	2,9	2,7	1,6	1,0	0,1
Éthiopie ²	2,2	2,3	1,7	1,9	1,1	2,2	2,5	2,7	2,0	2,0	2,1	2,0
Gambie	3,9	3,8	4,3	4,5	3,7	6,6	5,7	5,8	6,0	5,2	5,2	5,4
Kenya	2,9	2,6	2,9	3,2	3,1	3,4	3,2	2,9	3,9	4,1	4,2	4,4
Madagascar	2,5	2,5	2,0	2,1	3,0	4,2	3,8	4,0	3,6	2,6	2,8	3,0
Malawi	1,3	1,4	1,1	1,2	1,5	0,7	1,6	1,1	1,2	1,8	3,0	3,8
Mali	4,3	4,5	4,3	3,2	4,1	4,7	4,2	4,2	3,0	2,6	2,9	2,8
Mozambique	4,0	3,7	3,8	3,8	4,2	5,4	3,4	2,5	2,6	2,6	2,6	2,7
Niger	3,2	2,8	3,4	3,6	3,3	2,8	3,0	2,8	3,9	3,8	4,2	3,8
Ouganda	5,4	6,2	5,6	4,7	4,7	5,4	4,5	5,1	4,1	4,4	3,7	4,0
Rwanda	4,3	4,5	4,6	4,4	4,6	4,5	2,4	2,1	2,3	2,4	2,5	2,7
Sierra Leone	4,8	4,7	4,1	4,5	4,2	4,5	4,1	3,5	3,6	3,8	3,8	4,0
Tanzanie	5,7	5,4	5,5	5,8	5,3	5,8	4,4	4,1	4,6	4,3	4,2	4,3
États fragiles	1,7	1,5	1,6	1,7	1,9	2,7	2,8	2,6	2,2	2,1	2,3	2,3
Burundi	3,6	2,1	3,5	3,6	6,4	4,4	4,1	3,2	3,3	3,5	3,3	3,1
Comores	6,4	6,6	5,8	5,4	5,3	6,6	5,7	5,8	6,7	5,6	5,7	5,6
Congo, Rép. dém. du	0,4	0,4	0,3	0,2	0,1	1,2	1,3	1,4	1,5	1,5	1,7	1,8
Côte d'Ivoire	2,8	2,2	2,6	3,1	3,1	3,7	4,8	4,4	3,4	3,2	3,4	3,2
Érythrée	1,0	0,7	0,8	1,1	1,6	2,2	2,3	2,0	3,4	3,4	3,7	3,6
Guinée	0,5	0,9	0,0	0,1	0,0	0,9	1,1	3,0	2,8	2,9	1,5	1,6
Guinée Bissau	5,3	5,5	4,6	5,3	5,6	7,6	5,6	10,2	7,0	7,7	7,3	6,9
Libéria	0,5	0,2	0,5	0,7	1,2	2,5	2,6	2,9	2,8	2,5	2,9	3,0
République centrafricaine	4,2	5,2	3,8	2,1	3,4	5,2	4,4	4,0	5,0	4,8	4,4	4,8
São Tomé-et-Príncipe	4,8	3,7	4,9	4,2	7,2	6,6	3,9	4,5	4,2	4,8	4,7	4,7
Togo	3,2	1,9	3,1	3,2	4,2	4,7	3,7	3,9	2,0	2,0	1,9	1,6
Zimbabwe ³	0,6	0,5	0,8	0,6	0,1	1,7	1,0	1,0	0,9	0,9	0,9	1,0
Afrique subsaharienne	4,7	4,2	4,8	4,7	6,2	5,0	4,1	4,5	4,9	4,8	4,7	4,7
<i>Médiane</i>	3,5	2,6	3,4	3,4	4,1	4,4	3,7	3,4	3,6	3,6	3,7	3,8
Hors Afrique du Sud et Nigéria	3,8	3,4	3,6	3,7	4,3	4,4	4,0	4,2	4,4	4,1	4,1	4,1
Pays importateurs de pétrole	3,4	3,2	3,2	3,5	4,1	4,2	3,7	3,8	3,9	3,7	3,7	3,6
Hors Afrique du Sud	3,8	3,8	3,5	3,7	3,7	4,2	3,7	3,5	3,3	3,2	3,2	3,2
Zone franc	3,8	2,9	3,6	4,0	5,1	5,0	4,3	4,4	4,1	3,9	3,9	3,8
UEMOA	3,8	3,4	3,5	3,8	4,2	4,7	4,5	4,0	3,2	3,0	3,0	2,7
CEMAC	3,7	2,5	3,8	4,1	5,9	5,3	4,1	4,7	5,0	4,8	4,8	4,9
CAE-5	4,2	4,1	3,9	4,2	4,1	4,4	3,8	3,5	4,0	4,0	4,0	4,2
CEDEAO	7,4	6,9	8,1	7,3	9,5	6,4	4,5	4,8	5,4	5,4	5,2	5,1
SADC	3,5	3,1	3,2	3,6	4,6	4,4	4,0	4,5	4,8	4,7	4,6	4,6
Union douanière d'Afrique australe	3,7	3,3	3,4	4,0	5,1	4,6	4,0	4,4	4,6	4,7	4,6	4,5
COMESA (pays membres d'AfSS)	2,6	2,4	2,3	2,6	2,6	3,2	2,9	2,8	3,0	2,9	3,0	3,1
IADM	3,4	3,1	3,1	3,2	3,7	4,2	3,7	3,6	3,3	3,0	3,1	3,1
Pays à régime de parité fixe classique	3,6	2,8	3,4	3,9	4,9	4,9	4,2	4,2	4,1	3,9	3,9	3,9
Pays sans régime de parité fixe classique	5,0	4,5	5,1	5,0	6,6	5,0	4,1	4,6	5,1	5,0	4,9	4,9
Afrique subsaharienne⁴	4,7	4,2	4,8	4,7	6,2	5,0	4,1	4,5	4,9	4,8	4,7	4,7

Voir sources et notes page 71.

Bibliographie

- Aker, Jenny, and Isaac Mbiti, "Mobile Phones and Economic Development in Africa," Working Paper 211 (Washington: Center for Global Development).
- Banque mondiale, 2014, *Global Economic Prospects: Coping with Policy Normalization in High-Income Countries* (Washington).
- Batini, N., K. Kuttner, and D. Laxton, 2005, "Does Inflation Targeting Work in Emerging Markets?" Chapter 4 in *World Economic Outlook*, World Economic and Financial Surveys (Washington, September).
- Benes, Jaromir, Andrew Berg, Raphael Portillo, and David Vavra, 2013, "Modeling Sterilized Interventions and Balance-Sheet Effects of Monetary Policy in a New-Keynesian Framework," IMF Working Paper 13/11 (Washington: International Monetary Fund).
- Berg, Andrew, Louisa F. Charry, Rafael A. Portillo, and Jan Vlcek, 2013, "The Monetary Transmission Mechanism in the Tropics: A Narrative Approach," IMF Working Paper 13/197 (Washington: International Monetary Fund).
- Berg, Andrew, Stephen O'Connell, Catherine Pattillo, Rafael Portillo, and Filiz Unsal, 2014, "Monetary Policy Issues in Sub-Saharan Africa," unpublished (Washington: International Monetary Fund).
- Block, Steven A., 2002, "Political Business Cycles, Democratization, and Economic Reform: The Case of Africa," *Journal of Development Economics*, Vol. 67, No. 2002, p. 205–228.
- Brown, Martin, Tullio Japelli, and Marco Pagano, 2009, "Information Sharing and Credit: Firm-level Evidence from Transition Countries," *Journal of Financial Intermediation*, Vol. 18, No. 2, p. 151–172.
- Dabla-Norris, Era, Giang Ho, Annette Kyobe, and Robert Tchaidze, 2013, "Anchoring Growth: The Importance of Productivity-Enhancing Reforms in Emerging Market and Developing Economies," IMF Staff Discussion Note 13/08 (Washington: International Monetary Fund).
- Davoodi, Hamid, Shiv Dixit, and Gabor Pintor, 2013, "Monetary Transmission Mechanism in the East African Community: An Empirical Investigation," IMF Working Paper 13/39 (Washington: International Monetary Fund).
- De Grauwe, Paul, and Magdalena Polan, 2005, "Is Inflation Always and Everywhere a Monetary Phenomenon?" *Scandinavian Journal of Economics*, Vol. 107, No.2, p. 239–259.
- Demirgüç-Kunt, Asli, Thorsten Beck, and Patrick Honohan, 2008, "Finance for All? Policies and Pitfalls in Expanding Access," Global Financial Development Report (Washington: World Bank).
- Drazen, Allan, 2001, "The Political Business Cycle After 25 Years," Available at: <http://www.nber.org/chapters/c11055>.
- Fonds monétaire international, 2005, *Perspectives de l'économie mondiale : Développement institutionnel*, chapitre 4, «Le ciblage de l'inflation est-il une bonne stratégie pour les pays émergents» Études économiques et financières (Washington : septembre).
- _____, 2010, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (Washington : avril).
- _____, 2011, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (Washington : octobre).
- _____, 2013a, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (Washington : avril).
- _____, 2013b, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (Washington : octobre).
- _____, 2013c, "Jobs and Growth: Analytical and Operational Considerations for the Fund," IMF Policy Paper (Washington).
- _____, 2013d, "Guidance Note on Jobs and Growth Issues in Surveillance and Program Work," IMF Policy Paper (Washington).
- _____, 2013e, *Perspectives de l'économie mondiale : Transitions et tensions*, chapitre 1, «Perspectives et enjeux mondiaux», Études économiques et financières (Washington : octobre).
- _____, 2014a, "Review of Monetary Policy Conditionality in Countries with Evolving Monetary Policy Regimes", IMF Board Paper (Washington: January).
- _____, 2014b, "Fiscal Policy and Income Inequality," IMF Policy Paper (Washington: January).
- _____, 2014c, *Perspectives de l'économie mondiale : La reprise s'affermir, mais reste inégale*, Études économiques et financières (Washington : avril).

- _____, 2014d, “Conditionality in Evolving Monetary Policy Regimes,” IMF Policy Paper (Washington).
- _____, 2014e, “Sustaining Long-Run Growth and Macroeconomic Stability in Low-Income Countries—The Role of Structural Transformation and Diversification”, IMF Policy Paper (Washington: March).
- Frankel, Jeffery, 2012, “The Death of Inflation Targeting,” VOX.EU. Available at: <http://www.voxeu.org/index.php?q=node/8106>.
- Goodhart, Charles, 1989, “Conduct of Monetary Policy,” *Economic Journal, Royal Economic Society*, Vol. 99, No. 396, p. 293–346.
- Gutierrez, Eva, and Sandeep Singh, 2013, “What Regulatory Frameworks Are More Conducive to Mobile Banking? Empirical Evidence from Findex Data,” Policy Research Working Paper 6652 (Washington: World Bank).
- Habermeier, Karl, Inci Ötker-Robe, Luis Jacome, Alessandro Giustiniani, Kotaro Ishi, David Vávra, Turgut Kişinbay, and Francisco Vazquez, 2009, “Inflation Pressures and Monetary Policy Options in Emerging and Developing Countries: A Cross-Regional Perspective,” IMF Working Paper 09/1 (Washington: International Monetary Fund).
- Hammond, Gil, 2012, “State of the Art of Inflation Targeting,” Handbook 29 (London: Bank of England, Center for Central Banking Studies).
- Mahadeve, Lavan, and Gabriel Sterne, 2000, “Monetary Policy Frameworks in a Global Context” (London: Bank of England).
- McKinsey Global Institute, 2010, “Lions on the Move: The Progress and Potential of African Economies” (Washington).
- Mishra, Prachi, and Peter Montiel, 2012, “How Effective Is Monetary Transmission Mechanism in Low-Income Countries? A Survey of the Empirical Evidence,” IMF Working Paper 12/143 (Washington: International Monetary Fund).
- Ostry, Jonathan D., Andrew Berg, Charalambos G. Tsangarides, 2014, “Redistribution, Inequality, and Growth,” IMF Staff Discussion Note 14/02 (Washington: International Monetary Fund).
- Reichlin, Lucrezia, and Richard Baldwin, 2013, “Is Inflation Targeting Dead? Central Banking After the Crisis,” (London: Centre for Economic Policy Research).
- Thornton, John, 2008, “Money, Output, and Inflation in African Economies,” *South African Journal of Economics*, Vol. 76, No.3, p. 356–366.

Publications du Département Afrique du FMI, 2009–14

LIVRES ET MONOGRAPHIES

2013

Building a Common Future in Southern Africa

Mongardini, Joannes, Tamon Asonuma, Olivier Basdevant, Alfredo Cuevas, Xavier Debrun, Lars Holger Engstrom, Imelda M. Flores Vazquez, Vitaliy Kramarenko, Lamin Leigh, Paul R. Masson et Geneviève Verdier

2012

Oil Wealth in Central Africa: Policies for Inclusive Growth

Coorey, Sharmini et Bernardin Akitoby

2009

The Impact of the Global Financial Crisis on Sub-Saharan Africa

Département Afrique

2009

Tanzania: The Story of an African Transition

Nord, Roger, Yuri Sobolev, David Dunn, Alejandro Hajdenberg, Niko Hobdari, Samar Maziad et Stéphane Roudet

DOCUMENTS DU DÉPARTEMENT AFRIQUE

14/1

Managing Volatile Capital Flows: Experiences and Lessons for Sub-Saharan African Frontier Markets

Cheikh A. Gueye, Javier Arze del Granado, Rodrigo Garcia-Verdu, Mumtaz Hussain, B. Jang, Sebastian Weber et Juan S Corrales

13/8

Mali: Achieving Strong and Inclusive Growth with Macroeconomic Stability

Christian Jozs

13/7

Responding to Shocks and Maintaining Stability in the West African Economic and Monetary Union

Kolerus, Christina, Aleksandra Zdzienicka, Eral Hitaj et Douglas J. Shapiro

13/6

West African Economic and Monetary Union: Financial Depth and Macrostability

Imam, Patrick A. et Christina Kolerus

13/5

Senegal: Financial Depth and Macrostability

Imam, Patrick A. et Christina Kolerus

13/4

Senegal: Achieving High and Inclusive Growth While Preserving Fiscal Sustainability

Kireyev, Alexei et Gaston K. Mpatswe

13/3

Banking in Sub-Saharan Africa: The Macroeconomic Context

Mlachila, Montfort, Seok Gil Park et Masafumi Yabara

13/2

Energy Subsidy Reform in Sub-Saharan Africa: Experiences and Lessons

Alleyne, Trevor

13/2

Boom, Bust, or Prosperity? Managing Sub-Saharan Africa's Natural Resource Wealth

Lundgren, Charlotte J., Alun H. Thomas, et Robert C. York

13/1

Restoring Sustainability in a Changing Global Environment: Options for Swaziland

Basdevant, Olivier, Emily Forrest et Borislava Mircheva

11/07

Macroeconomic Vulnerabilities Stemming from the Global Economic Crisis: The Case of Swaziland
Basdevant, Olivier, Chikako Baba
et Borislava Mircheva

11/06

What Do Fast Job Creators Look Like? Some Stylized Facts and Perspectives on South Africa
Zhan, Zaijin

11/04

South Africa: Macro Policy Mix and Its Effects on Growth and the Real Exchange Rate—Empirical Evidence and GIMF Simulations
Canales-Kriljenko, Jorge Iván

11/02

Measuring the Potential Output of South Africa
Klein, Nir

11/01

In the Wake of the Global Economic Crisis: Adjusting to Lower Revenue of the Southern African Customs Union in Botswana, Lesotho, Namibia, and Swaziland
Mongardini, Joannes, Dalmacio Benicio, Thomson Fontaine, Gonzalo C. Pastor et Geneviève Verdier

10/03

Zimbabwe: Challenges and Policy Options after Hyperinflation
Kramarenko, Vitaliy, Lars H. Engstrom, Geneviève Verdier, Gilda Fernandez, Stefan E. Oppers, Richard Hughes, James McHugh et Warren L. Coats

10/02

Expenditure Composition and Economic Developments in Benin
Pani, Marco et Mohamed El Harrak

10/01

Wage Policy and Fiscal Sustainability in Benin
Lundgren, Charlotte J.

09/04

The Global Financial Crisis and Adjustments to Shocks in Kenya, Tanzania, and Uganda: A Balance Sheet Analysis Perspective
Masha, Iyabo

09/03

Impact of the Global Financial Crisis on Exchange Rates and Policies in Sub-Saharan Africa
Ben Ltaifa, Nabil, Stella Kaendera et Shiv Dixit

09/02

Spillover Effects and the East African Community: Explaining the Slowdown and the Recovery
Drummond, Paulo et Gustavo Ramirez

09/01

Foreign Exchange Reserve Adequacy in East African Community Countries
Drummond, Paulo, Aristide Mrema, Stéphane Roudet et Mika Saito

NOTES DE RÉFLEXION DES SERVICES DU FMI

12/13

Economic Diversification in LICs: Stylized Facts and Macroeconomic Implications
Papageorgiou, Chris et Nicola Spatafora

09/20

The International Financial Crisis and Global Recession: Impact on the CEMAC Region and Policy Considerations
Wakeman-Linn, John, Rafael A. Portillo, Plamen Iossifov et Dimitre Milkov

09/16

The Global Financial Crisis: Impact on WAEMU Member Countries and Policy Options
Mueller, Johannes, Irene Yackovlev et Hans Weisfeld

09/14

The Southern African Development Community's Macroeconomic Convergence Program: Initial Performance
Burgess, Robert

09/10

Fiscal Policy in Sub-Saharan Africa in Response to the Impact of the Global Crisis
Berg, Andrew, Norbert Funke, Alejandro Hajdenberg, Victor Duarte Lledo, Rolando Ossowski, Martin Schindler, Antonio Spilimbergo, Shamsuddin Tareq et Irene Yackovlev

DOCUMENTS DE TRAVAIL**13/261***Natural Gas, Public Investment and Debt Sustainability in Mozambique*

Melina, Giovanni et Yi Xiong

13/250*Africa's Rising Exposure to China: How Large Are Spillovers Through Trade?*

Drummond, Paulo et Estelle X. Liu

13/239*Money Targeting in a Modern Forecasting and Policy Analysis System: an Application to Kenya*

Andrle, Michael, Andrew Berg, Enrico Berkes, Rafael A. Portillo, Jan Vlcek et R. Armando Morales

13/237*The Investment-Financing-Growth Nexus: The Case of Liberia*

Clark, Will et Manuel Rosales

13/226*Making Monetary Policy More Effective: The Case of the Democratic Republic of the Congo*

Fischer, Felix, Charlotte J. Lundgren et Samir Jahjah

13/216*Fiscal Discipline in WAEMU: Rules, Institutions, and Markets*

Hitaj, Ermal et Yasin Kursat Onder

13/215*Inclusive Growth and Inequality in Senegal*

Kireyev, Alexei

13/239*Money Targeting in a Modern Forecasting and Policy Analysis System: An Application to Kenya*

Michal Andrle, Andrew Berg, Enrico Berkes, Rafael A. Portillo, Jan Vlcek et R. Armando Morales

13/201*Africa's Got Work to Do: Employment Prospects in the New Century*

Fox, Louise, Cleary Haines, Jorge Huerta Muñoz et Alun Thomas

13/188*Resource Dependence and Fiscal Effort in Sub-Saharan Africa*

Thomas, Alun et Juan P. Treviño

13/176*Benchmarking Structural Transformation Across the World*

Dabla-Norris, Era, Alun H. Thomas, Rodrigo Garcia-Verdu et Yingyuan Chen

13/173*Tax Administration Reform in the Francophone Countries of Sub-Saharan Africa*

Fossat, Patrick et Michel Bua

13/161*Financial Depth in the WAEMU: Benchmarking Against Frontier SSA Countries*

Ahokpossi, Calixte, Kareem Ismail, Sudipto Karmakar et Mesmin Koulet-Vickot

13/147*Investing Volatile Oil Revenues in Capital-Scarce Economies: An Application to Angola*

Richmond, Christine, Irene Yackovlev et Shu-Chun Yang

13/144*Fiscal Sustainability, Public Investment, and Growth in Natural Resource-Rich, Low-Income Countries: The Case of Cameroon*

Samaké, Issouf, Priscilla Muthoora et Bruno Versailles

13/139*Inclusive Growth: An Application of the Social Opportunity Function to Selected African Countries*

Adedeji, Olumuyiwa, Huancheng Du et Maxwell Opoku-Afari

13/116*Inclusive Growth and the Incidence of Fiscal Policy in Mauritius — Much Progress, But More Could be Done*

David, Antonio et Martin Petri

13/53*The Quality of the Recent High-Growth Episode in Sub-Saharan Africa*

Mlachila, Montfort et Marcelo Martinez

13/51

Benchmarking Banking Sector Efficiency Across Regional Blocks in Sub-Saharan Africa: What Room for Policy?

Boutin-Dufresne, Francois, Santiago Peña,
Oral Williams et Tomasz A. Zawisza

13/39

Monetary Transmission Mechanism in the East African Community: An Empirical Investigation

Davoodi, Hamid, Shiv Dixit et Gabor Pinter

13/34

Determinants of Bank Interest Margins in Sub-Saharan Africa

Ahokpossi, Calixte

13/32

Exchange Rate Liberalization in Selected Sub-Saharan African Countries: Successes, Failures, and Lessons

Mæhle, Nils, Haimanot Teferra
et Armine Khachatryan

13/31

Inward and Outward Spillovers in the SACU Area

Canales-Kriljenko, Jorge Iván, Farayi Gwenhamo
et Saji Thomas

13/12

Bond Markets in Africa

Mu, Yibin, Peter Phelps et Janet Stotsky

12/290

Inequalities and Growth in the Southern African Customs Union (SACU) Region

Basdevant, Olivier, Dalmacio Benicio
et Yorbol Yakhshilikov

12/280

Striking an Appropriate Balance Among Public Investment, Growth, and Debt Sustainability in Cape Verde

Mu, Yibin

12/272

The East African Community: Prospects for Sustained Growth

McAuliffe, Catherine, Sweta Saxena
et Masafumi Yabara

12/249

Financing Growth in the WAEMU through the Regional Securities Market: Past Successes and Current Challenges

Diouf, Mame Astou et Francois Boutin-Dufresne

12/208

Exchange Rate and Foreign Interest Rate Linkages for Sub-Saharan Africa Floaters

Thomas, Alun

12/196

A Financial Conditions Index for South Africa

Gumata, Nombulelo, Nir Klein et Eliphaz Ndou

12/177

Estimating the Implicit Inflation Target of the South African Reserve Bank

Klein, Nir

12/160

Monetization in Low- and Middle-Income Countries

McLoughlin, Cameron et Noriaki Kinoshita

12/148

The Relationship between the Foreign Exchange Regime and Macroeconomic Performance in Eastern Africa

Stotsky, Janet Gale, Manuk Ghazanchyan,
Olumuyiwa Adedeji et Nils O. Mæhle

12/141

Exchange Rate Pass-Through in Sub-Saharan African Economies and its Determinants

Razafimahefa, Ivohasina Fizara

12/136

Welfare Effects of Monetary Integration: The Common Monetary Area and Beyond

Asonuma, Tamon, Xavier Debrun et Paul R. Masson

12/127

As You Sow So Shall You Reap: Public Investment Surges, Growth, and Debt Sustainability in Togo

Andrle, Michal, Antonio David, Raphael A. Espinoza,
Marshall Mills et Luis-Felipe Zanna

12/119

Tracking Short-Term Dynamics of Economic Activity in Low-Income Countries in the Absence of High-Frequency GDP Data

Opoku-Afari, Maxwell et Shiv Dixit

12/108

Mobilizing Revenue in Sub-Saharan Africa: Empirical Norms and Key Determinants

Drummond, Paulo, Wendell Daal, Nandini Srivastava et Luiz E. Oliveira

12/94

Monetary Policy in Low-Income Countries in the Face of the Global Crisis: The Case of Zambia

Baldini, Alfredo, Jaromir Benes, Andrew Berg, Mai Dao et Rafael Portillo

12/93

Fiscal Policies and Rules in the Face of Revenue Volatility Within Southern Africa Customs Union Countries (SACU)

Basdevant, Olivier

12/92

Real Wage, Labor Productivity, and Employment Trends in South Africa: A Closer Look

Klein, Nir

12/73

Exchange Rate Volatility Under Peg: Do Trade Patterns Matter?

Lonkeng Ngouana, Constant

12/32

Assessing Bank Competition within the East African Community

Sanya, Sarah et Matthew Gaertner

12/20

Prudential Liquidity Regulation in Developing Countries: A Case Study of Rwanda

Sanya, Sarah, Wayne Mitchell et Angélique Kantengwa

12/18

Capital Market Integration: Progress Ahead of the East African Community Monetary Union

Yabara, Masafumi

12/7

International Reserves in Low-Income Countries: Have They Served as Buffers?

Cripolti, Valerio et George Tsibouris

11/294

Inflation Differentials in the GCC: Does the Oil Cycle Matter?

Mohaddes, Kamiar et Oral Williams

11/281

Effectiveness of Capital Controls in Selected Emerging Markets in the 2000s

Baba, Chikako et Annamaria Kokenyne

11/280

How Costly Are Debt Crises?

Furceri, Davide et Aleksandra Zdzienicka

11/275

Monetary Policy Transmission in Ghana: Does the Interest Rate Channel Work?

Kovanen, Arto

11/274

Does Money Matter for Inflation in Ghana?

Kovanen, Arto

11/273

On the Stability of Monetary Demand in Ghana: A Bounds Testing Approach

Dagher, Jihad et Arto Kovanen

11/268

Oil-Price Boom and Real Exchange Rate Appreciation: Is There Dutch Disease in the CEMAC?

Treviño, Juan Pedro

11/266

The Design of Fiscal Adjustment Strategies in Botswana, Lesotho, Namibia, and Swaziland

Basdevant, Olivier, Dalmacio Benicio, Borislava Mircheva, Joannes Mongardini, Geneviève Verdier, Susan Yang et Luis-Felipe Zanna

11/246

Do Remittances Reduce Aid Dependency?

Kpodar, Kangni et Maelan Le Goff

11/233

Determinants of Non-oil Growth in the CFA-Zone Oil Producing Countries: How Do They Differ?
Tabova, Alexandra et Carol L. Baker

11/232

Inflation Dynamics in the CEMAC Region
Caceres, Carlos, Marcos Poplawski-Ribeiro et Darlena Tartari

11/207

External Sustainability of Oil-Producing Sub-Saharan African Countries
Takebe, Misa et Robert C. York

11/205

The Cyclical Policy of Fiscal Policies in the CEMAC Region
Mpatswe, Gaston K., Sampawende J. Tapsoba et Robert C. York

11/204

South Africa: The Cyclical Behavior of the Markups and Its Implications for Monetary Policy
Klein, Nir

11/202

Burkina Faso—Policies to Protect the Poor from the Impact of Food and Energy Price Increases
Arze del Granado, Javier et Isabell Adenauer

11/198

De Jure versus De Facto Exchange Rate Regimes in Sub-Saharan Africa
Slavov, Slavi T.

11/196

Financial Deepening, Property Rights and Poverty: Evidence from Sub-Saharan Africa
Singh, Raju Jan et Yifei Huang

11/178

FDI from BRICs to LICs: Emerging Growth Driver?
Mlachila, Montfort et Misa Takebe

11/176

Determinants of Interest Rate Pass-Through: Do Macroeconomic Conditions and Financial Market Structure Matter?
Gigineishvili, Nikoloz

11/174

The Quest for Higher Growth in the WAEMU Region: The Role of Accelerations and Decelerations
Kinda, Tidiane et Montfort Mlachila

11/172

Fiscal Policy Implementation in Sub-Saharan Africa
Lledo, Victor Duarte et Marcos Poplawski Ribeiro

11/149

Post-Conflict Recovery: Institutions, Aid, or Luck?
David, Antonio, Fabiano Rodrigues Bastos et Marshall Mills

11/104

Ghana: Will It Be Gifted, or Will It Be Cursed?
Aydin, Burcu

11/102

Oil Spill(over)s: Linkages in Petroleum Product Pricing Policies in West African Countries
David, Antonio, Mohamed El Harrak, Marshall Mills et Lorraine Ocampos

11/80

Feeling the Elephant's Weight: The Impact of Côte d'Ivoire's Crisis on WAEMU Trade
Egoumé-Bossogo, Philippe et Ankouvi Nayo

11/73

ICT, Financial Inclusion, and Growth Evidence from African Countries
Andrianaivo, Mihasonirina et Kangni Kpodar

11/69

Fiscal Sustainability and the Fiscal Reaction Function for South Africa
Burger, Philippe, Alfredo Cuevas, Ian Stuart et Charl Jooste

11/64

Reviving the Competitive Storage Model: A Holistic Approach to Food Commodity Prices
Miao, Yanliang, Weifeng Wu et Norbert Funke

11/59*Inflation Uncertainty and Relative Price Variability in WAEMU*

Fernandez Valdovinos, Carlos et Kerstin Gerling

11/57*Modeling Inflation in Chad*

Kinda, Tidiane

11/48*Fiscal Expectations under the Stability and Growth Pact: Evidence from Survey Data*

Poplawski-Ribeiro, Marcos et Jan-Christoph Rulke

11/40*Growth in Africa under Peace and Market Reforms*Korbut, Olessia, Gonzalo Salinas
et Cheikh A. Gueye**11/20***Feeling the Elephant's Weight: The Impact of Côte d'Ivoire's Crisis on WAEMU Trade*

Egoumé-Bossogo, Philippe et Nayo Ankouvi

11/9*Capital Flows, Exchange Rate Flexibility, and the Real Exchange Rate*

Kinda, Tidiane, Jean-Louis Combes et Patrick Plane

10/292*Weathering the Global Storm: The Benefits of Monetary Policy Reform in the LA5 Countries*Canales-Kriljenko, Jorge Iván, Luis Ignacio Jácome,
Ali Alichí et Ivan Luis de Oliveira Lima**10/269***Export Tax and Pricing Power: Two Hypotheses on the Cocoa Market in Côte d'Ivoire*

Kireyev, Alexei

10/225*What Can International Cricket Teach Us About the Role of Luck in Labor Markets?*

Aiyar, Shekhar et Rodney Ramcharan

10/217*Performance of Fiscal Accounts in South Africa in a Cross-Country Setting*

Aydin, Burcu

10/216*Cyclical Revenue and Structural Balances in South Africa*

Aydin, Burcu

10/210*Mother, Can I Trust the Government? Sustained Financial Deepening—A Political Institutions View*

Quintyn, Marc et Geneviève Verdier

10/195*Islamic Banking: How Has It Diffused?*

Imam, Patrick A. et Kangni Kpodar

10/191*A Macro Model of the Credit Channel in a Currency Union Member: The Case of Benin*

Samaké, Issouf

10/166*How Do International Financial Flows to Developing Countries Respond to Natural Disasters?*

David, Antonio

10/162*Exchange Rate Assessment for Sub-Saharan Economies*

Aydin, Burcu

10/148*Balance Sheet Vulnerabilities of Mauritius during a Decade of Shocks*

Imam, Patrick A. et Rainer Koehler

10/140*Beyond Aid: How Much Should African Countries Pay to Borrow?*

Gueye, Cheikh A. et Amadou N.R. Sy

10/136*Banking Efficiency and Financial Development in Sub-Saharan Africa*

Kablan, Sandrine

10/132

FDI Flows to Low-Income Countries: Global Drivers and Growth Implications

Dabla-Norris, Era, Jiro Honda, Amina Lahrèche-Révil et Geneviève Verdier

10/118

The Linkage between the Oil and Nonoil Sectors—A Panel VAR Approach

Klein, Nir

10/115

Short- versus Long-Term Credit and Economic Performance: Evidence from the WAEMU

Kpodar, Kangni et Kodzo Gbenyo

10/80

Budget Institutions and Fiscal Performance in Low-Income Countries

Dabla-Norris, Era, Richard Allen, Luis-Felipe Zanna, Tej Prakash, Eteri Kvintradze, Victor Duarte Lledo, Irene Yackovlev et Sophia Gollwitzer

10/66

ICT Equipment Investment and Growth in Low- and Lower-Middle-Income Countries

Haacker, Markus

10/58

The Real Exchange Rate and Growth Revisited: The Washington Consensus Strikes Back?

Berg, Andrew et Yanliang Miao

10/49

Firm Productivity, Innovation, and Financial Development

Dabla-Norris, Era, Erasmus Kersting et Geneviève Verdier

09/274

Cyclical Patterns of Government Expenditures in Sub-Saharan Africa: Facts and Factors

Lledo, Victor, Irene Yackovlev et Lucie Gadenne

09/269

A Framework to Assess the Effectiveness of IMF Technical Assistance in National Accounts

Pastor, Gonzalo C.

09/260

Improving Surveillance Across the CEMAC Region

Iossifov, Plamen, Noriaki Kinoshita, Misa Takebe, Robert C. York et Zaijin Zhan

09/244

A Rule Based Medium-Term Fiscal Policy Framework for Tanzania

Kim, Daehaeng et Mika Saito

09/227

Analyzing Fiscal Space Using the MAMS Model: An Application to Burkina Faso

Gottschalk, Jan, Vu Manh Le, Hans Lofgren et Kofi Nouve

09/216

Determinants and Macroeconomic Impact of Remittances in Sub-Saharan Africa

Singh, Raju Jan, Markus Haacker et Kyung-woo Lee

09/215

São Tomé and Príncipe: Domestic Tax System and Tax Revenue Potential

Farhan, Nisreen

09/192

The Gambia: Demand for Broad Money and Implications for Monetary Policy Conduct

Sriram, Subramanian S.

09/182

Understanding the Growth of African Markets

Yartey, Charles Amo et Mihasonirina Andrianaivo

09/180

Credit Growth in Sub-Saharan Africa—Sources, Risks, and Policy Responses

Iossifov, Plamen et May Y. Khamis

09/155

Spillovers from the Rest of the World into Sub-Saharan African Countries

Drummond, Paulo, Flavio Nacif et Gustavo Ramirez

09/148*In Search of Successful Inflation Targeting: Evidence from an Inflation Targeting Index*

Miao, Yanliang

09/146*Introducing the Euro as Legal Tender—Benefits and Costs of Eurorization for Cape Verde*

Imam, Patrick A.

09/115*The Macroeconomics of Scaling Up Aid: The Gleneagles Initiative for Benin*

Mongardini, Joannes et Issouf Samaké

09/114*Sub-Saharan Africa's Integration in the Global Financial Markets*

Deléchat, Corinne, Gustavo Ramirez, Smita Wagh, et John Wakeman-Linn

09/113*Financial Deepening in the CFA Franc Zone: The Role of Institutions*

Singh, Raju, Kangni Kpodar et Dhaneshwar Ghura

09/107*Madagascar: A Competitiveness and Exchange Rate Assessment*

Eyraud, Luc

09/98*Understanding Inflation Inertia in Angola*

Klein, Nir et Alexander Kyei

09/75*Grants, Remittances, and the Equilibrium Real Exchange Rate in Sub-Saharan African Countries*

Mongardini, Joannes et Brett Rayner

09/37*Dedollarization in Liberia—Lessons from Cross-Country Experience*

Erasmus, Lodewyk, Jules Leichter et Jeta Menkulasi

09/36*The Macroeconomic Impact of Scaled-Up Aid: The Case of Niger*

Farah, Abdikarim, Emilio Sacerdoti et Gonzalo Salinas

09/27*The Value of Institutions for Financial Markets: Evidence from Emerging Markets*

Akitoby, Bernardin et Thomas Stratmann

09/25*Why Isn't South Africa Growing Faster? A Comparative Approach*

Eyraud, Luc

09/15*The Determinants of Commercial Bank Profitability in Sub-Saharan Africa*

Flamini, Valentina, Calvin A. McDonald et Liliane Schumacher

09/14*Bank Efficiency in Sub-Saharan African Middle-Income Countries*

Chen, Chuling

09/11*How Can Burundi Raise its Growth Rate? The Impact of Civil Conflicts and State Intervention on Burundi's Growth Performance*

Basdevant, Olivier



Regional Economic Outlook
Sub-Saharan Africa, April 2014 (French)

